



**HAL**  
open science

## Le travail sans l'emploi

Anne Macuglia

► **To cite this version:**

| Anne Macuglia. Le travail sans l'emploi. Sociologie. 2018. dumas-02469035

**HAL Id: dumas-02469035**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02469035v1>**

Submitted on 31 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Institut d'Études Politiques

Anne MACUGLIA

**LE TRAVAIL SANS L'EMPLOI**

*Année 2017-2018*

*Master : « Développement et expertise de l'économie sociale »*

*Sous la direction d'Ewa MARTIN*





**Université Grenoble Alpes**  
**Sciences Po Grenoble**

Anne Macuglia

**Le travail sans l'emploi**

Master 2 « Solidarités, innovations économiques et développement territorial »

Parcours « Développement et Expertise de l'Économie Sociale »

Sous la direction d'Ewa Martin

2018

Un jour, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Agacés par cette agitation dérisoire, l'un des animaux lui dit :

- Colibri ! Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !
- Oui, je le sais, mais je fais ma part.

Légende amérindienne

## Préambule

Ce mémoire trouve son origine au carrefour de mes formations et de ma pratique professionnelle. Etudiante en lettres modernes, j'ai choisi dans mon cursus universitaire initial, de rejoindre un centre de recherche pluridisciplinaire, qui appréhendait l'imaginaire, en croisant littérature et sociologie.

Ce décloisonnement des disciplines, à la manière foucauldienne, m'a permis de tâtonner, progresser et évoluer de l'enseignement, à la formation professionnelle, de la formation professionnelle à l'insertion professionnelle : tendre de me rapprocher de plus en plus des personnes, les plus sensibles, les plus fragiles, les plus exposées et les plus « vulnérables », d'un point de vue sociologique. Aujourd'hui, si ce travail s'inscrit dans le prolongement de ma pratique de quinze ans dans l'insertion professionnelle, il trouve écho et consistance dans mon activité actuelle, au sein d'un atelier chantier d'insertion.

Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique se confrontent de plus en plus à des injonctions, paradoxales, à la fois, des exigences de taux de retour à l'emploi et de rentabilité économique. Dans notre société post-moderne, à l'heure où le chômage avoisine les dix pour cent <sup>1</sup> en France, mettre au travail et à l'emploi des personnes qui en sont durablement privées, considérées comme des *outsiders*, *des inemployables*, relève-t-il d'une gageure ? Face à cette pression, qui ne peut laisser personne indemne, ni les professionnels de l'emploi, ni les individus, je souhaite m'intéresser plus spécifiquement à la tension travail / emploi / chômage du point de vue des personnes dites salariées en insertion, au-delà des injonctions et disjonctions.

Ce mémoire, c'est la double opportunité de leur donner la parole, de revisiter leurs trajectoires de vie et de réfléchir ensemble à ce que signifie, *travailler aujourd'hui*.

---

1 « Au premier trimestre 2018, selon les données dévoilées par l'Insee le 23 mai 2018, le taux de chômage en France métropolitaine s'élève à 8,9%, soit une hausse de 0,3 point par rapport au quatrième trimestre 2017. Le nombre total de chômeurs s'élève à 2,6 millions, soit 83 000 de plus que sur trois mois. » In <https://www.journaldunet.com/management/conjoncture/1038148-chomage-le-taux-de-chomage-en-hausse-au-premier-trimestre-2018/> consulté le 21/07/18.

## Sommaire :

Sommaire	7
Introduction	10
Partie 1 Qu'est-ce que le travail aujourd'hui ? Quelles dimensions recoupe-t-il ?	21
<b>I Le travail : de l'Antiquité à la société post-moderne</b>	<b>22</b>
<b>II Les pendants au travail : privation et forme</b>	<b>49</b>
Partie 2 Dépasser l'aléatoire par les trajectoires individuelles :	70
du précaire à l'organisation d'activités au service des besoins et valeurs	
<b>I De la précarité au précaire :</b>	
<b>D'un passage à un état, entre instabilité et permanence</b>	<b>71</b>
<b>II Survivre au chômage</b>	<b>88</b>
<b>III Créer des espaces de stabilité par l'organisation d'activités</b>	<b>104</b>
Partie 3 L'épreuve de la discontinuité des politiques publiques	119
<b>I Les populations vulnérables</b>	
<b>Au prisme des enjeux des politiques publiques de l'emploi</b>	<b>120</b>
<b>II Subir la prédominance d'une logique adaptative d'insertion</b>	<b>143</b>
Conclusion	164
Bibliographie	169
Table des matières	176
Table des annexes	180
Annexes	181

## Liste des acronymes et sigles utilisés :

ACI	Atelier chantier d'insertion
ADEMA	Accès aux Demandeurs D'Emploi Aux Métiers Agricoles
AFIPH	Association Familiale de l'Isère pour Personnes Handicapées
AI	Association Intermédiaire
ANPE	Agence Locale Pour l'Emploi
AOF	Action Orientation Formation
ARE	Allocation Retour à l'Emploi
ASH	Agent des Services Hospitaliers
BPA TAP	Brevet Professionnel Agricole Travaux d'Aménagement Paysager
CACES	Certificat d'Aptitude à la Conduite des Engins en Sécurité
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CARED	Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable
CDD	Contrat à Durée Déterminé
CDDI	Contrat à Durée Déterminée D'Insertion
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CI-RMA	Contrat Insertion – Revenu minimum d'Activité
CV	Curriculum vitae
DARES	Direction de l'Animation, de la Recherche, des Etudes et des Statistiques
DEBOE	Demandeur d'Emploi Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Point

En français, Analyse des points des dangers et points critiques pour leur maîtrise)

IAE	Insertion par l'Activité Economique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PLIE	Plans Locaux Pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi
POE	Préparation Opérationnelle à l'Emploi
RMI	Revenu Minimum d'Insertion
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SMIC	Salaire Minimum de Croissance
VAE	Validation des Acquis par l'Expérience

## Introduction

Intégrer le *Master Développement et Expertise de l'Economie Sociale*, donne l'opportunité d'investir des sujets singuliers, riches et complexes qui tiennent à cœur. C'est l'occasion de porter un regard ailleurs, vers d'autres horizons, – les sujets ne manquent pas – et de décaler son regard sur sa propre pratique, de prendre du recul, au risque de devoir la réinventer. Cette dernière option est particulièrement attractive dans le cadre du travail de recherche du mémoire. Il vise à comprendre ce que signifie le travail<sup>2</sup> aujourd'hui. Ce projet trouve son origine dans l'écart entre le verbe, le discours et la réalité des personnes en situation d'insertion. Dans le jargon de l'insertion, on parle de « démobilisation », de « désinvestissement » termes inappropriés dont l'évocation suscite les foudres. Serait-ce que l'objectif de l'emploi semble désormais illusoire ou inaccessible ? Ou qu'il ne réponde pas ou plus aux attentes des individus ?

Robert Castel dans *La montée des incertitudes*<sup>3</sup> dénonce le phénomène de distanciation régulièrement évoqué ces dernières années par les chercheurs. On considère, depuis le début des années deux mille que notre société occidentale contemporaine est de plus en plus confrontée à des risques et des incertitudes comme l'ont analysé Beck et Castel. Ils résultent globalement du développement de l'industrie, de la recherche de prospérité, de la croissance effrénée, de la rationalité technique... qui exposent, non pas à des événements conjoncturels, ponctuels et passagers, mais à une mutation, une nouvelle « grande transformation<sup>4</sup> » issue d'un « nouveau régime du capitalisme<sup>5</sup> ». C'est dans ce contexte que naît la notion de vulnérabilité. Claude Martin propose un détour par les sciences environnementales et de la gestion des risques naturels, pour circonscrire le concept et faciliter sa transposition dans les sciences humaines :

« “Les catastrophes sont depuis longtemps considérées comme le résultat direct de risques naturels, comme les inondations, les tremblements de terre ou les sécheresses, mais cette vision est ébranlée par le fait que d'une part tous les risques ne débouchent pas sur des catastrophes, et que d'autre part toutes les personnes ou les groupes ne pâtissent pas également lors d'une catastrophe. Le lien crucial entre un risque ou une menace extérieure et une catastrophe a été trouvée dans la notion de population vulnérable » ”. Cette approche privilégie les notions

---

2 Formule empruntée à Y., Benarrosh, « Le travail : norme et signification », *Revue du MAUSS*, vol. n° 18, n° 2, 2001, pp. 126-144.

3 R., Castel, *La montée des incertitudes: travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, 2009.

4 J'emprunte l'expression au titre de l'ouvrage de Karl Polanyi, *La grande transformation. Aux origines économiques et politiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.

5 R., Castel, *La montée des incertitudes, op. cit.*, p. 13.

d'exposition, de menace, de risque, de coping et de résultats (*outcomes*). En somme, pour les sciences de l'environnement, des populations sont susceptibles d'être exposées à des catastrophes naturelles qui sont autant de menaces et de facteurs de risques contre lesquelles des stratégies doivent être mises en œuvre, en tenant compte de leur plus ou moins grande vulnérabilité (enfants, vieillards, populations pauvres, personnes malades ou handicapées, etc.). **Etre vulnérable, c'est être exposé à des menaces externes, plus ou moins prévisibles, qui mettent à l'épreuve un certain nombre de ressources détenues par des individus, des groupes et des communautés sur des territoires<sup>6</sup>.**

La vulnérabilité sociale désigne un état intermédiaire entre intégration et exclusion, entre bien-être et mal-être, qui avoisine les frontières des catégories sociales. Cette perception rend compte de la dimension subjective c'est-à-dire de l'expérience vécue. L'individu est confronté à l'incertitude du lendemain, la crainte de l'avenir, il ne sait plus ce qu'il va lui arriver. Son autonomie est compromise et il est habité par un sentiment d'impuissance. Pour Soulet<sup>7</sup>, « la vulnérabilité se présente comme une notion potentielle (étymologiquement « qui peut être blessé ») qui oblige à interroger tant les conditions de possibilité de cette potentialité (le risque structurel d'être blessé) que les conditions de réalisation de celle-ci (le fait d'être effectivement blessé). » Castel l'appréhende<sup>8</sup> dans ses travaux sur les mutations de la condition salariale comme « une zone intermédiaire, instable, qui conjugue la précarité du travail et la fragilité des supports de proximité<sup>9</sup> ». On retiendra cette approche qui correspond à notre champ d'investigation, le rapport au travail.

C'est du geste de l'australopithèque qu'est né le travail il y a un million d'années. S'il existe encore des sociétés où le sens du travail diffère de la nôtre, contemporaine, disent les anthropologues, il suscite de nombreux débats et curiosités. L'avènement de l'industrialisation a profondément marqué depuis le dix-huitième siècle, le travail tel que nous le connaissons aujourd'hui. Néanmoins, c'est plus sur des considérations économiques ou dans le cadre d'enjeux politiques qu'il est abordé. Révolution industrielle, avènement du capitalisme, « changement de régime du capitalisme<sup>10</sup> » ... Le projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », promesse de campagne électorale, qui figure actuellement au calendrier législatif, témoigne aujourd'hui de cette préoccupation.

Terme polysémique, il renvoie à différentes acceptions, selon le contexte, la discipline, le regard au final qui lui sera porté. Approche anthropologique, philosophique et historique se complètent pour resituer le travail au cœur des sciences humaines et dans la somme de son

---

6 C., Martin, « Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel. » *Alter: European Journal of Disability Research / Revue européenne de recherche sur le handicap*, Elsevier Masson, 2013, 7 (4), pp.293-298.

7 M-H., Soulet, « Reconsidérer la vulnérabilité », *Empan*, vol. n° 60, n° 4, 2005, pp. 24-29.

8 R., Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.

9 *Idem*, p. 17.

10 Expression tirée de *La montée des incertitudes* de Castel. *op. cit.*

héritage. Car il représente avant tout une expérience communément partagée. C'est bien de cela qu'il s'agit. Et ce qui interroge spécifiquement, c'est, **qu'est-ce que le travail aujourd'hui ? Ou plutôt qu'est-ce que travailler signifie aujourd'hui ?**

Ces dernières décennies, la France a connu de profonds bouleversements qui ont transformé le travail et ses formes. Comment répondre au chômage de masse qui frappe à la fin des années soixante-dix et crée de nouvelles formes d'inégalités ? La notion de *pauvreté* dépasse désormais du champ de l'acception traditionnelle, strictement monétaire à celles multidimensionnelles de « *pauvreté absolue* » et de « *conditions de vie*<sup>11</sup> ». Il s'agit désormais de « personnes dont les ressources matérielles, culturelles et sociales sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre où elles vivent<sup>12</sup> ». Le rapport Schwartz se distingue en 1981 par son approche qui situe le champ d'action dans les « domaines économique et social, dans la mesure où des difficultés des deux ordres se cumulent. En d'autres termes, si le manque d'emploi peut être à l'origine de difficultés sociales, celles-ci peuvent également freiner l'accès à l'emploi<sup>13</sup>. » Outre l'instauration du Revenu Minimum d'Insertion, ce cadre vise d'une part à inciter les bénéficiaires à la reprise d'activité, et d'autre part à créer de l'emploi dans le secteur non-marchand, via des contrats aidés. La loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions présente deux orientations fondamentales, celle du traitement des exclusions<sup>14</sup> et celle de l'accès aux droits fondamentaux. Car si les politiques publiques s'entendent jusque-là à « assister », il faut maintenant « garantir des droits aux individus touchés par la pauvreté<sup>15</sup> » et c'est l'affaire de tous, notamment « [d]es . associations qui œuvrent [...] dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, [...] ainsi que l'ensemble des acteurs de l'économie solidaire et de l'économie sociale pour concourir à la réalisation de ces objectifs<sup>16</sup> ». Et la complexité des situations sociales nécessitent de renouveler et réinventer les méthodes d'intervention des travailleurs sociaux : normaliser, (ré)entraîner, réadapter, occuper et autonomiser les personnes<sup>17</sup>. Les pouvoirs publics qui

---

11 Extrait du site *Vie publique* <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politiques-insertion/lutte-pauvrete/> consulté le 10/11/2017.

12 Etats européens de 1984.

13 P., Semonwicz, *Collaborer pour insérer, Les partenariats sociaux dans l'insertion par l'activité économique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017.

14 Incluant emploi et formation, logement, santé, éducation, culture, protection sociale, surendettement, citoyenneté, loisirs et transports.

15 Site *Vie publique*, *Idem*.

16 Article L5132-1 du Code du travail.

17 P., Semonwicz, *Collaborer pour insérer, Les partenariats sociaux dans l'insertion par l'activité économique*, *op. cit.*

recherchent des outils « permettant une prise en charge des allocataires<sup>18</sup> » enclenchent là, l'institutionnalisation<sup>19</sup> de l'Insertion par l'Activité Economique. Elle bénéficie d'une triple reconnaissance : juridique par leur inscription dans le Code du travail, opérationnelle pour répondre aux personnes durablement exclues du marché de l'emploi, et financière, dans le cadre d'un pilotage local et d'un conventionnement Etat et ANPE. Les missions des structures d'Insertion par l'activité Economique sont triples : mettre en situation de travail, proposer conjointement un accompagnement aux personnes en difficultés et favoriser le développement territorial. Selon le code du travail, article L5132-1,

« L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités économiques, contribue également au développement des territoires ».

S'inspirant de modèles existants, Jean-Guy Henckel lance le premier *Jardin de Cocagne* en France en 1991<sup>20</sup>, pour répondre à la forte demande d'agriculteurs endettés dans le Doubs, qui sollicitent le Revenu Minimum d'Insertion pour s'en sortir. Il s'agit de leur proposer comme support d'activité économique, l'agriculture et plus spécifiquement, le maraîchage biologique. Ces premières graines germent pour constituer, en 1999, un réseau national qui répond à une charte, accueillir « des personnes en difficulté [...] sur des postes de jardiniers maraîchers en] agriculture biologique, [commercialiser auprès d]' adhérents consommateurs qui paient à l'avance et ne choisissent pas leurs légumes, [s'appuyer sur] un travailleur social qui dirige l'opération<sup>21</sup> ». C'est dans ce contexte spécifique, structurel et conjoncturel, dans la dynamique d'essaimage du *Réseau Cocagne*, que *Les Jardins de la Solidarité*<sup>22</sup> de Moirans s'inscrivent. Il s'agit d'une association Loi 1901, portant un chantier d'insertion qui emploie par un contrat de travail d'insertion des personnes, dites vulnérables, relevant de l'insertion sociale et professionnelle. Aujourd'hui, l'activité s'est diversifiée mais reste rattachée à

---

18 *Idem*, p. 37.

19 Avec la loi du 19 novembre 1974, qui reconnaît les premières structures de travail protégé ; la circulaire 44 de 1979 légitime les associations de production, celle de 1985, les entreprises intermédiaires, la loi Séguin en 1987, les Associations Intermédiaires...Ce n'est qu'en 2005 que sont reconnus les Ateliers Chantiers d'insertion avec la loi de programmation pour la cohésion sociale et qu'ils sont inscrits dans le Code du Travail.

20 A noter que l'année 1990, naissance du premier jardin Cocagne coïncide avec la diffusion du *Rapport sur l'Insertion par l'Activité Economique* de C AlphanDéry, alors Administrateur de la Caisse des Dépôts et des Consignations, à la demande du Premier Ministre, qui dénote l'intérêt des pouvoirs publics pour ces nouveaux outils.

21 *Dans un pays de cocagne, Entretiens avec Jean-Guy Henckel*, Paris, Rue de l'échiquier, 2009, p. 7.

22 Pour plus de lisibilité, nous n'emploierons que cette dénomination sans tenir compte de la liquidation en 2013 qui a donné lieu à la création d'une nouvelle association, *Les Nouveaux Jardins de la Solidarité*.

l'agriculture, maraîchage, horticulture et entretien en espaces verts et paysagisme, dans le respect de l'environnement.

Ce détour contextuel permet de mieux cerner les enjeux du sujet et d'accentuer d'une part le profond bouleversement de toute la société active face au « travail en miettes », et d'autre part de pointer la confrontation à une multitude de risques et de changements pour les individus, et plus spécifiquement, pour les personnes en insertion, soumise, en une seule expression, aux « métamorphoses de la question sociale ».

**Quel rapport au travail, entretiennent les populations vulnérables ?** L'hypothèse qui nous guide, c'est, à la manière de celle formulée par Demazière et Zune, que **le vécu des situations de travail et de non-travail influe de manière générale sur le rapport à la société et au travail. En d'autre terme, nous nous demandons si ce ne sont pas les dispositifs d'emploi, ou les représentations de ces dispositifs qui déstabilisent les espaces non précaires, stables des individus.**

La première partie définit le travail en tant que tel et ses dimensions : la privation, le chômage et son pendant formel et juridique, l'emploi<sup>23</sup>. Elle vise à identifier le rapport au travail aujourd'hui. La seconde partie s'attache à circonscrire l'épreuve de la discontinuité et du chômage, pour faire émerger les espaces stables propres aux individus vulnérables. Il s'agira dans la troisième partie, de s'intéresser à l'épreuve de la mutation sociale issue des politiques publiques, ses ruptures et les modalités d'intervention du traitement social, et d'identifier les marges de manœuvre éventuelles individuelles.

Le cheminement du rapport au travail, nécessite des approches disciplinaires (philosophiques, lexicales, économiques et historiques) et des concepts sociologiques complémentaires. Néanmoins, il puise essentiellement dans la sociologie du travail. Le tableau ci-dessous permet de rendre compte des apports respectifs :

---

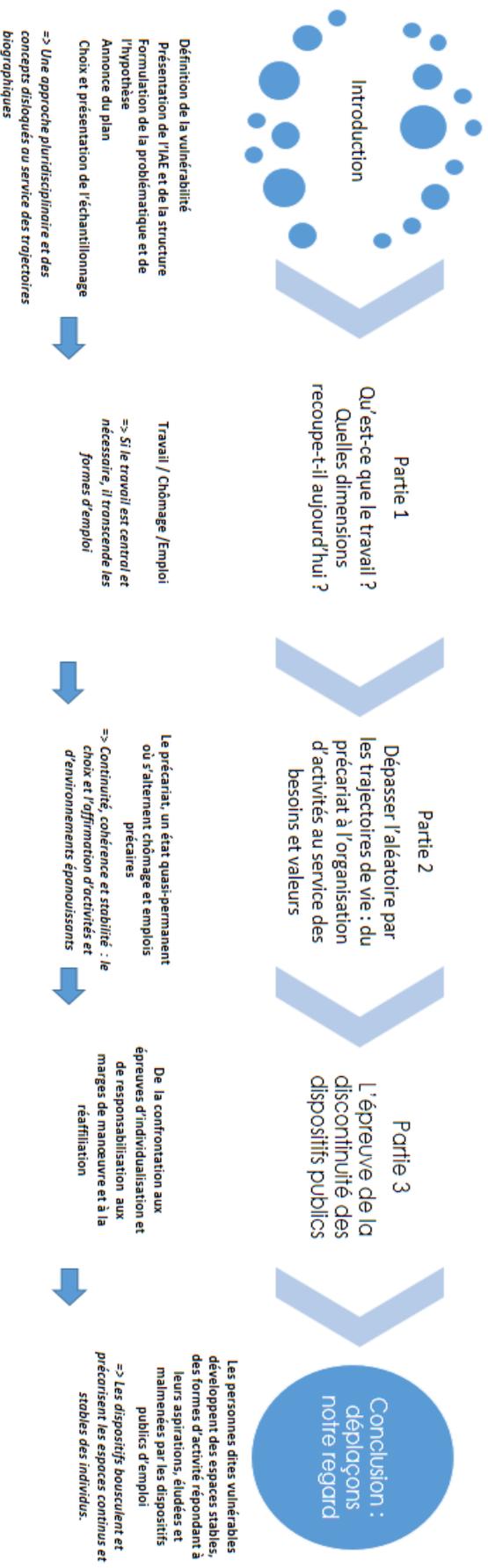
23 L'emploi sera défini dans la première partie.

Approches disciplinaires et concepts mobilisés :

Auteurs	Approche disciplinaire	Apports théoriques / concepts
Serge Paugam	Sociologie des inégalités et des ruptures sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 paradigmes pour mesurer la motivation au travail : <i>homo economicus, sociologicus et faber</i></li> <li>- Précarité du salarié (<i>intégration professionnelle</i> et déviations)</li> <li>- Positionnement par rapport à l'emploi : cinq situations selon l'écart par rapport à la norme de l'emploi stable</li> </ul>
Dominique Méda et Patricia VENDRAMIN	Sociologie du travail	Les formes d'engagement dans le travail en croisant la dichotomie dimension instrumentale / expressive et les trajectoires de vie
Didier Demazière et Marc Zune	Sociologie (spécialisation dans l'étude du chômage et des professions)	Le travail abordé depuis le vécu du chômage : circonscrire l'emploi recherché ( <i>la place, le contrat, le projet, le bricolage</i> ) et l'auto-travail
Dominique Schnapper	Sociologie	Les différents vécus du chômage : c'est le sens donné au travail qui donne le sens à la période de chômage ( <i>chômage total, inversé et différé</i> )
Robert Castel	Sociologie (sociologie du travail et des questions relatives à l'exclusion sociale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Vulnérabilité</i></li> <li>- <i>Désaffiliation et réaffiliation sociale</i></li> </ul>
Jean-Marie Harribey	Economiste	Les notions d' <i>activité / occupation / travail</i> et leur encastrement
Hannah Arendt	Philosophie	Utilité, Sens et engagement au travail : <i>Travail / Œuvre / Action</i>

Plutôt que cloisonner ces approches, j'ai choisi de les mettre au service des expériences singulières, de les emboîter, pour mieux rendre compte des trajectoires biographiques. Dans cette perspective, ils ne répondent ni à une approche thématique, ni chronologique ; ils sont tout aussi malmenés, distordus et émiétés que les trajectoires et les individus. Le schéma suivant rend compte visuellement de la progression d'ensemble dans lesquels sont intégrés et mobilisés les concepts.

# Problématique : Quel rapport au travail pour les personnes vulnérables aujourd'hui ?



Mais comment accéder au sens de « la vérité du rapport au travail<sup>24</sup> » des individus ? De ce que le travail représente pour eux : « une obligation, un moyen de s'exprimer, une contrainte, un plaisir... ? Peut-on s'en remettre pour avoir une représentation la moins fautive possible, à leurs dires, à leurs discours, à leur perception subjective » et détourner les « illusion[s], individuelle[s] ou collective[s] ». Méda et Demazière conseillent de compléter les données subjectives – « expériences biographiques, [...] interprétations [...] schèmes d'identification, [...] croyances personnelles [...] » – de les « coupler » par des données objectives, de multiplier les points de vue et de vérifier par des questions détournées. Il s'agit donc de mobiliser essentiellement les outils de la sociologie, dans le cadre d'une approche empirique centrée sur les individus, d'investigations ethnographiques et heuristiques qui permettent de s'émanciper des présupposés, les nôtres et les leurs. C'est pourquoi, les enquêtes de terrain prennent une place essentielle.

Quelles personnes interroger ? Pour situer ce travail d'enquête dans une démarche scientifique, nous avons choisi de ne sélectionner que des individus sortis de l'accompagnement du chantier d'insertion, de passage entre 2010 et 2017 sur la structure. L'échantillonnage constitué est représentatif de la population accueillie sur le chantier d'insertion<sup>25</sup>. Il s'appuie sur une analyse statistique des personnes accueillies en parcours d'insertion, réalisée entre 2008 et 2017. Le choix des critères de l'échantillonnage se centre volontairement sur la situation à l'entrée du chantier d'insertion, et non la durée des parcours et les types de sortie, pour tendre le plus possible à l'exhaustivité. Ce qui ne relève pas du champ d'investigation, le rapport au travail selon les genres, la composition familiale, l'activité professionnelle, ou encore le territoire est écarté. Par ailleurs, les durées cumulées d'expérience professionnelle et de chômage posent une double difficulté : d'une part, elles correspondent à des tranches très flexibles, en durée<sup>26</sup> exigées par les financeurs de la structure et d'autre part, elles sont reconstituées au travers des informations déclaratives des

---

24 D., Méda, *Le travail*, *op. cit.*, p 122.

25 L'insertion par l'activité économique accueille des « personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières [...] en application de l'article L. 1242-3 » in <https://www.legifrance.gouv.fr> consulté le 23/07/18, c'est-à-dire, des « personnes particulièrement éloignées de l'emploi, notamment :

- chômeurs de longue durée,
- personnes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA...),
- jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté,
- travailleurs reconnus handicapés » qui donnent lieu à une ouverture d'agrément.

In <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/> consulté le 23/07/18. La démarche d'échantillonnage s'est voulu représentative des personnes accueillies et s'est affranchie de ces caractéristiques et statuts...

26 Entre 1 à 3 ans, 3 à 5 ans, plus de 5 ans.

salariés à leur entrée, de manière plus ou moins approximative<sup>27</sup>, au gré des représentations des uns et des autres. Pour déterminer l'échantillonnage, deux critères objectifs ont été retenus : l'âge et le niveau de formation<sup>28</sup>. Si ces critères constituent la clef de la représentativité de la population accueillie dans l'ACI, ils ne serviront pas à des distinctions dans le cadre des analyses<sup>29</sup>, comme ont pu le faire Dominique Méda et Patricia Vendramin, ou encore Dominique Schnapper.

Les dix entretiens réalisés en face à face respectent cette représentativité. A ceux-ci se rajoutent dix échanges téléphoniques qui ont permis de récupérer des informations intégrées dans le cadre de cette recherche de manière qualitative. Ci-dessous le détail de la répartition de l'échantillonnage :

**Par niveau de formation**

Niveau de formation	Nombre d'entretiens réalisés en face à face	Nombre d'entretiens téléphoniques
1 2 3	3	1
4	1	1
5	0	7
5 bis	5	0
6	1	1
Total	10	10

**Par tranche d'âge**

Tranche d'âge	Nombre d'entretiens réalisés en face à face	Nombre d'entretiens téléphoniques
Moins de 26 ans	2	1
26 à 45 ans	5	6
46 à 55 ans	2	1
Plus de 55 ans	1	2
Total	10	10

Si cet échantillonnage respecte la représentativité, nombre de personnes contactées n'ont pas répondu, injoignables, ou indisponibles dans les délais pour certains pour qui le contact a été établi. On pourrait donc objecter que l'échantillonnage manque d'exhaustivité et bien pire,

27 En effet, ces items rendent compte de la complexité des notions « travail » (emploi, travail – déclaré ou non déclaré, aide au conjoint etc...?) et chômage (date de première inscription au Pôle Emploi, radiation, désinscription... ?)

28 Pour le détail des données statistiques et la constitution de l'échantillonnage, se référer à l'annexe 1.

29 Dominique Méda et Patricia Vendramin, elles-mêmes n'établissent pas de distinction forte selon les catégories socioprofessionnelles ou l'âge des personnes qu'elles ont interrogées dans le cadre leur recherche qui croisent les biographies et les paradigmes expressif et pragmatique.

d'une certaine manière, discrimine peut-être les plus fragiles et les moins stables. La conduite des entretiens s'appuie sur un questionnement ouvert et souple. Elle cherche à faire émerger les récits de vie, selon la méthode biographique, c'est-à-dire, permettre aux personnes, « de se remémorer sa vie et de raconter son expérience propre. Le dispositif est simple : il n'est pas fondé sur un jeu de questions/réponses à partir d'une grille d'entretien, mais sur l'énoncé d'une consigne initiale qui invite le narrateur à faire le récit de la totalité chronologique de sa vie ou d'une partie, selon l'objectif poursuivi par l'enquêteur. Le sociologue peut faire des relances, poser des questions, mais il doit veiller à ce que l'entretien suive la voie choisie par le narrateur. L'intérêt sociologique du récit de vie réside en effet dans cet ancrage subjectif : il s'agit de saisir les logiques d'action selon le sens même que l'acteur confère à sa trajectoire. Loin de singulariser les cas, la méthode du récit de vie permet de situer le réseau dans lequel le narrateur se positionne et d'inscrire les phénomènes sociaux dans un enchaînement de causes et d'effets. Le récit de vie permet de mettre en lumière les processus<sup>30</sup>. »

La consigne de départ choisie se centre sur le vécu de leur situation actuelle : « De quoi est fait votre vie actuellement ? ». J'ai opté, à l'instar de Didier Demazière et Marc Zune pour des entretiens longs en proposant des thèmes de relance<sup>31</sup> « porta[nt] sur les activités quotidiennes, l'organisation temporelle, les démarches de toutes sortes, les relations sociales, les perspectives d'avenir, la situation personnelle, le parcours antérieur. L'objectif e[st] de solliciter et soutenir des récits circonstanciés des activités, conduites et pratiques développées pendant la période de chômage [et ou de travail au sens large] afin de déclencher une réflexivité productrice de significations et d'interprétations. [...] Ces entretiens ont une orientation biographique, sans que leur but soit de retracer fidèlement les parcours des interviewés [...] dans une démarche autoréflexive<sup>32</sup> ».

Les entretiens ont eu lieu en juillet, à la convenance des personnes, sur l'ACI, un lieu public ou à domicile. Ils ont été enregistrés et retranscrits intégralement. Cependant, ils ne sont pas intégrés tels quels dans les annexes. En effet, ils ont donné lieu à des frises de vie<sup>33</sup>, reconstituées au travers des discours des personnes – événements professionnels, personnels... données brutes objectives et commentées – dans une démarche réflexive et

---

30 S., Paugam, (sous la direction) *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, PUF, 2010.

31 Le questionnaire d'enquête figure en annexe (Annexe 4). Il n'est pas exhaustif, toutes les questions de rebondissement n'y figurent pas, puisqu'adaptées et ajustées aux discours et situations des personnes.

32 D., Demazière, et M., Zune, « L'emploi et le travail vus depuis le chômage : enquête sur les expériences des chômeurs », *La Revue de l'Ires*, vol. 89, n° 2, 2016, pp. 3-26.

33 Les frises figurent en annexes (Annexe 3). Néanmoins, elles indiquent l'âge et le niveau de formation actuels.

complétées avec les *curriculum vitae* des personnes réalisées dans le cadre de leur parcours. Ces rajouts n'ont pas donné lieu à des analyses ou interprétations. Ils permettent juste de reconstituer de manière chronologique les événements. Chaque entretien a duré entre une heure trente minutes et deux heures. Les entretiens téléphoniques, beaucoup plus succincts (une dizaine de minutes), ne permettent de réunir que des informations qui se concentrent exclusivement sur la situation actuelle des personnes et leur vécu de cette situation. C'est pourquoi, les données obtenues ne sont pas traitées de la même manière : elles ne donnent lieu qu'à des compléments d'informations, *mutatis mutandis*, qui corroborent nos analyses des entretiens en face à face. Les prénoms des personnes interrogées ont été modifiés afin de garantir l'anonymat et les noms des entreprises citées<sup>34</sup> évoquées par leur secteur d'activité.

---

34 Excepté pour *Les (Nouveaux) Jardins de la Solidarité*.

## Partie 1

Qu'est-ce que le travail aujourd'hui ? Quelles dimensions recoupe-t-il ?

## I Le travail : de l'Antiquité à la société post-moderne?

### 1.1 L'héritage d'interprétations sémantiques et historiques

#### 1.1.1 Détours étymologiques et sémantiques

On a coutume d'affilier le terme actuel *travail* à l'origine latine *tripalium*, désignant un trépid, réservé au maréchal-ferrant pour maintenir les animaux et dédié à la torture des esclaves. On retient plus volontiers cette notion de torture que le support qui permet de surélever ou soutenir. L'étymologie trouverait son origine de souffrance, de peine (*tripaliere*, faire souffrir), avec l'association de la femme en couche, le travail, dans l'enfantement.

Il pourrait aussi s'agir d'une poutre, *trapticula* attesté au onzième siècle, pour désigner une entrave, éventuellement un support. Au douzième siècle, le terme manifeste le tourment que l'on connaît encore au sens figuré, sous l'expression « ça me travaille ». Il faut attendre le dix-neuvième siècle pour « que le verbe travailler désigner[a] l'activité productrice d'une machine, ou à la forme passive, l'action subie par une matière façonnée. « Travailler a donc désigné la modification interne d'une matière par elle-même (matière intellectuelle ou physique) avant de signifier l'activité mécanique de l'homme sur elle<sup>35</sup> ».

Néanmoins, une autre hypothèse bien moins classique, se propose de s'appuyer sur la racine *tra*, que l'on retrouve en espagnol, dans le verbe *trabajar*, ou le substantif *trabajo*, pour insister sur la notion de passage d'un état à un autre :

« Nous pouvons néanmoins affirmer que les entreprises idéologiques autour du concept de travail ne peuvent plus légitimement être alimentées par l'hypothèse d'un lien étymologique entre le terme travail et le nom d'un instrument de torture. Au contraire, on peut déployer l'idée d'une association entre travailler et « viser un but, nécessitant de surmonter des résistances », non pas comme un nouveau talisman prenant la place du *tripalium*, mais comme fil conducteur de l'histoire des métiers et des activités humaines. Les perspectives idéologiques sont tout autres, et bien plus radieuses que le discours stigmatisant auquel nous avons été habitués<sup>36</sup>. »

#### 1.1.2 Eclairage historique

S'engager dans une démarche de recherche nécessite de clarifier *a minima*, ce dont on parle, ce dont on veut parler et donc s'entendre sur l'acception choisie. Aujourd'hui, travail renvoie à des interprétations plurielles, « il recouvre [...] des réalités diverses<sup>37</sup> ». Alain Cottureau<sup>38</sup>

---

35 T., Pillon et F., Vatin, *Traité de sociologie du travail*, Toulouse, Octares, 2007, p 6.

36 In <https://blogs.mediapart.fr/flebas/blog/240316/l-arnaque-de-l-etymologie-du-mot-travail> consulté le 30/07/2018. A noter aussi un autre site internet qui y fait référence : « Ces approches des plus orthodoxes aux plus originales, d'un « travail-souffrance » à des perspectives ouvertes sur la transformation, promettent de visiter ou revisiter, les évolutions historiques, ainsi que les interprétations et les perspectives actuelles sociologiques. » In <http://www.penserletravailautrement.fr/mf/2016/09/tripalium.html> consulté le 14/09/18.

37 L., Jacquot, B., Balzani, *Sociologie du travail et de l'emploi*, Paris, Ellipses, 2010, p 55.

38 A., Cottureau, « Théories de l'action et notion de travail : note sur quelques difficultés et quelques perspectives », « Les énigmes du travail », *Sociologie du travail*, 36<sup>e</sup> année, hors-série, 1994. pp. 73-89.

n'en dénombre et recense pas moins de quatorze différentes dont le sens se recoupe parfois : profession, fonction, maîtrise de la nature, agir instrumental, travail salarié industriel, œuvre, fonction sociale, rapport à l'économie... Dominique Méda rappelle qu'il est une construction historique. En effet, le sens du terme *travail* résulte de l'imprégnation culturelle, des événements et transformations, de la sédimentation progressive des conceptualisations acquises au fil des périodes. Il convient donc au-delà des cheminements étymologiques et sémantiques d'en décliner les grandes tendances<sup>39</sup> historiques, de la forme originelle à notre conception contemporaine.

#### 1.121 Une activité inexistante ou dégradante

Les sociétés précapitalistes n'envisagent pas le travail comme « catégorie de l'économie tribale<sup>40</sup> ». Il s'agit de satisfaire les besoins lorsqu'ils apparaissent, pas plus, pas moins. Le travail est donc circonscrit et on n'y associe pas d'idée de souffrance, hormis celle de l'activité elle-même : « les besoins étant satisfaits en peu de temps et avec un minimum d'efforts. L'idée de besoins illimités est inexistante, de même que tout ce que l'idéologie économique et l'idée de création de valeurs apporteront avec elles<sup>41</sup>. » Cette conception varie de la nôtre car « nous nous trouvons dans deux mondes, deux systèmes de valeurs, deux types de représentations totalement différents, incommensurables<sup>42</sup> ». La Grèce antique, si elle identifie des activités, des métiers et des tâches, qui servent à hiérarchiser les rapports à autrui, du mendiant au marchand, ne connaît pas de terme générique, analogue à notre travail. Elle distingue toutefois les activités pénibles ou méprisables, *ponos d'ergon*, l'« imposition d'une forme à une matière<sup>43</sup> ». En sont exclues les activités liées à la morale ou la politique, dites « libres » qui correspondent, d'après Platon et Aristote, à l'idéal individuel et social. Celles-ci trouvent leur fin en elles-mêmes. Mais tout individu contraint pour lui ou un tiers, de s'abaisser à « des conditions matérielles de vie [...] ne dispose[nt] pas de la liberté nécessaire pour participer à la détermination du bien-être de la Cité ». Cette forme de classification imprègne aussi l'Empire Romain et le haut Moyen-Age : travailler est dégradant. Les Romains opposent les loisirs (*otium*) aux non-loisirs, (*negotium* et *labor*). Cicéron condamne fermement le travail, excepté ceux « qui exigent un assez grand savoir ou qui visent à un but

---

39 Nous utilisons essentiellement l'ouvrage de Dominique Méda pour étayer notre éclairage historique, *Le travail*, Paris, PUF, 2010.

40 M., Sahlins, cité par D., Méda, *Le travail, op. cit.*, p 9.

41 *Idem.*

42 *Idem.*

43 *Idem.*

très utile, comme la médecine, l'architecture, l'enseignement des arts libéraux<sup>44</sup> » : « recevoir un salaire, c'est s'engager dans la servitude<sup>45</sup> ». Cette dévalorisation perdure une bonne partie du Moyen-Age, car le travail détourne des préoccupations spirituelles.

#### 1.122 Le travail comme facteur de production

Néanmoins, les bouleversements de la renaissance carolingienne opèrent un changement inédit : la promotion<sup>46</sup> des activités manuelles et mécaniques, car elles nécessitent des esprits ingénieux, au détriment des activités culturelles, l'*otium*, qui entretient l'oisiveté et la vacuité. Même si cette conception oppose les populations urbaines libres aux populations rurales et serviles, l'idée d'accroissement et de richesse commence à sourdre. Thomas d'Aquin, quant à lui, légitime la valeur au travail, par l'idée d'utilité commune et en autorise la rémunération. Le travail devient dès lors une activité rémunératrice et productrice, fonction qui perdure et se renforce au travers des siècles suivants. Le dix-neuvième siècle, période extrême de paupérisation avec le prolétariat, et les conditions de travail particulièrement difficiles, fait basculer l'association « travail-richesse », à celle « travail-production ». Adam Smith théorise le premier la division du travail. Elle consiste en la division d'une tâche complexe<sup>47</sup> en multiples tâches simples, exécutées par des ouvriers. La spécialisation permet de gagner en habileté, d'éliminer les temps morts entre tâches et de mécaniser. La division du travail permet la croissance économique par l'augmentation de la production.

#### 1.123 Le travail, quelle acception choisir ? quelle définition retenir du travail ?

Ce bref éclairage historique témoigne des phases d'évolution de la notion travail entre les activités niées, sans appellation générique, dégradantes, aux prémices de l'émancipation, c'est-à-dire du droit à se préoccuper des questions de subsistances quotidiennes, pour recouvrir son acception plus moderne de facteur de production. « Cet héritage non démêlé explique non seulement la difficulté à choisir entre une définition « extensive » (le travail comme toute action humaine difficile et porteuse de transformation) et une définition plus

---

44 Cicéron, *Traité des devoirs*, XLII, « Les stoïciens », Paris, La Pléiade, 1962 p.547

45 D., Méda, *Le travail*, op. cit., p. 9.

46 T., Pillon et F., Vatin, *Traité du sociologie du travail*, op. cit., p 10.

47 La réalisation d'une épingle nécessite 18 étapes successives. « Un ouvrier lire le fil à la bobille, un autre le dresse, un troisième coupe la dressée, un quatrième empoigne, un cinquième est employé à émoudre le bout qui doit recevoir la tête. Cette tête est elle-même l'objet de deux ou trois opérations séparées : la frapper est une besogne particulière; blanchir les épingles en est une autre; c'est même un métier distinct et séparé que de piquer les papiers et d'y bouter les épingles; enfin l'important travail de faire une épingle est divisé en dix-huit opérations distinctes ou environ, lesquelles, dans certaines fabriques, sont remplies par autant de mains différentes, quoique dans d'autres le même ouvrier en remplisse deux ou trois. » In <http://renoirclioblog.over-blog.com/article-23763817.html> consulté le 01/08/2018.

restreinte (le travail comme participation rémunérée à la production des biens et services) et plus généralement, à s'accorder sur une définition du travail<sup>48</sup> ».

Les entretiens réalisés ont permis de dénombrer douze manières différentes de rendre le travail dans son acception la plus large<sup>49</sup> : *activité, bénévolat, black, bosser, boulot, bricolage, chantier, jardiner, mission, production, travailler, trimer*. Si le substantif, *travail* et le verbe *travailler*, restent prédominants avec soixante-quatorze occurrences, c'est l'activité vivrière<sup>50</sup> (cinquante et une occurrences<sup>51</sup>) et le synonyme « boulot » (vingt-sept occurrences) qui les talonnent. **C'est pourquoi, nous choisirons la dimension la plus extensive, le travail comme dimension humaine nécessitant des efforts et porteuse de transformation.** Soit, la définition retenue correspond au champ d'investigation, mais d'emblée des couples d'expression semblent s'opposer. Comment concilier le labeur et l'émancipation ? Il convient donc de saisir les enjeux du travail au travers des dichotomies : si le travail implique des efforts, n'est-il pas évident, logique qu'il soit contraignant ? Et comment dès lors s'accommoder de caractéristiques émancipatoires ?

## 1.2 Les dialectiques à l'œuvre :

### 1.2.1 Le travail, d'une contrainte, le travail forcé au droit du travail

L'acception actuelle du travail, rend compte d'un certain nombre d'évolutions dont on ne peut se passer. On aura compris que le concept témoigne à l'origine d'une forme de servitude, pour les plus démunis et qu'il souffre d'une connotation péjorative. Elle puise son origine dans les représentations et les réalités.

Robert Castel<sup>52</sup> évoque l'« indigne salariat » ; il affine le salariat à la tutelle, ni liberté, ni contrat mais une corvée, c'est-à-dire une forme de location de sa personne, par la vente de sa force de travail<sup>53</sup>». Cette tradition explique les résistances persistantes du début du salariat.

Un code du travail atteste dès le quatorzième siècle, à la fin de la période féodale une volonté d'organiser, imposer conviendrait-mieux, le travail. S'il s'agit toutefois de le réhabiliter, c'est dans la dissuasion et l'injonction que s'exprime l'ordonnance d'Edouard III, roi d'Angleterre :

---

48 D., Méda, *Le travail, op. cit.*, p 23.

49 Avec la distinction du vocabulaire spécifique au métier, profession et à l'emploi.

50 Dans le contexte d'une autoproduction de légumes, volailles, œufs.

51 Les occurrences verbales recensées figurent dans les annexes (Annexe 5).

52 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale, op. cit.*, p 241.

53 B., Geremek, *Le salariat dans l'artisanat parisien*, p 36 cité par R., Castel, *ibid.*

« Parce qu'une importante partie de la population, spécialement parmi les travailleurs (*workmen*) et les serviteurs (*servants*) a été récemment victime de la peste, beaucoup, voyant le besoin dans lesquels se trouvent les maîtres et la grande pénurie de serviteurs, ne veulent plus servir à moins qu'ils ne touchent des salaires excessifs, et certains préfèrent mendier dans l'oisiveté plutôt que de gagner leur vie en travaillant. Nous considérant les graves inconvénients qu'occasionne désormais une pénurie de ce type, après délibération et en accord avec les nobles, les prélats et les gens instruits qui nous assistent, avec leur consentement, ordonnons : que chaque sujet, homme ou femme, de notre royaume d'Angleterre, quelle que soit sa condition, libre ou servile, qui est valide, âgé de moins de soixante ans, qui ne vit pas du commerce ou n'exerce pas de métier artisanal, qui ne possède pas de biens dont il puisse vivre, ni de terre à la culture desquelles il puisse s'adonner, et qui n'est pas au service de personne, s'il est requis de servir d'une manière qui correspond à son état, sera obligé de servir celui qui l'aura ainsi requis [...], et si un homme ou une femme, étant ainsi requis de servir, ne le fait pas, ce fait étant attesté par deux hommes dignes de foi devant le shérif, le bailli, le seigneur ou le prévôt de la ville, il sera immédiatement conduit par eux, ou par l'un d'eux, dans la prison la plus proche où il sera maintenu sous bonne garde jusqu'à ce qu'il soit certain qu'il serve sous les formes énoncées ci-dessus. Que si un travailleur ou un serviteur quitte son service avant le temps requis, il sera emprisonné<sup>54</sup> ».

Cette ordonnance « souligne la nécessité d'une organisation générale du travail, d'une réglementation de sa division et d'une normalisation de son exercice<sup>55</sup> ». Elle explicite l'obligation de travail, de maintien en emploi, d'acceptation sans discuter des conditions de travail. L'Angleterre n'est pas la seule ; Robert Castel évoque d'autres situations similaires. Le travail, comme obligation sociale, inscrite dans un code du travail, pénètre toute l'Europe pour combattre l'oisiveté, l'errance, la mendicité et les réprimer. Le travail répond à des préoccupations sociales et politiques.

Par ailleurs, parallèlement, l'imprégnation des textes bibliques perdure. Dans la tradition chrétienne, le châtement divin associe le travail à la punition : « tu travailleras à la sueur de ton front », « Le sol sera maudit à cause de toi. C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie<sup>56</sup> ». Cette nécessité, si elle répond à des obligations physiologiques va néanmoins s'enrichir d'autres interprétations pour aboutir à une réhabilitation morale individuelle avec l'idée d'une vocation, d'un appel de Dieu (initialement dans la conception *Beruf* de Luther 1483–1546) puis sociale avec le protestantisme : en travaillant, non seulement chacun répond au commandement de Dieu, mais il participe aussi à la vie sociale. Le dix-huitième siècle permet de réunir cette « triple figure de la nécessité matérielle » dans une pluri-dimension économique, politique et de morale individuelle et sociale<sup>57</sup>. *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert définit le travail comme l'« occupation journalière à laquelle l'homme est condamné par son besoin, & à laquelle il doit en même temps sa santé, sa subsistance, sa sérénité, son bon sens & sa vertu peut-être<sup>58</sup> » ; tous deux

---

54 Traduit par R., Castel in *Les métamorphoses de la question sociale*, op. cit., p 111.

55 T., Pillon et F., Vatin, *Traité de sociologie du travail*, op cit., p 13.

56 Cité par D., Méda, *Le travail*, op. cit., p 13.

57 T., Pillon et F., Vatin, *Traité de sociologie du travail*, op. cit., p 16

58 In [https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Encyclop%C3%A9die/1re\\_%C3%A9dition/TRAVAIL](https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Encyclop%C3%A9die/1re_%C3%A9dition/TRAVAIL) consulté le 03/08/2018.

condamnent l'oisiveté « contraire aux devoirs de l'homme et du citoyen dont l'obligation générale est de se rendre utile à la société dont il est membre [...] Il faut même se persuader que le travail est une source du plaisir et peut-être la plus certaine<sup>59</sup> ». Cette transformation idéologique du travail comme objet social porte les graines de la Révolution. Le travail devient un devoir individuel et collectif « prescrit par la justice<sup>60</sup> ». Toutefois, des voix d'intellectuels comme Rousseau (1712-1778) et Condillac (1714-1780) s'élèvent dès le dix-huitième siècle, pour dénoncer les inégalités. La fin de l'Ancien Régime s'engage dans le libre accès au travail en supprimant « les privilèges, les statuts, et surtout les institutions arbitraires qui ne permettent pas aux nécessiteux de vivre de leur travail, et qui semblent condamner la liberté de travail pour tous ». Le préambule de l'édit de Turgot en 1776, précise :

« Chaque individu talentueux ou non doit pouvoir avoir la possibilité d'effectuer quelque travail qu'il souhaite, ou même d'en effectuer plusieurs<sup>61</sup>. [...] C'est ainsi que le travail devient un des premiers droits de l'homme, [...] et cette propriété [est] la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes<sup>62</sup>».

C'est dans la République sociale lors de la Révolution de 1848 que cette revendication au libre-accès au travail trouve réponse, notamment par la création des Ateliers nationaux et sociaux destinés à participer à la dignité des chômeurs en leur fournissant un travail : « On a dit, le droit au travail, c'est le socialisme. Je réponds : Non, le droit au travail, c'est la République appliquée<sup>63</sup> ». Différents textes juridiques se complètent du dix-huitième au vingtième siècle pour affirmer ce droit au travail : d'abord le droit à sa subsistance par le travail ou par les secours gratuits<sup>64</sup>, puis la responsabilité collective vis-à-vis d'une « dette sacrée<sup>65</sup> » à rendre par les secours publics ou en procurant du travail, jusqu'aux textes de la Constitution française, qui font du travail un devoir et de l'emploi un droit, et du droit international. Néanmoins, la relecture des événements historiques témoigne bien d'une double facette, la dialectique droit / devoir. Le juriste Alain Supiot l'appréhende pleinement : le travail « répond à une obligation, que cette dernière soit légalement souscrite ou légalement imposée [...] il faut et il suffit qu'à un engagement d'agir soient attachés des effets de droit,

---

59 « Article Oisiveté » dans *Encyclopédie ou dictionnaire universel et raisonné des connaissances humaines*, tome XL in <https://books.google.fr> consulté sur le 04/08/18

60 Harmand, Cathéchiste laïc en 1791 cité par T., Pillon et F., Vatin, *Traité de sociologie du travail*, *op. cit.*, p 18 : « Tout homme est-il obligé de travailler ? - oui; puisque tout homme jouit des avantages de la société, il est obligé d'y concourir en travaillant selon son état et ses forces ; sans cela il fait un vol manifeste à la société en jouissant de tous ses avantages sans mettre du sien. »

61 In <https://travailletqualitedevie.wordpress.com/tag/turgot/> consulté le 14/09/18.

62 Cité par R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, *op. cit.*, p 286.

63 In <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/7ej.asp> consulté le 03/08/2018.

64 Loi du 19 mars 1793.

65 Article 21 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

pour que cette action puisse être qualifiée de travail. Cette qualification se trouve en fin de compte dépendre soit d'un engagement volontairement souscrit, soit de la loi qui consacre ainsi l'utilité sociale de certaines tâches<sup>66</sup> ». La transition du travail forcé au droit au travail est effectuée. Notre conception contemporaine du travail comme contrat social résulte donc d'une double injonction, politique et économique, et de l'idéologie religieuse chrétienne.

### 1.22 Entre aliénation et émancipation

C'est Jean-Jacques Rousseau qui introduit le terme d'aliénation dans les sciences humaines avec la fondation de l'état de société, dans *Le contrat social* (1762) : c'est « l'acte par lequel chaque individu cède l'ensemble de ses droits naturels pour fonder la souveraineté politique<sup>67</sup> » ; l'individu se dépossède de ses droits au bénéfice des autres, mais il ne perd rien. Il récupère en contrepartie, l'équivalent.

Le terme français est issu du latin *alienus*, qui signifie étranger. Il traduit par défaut deux mots distincts allemands *Entäusserung* et *Entfremdung*, les processus d'extériorisation de désaisissement. C'est le « processus par lequel l'esprit de l'homme devient étranger à lui-même<sup>68</sup> » utilisé par Hegel et Marx. L'aliénation par le travail se réfère pour Marx, à l'exploitation capitaliste des salariés, dans le cadre du prolétariat industriel, c'est-à-dire dans un contexte économique et historique prédéterminé. Il s'agit moins de ce qu'on produit, que de la manière dont il est produit ajoute Marx dans *Les Manuscrits*. Il distingue le travail de sa réalité. Elle s'opère par quatre dimensions<sup>69</sup> :

- par le produit, l'ouvrier est dépossédé du produit qu'il a fabriqué,
- par l'activité, les tâches parcellisées et spécialisées empêchent la maîtrise du processus,
- par rapport au genre humain, l'ouvrier salarié est réduit à un moyen dépossédé de sa force de transformation et de création, il « mortifie son corps et ruine son esprit<sup>70</sup> »,
- et enfin par rapport aux autres hommes, avec lesquels il rentre en concurrence dans le marché libre du travail.

---

66 A., Supiot, *Au-delà de l'emploi*, Flammarion, 1999, cité par D., Méda, *Le travail, op. cit.*, p.88.

67 Tiré de l'article « Aliénation », J., Etienne, F., Bloess, J-P., Noreck et J-P., Roux, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Hatier, 2011, p 22.

68 A., Bevort, A., Jobert, M., Lallement, A., Mias (dir.), *Dictionnaire du travail*, Paris, PUF, 2012.

69 J., Etienne, F., Bloess, J-P., Noreck et J-P., Roux, *Dictionnaire de sociologie, op. cit.*, p 24.

70 K., Marx, *Manuscrits* de 1844.

Le succès du marxisme a remis à la mode ce concept d'aliénation dans les années soixante en France. Néanmoins, cette vogue a connu plusieurs critiques : « insuffisance sémantique et [...] heuristique », « mot caoutchouc » pour J-M Domenach, « vocable envahissant » et « malade, "[à] force de signifier tout, il risque de ne signifier plus rien du tout » explique Paul Ricœur<sup>71</sup>. En sociologie contemporaine, Blauner a tenté de distinguer quatre indicateurs dans les travaux de Melvin Seeman dans une enquête de terrain : il « explique qu'il y a aliénation quand les travailleurs sont incapables de contrôler le processus de production, de donner un sens à leur tâche, de s'intégrer à une communauté productive et, enfin de faire du travail un moyen d'épanouissement personnel <sup>72</sup>».

Ces recherches ont le mérite de donner des pistes d'émancipation *a contrario*. Les utopies se sont proposées comme alternative au libéralisme mortifère pour répondre à la question sociale<sup>73</sup> avec le phalanstère de Fourier et le familistère de Godin : « "[l]e travail-peine" disparaît au profit des capacités émancipatrices qu'il détient, mais que les structures sociales existantes - le marché et la propriété privée - ne laissent pas activer <sup>74</sup>». Le projet vise à « transformer l'organisation contre-nature du travail et rompre avec la fausse harmonie du libéralisme ».

C'est avec Locke, fin dix-septième siècle que le travail commence à acquérir son caractère d'émancipation. L'homme a des droits, notamment celui de vivre, de subvenir à ses besoins, d'utiliser ses capacités pour y parvenir. Le travail devient une énergie, une propriété qui procure au quotidien une rémunération. Cette conception du travail marque le début d'un bouleversement, celui de la croissance qui trouve davantage d'écho avec Max Weber. C'est l'adéquation entre l'éthique protestante, la morale issue de l'interprétation de *La Bible*<sup>75</sup> et l'esprit du capitalisme. Pour gagner l'assurance de son élection divine, chacun doit travailler :

---

71 J., Etienne, F., Bloess, J-P., Noreck et J-P., Roux, *Dictionnaire de sociologie, op. cit.*, p 24.

72 *Ibid*, p 27. Il s'agit pour lui de différencier l'effet technologie et organisation du travail. Il redéfinit les 4 dimensions proposées par Melvin Seeman : impuissance = manque de contrôle sur les processus et les produits, non sens = ignorance des buts de la production, isolement social = faible intégration au collectif de travail ou à l'entreprise, sentiment d'être étranger à soi-même = faible implication dans le travail en raison d'une faible capacité à y développer des compétences.

73 L., Jacquot et B., Balzani, *Sociologie du travail et de l'emploi, op.cit.*, p 67.

74 A., Bevort, A., Jobert, M., Lallement, A., Mias, *Dictionnaire du travail, op. cit.*, Article « Utopie », pp 821-827.

75 Notamment par la référence de la création du monde en six jours, le septième jour permettant à Dieu de se reposer.

« *Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus*<sup>76</sup>. » La rétribution crée de la richesse individuelle, qui procure de l'épargne et sert la société :

« Sur le travail peut être fondé un ordre social quasi naturel et intangible, qui détermine les positions des individus dans la société à partir de leur contribution objective à la production, un ordre difficile à remettre en cause, contrairement à celui qui pourrait naître de la politique. Le travail et l'économie apparaissent a posteriori comme une solution infiniment plus avantageuse que la politique pour « tenir » des individus que rien d'autre ne pourrait tenir ensemble de manière assez forte. Défini « comme ce qui produit de la richesse », le travail est apparemment une solution à des problèmes bien plus larges<sup>77</sup>. »

La Bruyère dans les *Caractères* en 1688 loue le travail et l'activité, les promeut dans un projet libérateur au détriment de l'oisiveté : « c'est un usage libre du temps, c'est le choix du travail et de l'exercice. Etre libre en un mot n'est pas ne rien faire, c'est être seul arbitre de ce qu'on fait ou de ce qu'on ne fait point. Quel bien en ce sens que la liberté !<sup>78</sup> ».

Hegel, Max et Goethe dépasseront ces considérations pour définir le travail comme l'essence de l'homme, ce qui lui permet de se distinguer de l'animal. Pour Hegel, il s'agit d'une double émancipation, celle de l'homme sur la nature (en la transformant) et celle de l'esclave sur le maître (en accédant à la sociabilité). Si la démarche d'une activité essentielle à l'humain est comparable chez Marx, elle trouve ses limites dans la réalité, l'exploitation capitaliste et le salariat. Mais le dix-neuvième siècle et plus spécifiquement les penseurs politiques, n'ont de cesse de se référer à ces théories. Fin dix-neuvième, Durkheim, voit dans le travail un moyen d'intégrer les citoyens. Le travail permet d'assurer une véritable fonction morale dans les sociétés modernes<sup>79</sup>. Le discours social-démocrate allemand de la fin du dix-neuvième, convaincu du caractère épanouissant du travail, à titre individuel et collectif, par le salariat et l'enrichissement, projette un ordre social plus juste fondé sur les capacités de chacun et dans le cadre du travail collectif. Dès lors l'Etat se doit d'« être le garant de la croissance et promouvoir le plein-emploi, c'est-à-dire donner la possibilité à tous d'avoir accès aux richesses ainsi continûment produites<sup>80</sup> ». Le pouvoir d'achat, transforme le travailleur salarié citoyen en consommateur de marchandises<sup>81</sup>. C'est l'occasion de « neutralis[er] [...] la matière à conflit ». C Lalive d'Epinay souligne qu'à la fin du vingtième siècle, la très forte augmentation des taux de croissance post-seconde guerre mondiale, « aurait relégué au second

---

76 Epîtres de Saint Paul, II, III, 10 dans *La Bible*.

77 D., Méda, *Le travail, op. cit.*, p 17.

78 La Bruyère *Les Caractères*, 1688, cité par T Pillon et F Vatin, *Traité de sociologie du travail, op. cit.*, p 15.

79 D., Méda, *Le travail, op. cit.*, p 22.

80 *Ibid*, p 21.

81 J., Habermas, *La crise de l'état providence, Ecrits politiques*, Le Cerf, 1990, cité par D., Méda, *Le travail, idem*.

plan l'éthique du travail pour placer au-devant de la scène l'éthique de l'épanouissement, permettant ainsi au travail d'assurer de nouvelles fonctions et d'être le support de nouvelles attentes<sup>82</sup> ».

L'approche historique menée jusque-là permet d'appréhender le travail dans « l'idéal démocratique jusqu'à faire du contrat de travail la traduction la plus aboutie du « contrat social<sup>83</sup> ». *Les Métamorphoses de la question sociale* de Robert Castel retracent les balbutiements du salariat, cette forme de travail « injuste » et vile, jusqu'au droit du travail et les droits sociaux jusqu'à tendre à « un symbole de relative stabilité professionnelle<sup>84</sup> ». Les couples « droit – devoir, droit – obligation, contribution – rétribution, [...] impriment une conception du vivre ensemble » qui légitime à la fois des attentes et « assure la reconnaissance des autres. Or, c'est dans le travail que vont s'incarner la contribution, le devoir ou l'obligation : dans le travail et plus précisément dans l'utilité dont il devient le vecteur exclusif, comme il devient, du même coup, le vecteur principal de l'identité personnelle et sociale<sup>85</sup> ». Utilité, identité, reconnaissance, rétribution... Yolande Benarrosh nous incite à suivre d'autres pistes. C'est désormais celles-ci qu'il convient de suivre. Que procure aujourd'hui dans notre société occidentale et post-moderne le travail ?

### 1.3 Pourquoi travailler aujourd'hui ?

#### 1.3.1 L'hégémonie du travail dans notre société

Dominique Méda rappelle que dans nos « sociétés fondées sur le travail<sup>86</sup> », « [a]u fondement de l'ordre social, il détermine largement la place des individus dans la société, il continue d'être le principal moyen de subsistance et d'occuper une part essentiel de la vie des individus. Travailler est une norme, un « fait social total<sup>87</sup> ». Rien d'étonnant à ce que la plupart des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête de terrain<sup>88</sup> se soient spontanément présentées par un rapport au travail, sans que la question initiale l'induisse. L'évolution historique du rapport au travail brièvement retracée permet de mettre en lumière

---

82 Extrait du *Traité de sociologie du travail*, de Boeck, p 82-83 cité par D., Méda, *Le travail, op. cit.*, p 22-23.

83 Y., Benarrosh, « Le travail : norme et signification », *op. cit.*

84 P., Riutort, *Précis de sociologie*, Paris, PUF, 2014, Chapitre sur le travail pp 379 à 416.

85 Y., Benarrosh, « Le travail : norme et signification », *op. cit.*

86 Habermas, cité par D., Méda, *Le travail, op. cit.*, p 3.

87 *Ibid.*

88 A la question ouverte : « De quoi est fait ta vie actuellement », quatre personnes ont répondu par un rapport au travail exclusif, une personne a abordé ses projets professionnels, quatre personnes ont répondu par rapport au travail couplé aux activités, aux liens familiaux, à la situation personnelle. Une seule personne s'est exclusivement référée à sa situation familiale.

dès le treizième siècle la fonction rémunératrice qui évolue du comment (sur)vivre au quotidien à des fins de consommation et de bien-être<sup>89</sup> contemporaines. Isabelle Plond-Morand souligne que « [l]a valeur travail est aussi labile dans le temps et [que] les dirigeants remarquent tous en effet un désintérêt croissant pour le travail, ou du moins un moindre intérêt, tandis que la valeur “ consommation “ est de plus en plus hégémonique dans le modèle des “ jeunes “. <sup>90</sup> » Alors à quoi peut répondre le travail au-delà des ressources qu’il procure ? Dominique Méda dans son ouvrage condensé *Le Travail*, rappelle que « les attentes n’ont jamais été aussi grandes » et qu’ « on attend désormais du travail non plus seulement un revenu [...] [mais qu’il est] principal moyen de s’assurer une place, [...] des droits, [...] et une protection<sup>91</sup> ».

Marie Jahoda dans son étude sur *Les chômeurs de Marienthal*<sup>92</sup> dans les années trente, met en exergue cinq fonctions latentes du travail : outre l’aspect rémunérateur, il contribue à structurer le temps, à se sociabiliser dans d’autres sphères que familiales, à développer des compétences et participe à la construction d’identité. Son travail d’investigation à une époque où la sociologie débute, permet aux scientifiques ultérieurs de s’emparer de cet objet pour le décliner et le préciser. La thèse de Sainsaulieu<sup>93</sup> confirme que « l’entreprise est un lieu majeur de socialisation et [qu’elle] préside à la formation d’identités. L’espace de travail [...] modèle les individus par toutes les interactions quotidiennes qu’il donne. Et par conséquent, l’entreprise ne peut être réduite à un lieu de production de biens ou de services, c’est véritablement une institution qui produit du lien social<sup>94</sup> ». Néanmoins, Dominique Méda si elle ne minimise pas l’utilité sociale, contrebalance cette approche par des distinctions fondamentales ; ce n’est ni la finalité du travail de répondre à la création de lien social, mais une conséquence, ni sa fonction (« assurer le lien social, permettre l’épanouissement ou

---

89 D., Méda, *Le travail*, *op.cit.*, p 37 sq.

90 I., Plond-Morand, *L’employabilité: ambiguïtés d’un concept: le cas des entreprises d’insertion de Bourgogne et Franche-Comté*. Paris, L’Harmattan, 2012, p 167.

91 D., Méda, *Le travail*, *op. cit.*, p 4.

92 M., Jahoda, P., Lazarsfeld et H., Zeisel, *Die Arbeitslosen von Marienthal. Ein soziographischer Versuch über die Wirkungen langandauernder Arbeitslosigkeit, 1933, traduit en français par F., Laroche sous le titre Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Editions de Minuit, 1982.

93 R., Sainsaulieu, *L’identité au travail. Les effets culturels de l’organisation*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2014.

94 A., Norbert et J-L., Laville, « La construction des identités au travail », *Sciences humaines*, vol. 149, no. 5, 2004, pp. 30-30.

l'expression de l'individu<sup>95</sup> ») mais son support, c'est-à-dire l'organisation, « le système qui permet à ces fonctions, à un moment donné de s'exercer<sup>96</sup> » qui l'occasionne :

« Autrement dit, le travail permet aujourd'hui l'exercice d'une certaine forme de sociabilité, mais c'est essentiellement parce qu'il est la forme majeure d'organisation du temps social et qu'il est le rapport social dominant, celui sur lequel sont fondés nos échanges et nos hiérarchies sociales et non parce qu'il aurait été conçu comme le moyen mis au service d'une fin précise : l'établissement du lien social. [...] il n'est fondamentalement pas fait pour cela, mais nous ne disposons d'aucun autre système d'organisation social équivalent qui pourrait assurer autant de fonction à la fois<sup>97</sup>. »

Dominique Méda préfère le concept de sociabilité, car le travail est une norme et constitue une des modalités d'apprentissage à soi-même, à autrui et à la règle sociale :

« Il recouvre en même temps une dimension de sociabilité, celle que l'on développe au bureau, aux guichets, dans l'atelier, en équipe, une sociabilité douce opposée aux rapports hiérarchiques et aux rapports privés. Enfin l'idée de lien social se fonde sur celle de réciprocité, de contrat social et d'utilité sociale : en apportant ma contribution, je développe mon sentiment d'appartenance à la société, je suis liée à elle, parce que j'ai besoin d'elle et que je lui suis utile<sup>98</sup> ».

Effectivement le besoin de se sentir utile est récurrent dans les ouvrages de sociologie du travail. Dominique Méda l'évoque souvent et elle n'est pas la seule : « apporter son utilité », « sentiment d'être utile », cette nécessité semble évidente.

Le travail, c'est aussi l'opportunité d'affirmer son identité, sa singularité, sa particularité, « la principale arène où faire montre de ses capacités<sup>99</sup> », « participer à la construction de nouvelles réalisations<sup>100</sup> », « un moyen de se réaliser, de développer ses capacités, d'exprimer sa singularité » conformément au vœu de Marx jeune : « Dans ma production, je réaliserais mon individualité, ma particularité<sup>101</sup> ». Dès lors, il contribue à définir les identités individuelles et collectives. C'est en cela que le travail occupe aujourd'hui une place centrale : « le travail demeure une valeur prégnante dans nos sociétés. Ainsi, entre 1990 et 1999, alors même que le débat autour de la fin du travail battait son plein, la part des Français qui estimaient que « le travail est très important » progressait significativement, passant de 60 % à 68 %. Selon diverses enquêtes, parmi les raisons qui donnent valeur et sens au travail figurent les relations sociales que l'activité professionnelle offre aux salariés, le sentiment d'être utile, mais aussi le plaisir de faire ou de jouir d'une capacité d'initiative et de responsabilité. C'est ce

---

95 D., Méda, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Flammarion, 1995, p 31.

96 *Idem.*

97 *Ibid*, p 182.

98 *Ibid*, p 22 sq.

99 *Ibid*, p 32

100 *Ibid*, p 41.

101 *Idem.*

qui a conduit sociologues et psychologues à rappeler le rôle central du travail dans la vie des individus [...] comme un vecteur décisif de réalisation personnelle<sup>102</sup>».

### 1.32 Quelles formes d'épanouissement au travail ?

Difficile de démêler voire hiérarchiser les dimensions et les valeurs accordées par les uns et les autres dans la mesure où le travail s'affirme en une expérience communément partagée, collective et individuelle : source de rémunération, octroi de droits et protection, occupation et structuration du temps, expression de sa singularité, intégration sociale, sentiment d'utilité, le travail est tout à la fois. S'interroger sur les attentes au travail est d'autant plus actuel dans notre société post-moderne, que les enquêtes nationales et européennes<sup>103</sup> traduisent des spécificités contemporaines : une dimension économique indispensable mais qui ne peut se restreindre à cette seule finalité pour les Français, et des attentes expressives et relationnelles fortes. Nonobstant, on peut tenter de dégager ce qui prévaut chez les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête réalisée.

Aujourd'hui, le concept du travail, qui correspond à une norme<sup>104</sup> relativement stabilisée et façonnée par les événements et transformations historiques, obéit à une triple définition. Il est le fruit « de la juxtaposition et de l'assemblage non repensés de ces différentes dimensions : le travail comme facteur de production, comme essence de l'homme et comme système de distribution des revenus, des droits et des protections, support d'intégration sociale<sup>105</sup>. » Dominique Méda évoque trois adjectifs pour circonscrire les attentes : expressif, relationnel et instrumental. Voyons plus spécifiquement de quoi il en retourne et comment les illustrer par les entretiens réalisés.

La dimension instrumentale ne vise pas le travail lui-même, l'activité ou son contexte, mais ce qu'il procure, un système de distribution des revenus, des droits. Peu de personnes, excepté une, dans le cadre d'une activité salariée<sup>106</sup>, évoquent cette dimension spontanément. Et les questions destinées à approfondir, creuser, détourner permettent de minorer / minimiser la rémunération proprement dite : « On fait pas ça, pour l'argent » (Fadil), « Gagner sa vie, ça sert pas qu'à ça » (Vanda), ou se satisfaisant d'un « travail peu rémunérateur » (Myriem), « J'ai mon salaire. J'arrive à vivre. C'est déjà pas mal » (Céline). Néanmoins, cinq personnes

---

102 X., de la Vega, « Les tribulations de la valeur travail », *Sciences humaines* N°222, n° 1, 2011.

103 *Idem*, p 40.

104 D., Méda, *Le travail, op. cit.*, p 32.

105 *Ibid* p 23.

106 Après négociation d'horaires, salaire et défraiements.

ont évoqué à la suite de questions supplémentaires les droits d'Aide au Retour à l'Emploi, la prime d'activité, la retraite. C'est donc plus les protections sociales liées au travail qui priment que le montant de la rémunération salariale. Il convient aussi de préciser que deux personnes, sans emploi, ne perçoivent aucune ressource actuellement.

La dimension expressive conçoit le travail comme un moyen de s'épanouir, de transformer la société, de se transformer soi-même, c'est l'essence de l'homme. Cette dimension est beaucoup plus prégnante chez les personnes interrogées, soit par l'activité elle-même : « Je le fais, car j'aime les plantes » (Fadil), soit pour se dépasser, « ça trimait dur [...] c'était qqch que j'aimais bien » (Laurent), soit par la diversité des tâches ou des environnements, « Le travail en lui-même était sympa. Ça changeait. Autant dehors que dedans. C'était varié » (Céline) ou encore en se présentant spontanément par sa « profession<sup>107</sup> » (Vanda), ou en définissant justement son métier, par ce qu'il procure : « C'est aussi l'utilisation de connaissances, de compétences. Le travail il a une valeur pour moi. Qui est importante » explique Laurent.

La dimension relationnelle, c'est « l'expression du besoin des individus d'appartenir à un collectif, un groupe professionnel, un métier, ou, plus souvent, à la petite équipe avec laquelle on travaille au quotidien<sup>108</sup> ». Cette dimension apparaît dans les relations hiérarchiques, « Le patron était super sympa et nous mettait à l'aise » (Laurent), ou avec les collègues : « Moi je mets beaucoup le côté humain, le respect » (Karima), « des gens avec qui tu ne parlerais pas » (Céline). C'est l'ambiance aussi qui compte pour Céline : « Ils avaient allumé le poêle. On était au chaud. On était bien. Et on était tous autour du poêle », ou le sentiment d'appartenance au groupe : « En plus de ça, j'm'entendais bien avec sa femme, sa fille » et « Y'en a qui étaient plus à la ramasse que d'autres. Mais on s'attend ».

Ce premier travail succinct permet de privilégier, bien plus que la dimension instrumentale, c'est-à-dire les droits et ressources liés à la situation de travail, les dimensions relationnelles (cent-soixante-dix-huit occurrences terminologiques recensées) et expressives (cent-soixante-six occurrences lexicales relevées) pour les personnes interrogées. C'est le sens du travail, l'activité elle-même et les relations qui priment et qui permettent de s'épanouir, conformément aux études sociologiques menées après les années soixante. Néanmoins, il

---

107 Vanda à la première question ouverte, « De quoi est fait ta vie actuellement ? » répond spontanément : « Une profession. Je ne suis pas sûre que la profession vienne en premier. C'est difficile de hiérarchiser ».

108 D., Méda, *Le travail, op. cit.*, p 40.

convient de le compléter avec les paradigmes de Serge Paugam<sup>109</sup>, car il en précise aussi les limites et les risques d'insatisfaction, qui peuvent occasionner frustration ou usure au travail spécialement dans le cadre des transformations contemporaines du travail.

*1.321 Homo faber / homo sociologicus / homo economicus*

Le triptyque paradigmatique que propose Serge Paugam pour évaluer l'effet de ces transformations sur les expériences vécues du travail, et en particulier sur le degré de satisfaction des salariés, semble correspondre à celui de Dominique Méda : l'*homo faber* à la dimension expressive, l'*homo sociologicus* à la dimension relationnelle et l'*homo economicus* à la dimension expressive. Mais son approche plus nuancée affine les notions.

*L'homo faber :*

« Si l'on se réfère aux satisfactions du travail qui relèvent de l'homo faber, il est tentant de conclure que, dans l'ensemble, les salariés sont aujourd'hui dans une meilleure situation. Lorsque grandit la liberté d'initiative dans le travail, grandit également la chance du salarié de se reconnaître dans l'acte de production, de trouver un plaisir personnel à mettre ses compétences au service d'une œuvre individuelle ou collective. En étant plus autonome, son travail lui appartient davantage<sup>110</sup>. »

Les propos de Pierre corroborent :

« Mon choix de m'orienter dans les jardins, c'était ça, être en accord avec les valeurs ou le cadre, être en accord avec le chantier d'insertion, c'est ça qui va conditionner son implication, à quel point on le vit bien, quoi. [...] J'ai choisi les jardins exprès car je voulais le contact avec la nature. Mais je me retrouvais là-dedans. Mais si la personne ne trouve pas d'intérêt minimum dans ce qu'elle fait, comme un automate, par obligation, je pense qu'on sera plus sur quelque chose de plus précarisant. Par contre, si c'est une personne qui peut parce soit ça l'implique, soit ça lui parle fondamentalement, je pense que oui, ça peut débloquent des choses. Oui par rapport à mon parcours, déjà j'ai repris contact avec la nature, mais me passionner et c'est pour ça que je peux m'investir professionnellement dans un nouveau projet ».

Les entretiens ont permis de regrouper quatre items de satisfaction au travail, le plaisir à s'être vu confier des responsabilités, les valeurs qu'elles associent à l'activité environnementale qu'elles exercent, ou à la structure, la stimulation, le développement des compétences et la fierté du travail réalisé, du produit et de l'activité.

Quatre personnes évoquent le **plaisir à s'être vues confier des responsabilités** :

Myriem :

---

109 S., Paugam, « Salaire, plaisir, reconnaissance », *Sciences humaines*, vol. 114, no. 3, 2001, pp. 22-22 et « La solidarité organique à l'épreuve de l'intensification du travail et de l'instabilité de l'emploi », *Repenser la solidarité*, Paris, PUF, 2011, pp. 377-396.

110 *Idem.*

« Je suis la Seconde de la patronne, officieusement mais c'est dit clairement. Même si je n'ai ni le statut ni le contrat qui va avec. Dans les cultures, c'est moi qui suis chargée de la transmission car J. est peu présente. »

Laurent :

« C'était un remplacement. Il me laissait presque tout organiser, toute la pépinière. Lui, il connaissait un p'tit peu mais il était plus sur magasin. Moi, j'étais sur la production végétale et la pépinière. Il me faisait confiance. »

Céline :

« Vraiment j'ai adoré. Au début, je m'occupais que de la pension. Il m'a observé un peu. [...] Il m'a dit t'as le feeling. Quand il a pris confiance en moi, il m'a fait m'occuper de la pension et de l'élevage. J'me suis éclatée. [...] Une bonne expérience « magique, vraiment bien »

Vanda, même si elle relativise ses responsabilités dans un premier temps, reconnaît avec la démarche autoréflexive, à quel point elle y prenait goût :

« Et au niveau du poste, j'avais une fonction de tutorat. Bon, j'm'en moque un peu... Ils souhaitaient déléguer des choses. C'était pour accueillir et intégrer les nouveaux. Tant que tu n'as pas fait une année... Tu peux pas savoir. Tout : comment tu plies, où c'est que tu ranges... C'était bien. » et « Il nous a laissé l'exploitation pendant une semaine. Il est parti au Bénin. C'est une belle expérience. [...] Ouah ! c'était impensable dans les premières années ».

Les responsabilités confiées, préparées, assumées, entraînent par cercle vertueux d'autres responsabilisations et des échanges de pratiques, presque d'individu à individu, sans rapport hiérarchiques : « Avec D, on parle beaucoup. Et maintenant, même, on analyse : on faisait comme ça... » explique Vanda.

Trois personnes expriment les **valeurs qu'elles associent à l'activité environnementale qu'elles exercent, ou à la structure.** Pour Vanda et Myriem, produire en maraîchage biologique et pour Pierre, travailler dans et pour la nature : « Reprendre le contact avec des valeurs que j'avais perdues, [...] que j'avais enfant et perdues en habitant en ville. Ce côté nature, ça me déplace intérieurement, ça m'émeut et me meut. Malgré tous les doutes que je peux avoir, la finalité, ce sera le secteur de la nature. »

L'épanouissement au travail, c'est aussi par la **stimulation, le développement des compétences et l'apprentissage sur un poste de travail,** qu'il s'opère pour atteindre une forme d'autonomie :

Karima se souvient de sa première expérience professionnelle dans un cabinet comptable :

« J'ai beaucoup appris et j'aime avancer comme ça. C'était dynamique, intéressant. C'était mettre sur papier tout ce que j'ai appris dans mes études. J'avais pas été déçue. »

Pierre :

« Je suis curieux, j'ai besoin d'apprendre. A minima se questionner. J'aimais bien comprendre, pas l'élément, mais la logique, le pourquoi, la causalité, les effets à long terme »

Vanda :

« Avec le recul, [...] J'y suis restée longtemps, sept ans, je me suis beaucoup investie. J'y ai trouvé une place. Ma place. Que j'ai beaucoup beaucoup appris dans un travail que j'aime vraiment beaucoup. »

Et Céline :

« J'adorais vraiment la débroussailleuse. J'avais réussi à régler mes harnais pour être confortable. J'étais contente j'arrivais à changer mes fils toute seule, pareil quand il fallait changer mes lames. [...] On m'avait montré, [...] Il m'avait même fait démonter une débroussailleuse de A à Z et la remonter. »

C'est aussi la **fierté du travail réalisé, du produit et de l'activité**, notamment pour Céline, en maroquinerie : « Le travail manuel, j'aime beaucoup. Le cuir, c'est une matière je trouve magnifique. [...] Concevoir un produit et le voir fini, c'est beau. »

Serge Paugam alerte néanmoins sur le « risque de dévalorisation des salariés » dans le cas d'une « autonomie plus grande [...] accompagn[ée] d'une pression plus forte sur les contraintes de temps et de qualité [...]. En d'autres termes, l'autonomie dans le travail n'est un facteur de satisfaction que si les conditions dans lesquelles elle s'exerce permettent réellement au salarié de réaliser le programme qu'il s'est fixé ou qui a été fixé avec lui. En cas contraire, l'autonomie a pour effet de consacrer ses défaillances, voire ses incompétences. Elle crée alors non pas de la satisfaction au travail, mais de la frustration et des formes de détresse psychologique »

Les entretiens ont révélé plusieurs situations de travail insatisfaisantes, où on exige d'eux une cadence ou rentabilité sans leur donner des conditions satisfaisantes. Elles sont restituées par les personnes elles-mêmes :

### **Le rythme, la cadence, la rentabilité :**

« La course, la course, la course » se remémore Laurent en situation de stage dans une jardinerie. C'est spécifiquement cette exigence de cadence qui l'a gêné. En effet, dans un autre cadre, une autre jardinerie, il s'est acquitté des mêmes tâches, avec succès et la reconnaissance de son responsable. « J'ai pas voulu [reconduire mon contrat]. Quand je me levais à cinq heures du mat', je pleurais. C'était douloureux. C'était compliqué. [...] C'était pas facile comme métier. Il faut toujours courir. Faut toujours. Le matin c'était dur. Ramasser les carafes et les verres. Remplir à la fontaine. J'me faisais engueuler. Du coup, j'ai dit le milieu hôpital, je veux plus » explique Céline qui reconnaît qu'elle « aimai[t] son travail ». Ou encore Alice, licenciée pour faute grave : « Avant, ils étaient à 2 pour faire le chantier, et ils n'y arrivaient pas. [...] Dix heures hebdomadaire sur le contrat, mais en réalité, c'était bien plus. A la base, 40 heures par mois. C'est impossible à faire. »

### **La pression constante :**

« Vivement qu'un jour on se repose » explique Jaffar, artisan, qui n'arrive pas à passer du temps avec sa famille, excepté durant sa fermeture annuelle. Vanda prend conscience a posteriori de cette pression : « Les derniers mois, j'ai travaillé énormément, énormément.

C'était usant. Je crois que je suis fatiguée. Je faisais énormément d'heures, les week-ends aussi ».

### **L'absence de formation au poste de travail :**

« J'étais pas formée juste cinq heures en binôme : ni sur l'auto-laveuse. Ni le grand balai à poussière. Ni les dissolutions. Chaque produit, c'est pas tous les mêmes d'une entreprise à une autre. "Vous m'avez rien donné ». C'est pas [au magasin] de gérer. Pendant 2 semaines, je les ai appelés : « Et ça je fais comment ? Et ça je fais comment ? » Heureusement que j'avais appris avec la clef pour les essuie-tout. Heureusement que je suis un peu fufute hein. »

« Le client de l'association intermédiaire, il te pose là-bas, il te montre, il va voir un autre chantier. Je termine, il arrive : « Ah bah non, c'était pas comme ça. [...] Y'avait déjà un jeune avant moi, y s'est barré. Poser des liners dans une piscine. Moi j'y connais rien. [...] Ce truc de piscine, c'était la débandade totale. »

### **La non-maîtrise des processus :**

« Faut attendre 15 jours pour la commande. Ils commencent un chantier là, et ils finissent jamais » regrette Clément. Ce dysfonctionnement fait écho à l'aliénation telle que la concevait Marx, comme une dépossession du travail réalisé. Le travail devient étranger au travailleur.

*L'homo economicus :*

*L'homo economicus*, lie la satisfaction de son travail à sa rétribution à un marché.

Si la plupart se contentent de peu, payer leur loyer<sup>111</sup>, s'en sortent, se satisfont d'un travail « peu rémunérateur », car ils l'expriment volontiers, ils aimeraient « être un peu plus riches », l'un d'entre eux négocie des indemnités kilométriques relatifs à ses déplacements domicile travail, et un montant de rémunération relatif à ses compétences et son expérience :

« J'ai demandé pour la route. Ils ont dit OK. Dès que j'ai travaillé, j'ai fait comme j'ai travaillé partout. Je crois que les jeunes étaient payés au SMIC. Mais moi, j'accepte pas. Je donne pas la même chose. Les jeunes, ils apprennent. Ils ont pas la même chose. Holala. Non, ça ressemble aux jardins. Un homme qui en fait dix et un qui fait zéro. Un homme qui peut travailler fait le travail de trois ».

Quant à Céline, elle bénéficie d'un salaire fixe assorti de primes liées à la productivité :

« Le salaire de base. J crois qu'c'est 1600 brut, 1200 nets. C'est pas grand-chose. Ou 1300. J'sais plus. Après on a pas mal de primes, ça renfloue un peu les comptes. Chaque année, les chefs, ils ont une enveloppe et ils doivent la distribuer à l'atelier en fait. C'est en fonction de ce que t'as fait dans l'année, et selon les temps, si tu gères bien ta production, si tu fais plusieurs modèles, tu seras plus augmenté que d'autres qui n'arrivent pas à évoluer ».

L'exemple de Pierre montre le désintérêt immédiat pour un salaire, mais la stratégie à moyen terme :

« Des ressources supplémentaires ? Non, je sais pas trop comment ça marche. Si je ne faisais pas des missions en association intermédiaire, je pense que je toucherais la même chose. C'est pour repousser les droits au chômage. »

---

111 « J'suis pas très riche. J'aimerais avoir un peu plus d'argent. Mais franchement j'arrive à m'en sortir. Les loyers sont payés » dit Fadil.

*A contrario*, Karima ne souhaite plus exercer de travail alimentaire, consciente de la frustration que cela pourrait occasionner :

« Quand c'est alimentaire, on n'est moins... on est, comment dire... on pose moins de conditions, de trucs. Quand on rentre chez soi, on s'dit, « J'prends j'prends pas ». Mais si tu prends pas, le matériel vient gommer tout le négatif. On en est conscient. Mais après quand on est sur place, c'est l'horreur, quoi. On savait dès le début que c'était pas le bon poste. C'était pas... Sauf surprise, ça peut aussi se passer mieux que ce qu'on croyait. Quand c'est alimentaire, d'abord tu cherches, tu cherches... et déjà, quand on te dit oui, tu sautes au plafond s'ils te prennent. Mais quand tu redescends... tu te dis, « Oui, mais y'a ça, y'a ça. » »

Là encore, Serge Paugam informe des limites et risques quant à un « surcroît de responsabilités exigé par les nouveaux modes d'organisation<sup>112</sup> » non valorisé. C'est ce qu'a vécu Karima en contrat aidé dans une association : « Et c'est là où j'ai été déçue, il n'y avait pas de reconnaissance au boulot. Et pourtant, j'ai donné sincèrement. » Elle ne peut qu'en éprouver l'amertume qu'analyse Paugam.

Excepté cette situation, personne d'autre n'en a fait part. Néanmoins, les personnes interrogées ont spontanément fait part de missions dans lesquelles les conditions de sécurité n'étaient ni optimales, ni couvertes, ni valorisées : c'est le cas pour Fadil qui s'en est plaint et pour lequel la mission intérimaire a été suspendue, mais aussi Laurent : « C'était en plein été, et on faisait des chantiers dans les stations de raffinerie. On devait tous avoir à plus de trente degrés des vêtements de sécurité, gants, un pull, toute la journée à 30 degrés. Que du débroussaillage. Pas l'impression d'être considéré. Juste là pour une semaine. Juste des bras » explique Laurent. Ces deux expériences se réfèrent à celles que Serge Paugam évoque : « les mauvaises conditions de travail n'ont pas toujours été compensées par des primes et des avantages supplémentaires. Dans certaines entreprises, les risques et les pénibilités du travail sont plus ou moins ignorés. Ils ne font pas l'objet de revendications précises et deviennent presque une fatalité pour les salariés<sup>113</sup>».

*L'homo sociologicus*

*L'Homo sociologicus*, c'est le facteur essentiel de motivation, par la reconnaissance du travail « et de[s] compétences par le[s] collègues et surtout par le[s] supérieurs hiérarchiques. Il en va d[u] statut dans l['] entreprise et, plus généralement, dans le monde du travail<sup>114</sup> ».

Myriam cumule deux temps partiels, les deux pour des exploitations maraîchères, un comme ouvrière agricole et l'autre, vendeuse sur le marché : « Le marché, ça fait 7 ans ou 8 ans. Ça

---

112 S., Paugam, « Salaire, plaisir, reconnaissance », *op. cit.*

113 *Idem.*

114 *Idem.*

me change de la production. Avec les années, oui, une forme de connivence ou reconnaissance ».

Ce paradigme se traduit dans les entretiens par **la reconnaissance d'efficacité** : « Ils ont remarqué, quand j'avance le boulot, pas de problème. Le client, il a besoin de quelque chose, tu vas à la chambre-froide, pas de problème. Ils savent : je suis un boucher chevronné et qui sait bien », par **les responsabilités confiées**, « C'est souvent moi qu'il venait chercher, car j'écrivais bien » ou « Je m'occupais de toutes les filles qui venaient. Je faisais les entretiens. Je savais dans ce lieu ce qui était attendu. Il me confiait des chantiers aussi que je ne savais pas faire. Et je disais, ça, je n'ai encore pas fait. On discutait », **le soutien des collègues**, « Malgré que je sois une fille, ils ne faisaient pas trop de différence, mais quand il y avait des charges trop lourdes, ils étaient quand même là pour m'aider » voire **des félicitations** : « Ma cheffe, elle me dit quand ça va pas, mais elle me dit quand ça va. Là, elle est venue me voir : "Céline, franchement félicitation. T'es à 89%". »

Serge Paugam met en garde sur le risque de « disqualification sociale des salariés les moins aptes à relever les défis que l'on attend d'eux<sup>115</sup> ». Céline en a fait l'épreuve en milieu hospitalier sur un poste d'ASH : « C'est les aides-soignantes qui nous prenaient un peu pour des chiens. [...] Les aides-soignantes, Pas agréables. J'ai pas aimé le contact avec les aides-soignantes. En gros, le travail me plaisait. Mais les relations aux aides-soignantes, non. [...] C'était froid on s' parlait plus. C'est bête car vu que les aides-soignantes se faisaient rabaisser par les infirmières, il fallait qu'elles trouvent quelqu'un à rabaisser » et en maroquinerie : « Des fois, c'est dur. « Ça serait bien que tu augmentes tes temps, ça serait bien que tu augmentes tes temps. » De mon point de vue, ils sont beaucoup derrière notre dos, pour être dans les temps. « T'as signé pour ça ». Moi j'y suis toujours pas. Normalement, tu y es au bout d'un an et demi. [...] Mais c'est des paliers difficiles à avoir. [...] Ça j'suis pas trop pour. Le fait qu'on m'observe, ça me bloque ». Cette expérience qu'elle livre correspond à l'individualisation des performances citée par Serge Paugam : « Dans les entreprises qui appliquent les méthodes modernes de management, on attache de l'importance à la performance de chaque salarié en créant un environnement qui favorise l'implication maximale dans le travail<sup>116</sup> ».

---

115 *Idem.*

116 *Idem.*

Cette grille de lecture dans les formes d'épanouissement au travail *Homo faber, sociologicus et economicus*, que propose Serge Paugam a l'avantage de tenir compte des nouvelles évolutions des organisations du travail qui menacent les populations vulnérables, les plus sujets au risque de disqualification. On voit déjà que certains se sont fait sanctionner, ont dû abandonner un travail qu'ils aimaient, ou ont subi un licenciement pour faute grave alors que l'organisation n'avait pas été apte à leur donner les moyens d'atteindre leurs objectifs : performance et rentabilité doivent s'accompagner au sein des organisations.

### 1.322 Classification des formes d'engagement dans le travail

Dominique Méda et Patricia Vendramin ont proposé de rendre en 2013 une image du travail contemporain en Europe, confronté aux mutations sociales. Leur postulat est relativement simple : si « [l]e travail en tant que fait individuel et social, et également en tant qu'expérience, a profondément changé ; dès lors, la relation au travail, ou l'orientation par rapport à celui-ci, est aussi supposée avoir significativement changé<sup>117</sup> ». Pour mener à bien leur recherche, elles croisent deux orientations liées au contexte socio-économique, celles de la vie quotidienne et celles qui concernent le rapport au travail. C'est ainsi qu'elles déterminent une classification des formes d'engagement dans le travail, un qu'elles nomment, « pragmatique<sup>118</sup> » l'autre, « expressif [...], deux attitudes différentes sont possibles ; elles sont influencées par les trajectoires, les parcours de vie des individus qui se distinguent globalement entre deux groupes<sup>119</sup> ». Cette typologie tient à ce qu'elle met ces différentes attitudes en rapport avec la forme prise par le parcours de vie des individus [...], considéré comme *standardisé* ou *individualisé*. » Dominique Méda et Patricia Vendramin reconnaissent que cette typologie trouve ces limites dans la définition de stéréotype, dans un idéal type, qui « en occulte aussi certaines nuances<sup>120</sup> ».

En effet, le concept de parcours de vie *standardisé* semble peu adapté aux personnes vulnérables interviewées, soit qu'elles assument une « volonté d'indépendance, le désir de [mener leur] propre projet de vie » - c'est le cas de Myriem - soit qu'elles n'aient pas eu les

---

117 D., Méda, *Le travail, op. cit.*, p 32.

118 Dominique Méda explique préférer l'adjectif « pragmatif » à « instrumental », qu'elle utilisait auparavant « dans une perspective non exclusivement utilitariste comme pourrait le laisser supposer le terme instrumental. Un engagement pragmatique correspond à l'idée qu'il est indispensable de travailler pour satisfaire ses besoins personnels et familiaux mais l'engagement ne se réduit pas à la dimension instrumentale » in D., Méda et P., Vendramin, « La signification du travail au prisme des générations », *Réinventer le travail*, sous la direction de D., Méda et P., Vendramin, Paris, PUF, 2013, pp. 149-184.

119 *Idem.*

120 *Idem.*

ressources pour se conformer aux normes prévues par un modèle culturel : échecs scolaires, événements familiaux tels que l'immigration, les décès, séparations ou des événements professionnels, pour tous les autres. Quoiqu'il en soit, pour la plupart, elles n'ont pas connu de « transitions douces » ou « standard » et correspondent davantage aux trajectoires individuelles dites, *individualisées*. L'échantillonnage de personnes interrogées se situerait donc dans les types 2 et 4 de la classification proposée par D Méda et P Vendramin synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Caractéristiques des trajectoires dites individualisées, types 2 et 4 de la classification proposée par D Méda et P Vendramin :

Type 2 « Le travail comme moyen de gagner de l'argent »	Type 4 « Le travail comme pierre angulaire de l'identité »
<p>« Une attitude [...] essentiellement pragmatique à l'égard du travail » Le travail est un moyen, pas une fin (suffisamment d'argent ou de sécurité). C'est la vie en dehors du travail qui prime (famille, intérêts, passion) « Le travail soutient la vie privée » Pas de surinvestissement</p>	<p>« Des histoires familiales chaotiques, des trajectoires irrégulières avec des points de bifurcation, des transitions difficiles et d'autres événements marquants de la vie ; ils ont une vision individualisée du présent et de l'avenir. Ils sont ouverts à divers scénarios et très confiants quant à leur devenir. Ils sont les artisans de leur propre parcours et ne suivent pas d'étapes préétablies » « Ils définissent leurs propres règles et prennent de la distance avec les règles sociales et collectives standards. » Très sensibles au salaire, primes, bonus. Parlent peu de leurs collègues, relations sociales périphériques. Nécessité d'une forme d'autonomie dans leur travail. Attitude critique permanente vis à vis de l'autorité et de la hiérarchie. Marqués par l'impatience et les négociations.</p>

Type 2 : *Le travail, comme moyen financier*<sup>121</sup>

Quatre personnes peuvent tendre au type 2, Clément et Alice pour les personnes interrogées en face à face : « Bah oui, ce serait mieux si je trouve. Travailler, oui, un besoin, pour les finances » et « Travailler ? « Pour avoir du boulot tout le temps, et de l'argent. Pour me payer une maison. Ou la restaurer. Ou faire construire » mais plus du fait du temps consacré à la **sphère familiale**<sup>122</sup> (activités, vacances, soutien réciproque) que d'un désintéret vis-à-vis d'un emploi stable dont ils sont privés actuellement. Néanmoins, aucun des deux n'expriment aujourd'hui des besoins expressifs forts ; le **rapport au travail se réduit à une contrainte et un besoin.**

121 Excepté dans le tableau joint en fin de partie, les titres des types ont été modifiés, s'imprégnant néanmoins des idées de Dominique Méda et Patricia Vendramin.

122 Les traits déterminants caractéristiques des types apparaissent en gras. Ils sont regroupés dans un tableau.

Sont inclus dans le type 2, des entretiens téléphoniques, ceux de Damien et Yves, qui témoignent de **choix d'emploi précaire** (CDD pour Damien et emploi saisonnier annuel pour Yves) pour alterner les activités professionnelles formelles et des séjours en famille (au Tchad) et la construction d'une maison.

*Type 4 : Le travail, comme vecteur d'identité*

Quant au type 4, il semble correspondre à Jaffar qui n'hésite pas à faire des choix, à **négocier** et finalement à devenir au sens propre comme au figuré, son propre artisan :

« Sûr. Jamais de CDI dans une boucherie. J'étais gérant salarié dans une boucherie avant je touchais bien. Mais j'ai arrêté. Pour venir aux jardins. Là, c'était pour dépanner l'ami d'un ami. [...] Mais plus jamais salarié. [...] Avant de prendre la boucherie à mon compte, oui. J'ai hésité, hésité ».

C'est aussi l'identité fortement marquée qui ressort au travers de la **définition d'un métier, d'une profession, d'une expérience, d'une expertise** : « De quoi est fait ma vie ? Je ne travaille plus depuis pas très longtemps. Une profession. Je ne suis pas sûre que la profession vienne en premier » explique Vanda ; « Très bien géré. Incroyable. Ce qui me sauve, l'expérience » dit Jaffar.

Cette affirmation d'identité se revendique notamment dans la **contestation des rapports hiérarchiques ou organisationnels** pour Vanda :

« Celle qui s'occupait du personnel, malheureusement c'était R. Elle ne sait pas faire. C'est dommage, elle a fait partir des gens très bien. " ou encore : « Mais L., elle a une personnalité. Y'a des trucs c'est impossible. Je pense qu'elle s'est plantée. Elle n'aime pas son boulot. »

Et Jaffar :

« Et un chef. Il doit avoir mon âge, il doit avoir deux-trois ans de moins que moi. Pour moi, il est pas mal. Mais la réalité, avec moi, il peut apprendre des choses, des p'tites choses. Au début, il a pas trop trop supporté. [...]. Lui, il a peur que je lui fasse un coup d'état. C'est pas ma manière. Père de famille. C'est pas dans mes principes. Le pauvre, il me connaît pas... »

L'un comme l'autre se **distancient des règles de l'organisation** et ont choisi à plusieurs reprises de quitter leur poste de travail, soit au terme d'un contrat temporaire soit dans le cadre d'un emploi sans durée déterminée. Leur exigence s'accroît à mesure que leur identité professionnelle se forge, par des années d'expérience et de pratique. Détenteurs de savoir-faire, de compétences, d'expertise, ils n'entendent pas s'accommoder de dysfonctionnements. C'est aussi la voie de l'**autonomie** qu'a suivie Alan, entretenu téléphoniquement, en se mettant à son compte dans la finition second œuvre.

Hormis les situations de Jaffar, Damien, Yves, Clément et Alice, les autres ne collent pas aux caractéristiques d'engagement prédéfinis dans les parcours de vie individualisés. En

s'affranchissant de cette distinction, des caractéristiques singulières décrites par Dominique Méda et Patricia Vendramin apparaissent dans les parcours de vie *standardisé*. Il convient donc de s'intéresser aux type 1, *le travail comme contrainte à vivre positivement* et le type 3, *le travail comme support au développement personnel*.

*Type 1 : Le travail est un moyen obligatoire de satisfaire les besoins, comme contrainte à vivre positivement*

Il est défini par une « vision claire organisée et confiante, un « travail agréable », des « revenus raisonnables », une « bonne ambiance ». Non seulement Myriem semble correspondre à ces caractéristiques générales, mais on peut aussi relever un certain nombre de spécificités, la **stabilité**, d'une part : « Je suis l'élément stable depuis 6 ans [...] Au final, le boulot, le plus long de ma vie », explique-t-elle, et la **fierté** à « vendre les légumes de L et P ».

Elle considère son travail comme une « planque » où elle ne subit pas de pression. Elle bénéficie **d'une reconnaissance plus ou moins informelle de sa position**, mais ne souhaite pas de promotion, puisqu'elle « seconde la patronne officieusement ».

Par ailleurs, Myriem établit une **distinction claire entre ses temps d'activités personnelles et de professionnelles**. Elle établit un découpage entre son travail qui correspond partiellement à ses valeurs, « c'est mécanisé, il y a l'utilisation de plastique. La rentabilité. Mais globalement c'est une exploitation bio » et ses activités de développement personnel : « Mon emploi du temps, il y a 2 parties distinctes : la moitié de la semaine, du lundi au vendredi midi, je travaille en tant qu'ouvrière en maraîchage. Ça m'occupe pas mal car un peu fatigant. Et le reste de la semaine, j'ai des activités annexes sur ce fin-début de semaine : du yoga, comme complément physique de l'activité, une formation webinaire mensuelle, des participations à des huttes de sudation trimestrielles, tous les jours des rituels du matin et du soir, des formations diverses... » ; si l'entretien, beaucoup plus long et détaillé a pu mettre davantage l'accent sur ses activités personnelles que professionnelles, Myriem aspire à plus ou moins terme à faire coïncider sphères personnelle et professionnelle (type 3).

Si c'est un projet, voire un rêve pour Myriem de réunir dans le même espace les sphères personnelle et professionnelle et de créer une activité principale :

« On a cru qu'on avait l'opportunité d'acheter la maison à Merlas. Ce pourrait être chouette d'avoir une espèce de Gîte accueil avec le jardin les animaux – proposer des ateliers développement perso ou spirituel ou vers le féminin. Un truc comme ça, est passé. Une activité principale. C'est latent. Cela fait quelques années »,

c'est ce que construit actuellement Ginette, interrogée téléphoniquement, qui s'engage avec son compagnon sur la création d'une table d'hôte dans les Chambarans (type 3).

*Type 3 : une attitude professionnelle*

Il s'agit des personnes qui adoptent le travail comme support au développement personnel. La dimension expressive est très souvent soulignée : « Quel bonheur d'avoir changé ! C'était vraiment alimentaire. J'ai fait ce boulot sept ans » explique Vanda. Plusieurs items correspondent au type 3 :

- **Besoin de stimulation intellectuelle** pour Pierre qui ne supportait plus les tâches répétitives en usinage :

« J'ai commencé en août 2015. J'ai vu les récoltes, la fin de la boucle et quand je suis arrivé printemps 2016, et que j'ai semé les légumes que j'ai récoltés, la boucle est bouclée. Et c'est là que pour moi, c'est intellectuellement stimulant. Voilà, la boucle est bouclée. Après on suit la culture, voit comment elle évolue. »

- **Besoin de défis** pour Céline qu'elle partage avec **sa collègue, reconnue pour sa performance** :

« J'ai une collègue qui est à 100%, elle me dit, allez j'vais te rattraper. Et là j'me dis, non j'veux pas que tu me rattrapes »

Ces « p'tits challenges » lui permettent d'accroître la productivité requise sans l'intervention de la hiérarchie.

- **Choix d'aspects pratiques rationnels** (aménagement des horaires, éloignement d'avec le domicile) :

« C'est un peu à moi de faire mes horaires. Ces horaires m'arrangent bien car vu je viens de loin, je peux regrouper. Sinon faudrait que je me lève à 5H00 pour arriver à 7H00. C'est pas possible pour moi » exprime Céline et Vanda souhaite ne pas trop s'éloigner de son domicile : « Pas trop loin ».

Céline se voit régulièrement proposer des « moments de plaisir dans le travail<sup>123</sup> » des activités sportives, nature, techniques, des temps festifs dans le cadre du travail. Elle les appréhende comme un moyen de se dépasser, de reprendre confiance en elle, et de découvrir des activités. Aussi, elle n'hésite pas à s'engager hors-temps de travail :

« L'aviron, des entraînements. Y'en a un tous les vendredis après-midi, ils organisent du foot. Des cours aussi, de langage de signe. Malheureusement, c'est le soir. Vu que j'ai déjà pas mal de route à faire. C'est pas possible. On a aussi des cours de tapisseries : aménagement de meubles. Nouveau truc. J'me suis inscrite direct. Moi j'y suis le lundi. On a fait rentrer des moutons. Ils font la tonte. Faut leur donner à boire, des granules. C'est super sympa. Tu t'éloignes, pendant 10 minutes. Maintenant, tu les appelles, ils viennent de suite. Normalement, c'est hors temps de travail. Moi, j'le fais pendant ma pause. Et il me reste cinq minutes pour fumer ma clope. J'fais

---

123 D., Méda et P., Vendramin, « La signification du travail au prisme des générations », *op. cit.*

beaucoup d'activités comme ça, car j'apprécie, j'ai jamais eu l'occasion. Avant j'osais pas. Maintenant, j'ose un peu plus. Des trucs cons. L'année dernière avec [l'entreprise de maroquinerie], j'ai fait une p'tite course avec des obstacles. J'm'y suis inscrite. Je m'suis dit « oh mon dieu ! Je suis fumeuse. J'tiens pas la course. J'crache mes poumons. [...] Bah, j'ai couru tout le temps. J'ai plus confiance en moi ».

Les personnes rattachées au type 3, si elles sont autonomes et efficaces, « **n'apprécient pas le contrôle excessif ou les contraintes**<sup>124</sup> ». Céline qui est soumise à des taux de performance régulièrement l'évoque dans l'entretien. C'est pourquoi, elle préfère adopter d'autres techniques, plus douces, les défis d'avec les collègues, tolérés par la responsable d'équipe.

Le tableau ci-dessous rend compte des tendances d'engagement des personnes interrogées en entretien de face à face et lors des conversations téléphoniques. Il permet d'explicitier les caractéristiques rencontrées par type et de compléter par les propos téléphoniques.

Les formes d'engagement au travail - Classification du rapport au travail en croisant dichotomie Pragmatique / expressif et trajectoire de vie  
Emprunt à D. Méda et P. Vendramin, *Réinventer le travail*, Paris, PUF, « Le lien social », 2013.

Parcours de vie standardisé	<p><b>Type 1</b> « Le travail comme contrainte à vivre positivement »</p> <p>Distinction nette entre activité professionnelle et activités personnelles Reconnaissance comme confirmation d'une position pas de promotion Stabilité Fierté des réalisations ou performances Valeurs partiellement comblées Une « planque »</p> <p><i>Myriem</i></p>	La relation à l'emploi domine	<p><b>Type 3</b> « Le travail comme support au développement personnel »</p> <p>Choix d'aspects pratiques (éloignement, aménagement d'horaires) compatibles avec vie personnelle Activités annexes dans le travail : découvrir et se découvrir Défis et stimulation Projet de vie avec activité professionnelle principale Efficacité mais contrôle des performances mal vécu</p> <p><i>Céline, Pierre, Ginette et Vanda</i></p>	La relation au travail domine la relation à l'emploi
	<p><b>Type 2</b> « Le travail comme moyen de gagner de l'argent »</p> <p>Choix d'emploi précaire pour alterner activité professionnelle rémunérée et projets personnels : construire sa maison ou voir sa famille Prédominance de la sphère familiale « La vie au jour le jour » Peu de besoin expressif : le travail comme devoir et moyen</p> <p><i>Damien, Yves, Alice et Clément</i></p> <p><i>Engagement pragmatique</i></p>		<p><b>Type 4</b> « Le travail comme pierre angulaire de l'identité »</p> <p>Distanciation avec les règles, contestation des rapports hiérarchiques ou organisationnels, Autonomie, Expertise et expérience revendiquées Négociation salariale Projets expressifs individualistes (non utilitaristes)</p> <p><i>Jaffar et Alan</i></p> <p><i>Engagement expressif</i></p>	

Quelques remarques s'imposent. Les discours biographiques n'ont pas permis de déterminer le type d'engagement au regard des relations sociales. Aucun n'exprime y être indifférent. Mais les rapports aux autres, hormis les traits saillants reconnus dans les contestations organisationnelles et hiérarchiques pour les professionnels confirmés, semblent trop complexes. Par exemple, malgré cette nécessité d'autonomie, la dimension relationnelle semble essentielle à l'activité professionnelle des personnes de type 4, centré sur l'identité. Et elle souligne chez Vanda comme chez Jaffar, des exigences quant au relationnel au travail : Vanda explique « Un boulot bien ? Avoir envie de me lever le matin pour y aller. Des

124 *Idem.*

collègues : ça fait pas des gros nœuds » et Jaffar regrette une situation de stage dépourvue de relations : « Compliqué. Bizarre. De la maison aux ouvriers. A mon âge, ils étaient bizarres. Personne qui me parle. Je travaille une semaine. Jamais quelqu'un m'a dit quoi que ce soit ». Pour les autres types, c'est surtout la volonté de travailler dans des relations d'équipe sereines qui prévaut, quitte à s'engager dans la résolution de conflits : « Je me suis retrouvée à faire le lien entre les deux associées. J'ai eu fait de la médiation entre les deux. La pression de la saison, mais c'est beaucoup plus serein humainement. A des moments, ça a été difficile, je me suis parfois demandée si j'arrêtais pas » explique Myriem.

On observe une relative homogénéité entre les valeurs pragmatiques (cinq personnes) et expressives (six personnes) d'une part et d'autre part, entre la prédominance du rapport au travail (six personnes) ou à l'emploi (cinq personnes). Cette classification correspond à des tendances liées à un contexte conjoncturel personnel. Elle n'est pas figée et on décèle déjà de possibles mouvements d'un type à un autre, notamment chez Myriem, qui aspire à un engagement expressif plus marqué. Vanda est passée en une dizaine d'années, d'un engagement exclusivement instrumental (type 2 ou 1) lorsqu'elle travaillait comme serveuse dans un bar restaurant, à essentiellement expressif, dans la production en maraîchage biologique.

Les entretiens permettent de montrer le relatif équilibre entre vie personnelle et professionnelle, les individus aspirant à concilier les deux, de manière générale. Cela rejoint la « conception polycentrique de l'existence » qu'évoque Dominique Méda<sup>125</sup>.

Par ailleurs la dichotomie rapport travail, « référence au contenu du travail, à la gestion des relations sociales, aux pratiques de travail, au rapport au savoir et aux connaissances<sup>126</sup> » et emploi qui « concerne la position sur un marché du travail, le statut, le contrat, les perspectives de carrière<sup>127</sup> », fait l'objet d'un travail ultérieur sur le croisement entre satisfaction au travail et sécurité emploi. D Méda et P Vendramin reconnaissent la limite heuristique de leur analyse : « elle tient à ce qu'elle envisage dans un tout indistinct ce qui relève à la fois du travail et de l'emploi, la dimension instrumentale ne pouvant être assimilée

---

125 D., Méda, *Le Travail, op. cit.*, p 40.

126 *Idem.*

127 *Idem.*

simplement à l'emploi et l'expressive au contenu du travail <sup>128</sup>». Elles observent parfois dans leur étude des divergences pour un même individu.

Les concepts mobilisés jusque-là d'engagement ou de satisfaction au travail concernent partiellement notre champ d'investigation, le travail, considéré comme une activité formelle rémunérée ; cette approche néglige un certain nombre d'individus, ceux qui ne bénéficient pas d'expérience de travail suffisamment actuelle, conséquente ou significative pour l'évoquer ou l'analyser. Philippe Riutort souligne que « [L]e travail [...] doit être abordé en relation avec sa privation qui peut apparaître, dans une société où l'identification sociale de l'individu s'apparente souvent à l'invocation de son activité professionnelle (« que fait-il dans la vie ? »), comme une remise en question de certains de ses attributs sociaux essentiels : l'analyse du chômage en tant que phénomène social permet ainsi de rendre compte de l'impact du travail sur les trajectoires sociales des individus et implicitement de la force acquise par celui-ci en tant que norme sociale<sup>129</sup> ». Il convient donc désormais d'appréhender le travail par ses dimensions contemporaines, le chômage, comme pendant du travail, par sa privation, et l'emploi, comme forme juridique.

## II Les pendants au travail : privation et forme

### 2.1 Le chômage comme pendant au travail par sa privation : la construction sociale d'un phénomène récent

#### 2.1.1 Détour étymologique et historique : d'un terme ancien à l'invention d'un phénomène inédit

Que recouvre aujourd'hui la notion de chômage ? A-t-il toujours existé ? Et dans quel rapport au travail, s'inscrit-il ? Avant d'ouvrir toute réflexion, nous proposons de remonter le temps, et d'interroger la genèse du chômage, sur les plans étymologique, sémantique et historique.

Alain Rey rappelle que le chômage désigne initialement le fait de « se reposer par forte chaleur ». Il est issu du latin *cauma*, (forte chaleur) et s'utilise dans le monde rural. L'évolution sémantique s'oriente sur les motifs de non-travail : jour férié, détérioration de matériel, dysfonctionnement empêchant l'activité, pour se fixer assez tardivement, au treizième siècle, sur l'acception contemporaine, « ne pas avoir de travail ». Le substantif « chômage » épouse l'évolution du verbe.

---

128 D., Méda et P., Vendramin, « La signification du travail au prisme des générations, *op. cit.*

129 P., Riutort, *Précis de sociologie, op. cit.*

Yves Zoberman<sup>130</sup> évoque le premier jour chômé, le septième jour de la création : « chômage frictionnel », qui apparaît dans la Genèse, puisque le lendemain, Dieu se remet à l'œuvre, précise-t-il. Néanmoins, c'est dans *L'exode* qu'apparaît vraisemblablement l'appellation : « Que chacun demeure à sa place, et que personne ne sorte de chez lui, au septième jour. Alors le peuple chôme le septième jour<sup>131</sup> ». Si ces deux occurrences bibliques témoignent d'une situation plutôt confortable – un temps calme, un repos hebdomadaire - très vite, le rapport au chômage va s'inverser, notamment dans l'ombre du péché originel. Il faut désormais travailler sans relâche et combattre l'oisiveté.

Le chômage est « un témoin de l'histoire sociale<sup>132</sup> ». Car il s'agit d'un concept sociologique récent tel qu'on le comprend aujourd'hui, lié à l'histoire du salariat. Avant cette forme de relative stabilité du travail, un jour chômé, est un jour sans travail, donc sans ressources. Peu importe les raisons : grève, maladie, jour férié, baisse d'activité, fin d'activité saisonnière... Un travailleur enchaîne jusque-là, jours travaillés et chômés. La forme nominale regroupe indistinctement et de manière générique toute une population de misérables d'autant plus stigmatisée et miséreuse, qu'elle doit vivre momentanément sans ressource. Elle est nécessiteuse et a besoin d'assistanat. Le terme prend toute son ampleur fin dix-neuvième siècle pour basculer dans les disciplines économiques et politiques. Jusqu'en 1791, Loi le Chapelier, le salariat reste minoritaire, excepté pour ce qui relève des corporatismes de métiers. C'en est fini, il commence à se propager lentement, pour s'imposer comme une référence. La salarisation engage alors le travail dans une continuité inédite, une « relation de travail dans la durée [assortie d']un lien de subordination entre un individu et une entité collective, l'entreprise<sup>133</sup> ». C'est le licenciement qui l'en expulse. De surcroît, la forme juridique du contrat de travail contraint les travailleurs à un cadre qui affecte, discipline voire lisse les comportements des travailleurs pour « assurer une main-d'œuvre stable et performante à une industrie en plein essor<sup>134</sup> ». Car simultanément, l'avènement et l'expansion de l'industrialisation impactent les techniques et modèles organisationnels, qui viennent réguler le travail, le mesurer et le contrôler. C'est le rythme des machines qui prend le dessus. *Exunt* les jours chômés : le chômage correspond désormais à une rupture définitive

---

130 Y., Zoberman, « 1. Le chômage, le plus vieux métier du monde ? », *Une histoire du chômage. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éditions Perrin, 2011, pp. 33-58.

131 In *Exode* 16, 22-30, cité par Y., Zoberman, *Idem*.

132 A., Rey (sous la direction), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2012, articles « Chômer » et « Chômage », p 710.

133 J., Gautié « De l'invention du chômage à sa déconstruction », *Genèses*, vol. no 46, n° 1, 2002, pp. 60-76.

134 *Idem*.

du contrat de travail. L'essor de l'industrialisation et l'ouverture d'un marché du travail laissent de côté une main d'œuvre potentielle, écartée de cette nouvelle relation au travail.

### 2.12 Le chômage professionnel, une « promotion » sociale ?

Ce travail de reconstitution historique jusqu'à l'avènement du chômage moderne, ouvre une brèche : il contextualise la genèse du chômage dans le cadre d'un nouveau rapport au travail, marqué par la salarisation, c'est-à-dire une nouvelle relation de travail, subordonnée et continue. Le chômage constitue donc son pendant, sa privation, qui ne concerne plus seulement une main d'œuvre disponible et vacante, mais des professionnels, écartés de cette relation, victimes involontaires d'une interruption subie. Ainsi ne sont pas considérés chômeurs tous les travailleurs privés d'un contrat de travail. En effet, cette nouvelle conception émane d'une tendance générale à réprimer l'oisiveté, qui menace l'ordre et la société. L'enjeu consiste donc à distinguer les oisifs volontaires, les individus inaptes au travail, qui nécessitent une assistance, et les actifs occasionnellement privés de travail. C'est cette dernière catégorie que souhaite appréhender la qualification de « chômeurs » lors du recensement de 1896, des individus relativement stabilisés dans une profession, confrontés à des conjonctures économiques indépendantes de leur volonté « momentanément sans place ou sans emploi <sup>135</sup> ». Le chômage constitue donc, une « construction historique et institutionnelle <sup>136</sup> », qui recense, discrimine et codifie des situations comme relevant ou non du chômage. Il est « un objet pragmatique et opérationnel de gestion, de traitement et de contrôle social <sup>137</sup> » appréhendé par de nouvelles institutions, notamment le Conseil Supérieur du travail, l'ancêtre du Ministère du Travail, et l'Office du travail qui préfigurent des institutions et organisations actuelles. En ce sens, le chômage professionnel s'apparente à ce que Mansfield nomme « une promotion sociale <sup>138</sup> » pour ceux qui en sont privés et les plus méritants. Cette codification est assortie de protections statutaires : « [c]es derniers vont, à partir du début du xxe siècle, faire l'objet d'aides spécifiques (caisses de secours et actions de placement dans de nouveaux emplois) qui les constitueront comme chômeurs, involontaires et méritants <sup>139</sup> ».

---

135 D., Demazière, *Sociologie des chômeurs*, Paris, La Découverte, 2006.

136 *Idem.*

137 *Idem.*

138 Cité par D. Demazière, *idem*

139 D., Demazière, « CHÔMAGE - Sociologie du chômage », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 6 août 2018. <http://www.universalis.fr/encyclopedie/chomage-sociologie-du-chomage/>  
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/chomage-sociologie-du-chomage/2-une-construction-historique-et-institutionnelle/> consulté le 06/08/2018.

Néanmoins données statistiques et interprétations des réalités divergent et témoignent d'écarts importants. Ce n'est qu'entre la crise de 1930 et l'après seconde guerre mondiale, que le « chômage devient une catégorie pertinente pour interpréter et nommer la privation d'emploi, à mesure que le salariat se développe et que les politiques sociales se spécialisent<sup>140</sup>. Leurs missions se concentrent sur la gestion administrative, la production de statistiques et le placement<sup>141</sup>.

Cette rétrospective pointe d'ors et déjà, les ambivalences actuelles. La conception du chômage comme invention d'un phénomène oscille entre des pôles extrêmes, imprégnés de connotations et valeurs subjectives, qui ciblent davantage le comportement des chômeurs que les conjonctions économiques : promotion sociale, certes, pour les plus méritants, et ceux qui subissent une interruption de travail. Sa définition et sa gestion répondent à des enjeux économiques et sociétaux indépendants des individus.

### 2.13 Le chômage contemporain, trois définitions officielles :

Le chômage bénéficie d'une définition pour tous les états membres de l'Organisation Internationale du Travail depuis 1954 : « Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un<sup>142</sup> ». Cette définition permet donc d'appréhender le chômage dans son acception la plus simple : « il suffit de compter ceux qui « ne travaillent pas » alors qu'ils « veulent travailler <sup>143</sup>». Néanmoins, si cette définition existe, elle pose différents problèmes d'interprétation.

En France actuellement, trois organismes se proposent de dénombrer et mesurer le chômage, qu'il soit « spontané » dans le cadre du recensement de la population, « déduit » par le Bureau International du Travail, ou « enregistré<sup>144</sup> » au sens du Pôle Emploi. Regardons de quoi il retourne pour chacun et les définitions sur lesquelles il s'entendent :

- Définition dans le cadre du recensement de la population (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) :

« Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas

---

140 *Idem.*

141 *Idem.*

142 In <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1303> consulté le 06/08/18.

143 J-É., Mestre, « CHÔMAGE - Définition et mesure », *Encyclopædia Universalis* <http://www.universalis.fr/encyclopedie/chomage-definition-et-mesure/> consultée le 10 août 2018.

144 Ces trois types de qualifications de chômage, spontané, déduit et enregistré sont empruntées à D., Demazière, *idem.*

rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi<sup>145</sup>. »

- Définition dans le cadre du Bureau International du Travail :

« En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois<sup>146</sup>. »

- Définition dans le cadre de la Déclaration d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) par le Pôle Emploi :

« Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois<sup>147</sup>. »

Margaret Maruani et Emmanuèle Reynaud proposent de comparer ces trois définitions du chômage. L Jacquot et Balzani<sup>148</sup> ont complété leur tableau comparatif :

Tableau comparatif des trois définitions du chômage selon les indicateurs officiels  
M Maruani et E Reynaud - L Jacquot et B Balzani

	Bureau international du Travail	Institut National de la Statistique et de l'Etude Economique	Demandes d'Emploi en Fin de Mois
Qui est concerné ?	L'individu	L'individu	La situation de chômage
Définition	L'état de toute personne qui n'a pas de travail	Tous ceux qui se déclarent spontanément comme chômeurs	Mesure les demandeurs d'emploi inscrits
Caractéristiques	Etre sans travail (< 1 heure la semaine précédente) Etre disponible pour travailler (dans les 2 semaines) Rechercher effectivement un travail dans le mois précédent ou avoir trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois	Se déclarer chômeur et ne pas déclarer qu'on ne recherche pas d'emploi ou -se déclarer mère de famille, femme au foyer ou retraité et déclarer rechercher un emploi	Etre sans emploi (sauf activité réduite > 78 heures) Etre inscrit sur les listes de Pôle Emploi comme recherchant un emploi
Source	INSEE Enquête Emploi	INSEE Recensement de la population	Pôle Emploi
Périodicité	Trimestrielle, en continu toutes les semaines du trimestre	Annuelle, en continu depuis 2006	Actualisation mensuelle et statistiques trimestrielles

Ce tableau témoigne de critères spécifiques liés à la mission des institutions, une définition très restrictive pour le Bureau International du Travail, qui exclut toute durée de travail, une plus large reposant sur les déclarations subjectives des personnes pour le recensement de la

145 In <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1479> consulté le 08/08/2018.

146 In <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1129> consulté le 06/08/2018.

147 In <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2013> consulté le 08/08/2018.

148 L., Jacquot et B., Balzani, *Sociologie du travail et de l'emploi*, op. cit.,

population et une codifiée selon la situation administrative des individus, qui concerne la gestion des chômeurs<sup>149</sup>.

### 2.14 Subir la crise de statut

Si le poids des statistiques et des chiffres pèse économiquement aujourd'hui sur la société, la réalité des chômeurs est marquée par des expériences douloureuses voire dégradantes... En effet, c'est une situation de privation, qu'ils subissent, une « condition par défaut<sup>150</sup> », « en creux », par « négation » *a contrario* d'autres inactifs, comme les étudiants ou les retraités, comme l'expliquent Didier Demazière et Maria-Térésia Pignoni, :

« [...] les chômeurs sont privés de statut ou d'identité juridique : ils conservent certes un nom et un sexe, une date et un lieu de naissance [...] mais n'ont rien à inscrire à la rubrique « profession ». D'une certaine manière, les sans-emploi se trouvent ainsi hors-la-loi, en tout cas, hors de cette loi commune qui assigne à chacun une fonction dans la vie de la société<sup>151</sup> »

« Le chômage, au fur et à mesure qu'il se pérennise, établit en effet, une cassure profonde dans la trajectoire biographique qui atteint tous les domaines de l'existence. [...] « Certains effets produits par l'accoutumance du chômage sont quantifiables, tels que la dégradation sensible de l'état de santé, de l'alimentation, alors que d'autres, plus symboliques, illustrent bien l'état d'anomie engendrée par la privation d'emploi<sup>152</sup> ». En effet, dans notre société contemporaine où le travail s'affirme comme système de valeurs hégémonique, le phénomène du chômage touche par privation les individus dans leur identité et impacte les rapports aux autres. Il atteint profondément l'estime de soi :

« [...] la position dans le système de production définit en grande partie la valeur sociale de ses membres. En avoir ou en être privé impliquent des conséquences déterminantes pour la définition de la place occupée par les individus : avoir un emploi, c'est gagné sa vie, c'est occuper son temps, c'est produire des richesses, c'est apporter sa contribution à l'économie, en être privé, c'est voir ses revenus diminués, c'est perdre son temps, c'est être improductif, c'est être inutile. L'emploi procure valeur, reconnaissance, dignité, identité sociale, et le chômage apparaît, en creux, comme sans valeur, négation de toute reconnaissance, frappé d'indignité, destructeur de l'identité<sup>153</sup> ».

En effet, ils sont réduits au pseudo-statut de « travailleur virtuel, qui doit obtenir un emploi pour se voir reconnaître une place légitime parmi les membres de la société<sup>154</sup> ».

#### 2.141 Une identité fragmentée

---

149 La troisième partie propose de s'intéresser spécifiquement à la gestion du non-emploi et de comparer les définitions au regard des situations emploi / non-emploi des personnes interrogées.

150 D., Demazière et M-T., PIGNONI, *Chômeurs, du silence à la révolte, Sociologie d'une action collective*, Paris, Hachette, 1998, p 32.

151 *Idem*. Ils citent Alain Supiot, *Les sans-emplois et la loi hier et aujourd'hui* ».

152 P., Riutort, *Précis de sociologie, op. cit.*

153 D., Demazière et M-T., PIGNONI, *Chômeurs, du silence à la révolte, op. cit.*, p 39 sq

154 *Ibid*, p 32.

Néanmoins, si difficile et dévalorisante qu'elle soit, la situation de chômage n'est pas censée durer. Elle constitue un état provisoire de transition, un accident temporaire, une « maladie », non une « déficience<sup>155</sup> ». Mais il faut toutefois, que le chômeur guérisse. Et il se « doit [d'] être laborieux parce que la société elle-même est laborieuse<sup>156</sup> ». C'est la recherche d'emploi qui prévaut pour justifier d'un comportement conforme. En tant qu'obligation vis-à-vis des institutions, injonction inconsciente vis-à-vis de la société, mais aussi au cœur de toute relation quotidienne, car c'est aussi un moyen de « mettre à distance ce que la souffrance du chômage [a] de plus personnel<sup>157</sup> », ce que tout un chacun ne veut pas endurer, en se projetant dans l'avenir. Et cette relation témoigne et répète « l'asymétrie des positions entre le détenteur d'un emploi et celui qui en est privé<sup>158</sup> ». Didier Demazière et Maria-Teresa Pignoni l'assimilent à une « épreuve », [expression consacrée auparavant par Dominique Schnapper, qui,] pour être diversifiée, n'en n'est pas moins traumatisante<sup>159</sup> », si totale, qu'ils parlent d'individus en « lambeaux<sup>160</sup> ».

Yolande Benarrosh repose ce problème par rapport à la norme sociétale : « C'est donc d'abord une norme qui est pointée à travers la question du travail aujourd'hui<sup>161</sup> » et « [...] si les chômeurs se sentent inutiles au monde, ce n'est pas parce que le travail serait une valeur universelle mais bien parce qu'il constitue cette norme, d'autant mieux intériorisée qu'elle conditionne la reconnaissance de soi par autrui et donc de soi par soi ».

Ce sont donc les représentations et individuelles et collectives qui sont à l'œuvre et contribuent à normaliser le travail pour tous et à dénigrer le chômage. Didier Demazière et Maria-Teresa Pignoni font un amer constat : pour étouffer l'angoisse collective du chômage, il revient au chômeur de rester demandeur d'emploi, mais de se démener, le plus silencieusement possible. Ainsi, ils peuvent « efface[r] le chômage, témoigne[r] que l'accès à l'emploi est possible, rassure[r] sur les solutions<sup>162</sup> ». Tous deux analysent les représentations collectives selon deux postures différentes. La première, plutôt empathique et compassionnelle, consiste à disqualifier le demandeur d'emploi, car il nécessite secours. Sa situation de « chômage [qui le] déconnect[e] de l'emploi [...] devient exclusion », marginalité

---

155 Comparaisons de R Ledrut, *Sociologie du chômage*, 1966, p 34.

156 D., Demazière et M-T., Pignoni, *Chômeurs, du silence à la révolte*, *op. cit.*, p 45 sq.

157 *Ibid*, p 58.

158 *Idem.*

159 *Idem.*

160 *Ibid*, p 40.

161 Y., Benarrosh, « Le travail : norme et signification », *op. cit.*, p 140

162 D., Demazière et M-T., Pignoni, *Chômeurs, du silence à la révolte*, *op. cit.*, p 45 sq.

et constitue une menace pour la cohésion sociale. La seconde, projette le chômeur comme « agent économique » qui va réunir des stratégies, adopter des comportements individuels pour s'extraire de cette situation. Dans cette perception plus « utilitariste », le chômage est strictement réduit à la cible de l'emploi. Entre le fer et l'enclume, on convient qu'il est difficile de se positionner, de se trouver une place, sa place dans la société, de se construire une identité ou un « itinéraire <sup>163</sup> ». Dans le cas d'un chômage qui perdure, chronique, cette « identité négative », ce « sentiment exacerbé d'inutilité sociale », peut conduire à une forme d'« inertie fataliste », qui installent les individus dans cette situation de chômage, les amenant à revisiter leurs situations, à faire des compromis, ou à s'isoler davantage. En effet, plus le chômage perdure, plus l'identité se fracture, se délite, jusqu'à la crise du statut, ce que Dominique Schnapper appelle le vécu du « chômage total ».

#### 2.142 *Le vécu du chômage total*

Dominique Schnapper s'est intéressée à l'épreuve du chômage dans les années quatre-vingts en France. Elle a identifié des postures, des vécus spécifiques, des paradigmes selon l'âge, le niveau de qualification et la catégorie socio-professionnelle des individus. Ils seront tour à tour utilisés pour analyser les expériences de chômeurs des personnes vulnérables interrogées.

Le chômage total correspond à l'expérience de « tous ceux auxquels un niveau culturel modeste et une faible insertion sociale rendent impossible de tirer parti de la période de chômage, de tous ceux pour lesquels le travail représente le mode privilégié ou unique de l'expression de soi dans la société » ; « [l]a crise de statut créée par le chômage et l'humiliation qui en résultent tiennent en effet à l'identification de l'honneur au travail - l'honneur fonde le système de valeurs des sociétés et des populations pauvres - et à une perception dichotomique qui oppose au monde du travail et des travailleurs celui des fainéants (terme qui revient aussi souvent que celui de "diminués", sans honneur et sans dignité - d'où le sentiment du chômeur d'être exclu et méprisé <sup>164</sup> ».

Les entretiens ont fait apparaître des traits spécifiques que décrits Dominique Schnapper, le sentiment d'inutilité, l'ennui et la désocialisation. Elle met l'accent sur « la désorganisation du temps quotidien : c'était le temps du travail qui définissait *a contrario* le temps libre et qui lui donnait son véritable sens. Depuis le chômage, le temps libre n'est plus libre pour aucune

---

163 V., Héléardot, « Précarisation du travail et de l'emploi : quelles résonances dans la construction des expériences sociales ? », *Empan* 2005/4 (n° 60), p 30-37.

164 D., Schnapper, *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard, 1981, p 63.

utilisation rationnelle<sup>165</sup> ». Fadil l'évoque : « Une semaine que je suis au chômage<sup>166</sup> et je m'ennuie » et Laurent surenchérit, s'adonnant aux jeux vidéo par désœuvrement, « faute d'avoir autre chose ». C'est aussi ce que Pierre nomme « l'âge sombre ».

« La crise de statut et l'humiliation provoquées par le chômage, l'ennui qui en constitue la manifestation constante, la désocialisation, sont aggravées par l'absence d'intégration familiale<sup>167</sup> ». C'est exactement ce qu'exprime Céline, bien qu'entourée par ses parents, et momentanément séparée de son conjoint, en déplacement à l'international : « J'ai bien galéré un moment. J'suis partie en dépression. Là je sortais plus trop de chez moi. [...] J'avais des droits ARE mais je me sentais inutile chez moi. J'avais l'impression de servir à rien, d'être inutile. J'avais l'impression de ne pas avancer dans ma vie. J'avais l'impression que mes vingt-six ans allaient arriver super vite, alors que non... ». On retrouve aussi chez Pierre des éléments similaires :

« J'ai eu trois périodes sombres qui correspondent aux trous dans mon CV, après le baccalauréat, après l'industrie et après les Jardins. Mais là, c'était vraiment l'âge sombre. La grotte. C'est simple, je ne sortais pas de chez moi. Je pouvais ne voir personne pendant plusieurs jours. Je faisais seize heures de jeux vidéo par jour. Un palliatif, ç'aurait pu être la lecture. Juste pour passer le temps, jusqu'à ce que mort se fasse ».

Dominique Schnapper explique que « [s]i le désœuvrement et l'ennui constituent déjà l'un des problèmes auxquels sont confrontées [les personnes faiblement qualifiées], on comprendra que l'ennui, profond et total, suscité par la condition du chômage - qui prolonge indéfiniment l'ennui du "non-travail" et lui ajoute la honte et l'angoisse devant l'avenir - ne se manifeste plus par les protestations ou les critiques, mais qu'il s'exprime, [...] par l'évocation de la dramatique longueur du temps, qui perturbe l'équilibre psychique et physiologique<sup>168</sup> ». Le chômage conduit à l'isolement. Il se vit seul et à l'écart. Il s'abstrait du temps, de l'espace et de toute relation presque.

Les propos des individus interrogés témoignent bien d'une expérience traumatisante, totale dans le cadre du chômage. Néanmoins, ils se raccrochent pour la plupart, au travail, comme vecteur essentiel - existentiel presque - de leur expression, de leur identité individuelle et sociale. En effet, comme le précise Dominique Méda, l'absence de travail renforce la valeur et l'importance qu'on lui accorde. Comment cela se traduit-il ? D'une part, ils ne sont pas prêts à

---

165 *Ibid*, p 83.

166 Ce que Fadil évoque comme chômage ne correspond pas aux critères et à la situation de chômage : il s'agit d'un trou, sans emploi déclaré, non reconnu par le Pôle Emploi, car il n'est pas inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi. L'expression pourrait s'apparenter à la forme initiale des jours chômés.

167 *Ibid*, p 104.

168 *Ibid*, p 87.

accepter n'importe quelles conditions de travail, mais d'autre part, ils se réfèrent à leur métier, leur profession, leur parcours de formation, ne souhaitant pas se disqualifier. Alice a été licenciée pour faute grave d'une entreprise de nettoyage, sans être formée, sans bénéficier de matériel adapté, sans même qu'elle puisse réaliser les tâches dans les délais prévus. Pour autant, Alice ne refuse pas de travailler, ni même la condition de salariés, mais elle conteste les conditions d'exercice qui la conduisent à mal travailler : « Mon tonton m'a dit : mauvais matériel, mauvais travail. [...] Avant, ils étaient à deux pour faire le chantier, et ils n'y arrivaient pas ». Dominique Schnapper rappelle que « ce refus des conditions de travail qu'on a pu, à tort, traduire en allergie à tout travail<sup>169</sup> » trouve sa légitimité. Laurent et Fadil quant à eux, se cramponnent à leur secteur d'activité, leur diplôme et leur métier : « J'ai jamais cherché dans un autre domaine : J'm'suis dit que j'avais quand même un diplôme et que si... c'était déjà quelque chose. Même si je recherchais autre chose, je ne trouverais pas un autre emploi qui puisse me convenir. J'me suis dit, si j'ai trimé pendant... J'ai fait des stages, des emplois, un diplôme, si c'est pour tout foutre en l'air. C'est ça qui m'oblige à rester dans la branche. Même si j'aimerais bien même trouver un autre truc qui pourrait me plaire » et « Je préfère travailler dans l'agriculture. Ne pas avoir fait un diplôme pour rien, un Brevet de production horticole et légumière. J'ai attendu six mois pour l'avoir. C'était dur ». En effet, c'est « [l]e sentiment d'effectuer un vrai travail, d'avoir un "vrai métier" en main [qui se joue ; y renoncer, c'est abdiquer, c'est se rendre d'autant plus vulnérable et se soumettre ] à la hantise de la déqualification dans la mesure précisément où l'honneur et l'image de soi sont définis par cette compétence<sup>170</sup> ». « Mais ce rapport instrumental à l'activité professionnelle n'empêche pas les [...] chômeurs d'exprimer avant tout leur désir de trouver un emploi - pour occuper le temps, pour disposer de moyens financiers personnels, pour s'intégrer dans la société, bref parce que le travail constitue toujours une norme ou même la norme sociale par excellence<sup>171</sup> ». C'est notamment ce qui conditionne la perspective d'autonomie dont Laurent rêve, prendre un appartement et quitter la maison familiale.

La crise de statut occasionnée par le vécu d'un chômage total « traduit l'attachement au travail<sup>172</sup> ». Elle est indissociable des valeurs accordées au travail : plus le travail est essentiel, plus le chômage est mal vécu.

---

169 *Ibid*, p 78.

170 *Ibid*, p 70.

171 *Ibid*, p 77.

172 *Ibid*, p 55.

## 2.2 Favoriser le travail par l'émiettement de l'emploi

### 2.21 L'émiettement de l'emploi ou « l'institutionnalisation du sous-emploi<sup>173</sup> »

S'intéresser au rapport au travail, nécessite de s'entendre sur l'acceptation retenue et de prendre en compte ses multiples réalités, sa privation d'une part avec le chômage et d'autre part, d'appréhender l'emploi, c'est-à-dire sa « reconnaissance publique [...] selon des règles qui garantissent [...] un statut et une rémunération tarifée<sup>174</sup> ». Commençons par définir<sup>175</sup> l'emploi. Nous empruntons la définition générique suggérée par L Jacquot et B Balzani, générique : « On peut appeler forme d'emploi, l'ensemble des dispositions légales et conventionnelles et des pratiques plus ou moins réglementées qui donnent forme à la relation entre le salarié et l'employeur<sup>176</sup> ».

#### 2.211 Le CDI, norme d'emploi ou mythe ?

Le sacre du fordisme a conduit progressivement à ériger le contrat à durée indéterminée comme norme de droit commun, comme archétype de toute forme d'emploi en France. Les dispositions juridiques légifèrent dans ce sens pour faire du CDI ou de l'emploi public, la forme d'emploi normal en juillet 1982<sup>177</sup>. Les dés sont jetés : l'emploi français, c'est donc un contrat à durée indéterminée. Cette évolution n'est pas moindre. Elle tend à homogénéiser l'emploi et donc ses règles sur le territoire national et rompt avec des politiques d'emploi interne aux entreprises, aux secteurs, aux branches d'activités. De manière simplifiée et schématique, on assiste donc à un double phénomène réciproque dans la définition de l'emploi : le recul des entreprises compensé par l'« l'Etat de croissance<sup>178</sup> » et la mise en place d'un système de protections des aléas - retraite, maladie, chômage, famille, accident de travail - par l'obligation des cotisations sociales entre employeurs et salariés.

Quelles spécificités revêt le sésame, le contrat à durée indéterminée ? L Jacquot et B Balzani en relève six, qu'ils synthétisent ainsi : « [e]n résumé, cet emploi typique se caractérise par la fermeté du lien salarial, la stabilité et les possibilités de carrière, l'unicité de l'employeur, le temps plein, la spécificité du lieu de travail, l'origine essentielle des ressources. Cet emploi s'enracine dans le statut de salarié et représente un mode de vie professionnel auquel sont

---

173 L'expression est de Robert Castel : elle explicite au plus juste le phénomène de l'époque post-moderne.

174 L., Jacquot et B., Balzani, *Sociologie du travail et de l'emploi*, op. cit., p 207, citant Friot Rose, 1996.

175 L'expression est de Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, op. cit., p 601.

176 *Ibid*, p 214.

177 F., Piotet, « Emploi-travail, le grand désordre », *Revue Projet*, vol. 291, no. 2, 2006, pp. 73-78.

178 Expression de Castel.

attachés avantages et garanties<sup>179</sup> ». Effectivement, les statistiques corroborent cette forme d'emploi : les contrats à durée indéterminée représente quatre-vingt-cinq pour cent des emplois en France. Ce n'est pas rien. Néanmoins, lorsqu'on considère les flux d'emplois créés, le constat est différent : si le CDI reste l'emploi le plus représentatif, plus de soixante-dix pour cent des contrats signés en France sont des contrats à durée déterminée<sup>180</sup>, ce qui correspond à quatre embauches sur cinq<sup>181</sup>.

L'INSEE reconnaît cette évolution des formes d'emploi puisqu'il regroupe sous les dénominations de « formes particulières d'emploi » ou « emplois précaires » « [...] les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Ce sont l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés<sup>182</sup> ». L'enquête de la DARES sur l'évolution des métiers en France corrobore ce phénomène d'émiettement de l'emploi, par le développement, d'une part, des contrats en durée déterminée<sup>183</sup> et des missions intérimaires et d'autre part, du temps partiel<sup>184</sup>. L. Jacquot et B. Balzani<sup>185</sup> évoquent deux inflexions, deux « logiques [...] contre l'emploi », par des expressions qui se suffisent à elles-mêmes, une « tutélaire » par la définition d'exceptions, de dérogations aux règles, et l'autre « rentière » par la « financiarisation de l'économie ». Elles permettent de circonscrire ce « processus de déconstruction de « l'emploi à la française », cette « institutionnalisation du sous-emploi » qu'évoque Robert Castel.

Force est de constater, qu'il existe un marché du travail à deux vitesses, une majorité d'individus en CDI, et une minorité de personnes, qui passent et repassent *a priori*, sur des

---

179 L., Jacquot et B., Balzani, *Sociologie du travail et de l'emploi*, *op. cit.*, p 215.

180 M., Bresson, « Précarité, Etat des lieux », *Sciences humaines*, Vol 289, 2017/2, p 20.

181 F., Piotet, « Emploi-travail, le grand désordre », *op. cit.*,

182 In <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1570> consulté le 11/08/2018.

183 « Cette progression du salariat s'est accompagnée de celle des « formes particulières d'emploi », par opposition à la norme que constitue le CDI : les contrats à durée déterminée (y compris stages et contrats aidés) et l'intérim ont en effet connu une progression soutenue au cours des trente dernières années [...] à l'exception des phases de basse conjoncture du début des années 1990 et des années 2000 pendant lesquelles ces formes d'emploi ont subi le ralentissement conjoncturel. » C Babet, « Comment ont évolué les métiers en France depuis 30 ans ? » *Dares Analyses*, Janvier 2003, n° 3, consulté le 11/08/2018 sur le site <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-003.pdf>.

184 « Le travail à temps partiel s'est beaucoup développé dans les années 1980 et 1990, sous l'effet notamment des politiques publiques d'abattements de cotisations patronales sur les emplois à temps partiel. Après avoir baissé au début des années 2000 du fait de la mise en œuvre de la réduction du temps de travail et de la suppression des abattements, il a légèrement progressé ces dernières années. En moyenne sur la période 2012-2014, près de 4,8 millions de personnes travaillent à temps partiel (18 % des personnes en emploi), contre 2,2 millions au début des années 1980 (10 % de l'emploi) », extrait de l'analyse précédemment cité sur le site <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-003.pdf>.

185 L., Jacquot et B., Balzani, *Sociologie du travail et de l'emploi*, *op. cit.*, « Chapitre V, L'emploi », p 209 à 213.

emplois atypiques : CDD, mission intérimaire, contrats aidés, contrats d'insertion... et temps partiel. On peut imaginer dès lors un certain nombre de combinaisons de l'une à l'autre de ces formes d'emploi. Qu'en est-il ? Qui est concerné par ses formes d'emplois ? Françoise Piotet l'affirme : ce sont évidemment les personnes les moins qualifiées, celles qui sont « sujet[te]s au chômage et à la pauvreté<sup>186</sup> ». Elle<sup>187</sup> précise que cette précarité de l'emploi est particulièrement discriminante et que c'est tout un ensemble de mesures qui contribuent à favoriser le travail en précarisant l'emploi. C'est ainsi qu'« [u]ne part de plus en plus importante de salariés se trouve privée de la norme d'emploi salarié et des sécurités qui lui sont attachées. La précarité devient leur lot quotidien... Pire, elle n'est plus une situation transitoire pour certains mais la relation d'emploi normale dans la mesure où leur manque de qualification, par rapport aux exigences des organisations contemporaines rendent leur intégration et stabilité dans l'emploi typique, impossible. La flexibilisation de la relation d'emploi serait donc loin d'être créatrice d'emplois, elle semblerait même être un obstacle à la sécurisation... aussi, la flexisécurité à la française resterait-elle à inventer !<sup>188</sup> » Face à la condition salariale, s'est développée la condition précaire, « entendue comme un registre propre d'existence du salariat. Une précarité qui n'aurait plus rien d'exceptionnel ou de provisoire<sup>189</sup> » analyse Robert Castel. La norme du CDI est donc révolue ; elle est supplantée par le développement de formes atypiques d'emploi. C'est ce qui contribue à institutionnaliser le sous-emploi.

A ce stade, on peut donc s'interroger sur ce que représente les formes d'emploi pour les populations vulnérables : leurs vécus, leurs représentations, mais aussi ce qu'ils projettent.

*2.212 La projection dans l'emploi visé, comme processus biographique et réflexif : Place versus contrat ?*

Si le postulat de Didier Demazière et Marc Zune dénote des pratiques habituelles, il est relativement simple :

« [n]otre hypothèse est que les expériences faites pendant la période de chômage, dont les tentatives pour en sortir et accéder à une situation alternative, pèsent dans la configuration des rapports des chômeurs à l'emploi, aux normes d'emploi, et plus largement au travail. [...] [N]ous privilégions une perspective négligée, consistant à mettre l'accent sur la confrontation aux incertitudes et rudesses de la recherche d'emploi et des activités visant à s'extraire du chômage. [...] L'objectif des entretiens était d'explorer les significations attribuées au chômage,

---

186 F., Piotet, « Emploi-travail, le grand désordre », *op. cit.*

187 *Ibid*, p 74.

188 L., Jacquot et B., Balzani, *Sociologie du travail et de l'emploi*, *op. cit.*, p 214.

189 R., Castel « Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précaire » in Paugam, *Repenser la solidarité*, PUF, « Le lien social », 2007, pp 415 à 433.

les incertitudes inhérentes à cette condition, les logiques de recherche d'emploi, les anticipations d'issues possibles, les révisions de ces définitions de situation [...].

Les résultats soulignent combien le chômage expose aux incertitudes sur les formes d'emploi et plus largement de travail, et réorganise les rapports aux normes en matière professionnelle, et au-delà réaménage ces normes<sup>190</sup> ». Il s'agit donc de saisir au travers des expériences vécues, les « processus de réinterprétation du travail en tant que cible accessible pour les chômeurs ». Ce chapitre se concentre sur la distinction de deux cibles<sup>191</sup> d'emploi, l'emploi typique, le CDI, dénommé « place » et les formes atypiques d'emploi, intitulé « contrat ». Dans notre société post-moderne, où la précarité s'est installée et a ébranlé la norme d'un emploi fixe et stable que recherchent les chômeurs ?

Didier Demazière et Marc Zune présentent leurs concepts : le *contrat*, c'est un emploi sous conditions statutaires protectrices, le CDI temps plein. C'est une place sûre qui garantit la sécurité. Rechercher ce *contrat*, c'est investir le chômage conformément au cadre officiel, en repositionnant au centre des aspirations, la norme d'emploi. Ils estiment que cette recherche d'emploi est active, experte et qu'elle inspire et induit confiance pour les chômeurs. Mais notre échantillonnage déroge à cette perspective. Excepté Céline, qui manifeste effectivement un double enthousiasme, être embauchée en CDI et la perspective de ne plus avoir recherché d'emploi, « J'espère que j'aurai plus rien à rajouter maintenant sur mon *curriculum vitae* », les autres portent un autre regard sur leurs vécus : l'engagement les effraie. Ils expriment des craintes « l'impression d'être bloqué » (Fadil), « ne pas vouloir être enfermée dehors » (Myriem), ou le rejette : « Sûr. Jamais de CDI dans une boucherie. J'étais gérant dans une boucherie, je touchais bien. Mais j'ai arrêté » (Jaffar). A tel point que Myriem n'a signé son CDI, qu'au terme des délais légaux du code du travail : « Ce qui m'a décidée : plus la possibilité par rapport au temps au terme des dix-huit mois. J'ai signé avec la certitude que je pourrais faire une rupture conventionnelle. C'était temporaire : pas m'engager sur X années. Au final, c'est le boulot, le plus long de ma vie ». Les personnes portent un regard distancié et critique : « Que des CDI merdiques. Trois heures par ci, trois heures par là. Le CDI, le problème c'est qu'aujourd'hui, il est utilisé comme acceptation de conditions inacceptables. Et si tu pars c'est pas possible t'as droit à rien au Pôle Emploi », explique Myriem. Alice en a fait l'expérience. Elle a signé un CDI dans une entreprise de nettoyage sur un temps de travail hebdomadaire de quatre heures : « Au début, c'était un remplacement et trois jours, après, ils

---

190 D., Demazière et M., Zune, « L'emploi et le travail vus depuis le chômage : enquête sur les expériences des chômeurs » *La revue de l'IREs*, 2016/2 n° 89, p 5.

191 Les autres cibles font l'objet d'une étude ultérieure, dans la deuxième partie du mémoire.

m'appellent, c'était un CDI ». Néanmoins, le rêve du CDI comme garant de droits et d'une protection opère : « Ah bah oui contente, j'ai pensé pour le futur. Pour la retraite ». Si Fadil est plus ambivalent, et hésite entre viser cette cible ou s'en dissuader, Pierre quant à lui relativise et contextualise : « Encore maintenant, on est de moins en moins dans le concept des trente glorieuses du CDI à vie, où tu faisais la même boîte de l'âge jeune adulte à ta retraite ».

Les entretiens réalisés amènent à penser que la norme d'emploi du CDI, tel que définie par L Jacquot et B Balzani, de stabilité, autorisant une carrière, « représent[ant] pour l'individu le lieu le plus significatif de sa participation à la vie collective et de son identité sociale<sup>192</sup> » correspond davantage à un mythe révolu. Peu des individus interrogés sont dupes et le visent.

Mais ne s'agit-il pas déjà d'une forme d'internalisation de l'émiettement de l'emploi ? Elle pourrait correspondre à la double équation suivante : si le sous-emploi se « normalise » et constitue la base actuelle des embauches, il faut d'une part s'y habituer et en prendre son parti, en lui accordant coûte que coûte des compensations (primes de précarité, sentiment de liberté...) ; d'autre part, discréditer et suspecter indifféremment toute embauche en CDI, comme le suggère Myriem, c'est-à-dire, un travail dont il faut se méfier, dont l'intérêt se réduit exclusivement à la forme juridique ? Un travail dont on risque de désenchanter en fait ? Alors si le CDI s'apparente aujourd'hui à une chimère, il semble aussi que sa recherche soit illusoire. Auquel cas que recherchent les personnes vulnérables au chômage ?

Comme le CDI n'est pas une cible atteignable, les chômeurs réajustent en accédant à d'autres formes d'emploi : ils recherchent un emploi qui procurent des règles officielles, de la reconnaissance, et de la valorisation. Y correspondent les CDD, les missions intérimaires, les contrats d'insertion, qui constituent des solutions d'attente, dont on s'accommode, pour lesquelles on fait des concessions. C'est ce que Didier Demazière et Marc Zune appellent le *contrat*. Ils le présentent comme une transition pour améliorer sa situation et s'engager vers la sortie du chômage.

Pierre a totalement intégré cette démarche : « L'association intermédiaire, car je n'avais pas de projet défini dans le marbre à ce moment-là. Du coup, c'était continuer d'avancer sur le projet [...] Et ça permettait de voir des postes différents car vu qu'on est sur des missions à droite de gauche, on voit des secteurs différents, voir s'il n'y avait pas une révélation qui

---

192 L., Jacquot et B., Balzani, *Sociologie du travail et de l'emploi*, op. cit., p 215.

poussait se faire ». Mais ce type d'emploi se restreint peu ou prou à une dimension strictement instrumentale, « avoir une activité pour avoir une activité » (Karima), « au point où j'en suis, j'ai dit, "ouais on part..." » et « essentiellement alimentaire » (Pierre) notamment pour mener des projets personnels. De fait, même un contrat à durée déterminée conviendrait à Laurent : « Un emploi. Même un CDD tout simple. Ça m'aiderait beaucoup. Six mois, un an ». Clément résume cette difficulté à accéder à l'emploi visé et revisite non plus les durées d'emploi escomptées, mais évoque sa résignation à se satisfaire d'options moindres : « J'aimerais avoir quelque chose de plus consistant. Plus de six mois, je prends. Même si c'est un mois, je le prends. Je vais pas faire la fine bouche. Le travail, c'est pas ce qui court les rues. Même 3 jours ». Aline, bien que lucide sur la difficulté à concilier des temps partiels, s'est préparée à cette éventualité : « Par exemple pour des entreprises mandataires : du jardinage, de l'entretien. Mais faut que ça colle avec les horaires, parce que c'est deux heures par-ci, deux heures par-là [...] Bah oui, ce serait mieux si je trouve. Mais si je trouve pas... Je cherche, je cherche. Ça finira pas arriver ou re-arriver ».

Nonobstant, s'ils sont prêts à déroger sur le type de contrat et à accepter un contrat court, l'activité ou le secteur d'activité n'est pas négociable pour certains : « Je préférerais un travail un peu plus stable dans le domaine de l'agriculture. Si j'ai rien, j'aimerais aller faire les vendanges » (Nabil), « c'est pas ma branche. Je préfère horticulture. Il n'y a pas de sous métiers. Mais l'industrie, je refuse » (Nabil). C'est aussi ce qu'explique Jaffar lorsqu'il a quitté son CDI dans son métier, en boucherie, pour prendre un contrat d'insertion en horticulture et Clément qui hiérarchise ses choix de secteur et s'ouvre toutes les opportunités en terme de possibilité de contrat : idéalement auprès d'entreprises privées mais aussi en insertion par l'activité économique : « j'ai pas l'exclusivité avec l'Association intermédiaire. Si je trouve cariste [...]. Mon choix numéro un c'est ça et espaces verts. J'aimerais bien sinon, aller sur l'entreprise d'Insertion [en espaces verts] sur Voiron ».

Les entretiens ont permis de traduire un autre rapport à l'emploi précaire. En effet, certains utilisent la durée limitée pour tester sans s'engager sur le long terme ou alterner des temps emploi – non emploi, Yves et Damien entretenus par téléphone notamment. Vanda, à la suite de son licenciement économique, n'a pas souhaité reconduire deux Titres Emplois Saisonniers Agricoles qui ne lui correspondaient pas, du fait de l'éloignement de son domicile et de dysfonctionnements dans l'organisation du travail. Serait-ce que la flexisécurité prônée par les mouvances entrepreneuriales s'inverse ? Et qu'elle devienne une alternative pour les individus vulnérables ?

Si la précarité d'emploi constitue un choix par défaut, une option faite de mieux, une alternative, voire une transition, les personnes vulnérables l'ont intériorisée et la façonne comme espace possible d'emploi, l'assouplisse et s'en émancipe pour accéder au travail. Et les choix ne concernent finalement pas que la forme d'emploi, mais traduisent aussi une préoccupation forte pour le travail, lui-même.

## 2.22 Les différentes formes d'intégration et ses déviances

Serge Paugam identifie à ce propos, deux formes de précarité, la première que nous venons d'aborder, c'est celle liée à l'emploi « incertain [qui l'empêche de] prévoir son avenir professionnel. C'est le cas des salariés dont le contrat de travail est de courte durée, mais aussi de ceux dont le risque d'être licenciés est permanent. Cette situation se caractérise à la fois par une forte vulnérabilité économique et par une restriction, au moins potentielle, des droits sociaux puisque ces derniers sont fondés, en grande partie, sur la stabilité de l'emploi. Le salarié occupe, de ce fait, une position inférieure dans la hiérarchie des statuts sociaux définis par l'État-providence<sup>193</sup> ». La seconde concerne le travail : « Le salarié est précaire lorsque son travail ne lui permet pas d'atteindre les objectifs fixés par l'employeur et lui semble sans intérêt, mal rétribué et faiblement reconnu dans l'entreprise. Puisque sa contribution à l'activité productive n'est pas valorisée, il éprouve le sentiment d'être plus ou moins inutile<sup>194</sup> ». C'est le croisement de ces deux formes d'intégration et leurs déviances qu'il convient d'étudier dès lors, au travers des discours des individus. Cette analyse permet en outre d'affiner les formes d'épanouissement au travail et d'engagement, vues précédemment, en les croisant avec la relation à l'emploi.

### 2.221 L'intégration assurée

L'intégration assurée additionne sécurité d'emploi et satisfaction au travail. Même si les situations narrées sont relativement rares, on en dénombre deux : Céline en maroquinerie qui aime son travail, en éprouve une fierté, et apprécie la sécurité d'emploi dont elle bénéficie et Clément qui fut un temps, travaillait dans une exploitation agricole sur Beaucroissant en CDI : « On savait comment on bossait tous les deux. Son caractère je le connais. On savait bosser ensemble. Il pouvait me laisser faire ce que j'avais à faire. Et j'avais personne derrière. « Tu t'débrouilles, tu t'démerdes ». Je me préparais déjà pour le lendemain. J'étais bien là-bas. Là-

---

193 S., Paugam, « La solidarité organique à l'épreuve de l'intensification du travail et de l'instabilité de l'emploi », *op. cit.*

194 *Idem.*

bas, j'étais royal ». Son contrat s'est vu rompre à la suite d'un accident du patron qui n'a jamais pu reprendre son activité.

#### 2.222 *L'intégration incertaine*

Elle correspond à la satisfaction dans le travail mais n'assure pas de sécurité dans l'emploi. Ce paradigme est assez fréquent (douze occurrences comptabilisées) ; il renvoie souvent à des conjonctures économiques fragiles :

- Céline, « J'étais vraiment royale, mais malheureusement il avait pas... Il arrivait à en vivre difficilement. Il m'a dit. « J't'aurais bien embauchée » »,
- Alice, qui inscrivait finalement dans la durée, la répétition d'un emploi précaire, en saison : « La meilleure expérience professionnelle, dans un centre de vacances. Ce qui était bien ? tout. Si tu cumules, j'ai fait trois ans et demi là-bas. Quatre mois l'hiver entre 2003 et 2005. Eté et hiver. [...] Le centre a fermé. L'activité, oui, c'était bien. Mais le centre a fermé »,
- Pierre, « J'ai fait la préprofessionnalisation avec une entreprise finalement. Six à huit semaines de stage. Et j'ai enchaîné par un CDD [surcroît d'activité] au sein de cette entreprise, en tant qu'opérateur numérique, en décolletage. Ma journée typiquement, c'était le contrôle, le suivi de production sur quatre ou cinq machines. Je passais donc d'une machine l'autre, je bougeais. Et même si c'était de la grosse série, ça c'était bien passé. C'était un minimum stimulant. Et j'ai eu l'opportunité d'évoluer sur d'autres responsabilités, plus de la maintenance et régulation des machines »,

Jusqu'au licenciement économique :

Vanda, « On s'est beaucoup serré les coudes ces dernières années. Psychologiquement, cette fin ça a été difficile. "Dans 2 mois, on arrête": il espérait toujours trouver des solutions. [...] La fin, le dernier jour, c'était affreux. C'était triste. Tellement triste. [...] C'était bien. C'est pour ça aussi que ça m'a fait suer. Je me suis beaucoup investie. J'ai perdu l'énergie... Et là, pouf... Et puis en avançant en âge... ».

Cette intégration incertaine, elle est au cœur des dispositifs d'insertion professionnelle, proposer des espaces temps à durée déterminée, un « sas anthropologique<sup>195</sup> », un lieu d'apprentissage. Mais cette insécurité d'emploi s'avère contre-productive voire traumatisante et pour le moins délicate :

---

195 I., Plond-Morand, *L'employabilité: ambiguïtés d'un concept : le cas des entreprises d'insertion de Bourgogne et Franche-Comté*, op. cit., p 187.

« J'y serais bien rester *ad vitam aeternam*. Déjà quand j'ai vu que j'allais quitter les jardins, j'ai fait exprès de poser mes congés les vendredis pour gagner le plus d'heures possibles dans l'association. [...] Je voulais prolonger l'expérience, gagner un ou deux jours de plus. C'est douloureux. Quand ça s'est fini, ça a été très rude. Je l'avais anticipé, mais ça a largement dépassé mes prévisions les plus pessimistes. C'est une utopie quand tu y es, une dystopie quand t'en sors. [...] Ça a été la chute. [...] Ça fait partie des choses qu'on ne peut pas préparer ».

Clément a vécu une expérience relativement similaire dans un stage en milieu protégé : « J'étais royal. J'avais trop de connaissances par rapport aux personnes. Comme j'avais pas encore de reconnaissance travailleur handicapé, j'ai pas pu y rester ». Ces dispositifs concourent dans une certaine mesure à institutionnaliser la précarité <sup>196</sup>.

### 2.223 L'intégration laborieuse

Il s'agit cette fois d'un paradigme qui combine l'insatisfaction du travail et la sécurité d'emploi. Les entretiens ont révélé sept situations d'intégration laborieuse. Myriem reconnaît « [d]es choses qui [lui] manquent... En terme de boulot, de réunir ces différentes composantes qu'[elle a] parcourues, *Sciences Po*, pas forcément pour me mettre dans la politique ou l'administration, mais [...] réintégrer l'analyse et la transformation sociale et le collectif [...]. Je pense que j'ai plus ou différemment à apporter ». C'est aussi le cas de Karima qui a quitté deux postes desquels elle « avai[t] fait le tour ». L'insatisfaction au travail, on la ressent aussi chez Jaffar soit comme boucher salarié en CDI, soit comme artisan boucher à son compte du fait de la pression et la charge de travail :

« Gérer une boucherie comme ça, c'est très compliqué. Je suis obligé. C'est très compliqué de gérer une boucherie comme ça. [...] C'est vrai que c'est pas facile. Le problème, c'est que quand je suis malade, je dois quand même venir. [...] Donc si je trouve quelqu'un [un repreneur], je laisse l'affaire. Sinon, je continue deux, trois ans. Si je trouve quelqu'un, tant mieux, si je ne trouve, pas tant pis, je vends les machines et je laisse le bail. Je préférerais tout vendre les machines dans la reprise ».

### 2.224 L'intégration disqualifiante

Ce quatrième et dernier paradigme combine et l'insatisfaction du travail et l'insécurité dans l'emploi. Il est très courant puisque nous en dénombrons le maximum d'occurrences (dix-sept).

Cécile se remémore deux expériences douloureuses : « ça c'était très très très mal passé. Mon chef, il ne m'aimait pas. Je lui ai rien fait mais il ne m'aimait pas. Il était tout le temps en train de me gueuler dessus. Et même une fois il m'a bousculée. Non, ça se passait très très mal. [...] Pour mon premier emploi ça c'est très très mal passé. Heureusement, j'ai eu d'autres emplois bien mieux sinon ça m'aurait dégoûtée du travail ». Et une autre, dans le milieu

---

196 C'est notamment l'objet de la troisième partie du mémoire.

hospitalier : « C'est les aides-soignantes qui nous prenaient un peu pour des chiens [...] J'me faisais engueuler ».

Pierre explique que l'hyperspécialisation dans l'usinage est rédhitoire. Il a besoin de diversité et d'autonomie pour s'épanouir dans un travail. Quant à Clément, il accorde une importance accrue à pouvoir honorer et terminer son travail, à maîtriser l'ensemble du processus du début à la fin. L'en priver l'insatisfait : « Ils sont bien. [...] ils commencent un chantier là. Et c'est quelqu'un d'autre qui finit. Des chantiers j'en ai fait. On commence et on finit le chantier, même s'il te manque du matos. S'il te livre dans les quarante-huit heures, c'est bon, mais pas quinze jours après. Moi du travail comme ça, non. Je travaillais mieux aux jardins que comme je le fais là » et « En ce moment, je travaille. [...] J'suis content, mais il prévoit le planning. Et on arrive sur le chantier, il faut faire vite vite vite. Là, il m'a rappelé pour Coublevie, pour porter des moellons, semaine prochaine. On verra bien combien de temps ça peut durer. »

Jaffar se souvient d'un stage en roseraie dans lequel il espérait apprendre les techniques de greffage : « C'était en deux, trois heures. Et après, c'était comme tous les salariés. Il me restait un jour... J'ai arrêté. C'était ça. Je voulais regarder. Tout simplement. Et après, sans cadeau. Sans rien. Ils m'ont fait travaillé. [...] On n'oublie pas des choses comme ça ».

L'intégration disqualifiante n'est pas l'apanage des entreprises privées. Laurent évoque un chantier d'insertion dans lequel sa période d'essai n'a pas été validée : « Juste un mois d'essai. Problème d'équilibre et le rythme. Je sais plus. C'était ma première expérience en emploi. Je tâtonnais. Après les jardins, je pense que j'aurais eu ma place avec plus de facilité. J'avais un manque d'expérience. Je sortais d'une opération. J'avais perdu dix kilos. Je m'étais fait opérer de la mâchoire ». S'il est en mesure de contextualiser et relativiser cette expérience, Karima relate des événements qu'elle a mal vécus, qui précarisent davantage les populations vulnérables : « Je veux pas retomber sur des emplois comme [en chantier d'insertion] [...]. J'ai été très déçue. En terme associatif, c'est pas ce que j'attendais. En terme relationnel, de la personne, c'est pas ce que j'attendais non plus, en terme de travail, c'est pas ce que j'attendais non plus. C'est vraiment un tout qui fait que... ». Pour ces trois dernières situations, celles de Jaffar, Laurent et Karima, la déception est d'autant plus forte qu'elle est corrélée à des attentes : « Peut-être que c'est moi qui idéalisais. Et moi, ça me... je sais pas, j'attendais autre chose, j'avais jamais travaillé dans une asso. Je disais que c'était quand même sympa l'objet » conclut Karima.

C'est aussi source de frustration et insatisfaction à exercer une activité qui heurte les valeurs et principes, notamment dans le cadre de missions à dimension instrumentale : « C'est le nerf de la guerre. Non, je ne suis pas en accord avec mes valeurs. Typiquement, pour le travail de distribution, moi qui refuse le permis, par choix de vie, quand je fais la distribution, je suis à longueur de journée dans la voiture. Là, c'est le comment. Mais j'ai fait une mission de taille-haie au Pin. Sur ce qu'ils appellent du béton vert. Le thuya. Le truc contre lequel je m'insurge car c'est lamentable, quoi. Ça n'a aucune diversité. C'est pas une pyramide d'écosystème. C'est un barreau d'échelle. Si y'en a qui s'écroule, tout tombe. Ils plantent ça, car ce sont des espèces qui se développent rapidement, et qui du coup, une fois développées, doivent être taillées annuellement. C'est une sorte de paradoxe. On s'mord la queue » explique Pierre.

Les expériences d'intégration disqualifiante dont ont fait part les personnes interrogées sont toutes antérieures et révolues. Elles éprouvent toutes une forme de satisfaction à ne plus y exercer. Dans ce cas, le terme du contrat s'avère salvateur. Et la non-sécurité d'emploi leur permet de quitter une situation de travail insatisfaisante.

L'ensemble des paradigmes d'intégration et ses déviations permet de traduire une fois de plus l'attachement au travail, bien plus qu'à la forme d'emploi, excepté, dans le cas de l'intégration incertaine, lorsque le travail nourrit les aspirations et que l'emploi ne peut perdurer. Ce type d'expérience représente des parenthèses agréables et constructives, que les personnes apprécient. Ils en tirent bénéfice immédiatement, en s'épanouissant sur leur poste de travail, mais aussi dans l'élaboration de leur projet. C'est notamment ce dont témoigne Fadil :

« C'était bien car j'ai appris, les fruits rouges, les framboisiers. Ça m'a fait une suite par rapport à mon projet de formation après. J'ai travaillé sur le framboisier. [...] J'ai bien aimé. Ça m'a apporté des connaissances. [Il nomme les encadrants] Si j'ai eu mon diplôme, c'est grâce aux jardins. Bien connaître les plantes, tout. On a même fait du yoga. Ça m'a apporté beaucoup de choses. J'ai toujours aimé vivre près de la nature, près des animaux. Ce que je recherche...J'ai toujours aimé les plantes. Moi, je voulais changer de branche. Ça m'a aidé pour la formation mais aussi pour l'emploi. J'ai pu conseiller des clients après aux Serres D. Non, j'ai beaucoup appris. Même après le diplôme, j'ai continué. Oui, et aussi pour soi. Le plaisir personnel. Ça me permet de retrouver du boulot. [...] Pas une perte de temps. Le lien pour l'emploi, d'abord par la formation. Un passeport pour la formation. Des connaissances en plus. »

Les concepts attachés au travail posés rendent compte à la fois de la multi-dimension qu'il recouvre, des frontières poreuses et floues, des chevauchements, et de tout un champ qui reste dans l'ombre. Si l'approche puise à la fois dans la sociologie, celle du travail et du chômage, elle ne peut se détacher de l'héritage historique, afin de traduire les enjeux complexes que sous-tend le travail, ses formes et son absence. Le travail s'étire entre des binômes d'oppositions, asservissement / émancipation / aliénation, bien-être / souffrance, valorisation /

culpabilisation, stabilité / instabilité... Car le travail est une construction sociale complexe, à la fois, catégorie historique mais aussi vecteur de représentations individuelles et collectives. Il témoigne d'expériences tout aussi diverses. Fait social, il oscille entre des formes typiques désormais presque obsolètes, en tous cas peu accessibles, auxquelles sont confrontées les populations vulnérables et des réalités bien moins figées, mouvantes et mobiles. Le formel tend à se distordre vers un émiettement, auquel doivent échapper ou s'accrocher les individus. Alors serait-ce l'emploi qui s'éloigne des personnes vulnérables ou l'inverse ? Néanmoins, c'est le travail qui prévaut dans les témoignages, bien plus que la forme statutaire. Peut-être comme le suggère Robert Castel, parce qu'il vaut mieux quelque chose, que rien du tout. Peut-être aussi car c'est vraiment la dimension expressive qui prime. Ces hypothèses amènent à s'interroger sur les besoins des personnes. Laisser la place aux trajectoires biographiques, en mobilisant des concepts de sociologie du chômage permettra d'identifier au travers des situations et vécus de traduire de leur point de vue, leur réalité. Cet éclairage devrait permettre d'identifier les besoins, les valeurs qui habitent les individus. Nous proposons donc désormais d'observer l'organisation du temps, pour identifier les activités pratiquées, les besoins et le sens qu'ils leur accordent en empruntant aussi à des champs disciplinaires complémentaires.

## Partie 2

Dépasser l'aléatoire par les trajectoires individuelles : du précarariat à l'organisation d'activités au service des besoins et valeurs

## I De la précarité au précarariat : d'un passage à un état, entre instabilité et permanence

### 1.1 La précarité ou l'expérience d'une dépendance économique et sociale

L'association d'un chômage de masse et d'emplois atypiques, depuis les années soixante-dix en France, occasionne le développement de la précarité. Issue des mutations économiques et sociales, elle alarme depuis quelques décennies les politiques publiques et effraie l'ensemble de la population française. Nous proposons dans un premier temps de définir et contextualiser ce phénomène récent et ses évolutions, en étayant contenus théoriques par l'échantillonnage.

#### 1.11 Contextualiser la précarité en France dans la société post-moderne : de l'étymologie au phénomène actuel

Tous les chercheurs unanimement, indépendamment de leurs domaines d'expertise, lexicographie, linguistique et sociologie s'entendent sur l'étymologie du mot précaire. Il n'y a aucun doute. La généalogie est simple. Déjà attesté au quatorzième puis au seizième siècle, l'adjectif tire son origine du champ lexical du droit : « emprunté au latin juridique *precarius*, "obtenu par la prière", cette valeur, impliqu[e] une intervention supérieure et [...] abouti[...]t à "mal assuré, passager". Le mot est dérivé de *precari* "prier, demander en priant". Ce terme juridique qualifie ce qui est octroyé, ne s'exerce que grâce à une concession, une permission révocable par celui qui l'a accordée<sup>197</sup>. » La précarité traduit donc initialement une relation symbolique asymétrique. Valentine Hélarlot<sup>198</sup> et Françoise Piotet<sup>199</sup> s'appuient sur l'origine étymologique du terme pour expliquer le phénomène contemporain. Il faut solliciter l'accord d'un tiers, obtenir par la prière, une permission, une autorisation. Il ne s'agit pas d'un droit. La précarité s'entache donc d'une connotation par la suggestion d'une dépendance, d'un manquement à l'autonomie. Les individus ne sont plus à même d'opérer des choix dans leur propre vie. La précarité traduit au-delà du « rapport social de domination, dans lequel le devenir d'un individu est soumis à la décision d'autrui », l'« absence de choix » et la « faiblesse des marges de manœuvre<sup>200</sup> ». Laurent exprime cette difficulté à manœuvrer sa vie : « Très très peu. Je choisis pas. Je ne me sens pas de le faire. Je ne me sens pas capable. »

---

197 A., Rey (Dir), *Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit., p 2757 sq.

198 V., Hélarlot, « Précarisation du travail et de l'emploi : quelles résonances dans la construction des expériences sociales ? », op. cit.

199 F., Piotet, « Emploi-travail, le grand désordre », op. cit.

200 P., Cingolani, « Emploi et travail précaires », *La précarité*, Paris, PUF, 2015.

Cette aspiration à l'autonomie est déterminante pour les individus. Elle apparaît aussi à l'occasion de questions détournées, notamment dans la projection de ce qu'ils souhaiteraient transmettre et léguer à leurs enfants : « Qu'il fasse des choix, qui l'amènent dans sa vie future bien » explique Céline.

Cette caractéristique de la précarité, l'impossibilité à établir des choix individuels, empêche « l'accès à une vie digne et autonome<sup>201</sup> ». Nombreux sociologues<sup>202</sup> s'entendent sur ce point. Cette forme de dégradation symbolique reflète la vulnérabilité définie en amont dans l'introduction. Les individus précaires sont soumis aux risques. Des risques multiples, notamment travail et emploi, qui affectent plusieurs dimensions : relationnelle, économique, sociale, familiale... Maryse Bresson décline cette pluralité dans un article pour *Sciences humaines*<sup>203</sup>. Le tableau ci-dessous synthétise les éléments en corrélant aux types de précarité, les risques encourus :

Formes de précarité et risques encourus  
Maryse BRESSON

Formes de précarité	Caractéristiques	Risques encourus
Emploi	Rapport à l'avenir incertain	Pas de choix sur les conditions de vie, affaiblissement des liens sociaux
Travail	Incertitude sur le contenu de l'activité et le niveau de responsabilité	Risques psychosociaux et souffrance au travail
Logement / Santé	Difficultés d'accès au service ou dégradation de l'offre	Risques de dégradation de la situation Santé / Logement (éloignement, mal desservi...) et de stigmatisation
Liens sociaux	Difficulté à maintenir une cohésion sociale et une solidarité	Risque d'affaiblissement des liens, de dégradation du sentiment d'appartenance à des collectifs, de fracture entre les groupes sociaux et culturels, crise des institutions (famille, école, voisinage, solidarités...)

L'auteur propose ainsi une définition large de la précarité : elle « [...] désigne les problèmes économiques et sociaux qui accompagnent les mutations du marché du travail (chômage, formes atypiques d'emploi) et l'affaiblissement de la capacité d'intégration des institutions (famille, école, protection sociale...). Ces transformations engendrent des craintes, fondées ou non. [...] Plus précisément, la précarité peut être définie comme l'incertitude sociale qui pèse tant sur les individus que les groupes, les institutions et le devenir de la société dans son ensemble<sup>204</sup>. » Cette proposition de définition a un double mérite, d'une part, celui de repositionner les risques et les incertitudes, au niveau individuel et sociétal car nul n'est

201 F., Piotet, « Emploi-travail, le grand désordre », *op. cit.*, p 77.  
 202 Castel, Paugam, Demazière, Méda, Ebersold, Piotet, Bresson...  
 203 M., Bresson, *op. cit.*  
 204 *Idem.*

épargné, et d'autre part, de restituer par le caractère provisoire, la menace des incertitudes, dans toutes les sphères de la vie<sup>205</sup>.

C'est au dix-septième siècle que l'adjectif passe dans l'usage courant pour prendre le sens<sup>206</sup> qu'on lui connaît aujourd'hui. Ce caractère instable, sans garantie de durée, révoquant est communément accepté et reconnu. Il confère un sentiment d'insécurité, qui comme l'écrit Farge-Bancel<sup>207</sup> en 1997, empêche « d'assumer [ses] responsabilités élémentaires et de jouir de [ses] droits fondamentaux. [...] En second lieu, la précarité peut être envisagée à la fois comme une précarité sociale (perte ou absence d'emploi, isolement) et économique (faibles ressources)<sup>208</sup>. »

Les formes de précarité économique tiennent à la fois, à la présence ou l'absence de ressources, à la nature des ressources (minima sociaux, indemnités chômage, salaires, chiffre d'affaires...) à leur faiblesse / montant (bas salaires, temps partiels...), mais aussi au caractère irrégulier. Le tableau ci-dessous permet d'explicitier les ressources mensuelles perçues pour les individus rencontrés :

---

205 N., Duvoux, *Le nouvel âge de la Solidarité, Pauvreté, précarité et politiques publiques*, Paris, Seuil, 2012, p 24 : « [...] non seulement les ressources financières de l'individu, mais aussi ses droits sociaux, sa santé, ses relations d'amitié, voire son couple ».

206 « L'adjectif est passé dans l'usage courant au 17eme, d'abord en parlant d'une réalité abstraite dont l'avenir, la durée ne sont pas assurés (1618), puis d'une chose matérielle dont on ne peut garantir la durée, la solidité (1892), s'appliquant aussi à la condition humaine" "Précarité, 1823, "instabilité", "caractère provisoire" », Citation extraite du *Dictionnaire* d'Alain REY, *op. cit.*, p 2757 *sq.*

207 Cité par M-P., Cazals-Ferré et M-C., Llorca, « Chapitre 2. Précarité et vulnérabilité : notions et approches », *Précarité et vulnérabilité psychologique*, ERES, 2004, pp. 29-40.

208 *Idem.*

**La précarité matérielle :**

Individus	Ressources mensuelles déclarées
Fadil	Salaire irrégulier - Prime d'activité
Jaffar	Chiffre d'affaires irrégulier (caractère saisonnier)
Laurent	Salaire irrégulier – Pas d'indemnisation (fin de droits)
Myriem	Salaire régulier – Prime d'ancienneté mensuelle de 38,00 € - Avantage nature, légumes biologiques et plants maraîchers biologiques
Karima	Pas d'indemnisation (fin de droits)
Alice	Indemnité Allocation Retour à l'Emploi et Prime d'activité – Aides sociales ponctuelles
Clément	Salaire irrégulier – Prime d'activité – Aides sociales ponctuelles
Pierre	Salaire irrégulier – Allocation Retour à l'Emploi (N'a pas demandé la prime d'activité)
Céline	Salaire régulier – Primes annuelles
Vanda	Salaire irrégulier – Allocation retour à l'Emploi

Ce tableau illustre le caractère irrégulier des ressources pour la plupart (huit personnes sur dix). A noter aussi que deux, ne perçoivent aucune ressource et ne sollicitent aucune aide sociale : Laurent qui rêve d'indépendance et Karima : « Non, je n'ai pas de ressources. Rien. Depuis le 14 mai. [...] Si je prends ma retraite, maintenant, c'est quatre-cent-cinq euros à soixante-deux ans. Normalement, pour tous les trimestres, c'est dans cinq ans, à soixante-sept ans. Peut-être en complétant. Peut-être compléter par ça, et ça. C'est tout à revoir. [...] Mais bon, je tiendrai pas cinq ans ».

Les personnes perçoivent un salaire irrégulier en fonction des heures travaillées (de quelques heures en association intermédiaire à quelques jours en intérim, voire quelques mois dans des exploitations) et des postes occupés (taux horaires différents), elles bénéficient de compléments, indemnités d'assurance chômage et / ou de primes d'activité. Mais Alice fait part de cette gêne financière : « Là, j'ai le chômage, les aides alimentaires demandées tous les trois mois, l'allocation logement, la couverture maladie universelle pour le médecin et la prime d'activité ».

Pour les deux personnes qui perçoivent un salaire fixe, il s'agit d'un taux horaire SMIC assorti de primes mensuelles ou annuelles. Là, encore, Nicolas Duvoux<sup>209</sup> souligne paradoxalement la responsabilité des politiques publiques à contribuer à la baisse des salaires, notamment des temps partiels, par une « norme d'entrée sur le marché du travail »

209 N., Duvoux, *Le nouvel âge de la Solidarité, Pauvreté, précarité et politiques publiques*, op. cit., p 40.

accompagnant ainsi le « prolongement de la pauvreté nouvelle » à la « pauvreté laborieuse », celle des travailleurs pauvres ». Par ailleurs, pour Pierre Concialdi, la mise en œuvre en 2000 de la prime pour l'emploi qui « consiste [...] à subventionner les salariés à faible revenu, entérin[e] ainsi l'idée qu'il serait normal de ne pas pouvoir vivre de son salaire<sup>210</sup>. »

Au-delà des éléments recensés dans les entretiens, les informations complémentaires obtenues dénotent peu d'intérêt, ou peut-être la résignation, pour les aspects économiques. Tous reconnaissent que c'est « peu rémunérateur » (Myriem), qu'ils ne sont « pas très riche[s] » (Fadil). Toutefois, ils « [s]'en sor[tent] » même s'ils expriment une gêne à mener leur projet d'autonomie : « Ce qui manque, un appartement. Pa' ce que là, ça commence à faire chez les parents. Ça les mine aussi que je sois toujours chez eux, sans appart », « [...] Les économies, j'm'en sers maintenant. C'était pour prendre un appart. Si je voulais m'acheter une voiture. J'ai pu mettre pas mal de côté quand j'étais aux jardins. J'avais pas trop de dépenses » (Laurent), « Je m'en sors, mais pas pour prendre [...] [un salarié] en plus » (Jaffar). Certains négocient avec les agences intérimaires pour tenter d'augmenter leur taux horaire : « dix euros et quarante centimes » (Fadil), empruntent à la famille pour mener leurs projets : « Je peux pas faire de crédit banque, je ne suis pas embauché et j'ai pas de caution derrière [...] Si j'ai un travail définitif, oui, je peux faire un crédit. Les banques, elles vont me dire non » (Clément), ou regrettent de devoir solliciter ponctuellement des aides : « Les aides, ça fait pas tout, tout, tout » (Alice). Jaffar a bénéficié d'un prêt de son frère pour reprendre une boucherie. L'essentiel c'est « la santé », et couvrir ses charges et dépenses, explique Fadil, ancien sans domicile fixe : « Les loyers sont payés. [...] J'ai gardé mon appartement. Franchement, je n'ai pas à me plaindre. »

Leurs ambitions restent très modestes. Elles traduisent des réalités quotidiennes fragiles récurrentes. Mais ce n'est pas tout. L'échantillonnage révèle le développement d'activités vivrières pour compenser les besoins économiques. Fadil présente ses ressources en intégrant naturellement son potager. Il le nourrit et limite ses achats extérieurs : « En tout, sans la prime d'activité, six-cent-cinquante euros et mon jardin. Etre autonome. Ma propre souveraineté alimentaire. On n'est pas tous fait pour jardiner. [...] Mon frigo depuis les jardins : jamais plein. Du strict nécessaire, du beurre, des légumes, plus de soda ». Même mode de vie chez

---

210 P., Concialdi, « Pauvreté, précarité et chômage », *Spécificités* 2014/1 (n° 6), p. 30-43.

Myriem, Clément, Jaffar et Alice. L'autoproduction constitue un rempart contre la pauvreté des travailleurs en répondant à des besoins alimentaires et des fins éthiques.

En 2014, Pierre Concialdi dans l'article, « Pauvreté, précarité et chômage<sup>211</sup> », s'interroge sur le « calcul hypothétique et abstrait qui compare le montant du RSA à celui d'un demi-SMIC. Pourquoi un demi-SMIC ? Sans doute parce que le montant du RMI avait été fixé à ce niveau au moment de sa création, même si le RMI/RSA s'est depuis dévalorisé puisqu'il ne représente plus que 43 % de ce même SMIC ». « Déconnecté [d'après lui] des réalités empiriques », il contribue, s'appuyant sur un « discours rationalisateur » à faire se côtoyer les risques de précarité et de pauvreté ». Nicolas Duvoux le rejoint pleinement et spécifie même les risques « à terme, de déstabiliser la situation des personnes<sup>212</sup> » : « La volatilité des ressources des allocataires de *minima sociaux* était déjà connue au temps du RMI, mais elle prend avec le RSA, des proportions largement supérieures du fait qu'il prend en compte des revenus d'emplois très précaires. Du point de vue de la gestion du dispositif, cela impose de calculer les ressources en temps réel, avec le risque de verser des sommes indues [...]. La complexité empêche de prévoir ses gains, ce qui était pourtant l'un des objectifs de la nouvelle prestation<sup>213</sup> ». Ce dysfonctionnement est d'autant plus gênant que la part des salaires indirects augmente dans l'ensemble des revenus salariaux aujourd'hui (environ un quart<sup>214</sup>).

Et Robert Castel de préciser que « dans un nombre croissant de cas, le travail n'assure plus les conditions minimales de l'indépendance économique et sociale. Il y a non seulement des "travailleurs pauvres" mais des statuts hybrides entre travail et assistance institutionnalisant des formes d'activités qui ont des rapports de plus en plus lointains avec le salariat classique. Se forment ainsi des zones grises de la vie sociale<sup>215</sup> ».

Cette première approche traduit la dépendance économique et sociale des individus qui malgré l'hétérogénéité des situations témoigne de quotidiens fragiles et n'assure pas les lendemains. La précarité limite l'autonomie des personnes, qu'elles travaillent ou pas, et entrave leurs projets.

---

211 *Idem.*

212 N., Duvoux, *Le nouvel âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques*, op. cit., p 81.

213 *Idem.*

214 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, op. cit., p 608 sq.

215 R., Castel, *La montée des incertitudes, Travail, protections, statut de l'individu*, op. cit., p 440.

### 1.12 Une notion soumise à des perceptions subjectives et relatives, ethnocentristes

Les questions délibérément ouvertes lors des entretiens visaient à récupérer des informations pour corroborer les concepts, en délimiter les champs, nourrir les réflexions. Aucunement vérifier leur estimation de la situation, au risque de leur renvoyer une image inconfortable ou stigmatisante. Toutefois, il semble clair que tous l'ont intégrée et acceptée. Cette perspective confirme la « notion subjective et relative » de la précarité, qui « au-delà des conditions objectives », renvoie à des ressentis et « jugement[s] de valeur<sup>216</sup>. » Par exemple, Karima, sans ressources depuis plus de trois mois, propriétaire d'une maison en vente, dans laquelle elle réside, répète qu'elle ne se sent pas démunie, par rapport à d'autres situations :

« Les jardins, s'il y a quelque chose qu'ils m'ont appris, c'est qu'il y a des gens qui n'ont pas beaucoup le choix. Tout est relatif. [...] La grosse différence, elle est financière. [...] Le plus terrible dans la vie, c'est de ne pas avoir de toit. Je pense aux Roumains qui travaillaient aux jardins. Qui dorment sous des tentes, des plastiques, et qui se sont fait voler leurs affaires. Et qu'au vingt-et-unième siècle ça existe encore dans un pays riche. C'est des p'tits trucs où tu te dis, tu n'as pas à pleurer sur ton sort. Tout est relatif. »

La notion de précarité se soumet donc à des perceptions individuelles ou sociétales au regard d'une norme. En tant que phénomène sociétal, elle semble échapper à des cadres stricts.

Aucune définition institutionnelle de la précarité ne figure sur les sites : ni sur celui de l'Institut National de la Statistique et des Etudes économiques, ni celui de l'Organisation Internationale du Travail, ou encore celui de la Direction de l'Animation et de la Recherche des Etudes et des Statistiques. Serait-ce que le concept ou le terme soit obsolète ? *A priori*, non, puisque l'INSEE édite régulièrement des analyses territoriales sur les populations précaires<sup>217</sup>. Est-ce à dire la difficulté à définir le terme ou circonscrire le champ ? ou à identifier les situations<sup>218</sup>?

Quant aux sociologues, ils privilégient dans leurs approches l'une ou l'autre des caractéristiques de la précarité. En effet, elle est abordée selon des concepts liés - emploi, travail, chômage, pauvreté, exclusion sociale – mais ne semble pas renvoyer à une entité objective et absolue. S'il semble évident qu'elle varie d'une discipline à une autre, les

---

216 *Idem.*

217 Par exemple, Nadège Pradines, titre une enquête statistique réalisée en 2012 dans la région Poitou-Charentes, « La précarité s'inscrit dans la durée ». In <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1291896> consulté le 03/09/2018. Elle évoque « la baisse du pouvoir d'achat historique, et la progression du chômage [qui] accroissent les situations de précarité ». Elle fait état d'augmentation de dossiers de surendettement, de demande de CMU-C, de minima sociaux et allocations spécifiques. Une autre enquête, la même année, conduite en région Rhône Alpes Auvergne « Des territoires inégaux face à la précarité » tempèrent la pauvreté et le chômage par le dynamisme économique de la région. Les deux enquêtes réalisées sur la même année, ne comparent pas des mêmes critères, mais témoignent des réalités territoriales.

218 On dénombre à peu près 12% de précaires en France. Enquête INSEE citée par Maryse Bresson, *op. cit.*

économistes la définiront par rapport à la dimension salariale, les sociologues élargiront à d'autres champs, Stéphane Beaud et Lisa Kerivel<sup>219</sup> fournissent une clef de compréhension. Ils expliquent que le terme est polysémique. Cette notion culturelle, ne revêt pas les mêmes caractéristiques d'un pays à un autre. Plus ou moins commune en Italie, France et Espagne, la précarité diffèrerait en Angleterre et en Allemagne<sup>220</sup>. Serge Paugam<sup>221</sup> relève aussi cette vision ethnocentriste, induite selon lui, à la fois par le fonctionnement du marché du travail et l'intervention étatique. Néanmoins, cela ne suffit pas à couvrir autant de disparités. Car non seulement « la définition de la précarité professionnelle dépend de la réalité nationale » mais aussi « au moins partiellement, de la sensibilité du chercheur à l'égard des problèmes particuliers qui se posent dans son pays. Les sociologues [de tel et tel pays] [...] n'ont pas, par conséquent, une définition plus juste de la précarité professionnelle que les sociologues [de tel autre pays]. Il faut surtout reconnaître que les premiers comme les seconds mettent l'accent sur une dimension spécifique de la précarité, celle qui est la plus visible et la plus discutée dans leur pays, en sous-estimant l'importance de la seconde. Cet exemple montre que les schémas d'analyse élaborés par les sociologues sont souvent dépendants d'un cadre national de pensée, conçu comme la référence légitime – ce qui est le propre de l'ethnocentrisme culturel – et qu'il existe, par conséquent, un risque de réduction inconsciente du champ d'études par ignorance des choix implicites opérés dans la construction de l'objet<sup>222</sup>. » De fait certains insistent plus spécifiquement sur les spécificités des mutations des organisations du travail, d'autres sur celles du sous-emploi, ou du non-emploi. Pour autant, il ne s'agit pas d'une notion fourre-tout. Au contraire, des concepts sont définis, comme l'anomie pour

---

219 S., Beaud et L., Kerivel, « Jeunes précaires dans un bassin d'emploi actif », *Mouvements*, vol. n°35, n° 5, 2004, pp. 52-61.

220 *Idem.*

221 « Je me suis rendu compte également dans une recherche internationale que j'ai coordonnée avec Duncan Gallie, de Nuffield College à Oxford, que la précarité professionnelle n'avait pas le même sens d'un pays à l'autre. Alors que les chercheurs français et allemands étaient sensibles à l'instabilité de l'emploi, les chercheurs anglais accordaient plus d'importance à la faiblesse du salaire et aux mauvaises conditions de travail. En réalité, la précarité relevait avant tout du rapport à l'emploi pour les premiers et essentiellement du rapport au travail pour les seconds. Être précaire signifiait vivre dans l'insécurité permanente pour les uns, et avoir un bad job – c'est-à-dire un travail dévalorisé et peu rémunérateur – pour les autres. On peut comprendre cette différence d'approche par la nature de l'État-providence et le fonctionnement du marché du travail dans ces pays. Alors qu'en Allemagne et en France, le système de la protection sociale est fondé, dans un esprit corporatiste, sur la stabilité de l'emploi qui permet aux individus d'accéder à des droits sociaux, le système en vigueur en Grande-Bretagne est organisé selon le principe d'une intervention minimale de l'État, ce qui se traduit par des transferts sociaux modestes et une plus faible protection des salariés. Dans le premier cas, ne pas avoir un emploi stable est un risque majeur puisque cela entraîne inévitablement une moindre protection sociale, dans le second, l'enjeu est moindre puisque de toute façon les salariés restent faiblement protégés. Il est important pour eux, en revanche, d'avoir un bon salaire pour assurer leur propre protection en ayant recours à des assurances privées. », S., Paugam, « Présentation », *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, op. cit.

222 *Idem.*

Durkheim, la disqualification chez Paugam, la désaffiliation<sup>223</sup> chez Castel... qui insistent sur tel ou tel risque encouru, telle ou telle dimension et établissent des distinctions entre la précarité et des notions voisines, comme l'exclusion (Castel), la mobilité professionnelle (Beaud et Kerivel), ou encore la pauvreté (Bresson).

La précarité semble échapper, peut-être notamment par sa spécificité, d'instabilité, à des définitions absolues, officielles et normatives. Néanmoins, nous pouvons retenir sans aucun doute deux caractéristiques : le caractère provisoire, incertain<sup>224</sup> et le risque de vulnérabilisation des individus, privés de leur autonomie, et soumis à des relations de soumission, des rapports déséquilibrés.

## 1.2 Conjuguer avec l'aléatoire : l'épreuve du temps

### 1.2.1 La difficulté à se projeter : entre incertitude et réactivité

Dans le sens courant, est précaire, celui qui n'a rien de stable, de solide, de fixe, d'assuré, celui qui est dans l'incertain, le provisoire, le fragile. Valentine Hélandot<sup>225</sup> insiste sur la dimension forte de la précarité, à la fois, l'« instabilité du présent<sup>226</sup> » et l'« imprévisibilité de l'avenir ». De fait, elle correspond à un « entre-deux<sup>227</sup> », voire à une multitude d'entre-deux. Elle impacte la vie quotidienne (prendre et honorer des rendez-vous, planifier des congés...) et professionnelle sur des aspects symboliques<sup>228</sup> (manque de reconnaissance par les collègues stables et illégitimité à occuper l'emploi) et matériels (perte de revenus, renouvellement de missions, contrats...) et les trajectoires de vie soumises à ces fragments épars. C'est comme l'exprime Robert Castel, une condition où ils doivent « [v]ivre aux abois, [sans] trop savoir de quoi demain sera fait, être dans la dépendance du besoin ou craindre le chantage d'un supérieur ou même de son voisin<sup>229</sup> ». C'est l'incertitude et l'aléatoire.

Les personnes rencontrées s'expriment spontanément sur cette difficulté à se projeter, parfois, du jour au lendemain, ou à quelques mois. A la question initiale, « De quoi est fait ta vie actuellement ? », Pierre répond : « Principalement de doutes ». Ils font état d'un certain

---

223 La désaffiliation fait l'objet d'une étude ultérieure, *a contrario* par l'étude des processus de réaffiliation rapprochée.

224 Qui entraîne une précarité économique et expose aux risques de santé, logement...

225 *Idem.*

226 La partie concernant les formes d'intégration et ses déviations traite du rapport au présent, au niveau du travail.

227 Maryse Bresson, « Précarité, Etat des lieux », *op. cit.*,

228 *Idem.*

229 R., Castel, *La montée des incertitudes, Travail, protections, statut de l'individu*, *op. cit.*, p 441.

nombre de situations liées à l'emploi : est-ce que le contrat aidé de Robert sera renouvelé ? ou les missions de Fadil et Clément reconduites ? Et pour combien de temps ? Pierre travaillera-t-il lundi ou mardi prochain ? C'est aussi la difficulté à projeter des vacances. Alice, agent d'entretien sur un temps partiel en CDI, a dû reprogrammer ses congés, faire changer ses billets de train, contacter à plusieurs reprises l'entreprise prestataire et même réaliser des recherches sur les droits salariaux :

« Au début, je voulais aller voir ma sœur. Je prends mes vacances du dix-sept février à fin février. Ils étaient pas contents. [...] Ils m'ont envoyé un email, pour me dire que je devais prévenir un mois à l'avance. Et j'ai modifié mes congés et je me suis mis dans les règles ».

D'autres élaborent et hiérarchisent deux *scenarii*, un idéal, un par défaut. C'est le cas de Clément qui envisage des vacances à l'automne prochain, mais pense éventuellement les reporter ou les annuler s'il est en activité, car « le travail, c'est prioritaire ». Pierre souhaite travailler en milieu naturel, avec le végétal. Ayant acquis de l'expérience, il espère faire valider ses compétences mais ouvre aussi la possibilité d'une démarche de formation professionnelle à la rentrée :

« C'est plus le côté « nébuleuse », des chemins d'accès [qui interrogent]. Sachant que la formation débute mi-septembre. Donc voilà, deux plages conflictuelles. [...] [S]i j'ai une réponse négative, je pars sur la formation. Si j'ai pas de réponse sur la VAE, est-ce que je pars sur la formation ? je serais tenté de dire non. Ouais, il y a quand même ce doute. [...] Sinon, ce serait, par dépit. »

Pierre a déjà tout envisagé : le calendrier, la prise en charge du coût pédagogique, les ressources, les lieux... Néanmoins, « étant un relatif maniaque du contrôle, ne pas [s]e sentir en contrôle des choses », « ayant l'impression d'envoyer ça, dans une nébuleuse lointaine, un oracle de Sibylles, qui donnera sa réponse un jour ou l'autre » [...], ça paraît presque hasardeux, [...] ça fait l'effet « les dés sont jetés », « amplifi[és par] les délais » qui le confronte à une situation inconfortable. C'est « l'Hydre » explique-t-il encore.

Tous, même s'ils parviennent pour certains à jongler, aspirent à davantage de stabilité, comme l'exprime Laurent<sup>230</sup> : « avoir un emploi stable, une structure familiale stable. Et que tout se passe pour le mieux. Ce qui est important : constance et stabilité. »

Ces vœux sont d'autant plus chers, que pour accéder à l'emploi, ils doivent être disponibles et réagir très rapidement. Par exemple, pour assumer une mission le lendemain : « Ils préviennent à vingt et une heures quarante le soir pour le lendemain matin. J'estime que le soir, tu restes avec ta famille. [...] Prévenir avant, oui. Le minimum, pour s'organiser avec les autres choses que tu dois faire à côté, t'es bien obligée. » Ils sont soumis à une forme

---

230 Réponse formulée à la question : « Que souhaiterais-tu transmettre à tes enfants ? »

d'élasticité temporelle et de flexibilité, comme s'ils étaient et devaient être totalement disponibles. Alice explique avoir dû se justifier pour une mission d'une demi-journée refusée : « Non. Désolée, on a pris rendez-vous avec le médecin. » En témoignent aussi deux entretiens programmés non réalisés avec des personnes, du fait de missions imprévues pour remplacement, sollicitées le matin pour le jour même. Clément aussi rapporte ce type de situation : « Il faut qu'je puisse programmer. Ils sont bien...Mais ho ! faut qu'je puisse me retourner ». Pierre raconte de manière anecdotique : « Je leur donne mon emploi du temps chaque semaine pour qu'il planifie les missions, les personnes... Mais rien n'y fait. Une fois, je les ai appelés pour leur rappeler que je n'étais pas disponible. Eh bah, ils m'ont recontacté pour assurer mon propre remplacement ». Le cas des entrées en formation représente l'archétype temporel disruptif : « Il y a une formation qui démarre lundi. Tu as un entretien demain. Tu veux y aller ou pas ? J'ai pris mon courage à deux mains, moi qui étais un peu trouillard. J'ai passé des tests. On m' dit : « C'est simple, soit tu commences la formation lundi, soit on zappe tout. C'est maintenant que tu dois donner ta réponse ». Je suis arrivée, elle avait oublié de me dire que la formation avait commencé depuis deux jours » explique Céline.

Ces situations rapportées traduisent non seulement, la difficulté à prévoir, anticiper mais aussi à maîtriser les propres trajectoires, au quotidien et à moyen terme. La précarité s'inscrit dans une dimension temporelle paradoxale où se côtoient intermittence et discontinuité dans la durée.

### 1.22 Discontinuité et quasi-permanence

Les formes d'emploi atypiques travail *temporaire*, *intérimaire*, à *temps partiel*, contrat *durée déterminée*... dénotent la discontinuité, sur le plan lexical, qui déroge à l'emploi dit classique, à durée *indéterminée*. Elles répondent néanmoins à un cadre législatif que rappelle Patrick Cingolani<sup>231</sup> : pour l'intérim, une disposition provisoire, pour le CDD « un terme certain et fixé avec précision dès sa conclusion » (régi par l'article L 122.1) et qui précise les limites, ne « pas pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise », pour le temps partiel, un seuil d'heures (article 212 – 1 – 2). Quant aux stages, leur encadrement<sup>232</sup> diffère selon les dispositifs. Le tableau ci-dessous présente les formes

---

231 P., Cingolani, « Emploi et travail précaires », *op. cit.*

232 La loi du 10 juillet 2014 suite à l'engagement présidentiel de François Hollande, encadre les stages entreprise pour les jeunes en parcours de formation, afin d'améliorer leurs droits (hausse de la gratification, tickets restaurants et remboursement des frais de transport, trimestres pour la retraite...), mais il ne cadre pas les stages de Période de Mise en Situation Professionnelle, utilisés dans le cadre de l'insertion par les SIAE, les missions locales et les Pôles Emploi, qui répondent à d'autres cadres.

d'activités professionnelles évoquées par les personnes rencontrées dans le cadre des enquêtes selon la distinction « emploi typique » / « atypique » et les motifs<sup>233</sup> énoncés :

Formes d'immersions vécues évoquées :

Formes d'immersion	Nombres
Emplois dits typiques	8
Dont licenciement :	5
Emplois dits atypiques dont :	34
- Stages	8
- SIAE	13
- Remplacement	2
- Surcroît d'activité	3
- Emplois saisonniers	7
- Emplois partiels contraints en CDI	1

Sur ce total de quarante-deux occurrences d'immersion en entreprise citées, seules huit, correspondent à des emplois typiques, en CDI. Les chiffres révèlent l'ampleur de la précarité professionnelle. Par ailleurs, sur les huit CDI évoqués, cinq ont donné lieu à des licenciements subis. Arrêt d'activité, licenciement économique, pour faute, les raisons sont multiples. Quoiqu'il en soit, ces ruptures unilatérales sont perçues comme une « épreuve déstabilisante d'un point de vue identitaire et psychologique » et la « trahison d'un contrat symbolique<sup>234</sup> ». De fait, cette « extension de l'emploi<sup>235</sup> », cette « fragmentation de l'activité par des contrats de plus en plus courts<sup>236</sup> », expose les individus à l'aléa, mais aussi les soumet, à une dégradation sociale.

Au-delà du cadre législatif, cet « émiettement » traduit d'autres transformations moins patentes, qu'explique Patrick Cingolani<sup>237</sup> : turn-over<sup>238</sup>, « mortalité rapide de petites entreprises artisanales, « formes de travail indépendant », elles sont toutes des « manifestations de la discontinuité, [...] [l'] expression d'une certaine précarité. »

233 Toutes les expériences professionnelles évoquées ne sont pas dénombrées ici : seulement, celles dont les motifs d'emploi ont été précisés (SIAE, correspondant à une prescription pour un parcours d'insertion).

234 M. G., Bruna, « Des circularités maussiennes au travail à la désaffiliation sociale des chômeurs », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 13, no. 1, 2013, pp. 81-85.

235 S., Beaud et L., Kerivel, « Jeunes précaires dans un bassin d'emploi actif », *op. cit.*

236 *Idem.*

237 P., Cingolani, « Emploi et travail précaires », *op.cit.*

238 Céline l'évoque au sujet de sa première expérience professionnelle : « D'ailleurs, j'ai remarqué qu'à chaque fois que je passais dans son rayon, c'est jamais les mêmes employés qui sont avec lui. »

Les individus réitèrent leur souhait de plus de stabilité, de consistance. C'est particulièrement clair pour ceux qui travaillent comme intérimaires, et qui se sentent réduits à une main d'œuvre flexible « Juste des bras » (Laurent), « En général, les missions s'enchaînent. Mais actuellement, c'est trois jours-là, trois jours-là. Très peu. Il y en aura peut-être pour un mois. Genre, en fait, c'est qu'un jour. [...] Je préférerais un travail un peu plus stable dans le domaine de l'agriculture. Si j'ai rien, j'aimerais aller faire les vendanges », « l'inconvénient, c'est pas régulier. Des fois j'ai bossé un mois complet, des fois quinze jours » (Fadil), et ceux qui sont mis à disposition par le biais des associations intermédiaires : « J'aimerais avoir quelque chose de plus consistant. Plus de six mois, je prends. Même si c'est un mois, je le prends. Je vais pas faire la fine bouche. Le travail, c'est pas ce qui court les rues. Même trois jours » (Clément).

Ce phénomène n'est pas sans rappeler, la forme initiale du travail, celle qui a précédé le salariat, où s'alternaient des jours chômés et des jours travaillés. La différence, c'est qu'aujourd'hui, dans notre société contemporaine, le chômage constitue un support à ces discontinuités.

Le tableau<sup>239</sup> ci-dessous présente les situations des dix enquêtes de terrain au regard de la précarité professionnelle (emploi stable, menacé ou instable) et la durée du chômage :

La précarité professionnelle, entre emploi et chômage : cinq situations selon l'écart par rapport à la norme de l'emploi stable

Items de distinction	Critères de distinction retenus	Situations dénombrées dans l'échantillonnage
Emploi stable non menacé	Titulaires d'un emploi considéré comme non menacé dans les deux prochaines années	2
Emploi stable menacé	Titulaires d'un emploi occupé depuis plus d'un an, mais menacé dans les deux années à venir	1
Emploi instable	Changement d'emploi ou période de chômage dans l'année ou ayant un emploi précaire ou intermittent menacé dans les 2 années à venir	4
Chômage de moyenne durée	Chômeurs de moins de deux ans	2
Chômage de longue durée	Chômeurs de plus de deux ans	5

Seulement deux personnes bénéficient d'un emploi stable qu'elles estiment non menacé (Céline et Myriem). Ce tableau rend donc compte des nombreux écarts à la représentation

239 Ce tableau s'appuie sur les items retenus par Serge Paugam, dans sa « Présentation » de l'ouvrage, *Le salariat de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, op. cit.

d'une norme d'emploi dominante française. Il révèle aussi une des évolutions de la précarité, le phénomène d'un chômage de longue durée. En effet, « [l]e chômage serait plus que le chômage nous dit Robert Castel, dans le sens où le demandeur d'emploi n'est plus dans une perspective de trouver un emploi, le chômage n'équivaut plus à une période d'attente vers un nouvel emploi, mais plutôt à un phénomène de non-emploi. Ce constat montre que si le taux de chômage tend à baisser conjoncturellement, voire structurellement, ce ne sont plus des emplois complets ou à plein temps qui sont créés, mais des emplois "atypiques"<sup>240</sup> ».

Parallèlement, les trajectoires d'insertion professionnelle s'étendent dans une temporalité durable, une quasi-permanence, où continuent de s'alterner des petites miettes, ponctuelles et intermittentes, de sous-emploi et du non-emploi : « [c]ertains [...] travaillent d'une manière relativement régulière, ce qui ne les empêche pas d'être des "travailleurs pauvres" (les travailleurs et les travailleuses à temps partiel par exemple). Mais il y a aussi ceux qui ont des rapports beaucoup plus intermittents au travail, alternant les périodes d'activité et les périodes d'inactivité, et ceux qui sont tout à fait aux marges du travail et relèvent en même temps dans une large mesure de l'aide publique<sup>241</sup>. » Le tableau ci-dessus témoigne de cette réalité par le cumul de statuts et de situation chômage / emploi instable (Pierre, Laurent, Fadil, Clément).

L'échantillonnage révèle des situations différentes d'emploi, ceux qui sont « refoulés du marché du travail », comme l'exprime Serge Paugam, les travailleurs pauvres, temps plein ou partiel et ceux qui alternent période d'activité et de non activité, « une nébuleuse de conditions disparates<sup>242</sup> » d'après Robert Castel. Cet éventail traduit la difficulté à dénombrer les précaires, puisqu'ils constituent un « ensemble disparate de statuts administratifs<sup>243</sup> » et emploi, éclaté dans presque tout autant d'institutions relatives à l'emploi, au travail, au chômage ou même sociales. Pierre Concialdi explique qu'une « [...] frontière [...] entre chômeurs ou « assistés », d'un côté, et personnes en emploi, de l'autre, est largement artificielle. Depuis vingt ans, de plus en plus de chômeurs travaillent : c'est le cas aujourd'hui de plus d'un tiers des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, contre moins de 10 % au début des années 1990. Ces « chômeurs travailleurs » restent néanmoins inscrits faute de

---

240 O., Gajac, « La notion de désaffiliation chez Robert Castel », *Revue du MAUSS permanente*, 28 octobre 2015 [en ligne]. Les références sont citées dans la bibliographie.

241 R., Castel, *La montée des incertitudes, Travail, protections, statut de l'individu*, op. cit., p 439 sq.

242 *Ibid*, p 440.

243 D., Demazière et M., Zune, « L'emploi et le travail vus depuis le chômage : enquête sur les expériences des chômeurs » op. cit.

trouver un emploi qui leur convient. De même, 36 % des allocataires du RSA travaillent <sup>244</sup>». La plupart des sociologues utilisent des métaphores pour nommer cette « mobilité descendante<sup>245</sup> » : « expérience de la déréliction<sup>246</sup>, « désenchantement radical<sup>247</sup> » par exemple. Le phénomène s’amplifie. Robert Castel note cette évolution : « avant on s’en sortait avec de la « patience » et c’était aussi l’occasion « d’enrichir [le] background professionnel <sup>248</sup> ». C’en est fini. En effet, les chômeurs dits de longue durée avoisinent actuellement quarante pour cent<sup>249</sup>. De fait, la durée de chômage conditionne les chances d’accès à l’emploi. Autrement dit, plus le chômage perdure, plus les difficultés d’accès à l’emploi s’éloignent : « moins on utilise le capital humain, plus il s’use<sup>250</sup> ». Autant la mobilité d’un emploi vers un autre emploi en France se pratique volontiers, autant, on observe une relative « étanchéité emploi et non emploi<sup>251</sup> ». A tel point que Serge Ebersold évoque l’éclatement des temporalités de chômage<sup>252</sup>, qui oscillent entre l’instantanéité et la quasi-permanence, et contribue à « banaliser<sup>253</sup> » l’expérience du chômage. Aussi, les individus se doivent d’ « intérioris[er] la précarisation croissante de l’emploi », et s’accoutumer à une « une forme de « semi-chômage permanent <sup>254</sup> ». Le tableau ci-dessous présente les situations emploi actuelles des vingt personnes interviewées et la synthèse des transitions, en précisant l’année de sortie du chantier d’insertion, *Les Jardins de la Solidarité* :

---

244 P., Concialdi, « Pauvreté, précarité et chômage » *op. cit.*,

245 Lizé Prokovas, 2007, cité par D., Demazière et M., Zune, « Qu’est-ce que le travail quand on n’a pas d’emploi », *op. cit.*

246 Bourdieu cité par M-P., Cazals-Ferré et M-C., Llorca, « Précarité et vulnérabilité », *op. cit.*

247 D., Olivennes, « Le « désenchantement » du travail », *Le Débat*, vol. 89, no. 2, 1996, pp. 106-110. p 3.

248 R., Castel, « Au-delà du salariat ou en deçà de l’emploi ? L’institutionnalisation du précaire » *op. cit.*,

249 N., Duvoux, *Le Nouvel âge de la Solidarité*, *op. cit.*, p 10.

250 D., Olivennes, *op. cit.*

251 *Idem.*

252 S., Ebersold, *La naissance de l’inemployable ou l’insertion aux risques de l’exclusion*, PUR, 2001.

253 *Ibid*, p 17.

254 S., Beaud et L., Kerivel, « Jeunes précaires dans un bassin d’emploi actif », *op. cit.*

Précarité : un passage ou un état ?

	Année sortie des NJDS	Situation actuelle au regard de l'emploi et synthèse des transitions
Céline	2010	CDI en maroquinerie de luxe depuis 2 ans (2010 à 2015 : chômage, puis passage en ACI)
Vanda		Licenciée d'un CDI en production maraîchage biologique après 8 ans (fermeture de l'entreprise) - 3 TESA (Titre Emploi Saisonnier Agricole) en maraîchage biologique depuis novembre 2017
Charles	2011	CDI aide-soignant depuis 2014
Yves		TESA en agriculture (cueillette de fruits dans le sud de la France l'été)
Jean	2012	A la retraite depuis 2016 (chômage entre 2012 et 2016)
Myriem	2013	En CDI depuis 5 ans Production maraîchère biologique et vente sur marché depuis 7 ans (cumul de 2 temps partiel)
Jaffar		Travailleur indépendant artisan boucher depuis 2015
Séverine	2014	CDDI en entreprise d'insertion (actuellement en arrêt maladie) depuis juin 2018 – Chômage de 2014 à 2018 avec quelques missions ponctuelles en AI
Joséphine		Missions ponctuelles depuis 2014 dans différents secteurs d'activité
Alan		Autoentrepreneur depuis 2016 (chômage entre 2014 et 2015, puis travail informel)
Laurent		Missions ponctuelles intérimaires en production végétale et entretien d'espaces verts, travail non formel depuis 2015
Alice	2015	Licenciement pour faute grave après 5 mois d'activité d'un CDI de 10H00 hebdomadaires – Chômage
Clément		Licenciement d'un CDI temps plein pour cessation d'activité de l'exploitant puis chômage Missions ponctuelles en Association intermédiaire depuis juin 2018
Damien		CDD agro-alimentaire depuis 2017 (18 mois)
Fadil		Alternance entre missions ponctuelles intérimaires et travail non formel depuis 2016
Karima	2016	Sans emploi depuis mai 2016
Robert		Contrat aidé depuis 2016
Ginette		En création d'activité
Mohamed		TESA en agriculture sur 3 mois en 2016 Depuis travail informel
Pierre	2017	Missions en Association intermédiaire (missions fixes sur 2 jours mensuels et ponctuelles) depuis 2017

Sur l'échantillonnage, hormis trois en emploi durable et deux travailleurs indépendants<sup>255</sup>, les autres naviguent dans un « labyrinthe<sup>256</sup> » entre emplois précaires et chômage. Ils cumulent des statuts, à la frontière du salariat et du non-emploi. Les limites sont si floues que Fadil confond arrêt maladie / non-emploi et congés / chômage. Par ailleurs, rares sont ceux qui ont opéré des transitions directes vers l'emploi, ou qui y sont encore. Pires que l'institutionnalisation du sous-emploi évoquée dans la première partie, ces situations rendent

255 Qui n'échappent pas pour autant à la précarité d'après Patrick Cingolani (voir plus haut).

256 D., Demazière et M., Zune, « L'emploi et le travail vus depuis le chômage : enquête sur les expériences des chômeurs » *op. cit.*

compte d'un « sous-continent qui étend son emprise tout en demeurant fragmenté<sup>257</sup> », celui du précarariat :

« En effet, on ne peut plus considérer la précarité seulement comme une situation transitoire, un moment plus ou moins pénible à traverser en attendant l'"emploi durable". On peut s'installer dans la précarité. Parler de précarité permanente, d'intermittence permanente, d'instabilité permanente, ce n'est pas faire des jeux de mots. Ces expressions recouvrent une foule de situations au sein desquelles se développe ce que l'on pourrait appeler une culture de l'aléatoire<sup>258</sup>. »

En France, Paugam, Castel et Cingolani nomment « précarariat<sup>259</sup> », un mot-valise qui contracte les termes « précarité » et « salariat », pour désigner l'ensemble des individus confrontés à cette précarité permanente. C'est pourquoi cette nouvelle relation au travail impose des interactions tout aussi fréquentes et banales avec le chômage, comme palliatif à l'intermittence de l'activité<sup>260</sup>. Il s'agit de rendre l'évolution<sup>261</sup> de la « nouvelle condition collective de précarité<sup>262</sup> », d'un « quasi-second marché du travail<sup>263</sup> » qui, dans les faits encadre plus la pauvreté qu'il ne sert de tremplin pour en sortir » :

« Non seulement le chômage et la pauvreté n'ont pas reculé, mais les politiques publiques qui ont été mises en place ont globalement favorisé le développement des emplois précaires, que ce soit en termes de sécurité de l'emploi ou en termes de salaire. Aujourd'hui, environ un emploi sur six est un emploi à bas salaire et de plus en plus de salariés se retrouvent enfermés dans ces emplois ou alternent des périodes de chômage et de petits boulots. Si l'on souligne depuis longtemps que le chômage s'accompagne d'un halo de plus en plus important, la persistance de la pauvreté s'est accompagnée, de même, d'une forte hausse de la précarité et de l'insécurité. Ce développement de la précarité au travail s'est appuyé, en résumé, sur un double mouvement. Premièrement, à un niveau macroéconomique, la place du travail salarié a reculé et le niveau de vie moyen des salariés a reculé par rapport à la moyenne. Depuis 30 ans, la part des revenus salariaux dans le total des revenus d'activité est restée stable alors que la proportion de salariés a augmenté. [...] De plus, la part des revenus du capital a aussi augmenté très fortement, au détriment de l'ensemble des revenus du travail (salarié et non-salarié). Deuxièmement, au sein des salariés, de nouvelles formes d'inégalité salariale se sont développées, avec le développement du sous-emploi – qui a été multiplié par deux en vingt ans – et des intermittences accrues sur le marché du travail. Ce mouvement conjoint de dévalorisation du travail salarié et de croissance des inégalités salariales et des bas salaires permet d'expliquer la résurgence de la pauvreté laborieuse.<sup>264</sup>»

---

257 R., Castel, *La montée des incertitudes, Travail, protections, statut de l'individu*, op. cit., p 440.

258 *Ibid*, p 438 sq.

259 « La manière la plus synthétique de le dire, c'est peut-être d'avancer que l'on passe de la précarité au précarariat, et que le précarariat installe ceux qui en sont victimes dans une impuissance à se réaliser en tant qu'individus. » *Idem*.

260 P., Cingolani, « Emploi et travail précaires », op. cit.

261 « Si elle est certes transitoire pour certains, avant de pouvoir accéder à un emploi durable, beaucoup vont aussi s'installer dans cette précarité, qui devient ainsi une sorte de strate de la division du travail, un « infra-salariat ». Il s'agit là d'un des traits majeurs pour rendre compte des transformations qui sont intervenues depuis une quarantaine d'années dans le cadre de cette crise » Citation de R., Castel extraite de l'article « Individus, risques et supports collectifs », *Idées économiques et sociales*, vol. 171, n° 1, 2013, pp. 24-32.

262 C., Martin, « Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel », *Revue européenne de recherche sur le handicap*, Elsevier Masson, 2013, 7 (4), pp.293-298.

263 N., Duvoux, *L'autonomie des assistés, Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, PUF, 2012, p 10.

264 P., Concialdi, « Pauvreté, précarité et chômage », op. cit.

Le précaire, qui s'étend, ébranle la question sociale car il remet en question le modèle salarial, le statut de l'emploi, les protections et les droits liés<sup>265</sup>. C'est pourquoi Robert Castel accorde tout autant d'importance au développement du précaire qu'à la montée du chômage de masse. En effet, « [l]e chômage est de moins en moins le résultat d'une perte temporaire et occasionnelle de travail : il renvoie à un *état*<sup>266</sup> qui résulte d'un *processus* d'éloignement par rapport au marché du travail. Ces situations singulières, hétérogènes, multidimensionnelles, évolutives<sup>267</sup> [...] » amènent à développer d'autres stratégies individuelles que nous approcherons par les trajectoires biographiques.

## II Survivre au chômage

### 2.1 Compenser les effets délétères du chômage : Des expériences très actives

Comment s'accommoder d'une situation de chômage subi, quasi-permanent ? Comment en atténuer les effets ? Ce chapitre vise à interroger les leviers qui permettent de contrebalancer les effets délétères d'un chômage qui s'installe dans la durée. Les approches de Didier Demazière et Dominique Schnapper permettent d'appréhender le rapport au travail, sa signification depuis le vécu du chômage. L'hypothèse que nous formulons, c'est que certaines expériences du chômage reproduisent des dimensions et fonctions du travail. En d'autres termes, nous présumons que des vécus de chômage, actifs et intégrant, peuvent constituer des alternatives pour répondre aux besoins des individus précaires, notamment en reconstituant partiellement les fonctions que l'emploi ne procure plus.

#### 2.1.1 Le Chômage inversé

Le chômage inversé<sup>268</sup> correspond à une situation de privation de travail compensée par d'autres activités, un investissement sur d'autres champs qui viennent atténuer, réorganiser la privation endurée.

Alice mise sur l'intégration familiale : elle comptabilise le maximum d'occurrences recensées sur ce champ lexical, dix-neuf occurrences citées pour deux seulement liées à d'autres relations, professionnelles ou non professionnelles. C'est dire l'importance qu'elle accorde à sa sphère familiale. Par ailleurs, elle a organisé son temps sur une planification hebdomadaire qui couvre une saison entière, partagée avec son conjoint et son beau-père. Elle programme

---

265 Voir partie 3.

266 En italique dans le texte.

267 N., Duvoux, *Le nouvel âge de la solidarité*, op. cit., p 24.

268 Le chômage inversé est une des trois typologies de vécu de chômage définies par Dominique Schnapper présentée dans la première partie.

aussi régulièrement des séjours auprès de sa sœur sur la saison suivante. Son quotidien s'inscrit dans la sphère intime, par des activités régulières et des événements ponctuels :

« – De quoi est fait ta vie actuellement ?

– On a fait la fête des voisins. Nous on la décale un peu. C'est bien. Et puis aussi, j'suis nouvelle tatie depuis un an. Même si elle est loin, ma sœur, on utilise la camera et le téléphone. Le dimanche et le mercredi. Et plus si besoin. Et puis je vais dans les Landes la voir. Y'a le jardin aussi, depuis trois ans, du dix avril au dix novembre chez mon beau-père. Chaque matin. Ça maintient en forme. Je suis abonnée à *Rustica* et *Astuces jardins*. Pour me rappeler les astuces. J'ai les tomates, les cornichons... J'ai encore des bocaux de l'année dernière. C'est mon beau-père qui fait les semis. Ça l'occupe. Ne pas rester huit heures du matin au soir devant la télé ».

Alice a trouvé les moyens à la fois de restaurer les liens et d'occuper le temps, des fonctions liées au travail ; elle rétablit par le jardinage la double dimension expressive et sociologique dont elle est actuellement privée.

La situation de chômage peut perdurer plusieurs années, latente, semi-permanente. Fadil en fait l'expérience alternant des missions intérimaires, du travail non déclaré, des pauses, plus subies que volontaires. Au final, il est très actif au quotidien mais reste relativement en marge du marché du travail : « Je « bosse » en intérim depuis trois ans. Je suis en vacances. J'me repose. Ça fait une semaine que j'ai pas de travail ». Il navigue entre travail formel et non formel, sans figurer sur la liste d'inscription des demandeurs d'emploi, mais « trouve [...] le moyen, grâce à [...] son réseau], dans le monde de [...] pairs, d'organiser le temps quotidien [...] Il[...] reste[...] ainsi longtemps à la limite du marché du travail, faisant alterner les phases déclarées d'activité professionnelle et de non-emploi, ou même se livrant, au cours de cette dernière, à des activités partielles, plus ou moins déclarées <sup>269</sup>». Dominique Schnapper pose des limites à cet enchevêtrement : il contribue à prolonger le chômage inversé.

L'autre caractéristique du chômage inversé, c'est de pouvoir utiliser le temps disponible pour vaquer à des activités conformes aux loisirs ou aux vacances. Pour Vanda, par exemple, c'est la vannerie sauvage (récolte des plantes lors des balades, séchage, tressage) et la lecture. Pour Karima, les lectures aussi prennent une place essentielle : « Je ne m'ennuie pas. Je lis beaucoup. Comme toujours. L'après-midi, en soirée. Le matin, c'est domestique. Et puis après j'ai l'après-midi, je me repose. Je peux bouquiner en attendant la gym. Je crois qu'une vie sans livre, je m'ennuierais. Ou alors, il faudrait que je me trouve une occupation ». Et le sport qu'elle pratique au quotidien.

---

269 D., Schnapper, *L'épreuve du chômage*, op. cit., p 140.

Karima représente l'archétype du chômage inversé que Dominique Schnapper décrit. Elle occupe et organise pleinement ses journées. Elle s'est élaboré elle aussi un emploi du temps qui ne déroge pas et qu'elle « transfigur[e] par le verbe en un moment d'épanouissement personnel<sup>270</sup> » : « « [Sa] journée. D'abord, le déjeuner : au café du coin, j'ai pris cette habitude. Quand il faut beau, prendre son café, son petit croissant, c'est agréable. Des fois je lis le journal. Je regarde les gens. Des fois quand ils parlent fort, j'écoute. C'est un moment de laisser aller. Et puis, je fais les courses, les rangements, un peu d'ordinateur : y'a toujours des trucs à faire. Des fois, je vais voir à Pôle Emploi sur l'ordinateur quand j'en avais pas. Et généralement je rentre vers midi. Je casse la croûte. Je fais une petite pause. A seize heures, seize heures trente, je vais à la gym. Tous les jours, sauf le mardi : cardio, pilate, abdos-fessiers et body barre, yoga, biking. C'est très mélangé. Il y a des cours plus importants à mon âge qui me font du bien : pour le dos. J'ai des copines qui viennent tous les soirs. Y'a la journée et le matin. Le matin, moi je préfère la garder pour les démarches ».

Néanmoins s'il s'agit bien d'une situation de transition, ce n'est pas celle du statut d'étudiante qu'évoque Dominique Schnapper dans les années quatre-vingt-dix, mais une nouvelle mutation à laquelle doit faire face notre société contemporaine, celles des seniors en fin de carrière, vers le passage à la retraite. Jean, désormais retraité, interviewé par téléphone a fait part de la même expérience, n'ayant pas investi les deux dernières années de privation de travail, dans une recherche d'emploi classique et intense, préférant se répartir entre sa maison dans le Sud de la France dans laquelle il réalise des travaux et son domicile à Voiron. Karima explique très bien cette situation de transition :

« C'est la vie d'une semi-retraîtée, mi retraitée. C'est-à-dire que j'ai pas fait une croix totalement sur un emploi. Mais que depuis des mois, j'ai pris du recul et j'me dis qu'il faudrait arrêter » et « C'est plus psychologique de se dire stop quoi. Et ça y est je suis à la retraite. Il y a des projets qui vont naître ».

Dominique Schnapper explique ce type de situation par l'écart entre l'emploi accessible et les aspirations. Ce phénomène est d'autant plus marqué chez les personnes qualifiées, dont la qualification est obsolète. Karima, très déçue de sa dernière expérience, ne veut pas se résoudre à un travail alimentaire, « un gagne-pain<sup>271</sup> ». Elle appréhende le contenu du poste et la non-reconnaissance. Pour elle, la dimension expressive et relationnelle est essentielle à l'exercice d'un travail. Entre désillusion et espoir, elle préfère actuellement se concentrer sur des projets personnels, dont elle maîtrise les tenants et aboutissants, qui lui permettent

---

270 *Ibid*, p 124-125.

271 *Idem*.

« d'affirmer [son] identité sociale <sup>272</sup> ». Elle trouve alors d'autres modalités d'émancipation compensatoires :

« Au niveau du travail non, j'm'en suis bien rendu compte. Au niveau de ma vie personnelle, je pense pouvoir faire des choix. J'espère pouvoir faire des choses. Construire sans le boulot ? Tout est possible. Et pouvoir se payer ça à soixante-deux ans, je trouve que c'est bien. [...] Je sais que c'est un passage et qu'il y a autre chose après ».

Il ne s'agit pas non plus d'une « absence de valeur au travail ». C'est davantage une forme de désenchantement du travail qui ne constitue plus « le lieu privilégié de la socialisation et de la sociabilité, il signifie au contraire la fin des relations sociales, qui se nouent [...] à l'occasion des loisirs et des occupations de vacances<sup>273</sup> ». En effet, les propos de Karima corroborent : « Sinon, il y a les sorties avec les copines. Il existait ce réseau mais comme je m'étais investie sur mon poste, déjà j'allais une fois sur deux à la gym, des fois quand on allait manger, je préférerais dire « je viens pas car j'arrivais après ». J'étais beaucoup plus isolée que maintenant, ça c'est un fait. Mais je bossais de huit heures du matin à seize heures, dix-sept heures, voire plus en fin d'année ». Ses séjours à l'international participent aussi du chômage différé : « Et puis, je suis partie en voyage aussi : au Maroc et au Canada. Au Canada cet hiver et au Maroc, j'en reviens. J'ai découvert une partie du pays que je ne connaissais pas ».

Néanmoins, Karima ne perçoit aucune ressource régulière actuellement car elle a épuisé ses droits d'assurance chômage en mai 2018 et ne peut prétendre aux *minima* sociaux. Toutefois, comme Karima vit seule et n'a personne à charge, elle n'exprime qu'une gêne, qu'elle considère provisoire et qu'elle relativise à d'autres situations qu'elle estime pire que la sienne : « Une fois que j'aurai vendu ma maison, je ne vais pas rouler sur l'or, je vends et je rachète. Je ne vais pas rouler sur l'or. Et je peux dormir tranquille. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui car je n'ai pas de sous. ». Ce témoignage confirme les analyses de Dominique Schnapper : « La seule réserve concernant la situation de chômage porte sur la réduction financière, réduction qui est d'ailleurs vécue plus comme une gêne (besoin de calculer) que comme une privation, dans la mesure où les besoins matériels et les charges familiales sont modestes<sup>274</sup> ».

Le chômage inversé correspond donc à adopter des activités, autre que le travail formel. S'agirait-il d'hédonisme ? Nullement car elles compensent partiellement ce que le travail ne vient plus offrir : la capacité à réorganiser et maîtriser ses temps et la socialisation pour éviter la crise identitaire du chômage total. Cette expérience permet donc de restaurer des

---

272 *Idem.*

273 *Ibid*, p 127.

274 *Ibid*, p. 137.

dimensions expressives et relationnelles que décrivent les sociologues du travail. Or le chômage inversé n'est qu'un palliatif qui vient compenser l'état de privation subie. S'il restaure deux des dimensions du travail, il manque la fonction instrumentale.

### 2.12 Le chômage différé

Le chômage différé que Dominique Schnapper définit, relève d'une tout autre approche. Il s'agit bien d'atténuer là aussi la privation de travail par des activités, mais tellement intenses qu'elles s'apparentent presque à une vie d'actif : un temps plein d'activités. Cette suractivité est destinée à améliorer la situation. Dominique Schnapper recense plusieurs exemples : bénévolat, formation, travail gratuit, pratique personnelle. Peu importe du moment que ce soit orienté sur la sortie du chômage, améliorer aujourd'hui la situation de demain. La suractivité est un investissement.

De fait, les activités sont liées à la cible visée. Pour Laurent, par exemple, son travail gratuit de modérateur lui permet de se constituer un réseau, d'acquérir des connaissances, d'expérimenter et de se faire connaître et reconnaître : « J'suis pas mal pote avec un streamer qui est connu. J'suis presque modérateur sur son tchat. Peut-être un p'tit projet qui s'profile. Il a dit qu'il en ferait profiter des gens. J'veux bien voir. Là, ça fait six mois. Je le connaissais virtuellement car il faisait des compét' sur internet. Et au fur et à mesure, nous avons commencé à tisser des liens. »

Ginette sort actuellement de son congé maternité<sup>275</sup>. Son projet de développement d'une ferme d'auberge, sur son lieu de vie, entourée de sa famille, lui permet aujourd'hui d'atténuer les effets du chômage total et de ne pas en subir les effets délétères. Fadil quant à lui, s'engage dans des projets d'agriculture urbaine sur l'agglomération grenobloise ; il participe à des groupes de travail, se rend à des réunions et contribue à leur lancement : jardins collectifs associatifs, atelier de jardinage dans un centre social autogéré et projet d'agriculture urbaine.

Néanmoins, les uns comme les autres espèrent que leur investissement portera des fruits à moyen terme : « J'aimerais participer à ce projet. C'est un beau projet » et « J'ai postulé sur Grenoble sur le projet d'agriculture urbaine. Je ne les harcèle pas. Mais je les relance ».

A quoi correspond le chômage différé ? C'est l'opportunité d'atténuer « [l]a crise [...] par l'intégration [...] à un groupe et par leur capacité d'interpréter le chômage [...] : à la fois des

---

275 « [...] [L]a maternité, l'importance accordée à l'enfant et à l'éducation qu'on souhaite lui donner, peut justifier chez les femmes chômeuses, en tous cas provisoirement, une situation de non activité professionnelle avec dédommagement financier ». *Ibid*, p 107.

occupations quotidiennes, qui redonnent une organisation et un sens à la journée, l'intégration dans un groupe conscient de lui-même<sup>276</sup> ». Fadil est un militant, il veille sur les projets en cours, promeut l'agriculture biologique et étend son réseau à d'autres sphères associatives : « J'aime bien être au courant. [...] Je donne aussi mes plants de légumes rue d'Alembert au Centre social autogéré. Il y a un jardin potager. C'est associatif. Il y a de bonnes initiatives. C'est des jeunes qui s'en occupent ». Son action si elle correspond à ses valeurs, à ses perspectives idéalisées de travail « [...] se révèle ainsi un moyen privilégié pour ne pas connaître l'humiliation, l'ennui et la désocialisation, caractéristiques du chômage total <sup>277</sup> ».

Dans l'échantillonnage des personnes interrogées, Pierre constitue l'individu type du chômage différé. Il adopte simultanément les « [...] deux séries de techniques d'occupation rationnelle du temps : la recherche d'un emploi et l'adoption d'activités de substitution<sup>278</sup> » diversifiées : pratique personnelle d'un jardin naturel en biodiversité, bénévolat hebdomadaire dans une association où il expérimente des lasagnes et buttes en permaculture. Par ailleurs, il réalise des missions en association intermédiaire et s'investit sur une démarche de reconnaissance de compétences par le biais d'une validation des acquis par expérience (VAE). Pierre ne correspond pas au cadre au profil type décrit par Dominique Schnapper. Mais tout comme lui, il « dispose[...] d'une grille d'interprétation de [sa] situation : [l'] occasion de faire le point sur sa vie, de se remettre en question ». Lui aussi, grâce à ses activités parallèles, [...] lutte[...] contre la désocialisation et la déprofessionnalisation spécifiques de l'expérience du chômage total. Dans l'abstraction de la théorie économique – qui par définition, élimine le vécu des individus – on peut même rendre compte de [ses] comportements en analysant [son] chômage comme une "activité d'investissement productive" ou un "chômage recherche" c'est à dire à une perte de ressources immédiates pour augmenter les ressources futures en retrouvant un meilleur emploi<sup>279</sup> ». C'est exactement ce qu'il exprime : Pierre travaille ponctuellement, il perçoit donc un salaire non fixe, des droits d'assurance chômage qu'il repousse d'autant qu'il travaille, situation qui lui permettra idéalement de tenir jusqu'à la validation de son titre par la Validation d'acquis d'expérience :

« La formation, c'est juste un gâchis de temps. En plus ça retombe sur cette histoire de fin de droits. A l'issue de la formation, je serais en fin de droits ARE [Allocations Retour à l'Emploi]. Alors, voilà, je préfère faire la VAE, à côté de la VAE, je fais mes p'tits trucs de droite et de gauche avec l'association intermédiaire. Eventuellement trouver quelque chose dans mon secteur nature, et cetera. Comme ça, ça repousse mes droits, du mi-temps ».

---

276 *Ibid*, p 109.

277 *Idem*.

278 *Ibid*, p 143.

279 *Ibid*, p 177.

Cette suractivité, compensation à l'absence d'emploi, restaure à la fois des fonctions que nourrissait le travail, une forme de reconnaissance, l'acquisition et le maintien de compétences, l'entretien d'un réseau, le sentiment d'être utile, la restauration de l'estime de soi... bref ce qui relève de l'*homo faber et sociologicus* et constitue l'identité individuelle et collective, et permet de se rapprocher de cette cible, rendre l'emploi accessible.

## 2.2 Rendre l'emploi accessible

La première partie du mémoire, présente, conformément aux travaux de Didier Demazière et Marc Zune, le chômage, comme « processus de réinterprétation du travail en tant que cible accessible », soit dans la recherche d'un CDI, temps plein, qu'ils dénomment « place », soit la recherche d'un emploi précaire, « contrat ». Néanmoins, cette perspective est partielle, car le rapport au travail et au chômage s'inscrit dans une dimension bien plus large et pluridimensionnelle :

« Ces rapports au travail (incluant l'emploi) des chômeurs ne s'inscrivent pas dans une gradation unidimensionnelle : il ne s'agit pas d'être plus ou moins attaché au travail, enclin à travailler, attiré par le travail, etc. Ils expriment des acceptions différentes de ce que travailler veut dire, dans des jeux multiples avec les codifications normatives du travail, avec les formes d'emploi. Y sont convoqués les contrats de travail (spécialement la référence qu'est le CDI), des formes non salariales diversement mises en mots, des pratiques relevant de l'économie informelle, des déclinaisons diverses du travail non salarié, des formules floues et imprécises à distance de toute codification, etc <sup>280</sup>».

C'est pourquoi tous deux se « propos[nt] de substituer une notion plus large, qui rend mieux compte de la diversité des projections des chômeurs : celle de « travail accessible », qui désigne toutes les formes d'activité qui d'une part, sont sources de revenu et supports de statut (non au sens juridique mais au sens d'une existence sociale et d'une identité) et d'autre part, sont considérées comme pertinentes par les chômeurs interrogés pour fonder leurs visions d'avenir et argumenter leurs activités présentes. Ce travail accessible n'a pas de contenu limité, sinon par les significations que les chômeurs y investissent, et qui sont à la fois des projections dessinant des alternatives au chômage et des expérimentations immédiates dessinant des adaptations au chômage. Ainsi, quand il est saisi à travers les expériences vécues, le chômage ne se réduit plus à l'envers de l'emploi – et à la recherche d'emploi – mais il est reconfiguré dans un processus de réinterprétation du travail en tant que cible accessible pour les chômeurs ». Au-delà des cibles d'emploi formelles, c'est-à-dire la recherche d'un contrat de travail, Didier Demazière et Marc Zune, évoquent deux alternatives

---

280 D., Demazière et M., Zune « L'emploi et le travail vus depuis le chômage : enquête sur les expériences des chômeurs », *op. cit.*, p 11.

de sortie du chômage : la première vise à préparer son emploi, le rendre accessible, la seconde à substituer d'autres formes de travail accessibles.

### 2.21 Préparer l'emploi, le « projet »

Le projet, tel que le définissent Didier Demazière et Marc Zune, est le point d'appui et d'ancrage pour préparer l'avenir. Il s'agit d'un ensemble d'étapes, de tâches, d'activités qui servent ce but. D'une certaine manière, il pourrait tendre à se confondre avec le chômage différé, en en partageant la finalité, s'extraire de la situation de privation. Néanmoins, si Dominique Schnapper insiste sur la suractivité, Didier Demazière et Marc Zune n'évoquent pas la dimension organisationnelle et privilégient le sens des actions, des étapes réalisées.

Quelle forme d'activités liées au projet recense-t-on ? On peut y englober les dispositifs des politiques de l'emploi, par des mesures comme les actions de découverte du milieu agricole (ADEMA), pour Fadil, Myriem, ou celles dites de remobilisation pour Laurent, Vanda et Pierre (respectivement Garantie jeune, Action Orientation Formation et Bilan de compétences) : « Après le diplôme que j'ai fait à Saint Ismier, j'avais pas trouvé de boulot, ni rien. Et, au mois de septembre après le diplôme, y'avait un truc à la Mission locale comme quoi pendant un an, c'était un programme pour redonner envie aux jeunes d'aller bosser. En plus, y'avait un p'tit salaire. J'ai profité de ça » ou encore des actions institutionnelles locales, (comme *Dynamic' Emploi* pour Pierre : « Et puis, réfléchir à ce qu'on aime, faire des simulations d'entretien, réapprendre à se présenter... ». La liste pourrait-être longue<sup>281</sup>.

Peuvent aussi y figurer les structures d'insertion, des « rite[s] de passage », des « étapes à franchir » comme les interprète Isabelle Plond-Morand<sup>282</sup>. En effet, la plupart des personnes interrogées les évoquent ainsi. Fadil, Jaffar, Clément, Pierre, Myriem et Vanda sont venus sur *Les Jardins de la solidarité* lorsqu'ils étaient au chômage, chômage total, à ce moment-là, car tous souhaitaient découvrir et tester l'agriculture comme perspective professionnelle. C'est essentiellement les affinités de secteur et de valeur environnementale qui les ont attirés. Ils expliquent que cette étape a été déterminante dans leur réorientation : « C'est un peu, ce qui a façonné tout le reste. Ça m'a confirmé mon projet et ce que je voulais faire dans ma vie » (Laurent), « Moi, je voulais changer de branche. Ça m'a aidé pour la formation mais aussi pour l'emploi » (Fadil) et « Et parce que ça m'a permis d'enfin trouver après toutes ces années, ce que j'avais envie de faire. Ah. Oui, ça m'a vraiment permis d'apprendre beaucoup

---

281 Il ne s'agit ici que de les recenser car ces actions font l'objet d'une étude ultérieure.

282 I., Plond-Morand, *L'employabilité: ambiguïtés d'un concept: le cas des entreprises d'insertion de Bourgogne et Franche-Comté*, op. cit., p 84.

de choses. L. [L'encadrant technique] m'a fait faire beaucoup de choses. [...] J'ai touché à plein de trucs que j'ai jamais retouchés » (Vanda).

Didier Demazière et Marc Zune incluent aussi les stages. Réaliser une immersion dans une entreprise constitue une étape investie dans un parcours, pour confirmer un secteur d'activité et acquérir des techniques spécifiques. C'est ce qu'ont fait Myriem et Vanda, en maraîchage biologique, Jaffar en roseraie pour découvrir le greffage, Fadil en production horticole, Laurent en aménagement paysager.

Néanmoins, l'investissement que requiert de telles démarches repose sur des attentes fortes, relatives non seulement à des compétences, des passions, mais aussi des valeurs qui se traduisent par des exigences relationnelles et organisationnelles de l'entreprise d'accueil. Pour que l'étape s'avère décisive dans la construction et l'élaboration d'un projet, elle se doit de remplir ces conditions ; il ne s'agit pas d'un emploi, ni d'un « stage parking » mais bien d'une étape. Sinon, elle risque d'engendrer frustration et déception.

Les formations qualifiantes et professionnalisantes contribuent également à se rapprocher de la cible, du projet. Laurent et Fadil évoquent leur parcours de formation dans l'horticulture et le paysagisme, Jaffar, celui en apiculture.

Pierre réinterprète son vécu du chômage en mode projet et jongle avec les deux temporalités, le présent et l'ultérieur : « A l'issue de la formation, je serai en fin de droits ARE. Alors, voilà, [...] je fais mes p'tits trucs de droite et de gauche avec l'Association Intermédiaire. Eventuellement trouver quelque chose dans mon secteur nature, *et cetera*. Comme ça, ça repousse mes droits, du mi-temps. Ce serait plus sur des mi-temps, pour à terme, me consacrer sur une recherche plein temps. Et j'aurai déjà plus d'expérience. C'est une démarche qui m'intéresse beaucoup plus dans la mesure où j'ai déjà de l'expérience ». Pierre cumule une pratique personnelle d'auto-expérimentation, du bénévolat, des missions ponctuelles, et investit une démarche de validation d'acquis. Chaque activité se complète, à la fois pour réunir les fonctions et dimensions du travail, instrumentales, relationnelles et expressives, mais aussi pour le rapprocher de la cible, travailler dans la nature, « faire quelque chose avec la nature, animateur. A voir encore dans quel format, dans quel contexte... Le terrain de la Buisse aussi, pour avoir quelque chose à montrer, faire visiter ».

Cette pratique personnelle déjà évoquée dans le cadre du chômage différé, est courante : Vanda, qui cultive une petite surface en maraîchage, Fadil, qui vise au-delà du maintien des connaissances et compétences, l'autosuffisance alimentaire, Myriem, qui commence à

transmettre les médecines alternatives amérindiennes, Jaffar, qui a réalisé un aménagement paysager de son jardin pour lequel il a été primé :

« Le jardin pour le plaisir, c'est bien pour se poser, il est parmi les meilleurs. La ville est venue pour voir et m'a donné le troisième ou le quatrième prix pour les cultures. Moi je traite pas. Mais l'aménagement, le jardin, la clôture... là où on a mis le jardin pour cultiver [...] Un des responsables a dit : « Lui il est paysagiste ! Premier prix, numéro un » ».

Et aussi Laurent qui modère gratuitement un tchat. Leurs activités font écho aux aspirations et projets professionnels. Laurent nourrit l'espoir que son investissement porte des fruits à moyen terme : « Peut-être un p'tit projet qui s'profile. Il a dit qu'il en ferait profiter des gens. J'veux bien voir » (Laurent) ou encore « Mais moi, je suis un petit peu dans la nature. Fromagerie, miel, on a fait la formation apiculture. Ou autour des arbres. [...] Producteur, c'est une passion pour moi. Produire ce que l'homme mange. [...] Travailler. [...] Maintenant, je veux voir des abeilles, des moutons. Berger, c'est nickel. C'est un produit de valeur. [...] J'ai pas besoin de grosse chose » explique Jaffar.

Car ce que révèlent les entretiens, c'est que la démarche réflexive de réinterprétation des événements en projet, perdure, et touche tout un chacun finalement, soit car le chômage s'installe (Laurent), soit que la satisfaction au travail est partielle (Jaffar et Myriem). Dans le second cas, elle se prolonge comme perspective de sortie d'une situation d'intégration laborieuse pour Jaffar. Elle permet d'expérimenter les pratiques, pour Myriem en attendant d'autres opportunités.

La démarche de projet est relative aux passions, aux savoir-faire, aux compétences... En incluant cette dimension, non seulement, elle est valorisante, et répond à la dimension expressive, mais elle appuie aussi les projections d'avenir. Elle est multiple et réunit tout un ensemble de tâches préparatoires pour avancer vers le but ultime, décrocher un travail. Néanmoins, là encore, elle n'inclut pas la fonction instrumentale. De fait, le « projet » révèle un attachement d'autant plus fort au travail, qu'il permet au présent de s'occuper, voire de travailler dans une acception large, découpé du rapport salarial, et d'optimiser ses chances d'accès au travail pour la suite. Leurs attentes sont d'autant plus fortes qu'elles touchent aux passions, qui développent des savoir-faire, des expertises. Leur vécu d'un chômage très investi suggère des aspirations professionnelles corrélatives.

## 2.22 La distanciation au salariat

Didier Demazière et Marc Zune explorent toutes les facettes de réinterprétation possible du chômage, de la recherche de la norme, le salariat stable et fixe, aux opportunités en marge,

notamment le travail informel et l'auto-travail. En effet, le temps et le vécu du non-emploi modifie et altère<sup>283</sup> la perception visée, la déforme et la triture.

#### 2.221 Le « bricolage »

Echapper au chômage et à ses effets dégradants nécessite d'une part d'envisager cette période comme une séquence biographique réflexive et d'autre part de mettre en place des stratégies individuelles. Du point de vue des chômeurs, il faut compenser cette privation d'emploi par d'autres formes, des « formes particulières d'emploi, d'un travail au sens d'une activité procurant des revenus et pourvoyeuse d'une identité<sup>284</sup> ». Qu'est ce qui apparaît accessible alors que tant de portes se ferment ? L'alternative proposée par Didier Demazière et Marc Zune, c'est le travail non déclaré. Ils l'intitulent, le « bricolage ».

Il consiste en la réalisation d'activités informelles, officieuses et discrètes, qui procurent à la fois, des ressources et de la reconnaissance. C'est déjà en cela que le bricolage se distingue du projet. En sont exclus la pratique personnelle, le bénévolat, le travail gratuit : aucun ne permet de tirer une forme de rémunération. Mais l'autre caractéristique, pas des moindres par ailleurs, c'est que ce bricolage, ne promet pas d'avenir. Il n'appuie nullement la cible visée. De fait, il convient là encore d'éliminer tout ce qui correspondait au projet : *ipso facto* ni formation, ni dispositifs ou mesures institutionnelles. Cette démarche nécessite de revisiter et réajuster ses aspirations. Pour les sociologues du chômage, il concerne « ceux qui manifestent une plus grande distance à l'emploi, car celui-ci ne leur apparaît pas ou plus comme une perspective réaliste, compte-tenu des difficultés expérimentées pour en décrocher un<sup>285</sup> ». Peu de personnes dans l'échantillonnage le pratiquent, mais toutes unanimement n'y ont recours que par nécessité. Sur les trois cas recensés, on peut observer trois niveaux d'attitudes différentes, la pratique par défaut, la sélection d'activités et le rejet. Toutefois, les attitudes traduisent toutes un flottement, qui pourraient faire passer d'un comportement à un autre. La frontière est ténue. Même les terminologies sont élastiques : on y trouve surtout les noms « travail », « boulot », « chantier », les verbes « bosser », « bricoler », et quelques formules consacrées « black » et « au noir ». Le vocabulaire utilisé renforce la proximité entre travail formel et informel. Alors serait-ce que cette forme d'activité traduise le même rapport au travail ?

---

283 D., Demazière et M., Zune, « Qu'est-ce que le travail quand on n'a pas d'emploi ? Le travail non salarié à l'aune des projections d'avenir des chômeurs », Formation emploi, *Revue Française de Sciences sociales*, n° 141, janvier-mars 2018, pp 133-152.

284 D., Demazière et M., Zune, « L'emploi et le travail vus depuis le chômage : enquête sur les expériences des chômeurs *op. cit.*, p 5.

285 *Idem.*

Laurent dépanne ponctuellement une connaissance sur des chantiers d'abattage : « Des fois, j'ai un collègue du BPA qui a fait sa boîte. Il est allé plus loin, en abattage, des fois il m'appelle sur des chantiers quand il a besoin de bras. C'est au black, quoi ». Le bricolage équivaut donc à la marchandisation de la force de travail, une forme presque originelle du travail qui précède le salariat. Mais Laurent ne s'y prête pas de bon cœur : « C'est compliqué. Le black, c'est toujours à double tranchant. Si je me blesse sur un chantier, c'est... Limite, il arrive à s'en sortir et encore ça dépend des mois. Il me dit que j'ai raison. Même pour lui, il dit qu'il prend des gros risques. Je prends tout : harnais *et cetera*... Lui il abat et moi je fais l'homme de pieds. Il a un broyeur qu'un pote lui prête. Il me fait intervenir quand je suis au sol ». Si Laurent y consent, il veille à limiter les risques, en portant ses équipements de sécurité et à choisir les tâches les plus appropriées, ou les moins dangereuses. Fadil épouse *grosso modo* le même fonctionnement : « [Ce matin], j'ai travaillé avec un collègue. On a fait ça deux, trois heures. Là, c'est galère. On doit poncer. Refaire les faux plafonds. C'est gratifiant. Là j'suis au black. Mais rien de dangereux. [...] Non. Pour la suite, mon collègue va me faire des extras. J'veux pas travailler au black. En cuisine, c'est très dangereux. [...] Normalement début août, [c'est] l'ouverture [du restaurant]. Si je trouve du boulot, une mission de boulot, je la prends ». Fadil envisage ce travail informel, comme une potentielle perspective, de second choix, cette fois en tant que second en cuisine, sans exclure d'autres pistes formelles qu'il privilégierait. En effet, il explique les risques et déboires, qu'il a déjà vécus : « J'ai fait une fois du black. Le mec m'a jamais payé. Je peux rien faire. On m'a proposé de porter plainte. T'imagines... Je viens me dénoncer car j'ai travaillé au noir pour dénoncer celui qui ne m'a pas payé... Non ».

Clément a aussi éprouvé une expérience qu'il ne souhaite pas réitérer : « Le bar, j'ai tout envoyé balader. C'est fini » et « Je ne veux plus du tout travailler au black. Les gens m'ont tellement pris pour un imbécile. Un contrat de travail, ça protège. J'ai pas d'assurance, rien du tout. Ça peut retomber sur moi ou sur lui. » Les opportunités ne manquent pas, puisqu'à la suite de son licenciement pour cessation d'activité, on lui a proposé de poursuivre ainsi : « Ils voulaient que je vienne travailler sans rien ». Mais il ne s'interdit pas d'y recourir à nouveau : « J'ai pas dit que ça n'arrivera plus jamais, on verra... ».

Une autre personne entretenue téléphoniquement a fait part d'activités informelles. Ce bricolage vient se substituer à l'emploi, car il représente une forme de stabilité, sur la durée mais qui empêchent des projets à court terme. Cette alternative semble satisfaire le travailleur et le « patron » dans la mesure où elle réunit des relations équilibrées, des ressources

suffisantes et de la reconnaissance. Mohamed se sent libre de continuer et d'arrêter et il n'imagine pas se blesser. Il témoigne d'une forme de « débrouillardise qui se développe de manière perpendiculaire au salariat et se situe[...] aux frontières de l'indépendance et de l'informalité <sup>286</sup>».

Les *verbatim* traduisent le bricolage, comme choix par défaut, peu propice à développer d'autres perspectives. Il s'inscrit systématiquement dans un réseau, qui reconnaît, valorise et s'appuie sur les compétences des personnes. Toutefois, cette forme de travail accessible développe peu la dimension relationnelle car elle reste officieuse et discrète. Si la reconnaissance ou la rémunération ne compense pas la forme du contrat, le bricolage semble devenir une expérience tout aussi douloureuse et frustrante que le chômage total. Il atteint alors l'identité individuelle, comme l'explique Clément. A l'inverse, si reconnaissance et rémunération sont réunies, le travail informel autorise ponctuellement des alternatives conformes au travail qui précédait le salariat. Mais il manque cette dimension contractuelle qui assure la protection et la projection sur une durée, issue du modèle chimérique du CDI temps plein et du plein emploi. Alors comment trouver sa place ? comment définir sa trajectoire, et s'épanouir. Les tendances actuelles poussent vers d'autres voies, incitant « l'homme [à] être « entrepreneur de lui-même » <sup>287</sup>.

#### 2.222 Le travail indépendant ou l'auto-emploi

Dans un article récent, Didier Demazière et Marc Zune s'interrogent sur « Le travail non salarié à l'aune des projections d'avenir des chômeurs ». Ils envisagent le vécu du chômage comme composante « dans la configuration du travail accessible autour de l'auto-emploi<sup>288</sup> ». Les formes d'auto-emploi se multiplient actuellement. Plusieurs personnes rencontrées cet été sont concernées, soit dans le cadre d'« affaires » déjà créées, Jaffar, artisan boucher et Alan, autoentrepreneur en peinture finition second œuvre, soit de projet en cours, Ginette, ou de pistes envisagées, Myriem, Fadil, Vanda.

Pour les uns comme pour les autres, excepté Myriem, en CDI actuellement, la perspective du salariat s'est éloignée. Jaffar ne souhaitait plus exercer en boucherie sous contrat, sauf en *extra*, Myriem, Vanda et Ginette souhaitent réunir aspirations, lieu de vie et activité, et Fadil

---

286 D., Demazière et M., Zune, « Qu'est-ce que le travail quand on n'a pas d'emploi ? Le travail non salarié à l'aune des projections d'avenir des chômeurs », *op. cit.*

287 R., Castel, « Individus, risques et supports collectifs », *Idées économiques et sociales*, vol. 171, n° 1, 2013, pp. 24-32.

288 *Idem.*

et Alan ne trouvent pas d'emploi salarié fixe. Cette distinction corrobore les deux types de situations que relèvent Didier Demazière et Marc Zune, la première, c'est la mise à distance du salariat, la seconde, c'est la distanciation du salariat. Pour le dire autrement et davantage expliciter, la première consiste en un choix, celui de l'accès à l'autonomie délibérée, par prise de distance, et la seconde, s'avère résignation. Myriem, Ginette, Jaffar et Vanda mettent à distance ; Fadil et Alan sont mis à distance.

Les éléments récupérés lors des entretiens ont permis de répertorier les ressources biographiques de chacun. Elles définissent pour Didier Demazière et Marc Zune, les « conditions d'[...] adhésion » à leurs projets de création d'activité. Les auteurs identifient trois types de ressources, les savoir-faire, les soutiens et les demandes.

Pour les premières, il s'agit de la détention d'une expertise, liée au métier, à l'exercice d'une profession, d'une pratique issue du parcours antérieur des personnes. La deuxième puise dans l'environnement professionnel et personnel des personnes : il peut s'agir de conseils, d'accompagnement... qui permettent de « concevoir, préciser, tester, sécuriser <sup>289</sup> » cette orientation. Et enfin la troisième correspond à l'opportunité, qui fait coïncider le lancement de l'activité, à plus ou moins grande échelle, à une demande existante. Elle donne lieu à l'expérimentation qui détermine la viabilité de l'auto-travail.

Le tableau ci-dessous synthétise les ressources biographiques identifiées dans le cadre des entretiens téléphoniques ou physiques :

---

289 *Ibid*, p 143.

## La combinaison des ressources biographiques pour investir l'auto-travail

	Métier, savoir-faire	Soutien conseils	Demandes, opportunités
Jaffar	« Boucher chevronné » en tant que salarié et à son compte en Algérie	Soutien financier familial : « C'était mes économies, j'ai payé. J'ai fait un emprunt à la famille »	Départ en retraite d'un boucher : « Lui il m'avait proposé depuis au moins 2 ans. C'est aussi pour la transmission et il aurait voulu vendre plus vite. Ça travaillait énormément la boucherie à l'époque ».
Alan	Savoir-faire, multiscarte, débrouillard	Réseau informel et des clients potentiels	Un collègue ne peut plus honorer l'ensemble des chantiers => de l'informel (travail non déclaré) à autoentrepreneur. Des secteurs d'activité complémentaires et pas besoin de prospecter des clients
Ginette	Projet construit dans le temps depuis l'ACI : des expériences dans le cadre de stage, une formation	Soutien de son conjoint financier et opérationnel : un projet de vie	Acquérir un lieu de vie et une affaire : l'opportunité d'acheter un gîte restaurant
Fadil	Expérience en maraîchage, horticulture et Production horticole et légumière	Commence à s'inscrire dans un réseau local	Projet tendance : « Projet d'agriculture urbaine » en cours
Myriem	L'accueil informel de groupes, le militantisme féministe, la pratique d'activités de développement personnel, une solide formation initiale et 8 ans d'expérience en maraîchage « En terme de boulot, réunir ces différentes composantes que j'ai parcourues, Sciences po, pas forcément pour me mettre dans la politique ou l'administration, mais voilà réintégrer l'analyse et la transformation sociale et le collectif." Je pense que j'ai plus ou différemment à apporter. D'où les histoires de transmission. J'en fais un peu le partage déjà ».	Conjoint et réseau dense (médecine traditionnelle)	Occasion d'acquérir un lieu de vie : « Ce pourrait être chouette d'avoir une espèce de gîte accueil avec le jardin, les animaux – proposer des ateliers développement perso ou spirituel ou vers le féminin. Un truc comme ça est passé. Une activité principale, pas complémentaire. C'est latent ».
Vanda	10 ans d'expérience en maraîchage biologique	Un réseau de maraîchers bio - Expertise d'un chef d'exploitation pour plan de culture - Matériel et équipement	Marché local pour écouler la production – un terrain à exploiter et statut de cotisant solidaire

Systématiquement, les trois catégories de ressources sont présentes et constituent un maillage essentiel pour s'éloigner du salariat. Toutes les personnes sont convaincues des expertises techniques qu'elles détiennent et pensent qu'elles peuvent les mobiliser. Il n'y a aucun doute sur cet aspect. Néanmoins, certaines ressources sont fragiles.

Il s'agit pour la plupart d'une opportunité manquante et il faut différer le projet ; ou alors de l'absence de compétences annexes qui gênent la gestion ou la création de l'auto-travail. Le tableau suivant présente les limites qu'ils ont exposées<sup>290</sup> :

### Les limites aux ressources biographiques pour assumer l'auto-travail :

	Des limites au projet ?
Jaffar	Avait sous-estimé la double charge de travail liée à l'activité elle-même et aux tâches annexes (gestion, administratif, approvisionnement...). Le chiffre d'affaires ne permet pas d'embaucher et couvre à peine ses charges : « En France, on est trop taxé. Incroyablement. Tout le monde veut des chèques. Le jour où j'ai signé le bail. 30K€. Il y avait au moins 3 – 4 chèques : 700 €, 400€... Les publications officielles. Je sais pas. Ils m'ont parlé des organismes. Internet aussi... Ils te volent : organismes escrocs. Tout le monde il demande l'argent. Ah, j'ai fait une erreur... C'est ça qui est compliqué. Pas comment je vais faire. Ils t'expliquent. Au début, tu n'as pas commencé, ils te font peur. Vaut mieux pas savoir. Travailler pour faire marcher le système économique. Je ne touche pas 3000 € par mois, mais je dois donner 3000€ par mois. C'est fixe ».
Fadil	Mobilité restreinte : « Il le faut ce permis. Pour monter mon association. Il me faut un moyen de locomotion pour déplacer le matériel, vendre les légumes. Je m'achète une petite voiture, une petite camionnette... » Porosité entre travail informel / salariat / auto-travail
Myriem	Projection dans le temps : bail locatif sur un lieu de vie : « On a cru qu'on avait l'opportunité d'acheter la maison le temps de quelques jours » qui ne répond pas aux attentes de stabilité
Vanda	Surface de terrain limitée : « J'ai beau retourné mon terrain dans tous les sens... »

290 Les entretiens téléphoniques, plus courts n'ont pas permis d'évoquer s'il y avait des éléments qui gênaient l'auto-travail. Ils ne figurent pas dans le tableau.

Pour Myriem et Vanda, les opportunités ne sont pas réunies. Il manque la permanence d'un lieu de vie ou davantage de surface agricole. Elles diffèrent ce projet d'auto-travail. Appréhendant de se lancer dans des perspectives illusives, elles préfèrent le salariat, comme emploi actuel ou recherche d'emploi visée.

Jaffar, qui a bénéficié du stage d'installation à la Chambre consulaire, se sent dépassé, dans la gestion de son commerce : son seul jour de fermeture hebdomadaire lui suffit à peine pour s'occuper des tâches administratives et s'approvisionner. Son affaire tourne, et lui permet d'en vivre, mais il ne dégagne pas suffisamment d'excédent pour embaucher et se soulager.

Pour Fadil qui oscille entre travail formel et informel, le travail indépendant apparaît comme « réponse contrainte à la fermeture des possibilités d'accès au salariat » car l'accès à l'emploi salarié n'est pas possible. Cette perspective se traduit davantage par des « marqueurs de résignation face aux difficultés de la recherche d'un emploi salarié » que « de projections revendiquées » dans l'auto-travail ; elle conjure les « risques croissants de marginalisation professionnelle <sup>291</sup> ». Les contours sont tellement flous qu'il ne parvient pas à en clarifier le statut : Créer une entreprise ? Prendre le statut de cotisant solidaire ? rejoindre une association ? Ses deux seules certitudes reposent sur son savoir-faire et la volonté de créer son travail, de manière indépendante ou salariée. C'est ce que les auteurs nomment l'« hybridation de l'auto-emploi et du salariat ».

Alan a aussi développé son auto-travail dans ce même entre-deux, à la limite des frontières élastiques et perméables du travail informel et du travail indépendant. Cette porosité « résulte des incertitudes qui caractérisent la mise à distance du salariat, celle-ci se résumant rarement à un engagement assuré et définitif vers la création d'une entreprise » expliquent Demazière et Zune. En expérimentant par le travail au noir l'activité, le contexte, le réseau partenarial et les opportunités de clientèle, il a pu officialiser son activité par un support statutaire dans un second temps. Le travail au noir, adossé aux trois types de ressources biographiques, compétences, conseil et opportunités, dans le cadre de l'auto-travail constitue un terrain d'expérimentation, d'essais possibles et des « alternatives mobilisatrices <sup>292</sup> » assez analogues aux étapes du vécu d'un chômage *projet*.

Ces limites viennent différer ou suspendre des perspectives d'auto-travail ou en nourrissent de nouvelles. C'est ce qu'envisage Jaffar, en projetant de créer dans quelques années autre chose

---

291 *Ibid*, p 141.

292 *Idem*.

entre l'Algérie et la France. Son projet semble reposer sur le triptyque de ressources nécessaires : un savoir-faire (production végétale et apicole), un soutien (familial) et une opportunité (des terrains agricoles vierges à disposition). Mais il s'inscrit aussi comme une « projection d'avenir idéalisée<sup>293</sup> » pour faire face au présent, « trop compliqué », qu'il estime ne plus pouvoir tenir sur du long terme.

La perspective de l'auto-travail reste une piste fragile, décriée par Castel<sup>294</sup> qui correspond d'après lui à des formules néolibérales aussi peu réjouissantes et constructives que l'accès à l'emploi à tout prix.

### III Créer des espaces de stabilité par l'organisation d'activités

Alors que reste-il aux populations vulnérables ? Comment dépasser l'aléatoire et manœuvrer ses propres trajectoires ? Comment créer et maintenir des espaces stables ? La piste de la réhabilitation des activités dites, occupationnelles, même si elle est peu commune, semble pertinente. Par défaut, elles prennent plus de place au quotidien que l'activité salariée. Elles rythment les journées. Fadil se lève le matin à cinq heures pour aller arroser son potager et termine sa journée par des plantations. Alice et Clément ont aussi institué un rituel quotidien depuis trois ans pour entretenir leur jardin. Mais aussi, car elles mobilisent des capacités, connaissances et compétences, c'est-à-dire une force de travail, que l'on retrouve dans des professions, nouvelles ou traditionnelles, des métiers, des secteurs d'activité : l'agriculture, le développement personnel, les médias, la restauration, l'entretien, les nouvelles technologies de l'information et de la communication... qui correspondent à des secteurs d'activité dans lesquels les individus ont travaillé, ou souhaitent travailler. Les enquêtes traduisent l'ensemble des activités, comme des espaces stables.

Néanmoins, parce qu'elles sont détachées d'un rapport salarial, elles échappent aux cadres théoriques de la sociologie du travail, de l'emploi ou du chômage. Elles restent en marge, peu visibles, considérées, comme exutoires (chômage inversé), ou stratégies (projet et chômage différé), voire taboues. Il ne s'agit pas d'ouvrir le débat polémique sur la « fin du travail<sup>295</sup> ». Il s'est construit, comme le précise Yolande Benarrosh, sur une norme intériorisée qui fait du

---

293 D., Demazière et M., Zune, « L'emploi et le travail vus depuis le chômage : enquête sur les expériences des chômeurs », *op. cit.*, p 148.

294 R., Castel, « Individus, risques et supports collectifs », *op. cit.*

295 J., Rifkin, *La fin du travail*, Paris, La découverte, 1996.

travail le centre des aspirations. Une norme « défailante<sup>296</sup> » qui élude le vécu de privation d'emploi et d'installation dans le précarat et ouvre par ailleurs d'éventuelles récupérations moralisatrices. Si les individus sont vulnérables, précaires, sans emploi fixe, aucun ne fait rien. Ils développent tous des activités singulières. Elles contribuent à recréer des espaces de stabilité, dans les trajectoires discontinues, malmenées par le précarat.

Nous proposons désormais de recourir à d'autres approches que les paradigmes classiques pour les réinscrire dans le registre du travail et les analyser au même titre. Il s'agit de déchiffrer ce que ces activités signifient pour des personnes vulnérables. A quoi correspondent ces occupations ? Quel sens leur donnent-elles ?

### 3.1 Transfigurer les activités non salariées : L'œuvre, l'action, le travail à l'époque post-moderne pour répondre aux besoins individuels et citoyens

Dans *La condition de l'homme moderne*<sup>297</sup>, Hannah Arendt développe trois modèles d'activité caractéristiques de la vie active moderne, *le travail, l'œuvre et l'action*. Elle fournit d'autres clefs de compréhension et d'analyse du travail des individus et de leur rapport au travail, par le sens et l'utilité de leurs activités. Sa conception des formes de dégradation et d'asservissement de la vie humaine, issues du totalitarisme, de la technicité et de la société de consommation, ouvre d'autres horizons dans le champ d'investigation. L'intérêt réside dans la réconciliation des sphères privées et publiques, en s'affranchissant de la distinction des rapports salariaux ou non salariaux.

---

296 Y., Benarrosh, « Le travail : norme et signification », *op. cit.*

297 H., Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calman-Lévy, 1961 (réédition de 1983).

### 3.21 Répondre à la nécessité vitale, l'*animal laborans*

Si l'on doit vulgariser la pensée d'Hannah Arendt, le travail de l'*animal laborans* se réduit à satisfaire ses besoins physiologiques. Il répond strictement à une nécessité vitale et se trouve entaché des mêmes dévalorisations, que le travail depuis l'Antiquité et jusqu'à tard, et dans l'interprétation biblique. En effet, il est synonyme de dépendance, ceux des besoins vitaux et du cycle de la nature, assez analogue à l'état animal. Il est peine, souffrance et asservissement. Le travail de la terre en représente l'archétype. Car c'est par nature le travail du corps<sup>298</sup>.

On pourrait donc qualifier de *travail*, au titre de l'*animal laborans*, toutes les activités d'autoproduction, les potagers vivriers que pratiquent au quotidien les personnes interrogées : Fadil, Myriem, Vanda, Jaffar – quand il en a le temps – Alice et Clément. On pourrait aussi y inclure la production de poules et d'œufs de Clément, puisqu'elle répond à des besoins alimentaires. Néanmoins, la démarche de permaculture de Pierre en est exclue, puisqu'elle ne vise pas à satisfaire des besoins alimentaires, mais à expérimenter des techniques respectueuses de l'environnement écologique (limiter les arrosages, reproduire l'état naturel et associer des cultures) et humain (réduire son intervention). Les récoltes sont déposées en libre-service pour qui le souhaite.

Si ces activités répondent à une utilité, « afin de<sup>299</sup> » se nourrir, elles revêtent chez les personnes, un véritable sens, « en raison de » leur engagement de consommation responsable. En effet, il ne s'agit pas de juste se nourrir, c'est se nourrir différemment, en « intelligence comestible<sup>300</sup> », limiter les achats, se nourrir sainement, soit par ses produits cultivés en agriculture biologique (Fadil, Vanda, Jaffar, Myriem), soit par ses produits locaux de saison consommés frais ou en conserves (les mêmes, auxquels se rajoutent Alice et Clément), soit par une alimentation moins carnée (Jaffar), végétarienne (Fadil) ou végane (Myriem) : « Je cuisine avec les récupérations des légumes du marché et du jardin. J'ai très peu d'achat, juste les céréales, le pain et maintenant la farine, car je le fais, et les œufs ».

Alors, ces activités se réduisent-elles à l'asservissement ou participent-elles à l'émancipation des personnes ? Car pour les personnes interrogées, elles sont véritablement

---

298 *Ibid*, p 187.

299 L'expression « afin de » correspond aux besoins, comme nous le verrons plus tard.

300 Expression utilisée par l'association grenobloise « Cultivons nos toits », co-organisatrice de l'évènement « Les 48 heures » projet de sensibilisation à l'agriculture urbaine, in <http://www.les48h.fr/grenoble/> consulté le 19/08/2018.

porteuses de sens, elles dépassent largement le besoin alimentaire – c’est un mode vie – et les individus, loin de l’assimiler au *travail peine*, en expriment de la satisfaction.

Hannah Arendt isole l’*animal laborans*. Mais aucun, dans l’échantillonnage ne fuit le monde, au contraire, ils investissent leur potager à plusieurs (cadre familial, associatif, réseau), distribuent les surplus des récoltes et créent par le développement de l’activité, d’autres liens. Plus même, le partage des surplus de production légumière et de plants au sein de réseaux, *micro* ou *méso* (quartier, famille, centre social...) en impliquant des échanges, réitère la dimension expressive de l’activité. Aussi la comparaison de la pratique potagère à celle de l’*animal laborans* s’arrête-là, trop restrictive quant au sens que lui attribuent les personnes interrogées.

### 3.22 Ouvrir de nouveaux espaces de dialogue, l’*homo faber*

L’œuvre bénéficie de davantage de lettres de noblesse. C’est la réalisation d’ouvrages durables, solides, qui perdurent, digne de l’artisanat, du bel ouvrage. « L’*homo faber* qui fait, qui « ouvrage », devient non seulement maître de la nature, mais aussi maître de soi et de ses actes et peut édifier un monde durable au service de l’homme, contrairement à l’*animal laborans* [...] <sup>301</sup>». L’œuvre permet donc à l’homme de se réaliser, elle transforme les personnes « en participant à la construction du monde commun, en y laissant une trace matérielle <sup>302</sup>», produire des objets durables. Il est facile d’y intégrer la création d’objets en cuir : « J’ai le matériel, mais il me manque des outils, comme la cire, le cuir... ça coûte cher. J’ai la pince à coudre, la laine... C’est mes parents qui m’achètent un peu à chaque Noël. [...] D’la petite maroquinerie : des porte-clefs... Comme j’aime bien faire les brocantes, pourquoi pas les vendre, exposer chez quelqu’un que je connais ? » explique Céline.

Et la vannerie (Vanda) :

« Et avant ça, la vannerie. J’ai commencé cet hiver. Je teste beaucoup de choses. Je fais des choses tordues. Ça prend de la place. Ça me rapproche aussi beaucoup de ce lieu : aller dans le bois, cueillir, faire sécher. J’ai toujours eu envie, depuis très longtemps, très longtemps, très longtemps. J’avais demandé à des papis. Ils sont tous morts. Alors j’ai demandé à Noël un livre. J’ai beaucoup lu. En vannerie sauvage, tu apprends à cueillir, sécher. Aller cueillir dans les bois. Regarder longtemps. J’aime bien prendre trois heures, pour faire cent mètres. J’aime bien glaner. Je suis de plus en plus lente. J’aimerais bien prendre mon temps. Par contre, je ne suis pas une contemplative. Je ne sais pas ne pas m’occuper les mains. »

Peut-on inclure des pratiques, moins conventionnelles, ou plus récentes, dès lors qu’elles impliquent ou occasionnent une trace matérielle voire immatérielle ? En d’autre terme,

---

301 L., Jacquot et B., Balzani, *Sociologie du travail et de l’emploi*, op. cit., p 58.

302 X., de la Vega, « Le travail sens dessus dessous », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, vol. 10, n° 3, 2008.

pourrions-nous risquer d'y faire figurer les nouvelles technologies de la communication, c'est-à-dire, les pratiques des réseaux virtuels ? Elles laissent pour le coup des traces et promeuvent, pour l'un comme pour l'autre des valeurs positives, du beau ou du bien : pour Alice, légitimer le bien-manger, pour Laurent, le bien-communiquer ?

### 3.23 S'engager comme citoyen dans l'otium

Il faut désormais définir l'*action*. Pour Hannah Arendt, c'est la figure privilégiée d'engagement, la forme pure antique de l'*otium*. C'est l'action politique créatrice de dialogue. Cet engagement laisse « une empreinte dans l'espace public, lieu de la prise de parole et la contribution à la cité<sup>303</sup> ». L'*action* existe dans la rencontre, la pluralité, le réseau, la confrontation aux autres. Elle réunit le sens et la parole et dépasse les intérêts individuels : « Pour H. Arendt, l'individu n'accède cependant à ce qui fait l'essence de la vie humaine que lorsqu'il s'inscrit dans l'action : c'est lorsqu'il intervient dans l'espace public, celui de la politique, que l'homme révèle sa singularité et accomplit sa liberté <sup>304</sup>».

La compréhension de l'approche d'Hannah Arendt permet de distinguer au-delà des concepts, *travail*, *œuvre* et *action*, trois niveaux essentiels d'analyse pour décrypter le rapport au travail : l'utilité, qui répond à un besoin individuel (« afin de »), le sens (qui satisfait le « en raison de ») comme dimension expressive de l'activité et enfin, l'engagement porté dans la sphère démocratique, publique, politique qui devient transformation sociale. Les témoignages des personnes interrogées permettent de dénombrer plusieurs exemples, dont l'utilité diffère du sens et de l'engagement, lié aux enjeux contemporains. Les tableaux suivants facilitent une lecture interprétative des activités personnelles selon deux types d'engagement, solidaire et citoyen, et écologique.

---

303 *Idem.*

304 X., de la Vega, *idem.*

### 3.231 L'engagement citoyen et solidaire

#### Transcender les activités en réhabilitant leur utilité, le sens et l'engagement citoyen et solidaire

Activité	Utilité	Sens	Contribution à la transformation sociale par l'échange, le dialogue, l'animation d'atelier...
Forum territorial	Réapprendre les relations aux autres, se ré-approprioiser	Améliorer localement la mise en place de dispositifs d'insertion	Participer en tant que citoyen à la réflexion autour des politiques d'insertion et aux actions menées par le service du Département
Projets culturels en inter-échange « Mostar intercultural Festival »	Voyager, rencontrer des personnes, des artistes et porteurs de projet	S'engager personnellement par le développement d'actions culturelles et associatives	Favoriser les échanges, les débats et la mixité par la programmation culturelle et sensibiliser le public aux problématiques d'après-guerre en Bosnie- Herzégovine
Militantisme féministe	Trouver sa place en tant que femme en s'affranchissant des représentations et attentes familiales	Développer, accompagner le cheminement autour du militantisme féminin	Participer à des tables rondes sensibiliser les auditeurs par l'animation d'une émission hebdomadaire de radio de libre antenne sur la sexualité (Cas Libres) Accueillir des groupes en résidence pour susciter le débat et développer d'autres approches plus globales
Modération de tchat	Passer le temps	Contribuer à ce que chacun s'exprime en respectant des règles	Animer / gérer un espace démocratique virtuel public
Partage de recettes	Passer le temps Valoriser ses compétences	Valoriser la cuisine de tous les jours, faire-maison au rythme des saisons Transmettre sa passion et ses trucs	Initier au « bien-manger » et au faire soi-même par le partage des expériences culinaires via un forum
Médecine alternative	Prendre soin de soi Se développer personnellement	Se détacher de l'allopathie et des médecines occidentales classiques Intégrer sa santé dans une responsabilité individuelle	Accueillir des groupes, des praticiens pour développer les échanges Sensibiliser et initier les personnes par la transmission et les échanges

### 3.232 L'engagement écologique

#### Transcender les activités en réhabilitant leur utilité, le sens et l'engagement écologique

Activité	Utilité	Sens	Contribution à la transformation sociale par l'échange, le dialogue, l'animation d'atelier...
Jardinage	Autosubsistance (à la saison ou à l'année) => Economiser Développer ou entretenir des compétences	Manger sain, local Préserver sa santé (alimentation et activité physique) Respecter l'environnement Trouver des alternatives à la société de consommation	Sensibiliser son entourage aux produits de saison en les partageant
Contribution à l'Atelier jardinage au 38 rue d'Alembert	Ecouler les surplus de plants maraichers autoproducts biologiques s'informier des initiatives locales	Limiter le gaspillage et contribuer au développement du jardinage en milieu urbain	Participer en tant que citoyen à un projet démocratique, solidaire et environnemental
Préparation des parcelles des jardins associatifs « Le jardin des Coccinelles »	Aider l'entourage (sœur et voisins) soutenir leurs pratiques par l'apport de connaissances techniques et la mise en œuvre	Contribuer à ce que les habitants de logement sociaux puissent s'auto-subvenir . En effet Fadil regrette « Très peu de milieu populaire. C'est dommage. Ce devrait être ces gens-là qui devraient être intéressés. Ils sont pas pourvus mois pas aisés. Le fait d'avoir un potager, ça permet d'éviter des frais supplémentaires »	Participer en tant que citoyen à l'élaboration et la mise en œuvre technique et opérationnelle d'un espace associatif de jardinage dans un projet démocratique et environnemental.
Photo animalière	Marcher, faire des randonnées et prendre des photos	Découvrir la nature différemment, sans intervenir	Sensibiliser le grand public à la faune et la flore en exposant ses photographies Gérer un espace virtuel (page Facebook)
Sensibilisation à de nouvelles techniques agricoles (permaculture)	Pratiquer / entretenir ses connaissances pour les faire valider Expérimenter	Respecter l'environnement écologique et humain (moins d'intervention par la reproduction de l'état naturel)	Initier les personnes en leur transmettant les techniques pour qu'elles acquièrent l'autonomie nécessaire à d'autres pratiques agricoles
Atelier de fabrication de produits écologiques	Créer ses produits d'entretien Rencontrer le voisinage	Respecter l'environnement Créer un moment convivial	Sensibiliser les individus à la gestion des déchets et des pollutions domestiques et les initier à d'autres techniques et pratiques

L'interprétation des activités informelles mérite l'attention. Les populations vulnérables ont conscience des problématiques environnementales, citoyennes et solidaires de la société et interviennent à leur échelle. Le développement de telles activités leur permet de dépasser des

risques qu'occasionne le chômage ou la précarité : restaurer l'identité, rétablir des rapports symétriques, maîtriser le temps... Se construire des espaces stables temporellement et symboliquement. En effet, les personnes y trouvent des intérêts individuels : occupationnels, techniques, sociaux et identitaires. Car elles répondent à des valeurs singulières (convivialité, respect de l'environnement...) et contribuent à la transformation sociale, par des échanges, des débats, des prises de position, même s'il est parfois difficile de démêler ce qui relève de l'œuvre (matériel), de l'action (immatériel)<sup>305</sup>. Ce détour philosophique permet de réhabiliter les activités, réelles et virtuelles, et d'en réinscrire les enjeux complexes dans la société post-moderne.

La récupération du sens de *l'œuvre* et *l'action*, traduit le choix et l'affirmation d'activités et d'environnements intégrateurs épanouissants. Le développement d'activités, détachées du rapport salarial, crée des espaces de stabilité<sup>306</sup>, issus pour la plupart de valeurs (l'agriculture, le végétal, la cuisine) et pratiques (les mêmes et les nouvelles technologies de la communication et de l'information) remontant à l'enfance, inscrites dans la régularité au jour, à la semaine, au mois, au trimestre...

### 3.2 Réinscrire les activités dans le registre du travail : l'encastrement des activités par Harribey

Néanmoins, si nobles soient-elles, le développement de telles activités peine à faire le poids face à l'hégémonie du travail en France. L'économiste Jean-Marie Harribey se propose dans un article de redéfinir les concepts *travail*, *emploi* en incluant aussi la notion d'activité. Cet article « s'efforce de montrer que les présupposés théoriques de ces affirmations sont contestables et qu'ils ne peuvent conduire qu'à un approfondissement des clivages sociaux; il propose une clarification des définitions et de l'usage de ces notions ; et il suggère enfin de revisiter la théorie de la valeur en tant que théorie des rapports sociaux pour fonder une réduction des inégalités de la répartition du travail [...] <sup>307</sup>».

Jean-Marie Harribey s'affranchit des doctrines classiques, qui envisage d'une part, le travail dans une perspective anthropologique fidèle à Hegel et Marx, ou historique imprégnée des

---

305 En effet, comment présupposer que les sensibilisations, transmissions, initiations, réflexions aient déjà donné lieu à de nouvelles pratiques chez d'autres (matérialité) ? Ou qu'elles se soient limitées à une prise de conscience, à d'autres réflexions (immatérialité) ?

306 Voir les frises individuelles situées en annexe qui restituent ces espaces stables.

307 J.-M., Harribey, « Travail, emploi, activité : essai de clarification de quelques concepts », *Economies et Sociétés*, Série « Economie du travail », A.B., 1998, n° 20, 3, p. 5-59.

idées de Marx, Habermas. En effet, elles réduisent à leur manière, pour les premiers à « l'utopie du travail », en améliorant l'organisation du travail, pour les seconds à « l'utopie du non-travail ou du temps libre ». Par ailleurs, écrit-il les tendances actuelles qui proposent de substituer au plein-emploi révolu, la pleine activité confondent « les activités économiques qui relèvent directement du niveau social global et les activités ne faisant pas l'objet d'échange monétaire qui relèvent purement du domaine privé ou, au plus, microsocioal <sup>308</sup> ». Ce plaidoyer de la pleine activité frôle les croyances d'un chômage volontaire et frictionnel et contribue à renforcer l'émiettement de l'emploi. C'est pourquoi, il propose une alternative à la croisée des perceptions anthropologiques et historiques : « ce qui le place **dans une position philosophique inconfortable**, un peu comme Marx il y a un siècle et demi, mais, paradoxalement, **lui assure une plus grande cohérence sur le plan normatif parce qu'il vise à instaurer un accès égal pour tous au travail et à l'emploi**<sup>309</sup> ». C'est ainsi qu'il définit trois notions, activité, occupation et travail, d'une acception la plus large à la plus restrictive et suggère leur encastrement.

### 3.11 Activité

Les activités regroupent de manière globale tout ce qui constitue l'« utilis[ation] de son temps de vie. Ce peut être effectuer un travail productif, mais aussi accomplir des tâches domestiques, lire, écrire, chanter, jouer, discuter, intervenir socialement et politiquement, parler avec ses enfants, aimer, dormir, ou même ne rien faire du tout les yeux éveillés. C'est la notion la plus générale et globale qui n'implique pas de jugement sur sa nature puisqu'elle comprend aussi bien les tâches de production, les tâches domestiques, que les loisirs et les actes de sociabilité. La notion dépasse donc bien sûr celle d'emploi salarié mais aussi la notion d'activité économique au sens habituel du terme quand on parle de la population dite active. L'activité peut être poursuivie dans une intention précise, dans un but déterminé, ou bien sans but, ou bien encore sans autre fin qu'elle-même<sup>310</sup> ».

Les personnes interrogées ont toutes fait part d'activités réalisées au quotidien, comme les tâches domestiques (Karima, Myriem, Vanda), la cuisine (Alice et Myriem), la pratique de

---

308 *Ibid*, p. 24 sq. J-M., Harribey conteste cette proposition de substitution du plein emploi par la pleine activité, : « De plus, prétendre que les premières et les secondes peuvent se situer au même niveau et être articulées est une illusion. Ou bien la société fait en sorte de marchander les secondes et alors la distinction avec les premières tombe de même que la justification du maintien d'une discrimination en termes de revenu et de statut social et juridique entre les individus exerçant les unes ou les autres, ou bien la société ne les marchandise pas et alors la nécessité de réinclure tous les individus dans le premier champ, l'accès au second n'étant pas par nature du ressort de l'intervention publique, s'impose de nouveau ».

309 *Ibid*, p 27.

310 *Ibid*, p 29.

jeux vidéo (Laurent et Pierre), le jardinage (Fadil, Clément, Jaffar, Aline, Vanda et Myriem), la lecture (Myriem, Pierre, Vanda et Karima), l'écriture, la pratique de la photographie (Pierre), la fréquentation de commerces et lieux publics, ou plus ou moins régulières et ponctuelles comme les balades nature (Myriem), les séjours et voyages (Karima, Clément et Alice), les séjours en famille (Damien, Alice et Clément). Il est difficile de les recenser toutes, certaines réalisées dans un but précis, ou d'autres trouvant leur fin en elle-même. Néanmoins, quoi qu'il soit, indépendamment des situations au travail, emploi ou non-emploi, personne ne fait rien. Certaines activités se font par défaut, faute d'autre chose, notamment pour Laurent qui s'adonne aux jeux vidéo, « Si j'avais autre chose, je ferais autre chose », mais tous ont intégré cela va de soi, des actes nécessaires (il faut nettoyer la maison, l'appartement, se nourrir, nourrir les animaux par exemple) et pour la plupart des loisirs agréables (lire, se balader, voyager...), voire des passions (la cuisine) qui les animent, ou des activités qui leur permettent d'assumer leurs modes de vie ou les valeurs qui les habitent (respect de l'environnement, refus d'une société de consommation, alimentation végétarienne, végane ou biologique...).

### 3.12 Occupation

Jean-Marie Harribey définit l'occupation comme l' « activité poursuivie dans un but déterminé.<sup>311</sup> ».

Cette définition plus restrictive englobe certaines des activités déjà citées, dont le but est clair : prendre des clichés pour réaliser une exposition photographique animalière ou entretenir un réseau social spécialisé (Pierre), intervenir en tant que modérateur sur un site internet pour Laurent, élaborer des recettes goûteuses pour en savourer les plats et partager les astuces (Alice), pour se nourrir sainement (Myriem, Vanda et Fadil), cultiver son potager et planter un verger pour subvenir à ses besoins (Fadil, Alice, Clément, Vanda, Myriem, Jaffar) et pour produire<sup>312</sup> ses légumes dans une agriculture respectueuse (Vanda, Myriem, Fadil, Jaffar). Ce recensement des occupations témoigne de finalités différentes, selon les valeurs et les sensibilités individuelles.

Peuvent s'y joindre aussi tout ce qui concerne l'entretien des lieux de vie et environnements extérieurs, réalisés pour embellir, améliorer, et qui relèvent plus de la finalité que de l'acte lui-même : ménage (Karima, Myriem), bricolage (Clément), rénovation (Ginette, Vanda et

---

311 *Idem.*

312 Les occurrences verbales dénombrées témoignent de cette prépondérance d'activité vivrière : deuxième position avec trente-quatre termes, pour désigner ce qui concerne travailler.

Yves), ou l'entretien extérieur (taille, tonte, aménagement paysager et de massifs) pour Karima, Jaffar et Laurent.

Les occupations se distinguent aussi comme des activités spécifiques pour s'entretenir, se dépasser et se développer, par le sport (Karima, Céline), les activités de bien-être (Myriem), ou acquérir des compétences et connaissances pour vivre selon ses valeurs : pratique de permaculture pour Pierre, vannerie sauvage pour Vanda, élaboration de produits d'entretien écologiques pour Myriem...

Ces occupations peuvent se pratiquer seul ou peuvent aussi contribuer à créer du lien. C'est l'occasion pour Karima de voir chaque jour ses amies, de partager en famille, avec des amis, des membres d'une même communauté virtuelle ou réelle du temps ou une production, et de transmettre<sup>313</sup> son expertise : initiation à la permaculture dans le cadre du bénévolat pour Pierre, partage de recettes pour Alice, ateliers de bien-être et de réalisation de produits écologiques avec les voisins pour Myriem.

### 3.13 Travail

La définition du travail correspond pour Jean-Marie Harribey à l'« activité poursuivie dans le but de produire des biens et services ». Il propose de distinguer ce qui relève de l'« usage domestique ou non domestique, cette dernière catégorie correspondant à l'activité économique telle qu'elle est entendue lorsqu'il est question de la population active<sup>314</sup> ».

Cette définition permet de restreindre davantage encore les approches. Pour les activités domestiques, nous pouvons y inclure tous les potagers vivriers (Fadil, Myriem, Jaffar, Alice, Clément, Vanda), les travaux de bricolage et rénovation, la vannerie sauvage, la création d'objets en cuir, les entretiens (extérieur et intérieur), la fabrication de produits d'entretien écologiques... et l'initiation aux techniques et ateliers (transmission de connaissances en cuisine, permaculture, bien-être...).

Pour les activités non domestiques, Jean-Marie Harribey rajoute une subdivision pour les activités économiques : « en travail indépendant » [actuellement, Jaffar, artisan boucher, Alan, autoentrepreneur peintre en finition et Gina, porteuse de projet d'un lieu d'accueil et restauration] qu'il exclut d'une production marchande<sup>315</sup> et le « travail salarié ce dernier

---

313 Les occupations de transmission font l'objet d'une étude ultérieure car leur éclairage paraît suffisamment riche et pertinent pour contrebalancer la perception hégémonique du travail formel.

314 J.-M., Harribey, « Travail, emploi, activité : essai de clarification de quelques concepts », *op. cit.*, p 29.

315 *Ibid*, p 31.

permettant de réaliser une production marchande mais aussi non marchande ». L'économiste, insiste sur le fait qu'un travail salarié est toujours marchand. Néanmoins, la production réalisée ne l'est pas forcément. Prenons le temps de classer le travail salarié selon la marchandisation ou non-marchandisation de la production. Le tableau ci-dessous recense des situations de travail salarié extraites des entretiens biographiques :

Classification du travail salarié marchand – Jean-Marie Harribey

Production marchande	Production non-marchande
Maroquinerie Agro-alimentaire Usinage Entretien en espaces verts en entreprise privée Entretien de locaux Production maraîchère et végétale Gestion et comptabilité Pension canine Vente spécialisée (végétaux, chaussures, alimentation...) ...	Entretien d'espaces verts en établissement scolaire et en structure d'insertion Accueil et comptabilité en structure d'insertion Production maraîchère et végétale en structure d'insertion Prestation pour des particuliers, des collectivités ou des entreprises par le biais de structures d'insertion ...

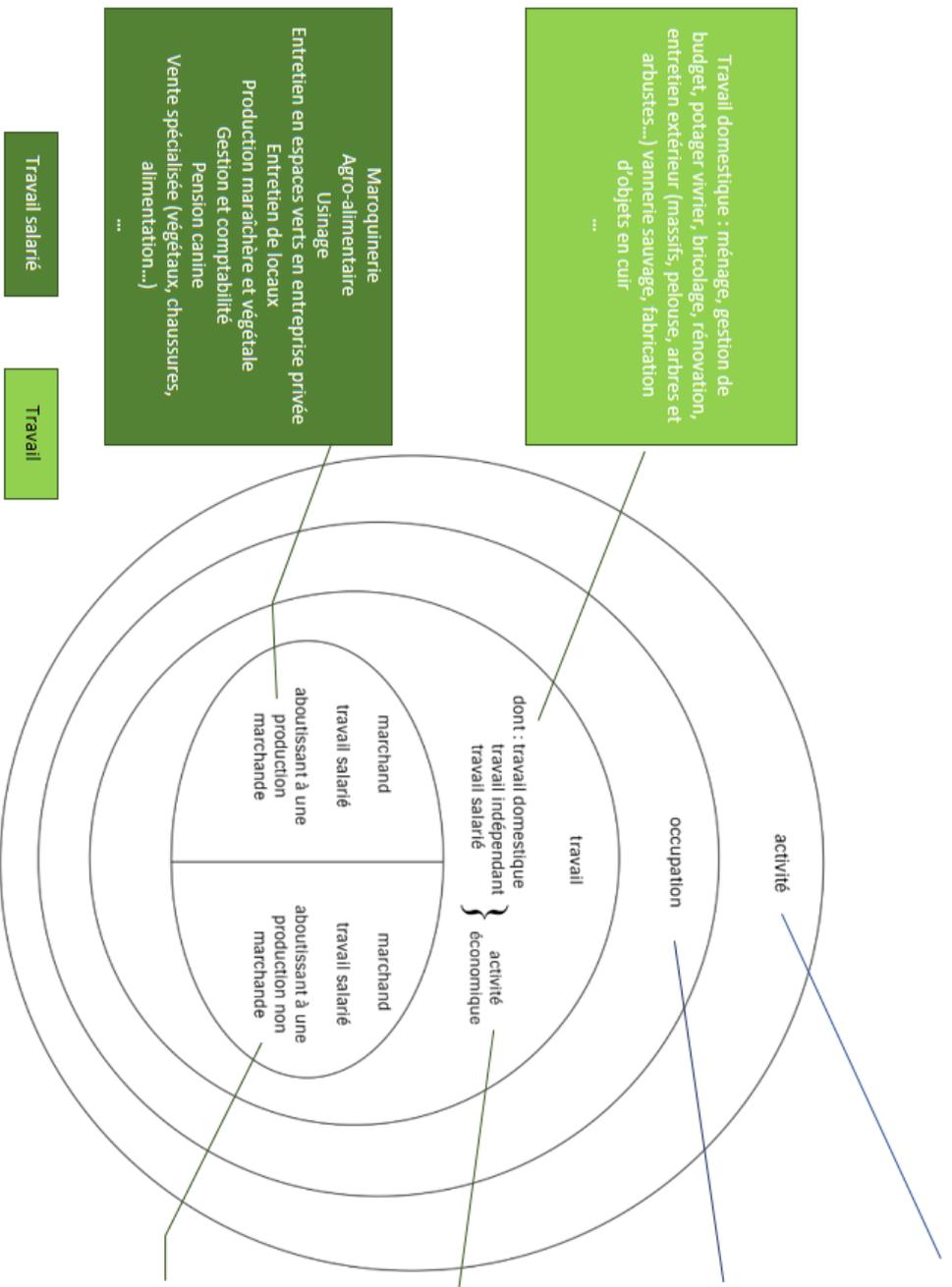
Un premier constat s'impose, une même activité salariée peut figurer dans une production marchande ou non-marchande. C'est le cas pour l'entretien en espaces verts, la comptabilité et même le maraîchage, selon le secteur d'activité de l'entreprise. Activités que l'on retrouve aussi dans le travail domestique, sous des appellations, courantes, la gestion du budget, le jardinage et le ménage. Néanmoins, elles font appel aux compétences, gestes, techniques, savoir-faire que l'on retrouve dans des activités professionnelles. Il s'agit de la « mise en œuvre des capacités physiques et intellectuelles des individus, c'est-à-dire de la force de travail<sup>316</sup>», une autre manière de définir le travail pour Jean-Marie Harribey. Cette clef d'interprétation permet d'autant plus d'insister sur l'élasticité des frontières et du concept travail. Car une majorité des personnes interviewées font appel voire développent les mêmes compétences dans leur sphère intime et salariée, soit qu'elles aient commencé par une pratique du loisir (Vanda), le développement personnel (Myriem) ou dans le cadre familial (Jaffar, Clément, Pierre et Nabil), soient qu'elles projettent de développer ces compétences dans le cadre de leur métier (Pierre, Nabil, Jaffar, Clément, Myriem, Vanda), soit qu'elles les aient développées en milieu professionnel<sup>317</sup> et les exploitent dans l'occupationnel (Céline, Myriem, Pierre, Nabil, Jaffar, Clément, Myriem, Vanda). Alors ne peut-on pas réinscrire ces

316 *Ibid*, p 29 sq.

317 A minima, toutes ont développé dans le cadre du chantier d'insertion le maraîchage ou l'aménagement paysager et l'entretien en espaces verts.

activités dans le registre du travail ? Les frontières sont ténues et traduisent un véritable enchâssement. Le schéma suivant propose d'en rendre compte selon l'encastrement suggéré par J-M Harribey :

### Encastrement activité, occupation, travail selon JM Harribey



Lire, écrire, cuisiner, jouer aux jeux vidéo, se balader, voyager, cuisiner, séjourner en famille, pratiquer la photo, jardiner, tchater  
...

Réaliser une exposition photographique, gérer une page de réseau social, modérer un salon tchat, produire son potager en bio, rénover, bricoler, faire le ménage, du sport, diffuser ses recettes, fabriquer ses produits d'entretien, initier des personnes à des techniques et pratiques (permaculture, bien-être...)  
...

Travail indépendant : Artisan boucher, peintre en finition (autoentrepreneur), table d'hôtes (porteuse de projet)

Entretien d'espaces verts en établissement scolaire et en structure d'insertion  
Accueil et comptabilité en structure d'insertion  
Production maraîchère et végétale en structure d'insertion  
Prestation pour des particuliers, des collectivités ou des entreprises par le biais de structures d'insertion  
...

La perception de Jean-Marie Harribey permet de réhabiliter et valoriser tout un pan d'activités négligées d'ordinaire, que pratiquent ou ont pratiqué les personnes interviewées : jardiner, bricoler, rénover sa maison, tondre, entretenir ses massifs... Son approche sous-tend que les populations vulnérables sont actives que ce soit dans des sphères très intimes, privées ou dans des sphères plus élargies. « Au total, [...] [l]es activités socialement utiles [sont] inséparable[s] de la révision de notre mode d'appréhension du travail et des finalités de la production, c'est-à-dire [précise-t-il] de la problématique d'un développement soutenable dont puissent bénéficier de manière équitable tous les individus, aujourd'hui et demain<sup>318</sup> ». L'approche pluridisciplinaire de Jean-Marie Harribey invite à réinterpréter différemment les activités concrètes, formelles et informelles, pratiquées par les individus vulnérables. Elle les réinscrit dans le registre du travail.

Les deux perspectives empruntées à Hannah Arendt et Jean-Marie Harribey permettent de réhabiliter le développement de nombre d'activités exercées. D'une part, elles s'inscrivent dans le registre du travail, au sens large. D'autre part, elles sont l'affirmation de valeurs, voire d'engagement, qui permettent de stabiliser dans la cohérence et la continuité, les trajectoires individuelles, pour échapper aux aléas auxquels ils sont confrontés. Elles ré-ancrent et réinsufflent une forme d'autonomie économique et sociale. Elles restaurent aussi des fonctions inhérentes à l'emploi : retrouver les dimensions expressives et sociologiques. C'est pourquoi, ces deux approches renforcent davantage encore le rapport fondamental au travail, dans son acception la plus large, comme la plus classique, des populations vulnérables.

---

318 *Ibid*, p 34. En italique dans l'article.

## Partie 3

# L'épreuve de la discontinuité des politiques publiques

La « lutte contre le chômage est une [...] affaire d'Etat, une entreprise organisée par les pouvoirs publics et déléguée à l'administration <sup>319</sup> ». De fait, la manière d'appréhender le chômage, tantôt d'un point de vue social, comme une menace, tantôt d'un point de vue économique, qui traduit des déséquilibres économiques, conduit au développement et déploiement de dispositifs, de mesures, d'actions... Ils contribuent, paradoxalement, d'une part, à maintenir des filets de protection et d'assistance pour les plus vulnérables, et d'autre part éprouvent et viennent déstabiliser les populations dans leurs trajectoires. Des impacts directs et indirects, au quotidien et sur la durée, dans les modes de traitement de l'intervention sociale, les relations aux services publics de l'emploi et au monde économique.

## I Les populations vulnérables au prisme des enjeux des politiques publiques de l'emploi

### 1.1 De l'Etat providence à l'état social actif, trois logiques et ruptures successives

#### 1.1.1 Première rupture : le recul de l'assurance pour l'assistance / la désolidarisation des assurances sociales pour l'assistance

Le long processus de construction du salariat se couronne au dix-neuvième siècle par l'instauration de la protection sociale. Elle témoigne des préoccupations pour protéger, indépendamment des circonstances les populations vulnérables et leurs familles :

« [e]n effet, alors que le salariat était la condition des plus faibles, de tous ceux qui n'avaient que leur force de travail à vendre au jour la journée, les tâcherons de petites besognes, les « individus par défaut », il est devenu au XIXe siècle le moyen de fournir à ceux qui n'avaient aucune propriété pour garantir leur lendemain, une « propriété sociale », grâce aux droits sociaux associés au contrat de travail. Cette révolution salariale a marqué et caractérisé la majeure partie du XXe siècle et continue, avec la protection sociale, de constituer une protection contre certains des principaux risques de l'existence<sup>320</sup>. »

Redistribution des richesses par la prise en charge des risques sociaux (maladie, vieillesse, pauvreté, chômage, famille...), voilà la mission que portait l'Etat Providence. Cette « propriété sociale » compense l'absence de propriété privée pour prémunir les travailleurs salariés les plus démunis et leur permettre d'envisager l'avenir avec sérénité<sup>321</sup>.

---

319 D., Demazière et M-T., Pignoni, *Chômeurs, du silence à la révolte*, op. cit., p 55.

320 C., Martin, « Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel », op. cit.

321 S., Paugam, « Présentation », *Le salarié de la précarité*, op. cit : « Le rapport à l'emploi s'inscrit dans la logique protectrice de l'État-providence qui assure des droits sociaux aux citoyens en fonction de leur contribution à l'activité productive, mais aussi en fonction du principe de citoyenneté. Dans une société où les pouvoirs publics régulent et hiérarchisent les statuts sociaux, la stabilité de l'emploi est ce qui garantit à l'individu le bien-être, la sécurité sociale, la possibilité de prévoir l'avenir avec sérénité. »

Robert Castel resitue l'Etat Social « au cœur du dispositif salarial <sup>322</sup> » comme « médiateur entre les intérêts des employeurs et ceux des employés<sup>323</sup> ». Il se préoccupe de « garanti[r] une protection sociale généralisée, maint[enir] des grands équilibres et pilot[er] [...] l'économie, recherche[r] [...]un compromis entre les différents partenaires impliqués dans le processus de la croissance<sup>324</sup> ». La conséquence, c'est que le développement de la protection sociale dépend de l'intervention étatique et du contexte économique. Elle se fonde pour Denis Olivennes sur une « émancipation paradoxale de l'individu<sup>325</sup> » soumise à la fois, aux mécanismes de redistribution collective et à l'évolution du contexte économique. De fait, le modèle trouve ses limites avec la fin du plein-emploi, marquée par une double crise « d'intégration » (la crise du travail) et de l'Etat-Providence. En effet, l'ampleur du chômage « révèle le talon d'Achille de l'Etat Social des années de croissance<sup>326</sup> ». Le modèle de protection sociale française, inspiré du solidarisme<sup>327</sup> où chacun contribue à son devoir social et reçoit, est révolu. Les équations sont relativement simples : augmentation du chômage, baisse des contributions collectives et des protections sociales. Les financements des assurances publiques se raréfient.

Et de réformes en en réformes, de politiques en politiques et de dispositifs sociaux en dispositifs sociaux, se distinguent d'un côté, des salariés stables qui contribuent et cotisent, de l'autre, la frange des précaires, « condamnés à subsister de la solidarité fiscalisée<sup>328</sup> », dépendant du soutien de la collectivité.

Ce premier niveau de rupture désolidarise les assurances sociales. La dimension redistributive de la protection sociale se transforme en principe sociétal de « responsabilité solidaire<sup>329</sup> ».

### 1.12 Deuxième rupture : la régulation des dépenses publiques sociales

N'arrivant pas à enrayer le chômage, les politiques gouvernementales des années quatre-vingts tendent à baisser les dépenses sociales : dégressivité des allocations de chômage en 1992, mise en place du Plan d'Aide du retour à l'Emploi en 2001, augmentation des

---

322 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, op. cit., p 603 sq. C'est selon lui, « une instance centrale de régulation ».

323 *Idem.*

324 *Ibid*, p 609.

325 D., Olivennes, « Le « désenchantement » du travail » op. cit., p 4.

326 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, op. cit., p 642 sq.

327 L., Bourgeois, *Solidarité*, cité dans les articles d'Isabelle Astier, « Protéger autrement », *Les nouvelles règles du social*, Paris, PUF, 2007, pp. 181-186 et « Se raconter aux autres », *Sciences humaines*, vol. 184, n° 7, 2007.

328 *Idem.*

329 *Idem.*

radiations<sup>330</sup>... Les modalités d'indemnisation se durcissent et écartent nombre de chômeurs des systèmes d'indemnisation. Mais cela ne suffit pas : « les trous de l'assurance chômage sont tellement béants qu'un consensus implicite s'établit parmi les décideurs politiques pour créer, en mille-neuf-cent-quatre-vingt-dix-huit, le revenu minimum d'insertion (RMI)<sup>331</sup> ». Ses conditions d'accès restrictives, notamment sur les critères d'âge ou de durée d'exercice d'un emploi, écartent les jeunes de moins de vingt-cinq ans.

D'abord le RMI, puis le CI-RMA, puis le RSA : autant de dispositifs où « l'emploi se trouve détaché de son statut protecteur et la protection sociale [...] ramenée à un simple filet de sauvetage<sup>332</sup> ». L'explosion du nombre de bénéficiaires contribue rapidement à faire changer les représentations qui stigmatisent et soupçonnent chômeurs et RMIstes : « fraudes au Rmi », « culture de l'assistanat », « chômeurs volontaires », « 700 000 faux chômeurs »... Les clichés abondent dans les discours politiques<sup>333</sup> « étayé[s] par nombre de rapports ou d'études qui mettent l'accent sur les effets « désincitatifs » des prestations sociales<sup>334</sup> » Pierre Concialdi précise les limites de « ces analyses à prétention scientifique » :

« [...] le discours n'est pas moralisateur. Il prête une rationalité aux salariés-chômeurs qui seraient « désincités » à reprendre un emploi en raison du faible gain financier que leur procureraient les emplois aujourd'hui proposés sur le marché du travail. Dans ce schéma de raisonnement, la montée du chômage serait due, en quelque sorte, à une montée de la rationalité économique des salariés dont les arbitrages se seraient faits davantage en faveur du « loisir » que du travail. [...] [C]es études qui ne disent rien des comportements d'activité réellement observés, mais se contentent de mentionner des effets potentiels<sup>335</sup>. »

Toutefois, le mal est fait. La rumeur se propage et pénètre les représentations collectives, pourtant majoritairement favorables au départ. Le chômeur et le RMIste ne sont plus des victimes privées d'emploi, d'un système économique. Ils sont désormais des profiteurs qui se contentent de maigres ressources compensatoires et ne recherchent pas d'emploi.

---

330 Dans les années 1990, 0,2%, 0,9% début 2001 et 1,4 avec le PARE d'après P., Concialdi, *op. cit.*, : « Ces chiffres peuvent paraître faibles. Mais sur une année, le nombre de demandeurs d'emploi ainsi sanctionnés est considérable, de l'ordre de 300 000 à 400 000. »

331 P., Concialdi, « Pauvreté, précarité et chômage », *op. cit.*

332 I., Astier, « Protéger autrement », *op. cit.*

333 En 1991, Michel Charasse, Ministre du budget, en 1995, Alain Juppé, Premier ministre, en 2007, Nicolas Sarkozy alors Président de la République, argument de campagne présidentielle qu'il réitère à la suite de son ministre Laurent Wauquiez, tous cités par P., Concialdi, *Pauvreté, précarité et chômage*, *op. cit.*

334 *Idem.*

335 *Idem.*

### 1.13 Troisième rupture : Vers la responsabilisation des individus

Un autre changement s'opère ; celui de la régulation des dépenses sociales passives, qui fait basculer, comme l'écrit Isabelle Astier<sup>336</sup>, de l'assurance à l'assistance. L'évolution, explique-t-elle, c'est que l'on responsabilise, solidairement, par une obligation morale pour trouver des solutions à un problème d'ampleur sociale :

« La solidarité fait retomber sans doute le mal des uns sur les autres, mais elle étend aussi le bien de chacun à tous ou de tous à chacun. Elle oblige moralement la société à chercher un remède pour tout mal qui afflige l'individu parce que ce mal tend à devenir social<sup>337</sup>. »

Mais c'est aussi une « crise du lien social<sup>338</sup> », une rupture d'avec la « logique du droit au secours tel qu'il a été constitué initialement. Désormais, les gens qui sont secourus devraient participer, s'activer, pour ne pas vivre aux crochets de « la France qui se lève tôt » [...]»<sup>339</sup> Elles doivent contrepartie à l'activation des politiques sociales, qui « [...] promeuvent toutes plus ou moins fortement l'image d'un individu responsable et participant en lieu et place de l'individu actif qui cotise [...] comme si celui-ci tenait en main l'avenir des protections et des solidarités<sup>340</sup>. »

Cette responsabilisation s'incarne dans la contractualisation. L'instauration du contrat d'insertion marque définitivement une « nouvelle forme d'éducation morale » :

« Le contrat d'insertion est une façon de concrétiser sa capacité à être membre de la collectivité. [...] On n'exige pas de l'allocataire du rmi ou du jeune en difficulté qu'il aime la société, non plus qu'il se soumette à elle de manière passive. Loin s'en faut. Ce que l'on attend de lui, c'est qu'il soit, dans la mesure de ses possibilités, autonome, responsable [...]»<sup>341</sup>

Avec la contractualisation du droit social, c'est l'individualisation qui pointe. Le principe d'équité supplante l'universalité des droits et l'égalité des protections : « accordant à chaque individu les ressources et les moyens appropriés à ses besoins<sup>342</sup> ».

L'individualisation, transforme l'intervention sociale en personnalisant les rapports entre professionnels et usagers :

---

336 « Simple affaire de balancier pourrions-nous penser ! Il suffirait d'un petit coup de pouce inverse, et la pendulette reviendrait à son point de départ, une solidarité comme responsabilité collective [...]. Or, bien des politiques publiques nous indiquent un sens unique du balancier [...] » ironise I., Astier, « Protéger autrement », *op. cit.*,

337 I., Astier, « Protéger autrement », *idem*.

338 *Idem*. Isabelle Astier s'appuie sur « le tableau de bord des politiques sociales, urbaines ou de santé, pour lire cette sémantique paradoxale » et le champ lexical utilisé.

339 R., Castel, « Individus, risques et supports collectifs », *op. cit.*

340 I., Astier, « Protéger autrement » *op. cit.*

341 *Idem*.

342 S., Ebersold, *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, *op. cit.*, p 65.

« À l'inverse de l'intervention sur autrui, où l'on s'efforce de produire de l'adhésion à une identité collective, l'objectif ici est de produire de la personnalisation. Nous touchons là du doigt la grande innovation du travail avec autrui : il est effectué par des personnes et il s'adresse à des personnes. Ici, nous observons les professionnels de l'accompagnement : ils agissent plus en tant que personne qu'en qualité de professionnel, et les usagers sont considérés comme des personnes et non des sujets de l'institution. Les individus ne sont plus interchangeables. Chaque être est unique et l'on doit reconnaître ce qui fait sa spécificité<sup>343</sup>. »

Dès son origine, le contrat d'insertion fonde le droit à la participation sociale, aux activités économiques, à la santé, à l'insertion ; néanmoins comme le précise Nicolas Duvoux<sup>344</sup>, il est assorti d'éventuelles sanctions en cas de manquement aux objectifs fixés : « Pour éviter que le RMI ne serve à « subventionner la misère », le contrat d'insertion, affirmation d'un mixte de droits et devoirs, représente l'innovation la plus profonde et la plus durable du RMI<sup>345</sup> ». Il s'apparente donc aussi à un outil de gestion et de contrôle, qui permet de vérifier si l'utilisateur s'acquitte de sa contrepartie.

L'individualisation, s'accroît davantage avec la recombinaison des politiques publiques, par la territorialisation. Il s'agit désormais de « traite[r] au plus près les particularités géographiques et individuelles<sup>346</sup> ». En effet, comme le précise Isabelle Astier, elle « marque l'entrée de l'individuation dans les institutions qui doivent sans cesse s'arranger avec [...] D'une certaine manière, c'est à partir du bas que l'insertion s'élabore, même si l'individu n'est pas le seul responsabilisé. Car le territoire est également concerné. Tout un réseau de partenaires locaux est mobilisé pour la mise en œuvre d'un programme coordonné. L'irruption du territoire est un aspect essentiel des nouvelles formes d'interventions sociales et de la transformation du rôle de l'État<sup>347</sup> ». C'est désormais « un collectif sous l'autorité de la puissance publique (État ou collectivité territoriale) [qui] prend en charge la question de l'insertion sur un territoire donné et examine les situations individuelles des allocataires du rmi. L'examen de chaque contrat d'insertion est alors l'occasion de vérifier de quelle manière le bénéficiaire du revenu minimum s'acquitte de ses responsabilités vis-à-vis du lien social<sup>348</sup> ». Ce changement vers le bas, dans le cadre des politiques locales d'insertion, ne présage ni chez Astier ni chez Castel de bons augures : sorte d'échafaudage à la crise

---

343 *Idem.*

344 N., Duvoux, « *Le nouvel âge de la solidarité* », *op. cit.*, p 26 à 29 et 41.

345 *Idem.*

346 I., Astier, « Protéger autrement », *op. cit.*

347 *Idem.*

348 *Idem.*

institutionnelle pour la première, elles ne sauraient juguler le chômage<sup>349</sup> pour le second et ne peuvent réussir là où les politiques globales n'ont pas trouvé de solutions.

Le développement de l'action publique en direction des assistés, des vulnérables, est un moyen de répondre à des enjeux économiques et sociaux qui dépassent les populations : elle rend compte de trois logiques successives, indépendantes des individus et de leur situation qui durcissent les conditions de protection et d'accès à l'assistance. L'évolution de la question sociale dégrade les conditions matérielles et d'autonomie, symbolique et concrète, des individus. Dépossédés dans un premier temps des droits et propriétés qui permettaient de « faire société » avec autrui<sup>350</sup>, de leur capacité à prendre part et contribuer aux réseaux de richesse, privés de l'incarnation de la citoyenneté politique qui instaurait « des relations d'interdépendance<sup>351</sup> », ils ne peuvent plus « être pleinement un individu<sup>352</sup> ». Mais c'est aussi une atteinte aux droits constitutionnels, qui accompagnait le progrès social : obtenir de la collectivité « des moyens convenables d'existence<sup>353</sup> » ou un emploi. Maryse Bresson relève « [l]es [nombreux] indices objectifs accréditant la remise en cause des mécanismes protecteurs associés à la société salariale<sup>354</sup> » : maintien d'un niveau élevé de chômage, durcissement des conditions d'accès à l'assurance chômage, et une retraite à taux plein... L'échantillonnage en témoigne. Deux personnes ne perçoivent aucune ressource actuellement. Karima, sans emploi depuis plus de deux ans, âgée de soixante-deux ans, doit attendre cinq ans, à moins de toucher aujourd'hui une retraite mensuelle « amputée de deux cents euros ». Ou l'exemple du CDI d'Alice, qui se satisfaisait de ce qu'elle imaginait une opportunité pour la retraite : à raison de dix heures hebdomadaires, on peut s'interroger sur les perspectives le nombre d'années nécessaires pour cumuler des trimestres. Ces situations révèlent des carences de protection qui rendent compte de l'évolution de la question sociale en France. Par ailleurs, cette évolution de la question sociale « va dans le sens d'en demander de plus en plus aux allocataires, ce qui s'accompagne d'une stigmatisation croissante qui

---

349 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, op. cit., p 694.

350 *Idem*.

351 R., Castel, « Individus, risques et supports collectifs », *Idées économiques et sociales*, op. cit.

352 *Ibid.* « Surtout lorsque, à la lumière de l'histoire sociale, on comprend que c'est par le fait d'attacher des protections fortes au travail que s'est construite une citoyenneté sociale. C'est grâce à cette consolidation des conditions de travail qu'ont été rapatriées au sein de la société et de la nation ces masses de gens qui en étaient jusque-là en dehors. Le prolétaire du XIXe siècle et l'ouvrier agricole n'étaient pas vraiment des citoyens, même lorsqu'ils ont acquis le droit de vote en 1848. La citoyenneté politique reste une coquille vide si n'y sont pas associés un certain nombre de ressources et de droits qui sont des droits sociaux. »

353 Article 11 du Préambule de la Constitution in <https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Preambule-de-la-Constitution-du-27-octobre-1946> consulté le 06/09/2018.

354 M., Bresson, « Précarité, Etat des lieux », op. cit.

culmine aujourd'hui dans la volonté clairement affichée par certains de les forcer au travail. Cette évolution est donc à la fois générale, [...] mais cela se traduit aussi plus concrètement au niveau des politiques d'insertion, du traitement social du chômage, etc<sup>355</sup> ». En effet, ces trois ruptures successives, pour l'Etat social actif, qui se traduisent par le durcissement, le contrôle et la justification des dépenses sociales, en appelle à une gestion qui s'opère dans le traitement d'intervention sociale.

## 1.2 La gestion du non-emploi

### 1.21 L'évaluation et le dénombrement des chômeurs : une mise en scène catégorielle

La catégorisation et le dénombrement des personnes privées d'emploi croisent des enjeux politiques et individuels. En effet, ils impactent directement le « statut et prise en charge pour les personnes<sup>356</sup> ». Mais c'est aussi une interprétation d'un phénomène social, une mise en scène dans les chiffres et les statistiques, les courbes présentées au mois, au trimestre et à l'année, orchestrée par le choix de critères. L'approche choisie se concentre sur la comparaison des indicateurs officiels du chômage actuel représentant le cadre institutionnel<sup>357</sup> et le vécu des individus.

#### 1.211 Trois indicateurs d'évaluation et de mesure du chômage : l'échec d'une sociographie

La « production des statistiques du chômage<sup>358</sup> » n'est pas aisée. Elle recouvre des situations d'inactivité floues et complexes. Comment mesurer le chômage ? Cette question soulève on le sait, un débat « à la fois politique, statistique, économique et sociologique<sup>359</sup> ». Que ce soit de manière absolue ou variable, cela relève d'une gageure, tributaire des évolutions et perspectives sociales, politiques et économiques et donc de définitions et enjeux qui en découlent.

Les chiffres officiels du chômage en France révèlent des écarts selon les sources et les critères de définition. Pour exemple, en France en 2017, sont répertoriées dans les statistiques du chômage :

---

355 R., Castel, « Individus, risques et supports collectifs », *op. cit.*  
356 M., Bresson, *Sociologie de la précarité*, Paris, Colin, 2015, p 19.  
357 Conformément aux définitions officielles du chômage de la première partie.  
358 D., Demazière, *Sociologie des chômeurs*, *op. cit.*  
359 M., Maruani et E., Reynaud, *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte, 2004

### Statistiques officielles du chômage en France en 2017

<i>Selon le BIT « Enquête Emploi » = chômage « déduit »</i>	2 788 000 personnes
<i>Selon le recensement = chômage « spontané »</i>	2 835 000 personnes
<i>Selon la DEFM = chômage « enregistré »</i>	3 508 100 personnes

L'écart n'est pas moindre, il représente 720 100 personnes. Comment le justifier ? M.

Maruani et E. Reynaud expliquent :

« autant de systèmes d'inclusion/exclusion du non-emploi dans l'activité : un chômeur est un actif privé d'emploi, mais tous les sans-emploi ne sont pas des chômeurs. [...] Ce n'est pas une question d'imprécision statistique, mais une affaire de conventions, elles-mêmes étant le produit des logiques institutionnelles et de jugements sociaux. Il ne s'agit pas non plus de défauts dans les instruments de mesure, mais d'un problème de balisage des frontières. Les chiffres du chômage ne sont pas le simple enregistrement du nombre des personnes sans travail : c'est un tri, à partir de cet ensemble, de ceux qui sont légitimement chômeurs, c'est-à-dire involontairement privés de travail. On exclut alors, selon les cas, ceux qui travaillent, même très peu, ceux qui ne vont pas tarder à travailler (les jeunes qui viennent de finir leurs études), ceux qui ne pourront pas travailler (chômeurs de longue durée âgés, affectés d'un handicap...)»<sup>360</sup> ».

Comme l'analysent les auteurs, ces chiffres statistiques de la définition du chômage s'établissent à la croisée de « critères de situation » objectifs, être privé d'une situation de travail<sup>361</sup>, de critères subjectifs de « comportement », c'est-à-dire, s'engager dans une recherche d'emploi effective, et celui implicite de la « légitimité sociale de la quête d'emploi ».

#### 1.212 Le non-dénombrement de certains chômeurs

La face visible du dénombrement des chômeurs mérite un décodage, plus subtil, qui permet de restituer l'envers. On peut procéder par élimination, questionnement et contextualisation pour mieux comprendre et appréhender les statistiques officielles. Nous rejoignons pleinement l'analyse de Jean-Etienne Mestre sur les difficultés à analyser et mesurer le chômage :

« Bien que le statut de chômeur ne date que des années 1930, les difficultés commencent quand on veut préciser les situations entre guillemets de manière à pouvoir isoler les individus correspondants et mesurer la grandeur ainsi définie. Il faut notamment distinguer entre l'emploi, le chômage et l'inactivité (termes à définir), ainsi qu'entre le simple souhait (« Je voudrais travailler... ») et la recherche d'emploi (accomplissement de démarches qui, elles-mêmes, peuvent être précisées dans le but de révéler la volonté d'accéder à un emploi). Ces difficultés continuent quand on s'aperçoit qu'il existe deux sortes de sources d'informations chiffrées sur le chômage : les opérations ad hoc, conçues spécialement pour le mesurer (seul ou avec d'autres phénomènes sociaux), et les sous-produits d'une activité administrative le concernant. Dans la première catégorie se trouvent les enquêtes par

360 M., Maruani et E., Reynaud, *op. cit.*

361 Correspond au seuil strict des définitions enregistrées par l'INSEE pour le BIT.

sondage et les recensements de la population ; dans la seconde, l'exploitation des fichiers des bureaux de placement et d'aide aux chômeurs<sup>362</sup> ».

Qui apparaît dans les chiffres du chômage diffusé par Pôle Emploi ? Et qui n'apparaît pas ? Le dénombrement du chômage par Pôle Emploi n'inclut pas toute la population privée d'emploi, mais exclusivement les personnes inscrites et en droit de s'inscrire. De fait, il écarte un certain nombre d'individus qui restent privés de travail : ceux qui ne trouvent pas ou plus d'intérêt à figurer sur la liste des Demandeurs d'Emploi de Pôle Emploi, des individus non indemnisés par exemple ou découragés de recherche qui n'aboutissent pas... Peuvent y figurer aussi ceux qui n'ont pas d'autorisation de travail en France, ou dont la situation familiale ne permet pas de s'investir dans une recherche d'emploi, ceux qui bénéficient de dispositifs d'accompagnement spécifiques<sup>363</sup>. Par nature, cette frange de la population sans travail officieuse ne peut être comptabilisée.

D'autre part, les chiffres mensuels du chômage diffusés ne tiennent compte que des trois premières catégories et excluent les deux dernières, les catégories D et E. Ces deux catégories correspondent à des situations spécifiques de travail non durable ou à venir. Il s'agit des contrats aidés, des personnes en SIAE, des porteurs de projet, et même de personne ayant signé une Reconversion Personnalisée, dans le cadre d'un licenciement économique.

Qui sort du Pôle Emploi ? Evidemment, les personnes ayant trouvé un travail. Soit, mais la gestion des flux de sorties mensuelles est plus complexe. Pôle Emploi identifie plusieurs motifs de sortie<sup>364</sup> : ceux qui ont subi une radiation administrative (presque 44 milliers), ceux qui ont subi un défaut d'actualisation (deux-cent-soixante-quatorze milliers et demi), ceux qui sont entrés en stage ou en formation (trente-quatre milliers), ceux qui ont arrêté leurs recherches (presque quarante-quatre milliers). Cela représente – excepté les entrées en stage ou formation – plus de trois-cent-soixante-deux milliers de personnes, extraites du dénombrement officiel mensuel pour le mois de juin 2018, c'est-à-dire des chômeurs non reconnus mais sans travail.

---

362 J-E., Mestre, « CHÔMAGE - Définition et mesure », *Encyclopædia Universalis* in <http://www.universalis.fr/encyclopedie/chomage-definition-et-mesure/> consultée le 10/08/18.

363 Par exemple des jeunes qui sont accompagnés par les Missions Locales, hors sous-traitance du Pôle Emploi, ou les bénéficiaires du RSA, dans des parcours sur les volets santé et social.

364 La DARES et Pôle Emploi éditent mensuellement les données brutes nationales dans un fichier accessible sur le site : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/les-demandeurs-d-emploi-inscrits-a-pole-emploi-les-series-mensuelles-nationales>, consulté le 08/08/2018. Par catégorie, pour juin 2018, on recense : Catégorie A 3 232,1 milliers de personnes, Catégorie B, 720,3, catégorie C, 1 502,3, catégorie D, 246,7 et catégorie E, 360,5. Tous les chiffres sont extraits des données brutes pour juin 2018.

Quant au Bureau International de Travail, qui utilise des critères relativement restrictifs, sur l'activité partielle et les délais de disponibilité, il envisage de considérer et recenser une zone trouble, délimitée par les frontières activité / non activité / chômage, dénommée « halo<sup>365</sup> » :

« [L]a définition et la mesure du chômage est complexe et extrêmement sensible aux critères retenus [...] [malgré] une définition stricte du chômage, [elle] [...] ignore certaines interactions qu'il peut y avoir avec l'emploi (travail occasionnel, sous-emploi), ou avec l'inactivité : en effet, certaines personnes souhaitent travailler mais sont « classées » comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi ».

On peut s'interroger sur les contours indistincts de ce halo. Pour l'année 2017, il s'élève à plus d'un million et demi de personnes. A l'intérieur de cette zone, les situations varient : temps de travail partiel non choisi, travail clandestin, situation (familiale ou formation) empêchant d'être disponible dans les délais cessation anticipée d'activité, découragement...

#### 1.213 L'échantillonnage comme miroir de la complexité

Sur dix-neuf personnes interrogées, treize sont privées de travail<sup>366</sup> et correspondent à une situation de chômage. Elles permettent donc de confronter les indicateurs théoriques à l'empirisme, en comparant les instruments de mesure du chômage aux réalités et discours des individus.

Qu'expriment-ils spontanément ? Aucun indépendamment de sa situation au regard du travail et de sa privation, ne s'est déclaré chômeur, en recherche d'emploi, ou « Demandeur d'Emploi », l'appellation officielle dédiée pour ceux qui souhaitent être inscrits au Pôle Emploi. Tous unanimement, au contraire se sont raccrochés à la dernière expérience de travail, à des activités annexes, comme le jardinage, du bricolage... ou à l'inactivité prochaine (« semi-retraite » pour Karima). *A priori*, ils ne figureraient pas dans les recensements tels qu'opérés par l'INSEE, dans le cadre d'un chômage « déduit » ou « déclaré ».

Les entretiens ne visaient pas l'évaluation et l'identification des catégories de chômage. Mais les éléments récoltés sur leur situation emploi / chômage permettent *a posteriori* de trier les individus selon les catégories du Pôle Emploi :

---

365 Ce « halo » est calculé par l'Insee à partir de l'enquête Emploi. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1415> consulté le 08/08/2018.

366 Six personnes sont écartées : trois en CDI, deux travailleurs indépendants et une à la retraite.

	Fadil	Laurent	Karima	Alice	Clément	Pierre	Vanda	Séverine	Damien	Yves	Robert	Mohamed	Ginette
Chômage enregistré (inscrit ou non inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi de Pôle Emploi)	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	?	0
Catégorie d'inscription Pôle Emploi		A, B ou C	A	A	E	E	D	E	C	C	E	A ?	
Halo du chômage	Entre travail clandestin et cumul de situations d'emploi non durable et période d'inactivité dénommées "vacances" / "chômage"	Entre travail clandestin et missions intérimaires ponctuelles => oscille entre catégorie A, B, C			Structure d'insertion par l'Activité Economique Association Intermédiaire	Structure d'insertion par l'Activité Economique Association Intermédiaire	Contrat de sécurisation Professionnelle (catégorie D) et travail saisonnier agricole (TESA)	Structure d'insertion par l'Activité Economique Entreprise d'insertion	Oscille entre catégorie A et C, alternance de CDD et inactivité	Oscille entre catégorie A et C : CDD saisonniers agricoles et inactivité	Contrat aidé à temps réduit	Travail clandestin	Actuellement en congé maternité (inactivité) et catégorie E (porteur de projet)

Ce tableau témoigne de la complexité à mesurer, trier, classifier les individus précaires par des critères et logiques catégoriels. L'exercice de comparaison, des critères officiels et des réalités, rend compte de situations de chômage spécifique : travail clandestin comme activité principale ou complémentaire, auquel se rajoutent aussi travail formel comme missions intérimaires, contrats saisonniers, contrats aidés ou contrats en structures d'insertion par l'activité économique. Il révèle des situations de travail ponctuel, non durable, à temps plein ou partiel qui renforce l'opacité des frontières entre activité, inactivité, chômage et travail. Au final, sur les treize personnes actuellement en situation de chômage, seules deux, de manière ferme concernent la catégorie A ; seules cinq sont recensées dans les statistiques officielles éditées. Cette difficulté à circonscrire le chômage, à catégoriser de manière claire et définie une situation, révèle l'échec d'une sociographie, un choix arbitraire, qui réduit au « résultat de conventions entre acteurs sociaux <sup>367</sup> » ou qui occulte les transformations sociales entre activité, inactivité et chômage. « Le fond du problème [comme le réitèrent M Maruani et E Reynaud après Marchand ] est qu'il n'existe pas une "bonne" mesure du chômage, valable en tous lieux et en tous temps <sup>368</sup>. » C'est donc le choix de l'approche qui permet de trancher, d'une analyse économique qui envisagerait le chômage comme absence d'emploi rémunéré (pour Jacques Freyssinet) ou d'une étude sociologique, qui inclut le chômeur dans la population active (Margaret Maruani et Emmanuèle Reynaud) : « Le chômage est l'envers du travail, son contraire et son absence. Mais le chômeur est un « actif ». Même privé d'emploi,

367 L., Jacquot et B, Balzani, *Sociologie du travail et de l'emploi, op. cit.*, p 237.

368 M., Maruani et E., Reynaud, *Sociologie de l'emploi op cit.*

il est comptabilisé dans ce que l'on nomme la population active. De fait, la sociologie du chômage et des chômeurs échappe aux cadres établis de la sociologie du travail et des travailleurs<sup>369</sup>». C'est bien que cette question du dénombrement des chômeurs « ne désigne pas une réalité objective, aux contours indiscutables<sup>370</sup> ». C'est une interprétation catégorielle qui représente comme le souligne Maryse Bresson, un éventuel « moyen de faire baisser artificiellement les chiffres du chômage<sup>371</sup> ».

### 1.22 Une dislocation stigmatisante

Au-delà des catégories du service public de l'emploi, des enquêtes institutionnelles et des enjeux politiques des courbes et statistiques, on trouve des individus confrontés au précarariat, qui alternent de manière discontinue, emplois et chômage. Si les catégories et les critères d'évaluation officiels échouent, on ne peut faire l'impasse sur l'identification d'autant d'individus : près de dix pour cent d'une population de la population privée d'emploi, auxquels se rajoutent voire se confondent douze pour cent de précaires, et le halo du chômage, impossible à dénombrer. Il ne s'agit plus forcément de populations prédéfinies, mais plutôt comme l'envisage Nicolas Duvoux, d'un *continuum* de personnes vulnérables. Il sous-tend une hétérogénéité de caractéristiques qui éloignent de l'emploi, de ressources, de statut, de durée d'ancienneté du chômage, d'accompagnements... Le tableau ci-dessous tend à restituer cette variété, par les situations d'emploi, les statuts, appellations et types d'accompagnement des sept<sup>372</sup> personnes rencontrées lors des enquêtes, en situation de précarité professionnelle :

---

369 *Idem.*

370 D., DEMAZIÈRE, « CHOMAGE - Sociologie du chômage », *Encyclopædia Universalis*, consulté le 06/08/18 in <http://www.universalis.fr/encyclopedie/chomage-sociologie-du-chomage/> <https://www.universalis.fr/encyclopedie/chomage-sociologie-du-chomage/2-une-construction-historique-et-institutionnelle/> consulté le 06/08/2018.

371 M., Bresson, *Sociologie de la précarité*, Paris, Colin, 2015, p 19.

372 En sont extraites les personnes en emploi salarié ou artisan : Myriem, Céline et Jaffar.

Diversité de situations, statuts, caractéristiques et accompagnements

	Situation actuelle emploi	Situation Pôle Emploi actuelle	Caractéristiques spécifiques au regard du Pôle Emploi	Situation au regard de l'accompagnement
Fadil	Alternance Non emploi / Emploi atypique ou informel	Non inscrit à Pôle Emploi		Pas d'accompagnement - En cours de dossier d'inscription Pôle Emploi
Laurent	Alternance Non emploi / Emploi atypique ou informel	Inscrit Pôle Emploi	Chômeur de Très Longue Durée	Droit commun – N'a pas sollicité le PLIE N'a pas renouvelé le dossier demandeur d'emploi bénéficiaire de l'obligation d'emploi (DEBOE)
Karima	Non-emploi	Inscrite Pôle Emploi	Chômeuse de Très Longue Durée - Senior	Droit commun - Suivie par la CARSSAT depuis 2016
Alice	Non-emploi	Inscrite Pôle Emploi	Chômeuse de Très Longue durée Demandeur d'emploi bénéficiaire de l'obligation d'emploi (DEBOE)	Suivie par l'AFIPAEIM – Droit commun
Clément	Alternance Non-emploi Emploi atypique	Inscrit Pôle Emploi	Chômeur de très Longue Durée - Demandeur d'emploi bénéficiaire de l'obligation d'emploi (DEBOE)	Droit commun – Accompagné par la SIAE – N'a pas adhéré à l'accompagnement de l'AFIPAEIM
Pierre	Alternance Non-emploi / Emploi atypique	Inscrit Pôle Emploi	Chômeur de Longue durée	Suivi par le PLIE Accompagné par la SIAE sur la mise à disposition
Vanda	Non-Emploi suite à cumul d'emplois atypiques	Inscrite Pôle Emploi	Senior et cellule de reclassement	Droit commun

On constate une diversité de situations de *chômeurs*, qui spécifie des critères d'éloignement de l'emploi : *de très longue durée*, c'est-à-dire inscrit depuis plus de vingt-quatre mois, ou de plus de douze mois pour ceux *de longue durée, bénéficiaires de l'obligation d'emploi, senior*, catégorie qui correspond aux individus de plus de quarante-cinq ans. Le vocabulaire tend à s'adapter et évoluer pour rendre compte des évolutions du chômage. En effet, l'appellation *chômeurs de très longue durée* est assez récente, tout comme l'acronyme, *DEBOE*, qui supplante par euphémisme, l'appellation *RQTH*, en gommant le mot handicap, beaucoup plus abrupt et discriminant. Ce vocabulaire renforce la mise à l'écart des chômeurs les plus vulnérables selon Didier Demazière et Maria-Teresa Pignoni. En effet, ils insistent sur les traits stigmatisants.

Par ailleurs, ils ajoutent que se multiplient parallèlement des tournures « pour désigner les populations touchées par ces manifestations exacerbées de chômage : « chômeurs structurels », « chômeurs passifs », « chômeurs vellétères ». [...] Surtout, produire ces nouvelles catégories, c'est mettre certains chômeurs à part, à part des chômeurs ordinaires. Est-ce que ce n'est pas [...] mettre en question leur avenir, [...] relativiser leurs chances d'accès à l'emploi, [...] mettre en doute les possibilités de satisfaire leur demande d'emploi<sup>373</sup> ? C'est « un phénomène de forclusion qui inscrit les chômeurs dans un corpus de règles et de catégorisations sociales qui divisent, trient, rationalisent [...] [en] autant de catégories opératoires qui disloquent le groupe de chômeurs et le répartissent en autant de cibles,

373 D., Demazière et M-T., Pignoni, *Chômeurs : du silence à la révolte*, op. cit., p 46 à 48.

priorités, clientèles qui parcellisent les statuts et morcellent le groupe des chômeurs [...] Ce prisme des catégories administratives [...] vient redoubler les logiques d'individualisation qui s'y développent<sup>374</sup> ».

Mais quel statut faire prévaloir dans le cas de cumul ? Comment se nommer ? S'y retrouver ? Et s'identifier ? Pierre s'en amuse : « Donc [je suis] demandeur d'emploi, inscrit Pôle Emploi, salarié, percevant des droits ARE et un salaire. Et dans le PLIE. Oui, ça cumule. C'est la nébuleuse. » S'il arrive à nommer l'ensemble, il peine à « rentrer dans les cases » d'un formulaire d'inscription : « Qu'est-ce que tu mets : êtes-vous salarié ? Etes-vous demandeur d'emploi ? Mais qu'est-ce que je coche. C'est pareil avec le CDDI. C'est un CDD mais ça existe pas dans les cases ».

A cette logique de rationalisation catégorielle, se rajoute paradoxalement, une approche d'autodéfinition des critères, par le public même. Isabelle Astier<sup>375</sup> s'interroge sur leur pertinence : « Le propre des politiques sociales ou de l'emploi est justement de ne plus définir avec précision les publics visés [...] Le public est par conséquent de plus en plus souvent défini dans le cours de l'action. Il est le résultat des arrangements qui se trament entre usagers et professionnels aussi bien au guichet d'accueil que par la suite, au cours des situations d'accompagnement social. Tout un dispositif de tri des publics non prédéfinis s'organise peu à peu. » Effectivement, au-delà des statuts, c'est la relation au professionnel de l'emploi qui est déterminante : pour Alice, l'AFIPH par exemple, « Du coup, je suis re-suivie. Ça a bien commencé et ça s'est bien terminé », pour Pierre, le PLIE. Car comme poursuit Isabelle Astier, « [p]arallèlement, on exige des personnes qu'elles s'activent, revendiquent leur identité, leur appartenance. Elles deviennent parties prenantes dans la définition de la cible que vise le dispositif d'intervention. Les voici promus usagers, partenaires et contractants, en un mot : responsables<sup>376</sup>. » Cette perspective colle aux nouvelles attentes de responsabilisation des politiques publiques, spécifiées dans le cadre de la contractualisation.

### 1.23 Vécus et représentations des relations d'accompagnement, entre adhésion et mise à distance

Les personnes vulnérables errent dans un cercle vicieux que les stratégies individuelles peinent à briser : celui du sous-emploi chronique, qui les enferme tant sur le plan symbolique

---

374 *Ibid*, p 55

375 I., Astier « Protéger autrement », *op. cit.*

376 *Idem*

(inutilité sociale), que matériel (faiblesse et irrégularité des ressources). C'est pourquoi les individus s'activent auprès des institutions, soit pour être soutenus, soit pour décrocher des activités occasionnelles. C'est exactement ce qu'explique Pierre : « Intrinsèquement quelqu'un qui n'a pas de difficulté à démarcher, c'est déjà compliqué, alors, quelqu'un qui a du mal, c'est même pas la peine. Même si la contrainte est très épuisante. » Cependant, l'échantillonnage révèle des situations très différentes par rapport aux professionnels de l'emploi. En effet, les modes [...] d'adaptation à la relation d'assistance varient selon la phase du processus dans laquelle ils se trouvent<sup>377</sup> » : d'un côté, très minoritaire, une adhésion forte qui corrobore la « politique de la reconnaissance, dans la mesure où ce que l'on cherche à produire s'apparente à de l'estime sociale concourant à de l'estime et du maintien de soi<sup>378</sup>, de l'autre, majoritaire, des situations entachées de représentations négatives et qui révèlent des ambivalences.

De part et d'autre, néanmoins, l'accompagnement revêt des contraintes : de temps, par les échéances, de démarches physiques, pour les entretiens, les rendez-vous, ou administratives, par des documents à remplir ou fournir. Contraintes néanmoins paradoxales qui permettent d'après Pierre d'avancer : « Dans le RSA, il y a trois parcours. J'ai fait exprès de prendre le parcours renforcé. Car le parcours Pôle emploi où on se voit une fois de temps à autre, en catimini, c'est super expéditif. Ça ne m'intéresse pas. Ça ne m'aurait absolument pas fait avancer. »

Pour d'autres, relevant du droit commun, le Service Public de l'Emploi, les résistances sont à l'œuvre : « Jusqu'à maintenant, j'ai toujours bossé depuis que j'ai été licenciée économique. Donc Pôle Emploi me cassait pas les pieds. Mais là, en juin, j'ai déclaré pour la première fois ne pas avoir travaillé. J'ai été convoquée une fois à une info collective pour les papiers. J'ai trois ans d'ARE car j'ai cinquante-sept ans. Déjà, il y a dix ans, j'étais chez les seniors. C'est moi qui imagine qu'ils vont me tomber dessus. Je leur envoie pas de courrier. J'ai mon réseau. Et ça se fait comme ça. » Effectivement, Vanda a décroché seule quatre opportunités en TESA, mais elle rajoute : « Faudrait peut-être que je me bouge. Pôle Emploi va peut-être me tomber dessus », « Ça fait déjà un mois et demi que je ne travaille pas. Mais j'ai besoin de me poser là ».

---

377 S., Paugam, « Présentation », *Le salarié de la précarité*, *op. cit.*,

378 I., Astier, « Protéger autrement », *op. cit.*

Pour Clément, la dématérialisation représente presque une opportunité, celle de consacrer moins de temps à la recherche d'emploi et de revendiquer son autonomie : « Ça peut être par mail. Je commence à m'y mettre, mais je téléphone à ma belle-sœur. Faire tout seul, c'est pas mon truc. Mais ça prend moins de temps qu'aller sur place, se garer... », « J'envoie des CV, lettres par mail aux agences intérim. On recherche. Des fois, je reçois des annonces par mail. Je préfère, ça va plus vite. J'ai pas à me casser la tête. Là, j'ai tout à côté. C'est mieux que passer une matinée à Voiron. Ça va plus vite. A Voiron, le temps que tu te gares... Là en peu de temps, c'est fait ». Et cette possibilité lui donne l'occasion d'échapper à toute stigmatisation quant à sa situation.

Fadil, qui travaille de manière discontinue, a fait le choix de ne pas s'inscrire en tant que demandeur d'emploi : « Je préfère bosser que rester au chômage. [...] Plus personne qui m'accompagne ». Laurent, de ne pas renouveler le dossier de demande de reconnaissance d'un handicap : « Non, je n'ai pas renouvelé ma demande. C'est un peu un oubli, et un peu un choix. J'avais pas envie de cette paperasse. Donc, oui, c'est un choix. Je pense que je peux m'en sortir ». Karima n'aborde même pas d'accompagnement à l'emploi. Elle réalise seule ses démarches, systématiquement par l'outil informatique.

Toutes ses stratégies individuelles visent à effacer les stigmates<sup>379</sup> de la précarité, les oublier et les dissimuler. Mais comme le souligne Nicolas Duvoux, « quel que soit le dispositif destiné à « couvrir » les populations exclues du marché du travail, le sous-investissement chronique dont souffre le service Public de l'Emploi (SPE) entraîne une incapacité à offrir un accompagnement personnalisé à chaque chômeur, qu'il soit allocataire du RSA ou non. Les conséquences en sont simplement plus dramatiques pour les allocataires dont les moyens de recours et les divers capitaux (économiques, culturels) sont plus limités<sup>380</sup> ».

Laurent, qui n'a fait ni démarche de demande d'accompagnement par les institutions locales d'emploi, ni renouvellement de reconnaissance de handicap, reconnaît qu'il nécessiterait des relations d'aide plus soutenues : « Accompagné par Pôle Emploi ! C'est « coucou » une fois tous les 6 mois. » Cette ambivalence se retrouve aussi dans les propos de Clément, qui revendique une autonomie, « Je fais tout, tout seul moi » et qui énumère tout un ensemble de prestations, de formations et d'actions d'insertion (travail sur les techniques de recherche

---

379 S., Paugam, « La carrière morale des assistés », *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, *op.cit.*

380 N., Duvoux, *Le nouvel âge de la Solidarité*, *op. cit.*, p 82.

d'emploi, CACES, prescription pour l'IAE) qui lui semblent utiles, et auxquelles il n'aurait pas pu accéder seul. Par ailleurs, il explique avoir négocié sa relation avec un conseiller : « On peut essayer. Si ça va pas, on arrête. Il le sait très bien. » Clément détourne les « risques d'allégeance de l'individu envers son contractant obligé – le travailleur social<sup>381</sup> » - de la contractualisation formelle qui régit les relations dans les modalités d'intervention sociale. Il la supplante par un engagement d'ordre, informel et presque moral, « d'autant plus fort qu'il ne regarde personne d'autre hormis ceux qui pactisent. On voit là toute la différence avec le contrat qui a un versant public, formel et certifié<sup>382</sup> ». Quant au dispositif du RSA, rares sont ceux qui comprennent et savent de quoi il retourne<sup>383</sup> : prime d'activité ? RSA, RSA couple ? Clément regrette que ce soit « un peu compliqué », il estime que c'est du « jargon » : « Vous toucherez le RSA couple. Non, pas couple. Des fois, j'y comprends plus rien à leur bordel ». C'est un peu comme quand ils changent les contrats. Les personnes vulnérables sont confrontées à des nébuleuses qu'elles ne maîtrisent pas forcément<sup>384</sup>. Nicolas Duvoux corrobore cette complexité en insistant sur le caractère volatile des situations :

« Le RSA a été conçu pour un individu abstrait qui reprendrait un travail à quart temps puis augmenterait régulièrement son revenu en s'inscrivant de manière pérenne sur le marché du travail ; finalement, il sortirait du RSA quand ses revenus seraient devenus suffisants. Or l'emploi auquel les allocataires ont accès n'a rien de stable ni de serein : les emplois à temps partiel se succèdent et alternent avec des périodes de non-emploi qui peuvent être très longues. Ce phénomène est attesté par l'extrême volatilité du public éligible au RSA. Une partie des allocataires est fortement enraciné dans le dispositif, mais une proportion importante change de situation chaque mois : du point de vue du RSA, ils passent d'une composante à l'autre, sortent du dispositif, y rentrent, voient leurs droits recalculés, etc<sup>385</sup>. »

Pierre n'a pas réalisé les démarches de déclaration trimestrielle nécessaires pour percevoir les indemnités et se maintenir au RSA, du fait justement de cette alternance entre missions ponctuelles et non-emploi : « J'ai conscience un instant. Tiens il faudrait que je le fasse. Ça m'énerve tellement. Même si c'est relativement simple. Mais sortir les fiches de paye. Ça m'énerve » et « Le côté paperasse. Remplir des formulaires de droite à gauche. Pour la personne qui est demandeur, c'est pas réjouissant. Pierre redoute les dysfonctionnements

---

381 N., Duvoux, *L'autonomie des assistés, Sociologie des politiques d'insertion, op. cit.*, p 15.

382 *Idem.*

383 De fait, n'apparaissent pas ces données dans le tableau précédant, au titre d'un accompagnement spécifique fléché selon les parcours choisis.

384 Mesures, dispositifs, réformes : tout autant de pratiques (dématérialisation des institutions, nouvelle fiche de paye...) et de règles brutalement modifiées qui confrontent davantage les populations vulnérables à des situations de déstabilisation. Elles concernent à la fois l'emploi (contrats, temps de travail, protection), le chômage, l'IAE... Par exemple, les évolutions/ suppressions des contrats aidés : CEC, Contrat d'avenir, Contrat d'accompagnement dans l'emploi, Parcours Emploi, CUI-CAE, CDDI, Parcours Emploi Compétences, les mesures d'accompagnement, les indemnisation chômage ou retraite... Elles sont issues de réforme du code du travail (Loi travail), de la formation professionnelle, de l'IAE... et dépendent aussi de changement d'orientation politique (territoriale, régionale ou étatique).

385 N., Duvoux, *Le nouvel âge de la solidarité, op. cit.*, p 81.

« bureaucratiques », celle d'une « machine qui tourne » : « Si la personne qui est demandeur a un problème et qu'il y a quelque chose qui a été fait en sa faveur, alors là, il va être écrasé, dans des délais super courts. Par contre, si c'est la machine qui a fait une erreur en sa défaveur, alors là, pour se battre, c'est des délais... C'est l'Hydre. [...] On rentre dans des trucs vraiment infâmes. » Ses craintes ou représentations semblent communément partagées. Pierre Concialdi s'appuie sur quatre analyses, qui révèlent un fort taux de non-recours :

« Par ailleurs, parmi les personnes pauvres en emploi désormais éligibles au RSA activité, les deux tiers ne demandent pas cette prestation. Ce taux de « non-recours » particulièrement élevé montre que, contrairement à ce qu'affichaient ses promoteurs, cette prestation n'est pas une solution adaptée pour apporter une aide aux travailleurs pauvres<sup>386</sup> ».

Nicolas Duvoux<sup>387</sup> a défini trois types de relation d'accompagnement : l'adhésion, la négociation, et la rupture. Dans l'échantillonnage, elles sont respectivement incarnées par Pierre qui intériorise son autonomie, Clément qui reste confiant dans ses capacités à se réinsérer, et Nabil et Laurent, pour qui le recours aux services publiques et/ ou aux indemnités, s'apparente à un « cache-misère ».

### 1.3 Répondre aux injonctions

#### 1.31 L'obligation d'actes positifs de recherche d'emploi

L'engagement sur les recherches d'emploi est un critère commun, pour figurer dans les recensements et sur les listes du Pôle Emploi. Il est d'autant moins négociable qu'il figure comme obligation - excepté pour les catégories D et E - à réaliser des « actes positifs de recherche d'emploi<sup>388</sup> », et s'étend à tous les dispositifs d'insertion, institutionnels ou pas. Comment déterminer la fréquence ou la régularité de démarches<sup>389</sup> ? Que peut-on considérer comme une recherche d'emploi effective ? Et comment interpréter l'engagement ou non dans la recherche d'emploi d'un chômeur ? S'inscrire en agence intérimaire, réaliser des candidatures spontanées, consulter des offres d'emploi, solliciter son réseau, diffuser son curriculum vitae sur son espace emploi... Ou réitérer au quotidien, au mois, une ou l'intégralité de ces démarches, et ce sur des mois, voire des années ? Comment ne pas se

---

386 P., Briard, DARES *Analyses*, n°14, mars 2012., D., Guillemot, P., Pétour, H., Zajdela, « Trappe à chômage ou trappe à pauvreté. Quel est le sort des allocataires du RMI ? » *Revue économique*. Volume 53, n°6, 2002, p. 1235-1252. Et P., Domingo, « Les non-recourants au RSA », *L'essentiel*, n°104, juillet 2012, Références citées par P., Concialdi, « Pauvreté, précarité et chômage », *op. cit.*

387 N., Duvoux, *Le nouvel âge de la Solidarité*, *op. cit.*, p 37.

388 Soumis à déclaration mensuelle lors de l'actualisation et à contrôle.

389 Les termes les plus employés par l'échantillonnage sont : « démarches » (douze fois), « obligation » (6 fois) et « paperasse » (6 fois). Le dernier renvoie à une catégorie générique où semble se confondre démarches administratives et recherche d'emploi.

décourager ? Car Laurent avoue que « c'est ce qu'[il] aime le moins faire ». En effet, comme le précisent Didier Demazière et Maria-Teresa Pignoni :

« [...] Les enquêtes minutieuses sur les comportements de recherche d'emploi des chômeurs mettent systématiquement en évidence un relâchement de la prospection d'emploi à mesure que la durée de chômage s'allonge. Pourtant ces chômeurs maintiennent leurs prétentions et leurs revendications à l'égard de l'emploi, ce qui renforce la consistance du problème du chômage [...] <sup>390</sup>»

Cette démotivation se légitime d'autant plus, que les efforts fournis, les candidatures réalisées, restent souvent sans réponse<sup>391</sup>. Laurent recherche au quotidien : « Je cherche toujours. J'me pose genre deux heures. Une heure ou deux heures. Trouver des offres sur Pôle Emploi, aller sur les sites intérim pour voir s'il n'y a pas quelque chose. Mais pas de réponse. C'est vrai, la recherche d'offre d'emploi, c'est ce qui m'embête le plus. Je n'ai pas trouvé quelque chose qui me plaît. Et même si j'envoie des lettres de motivation, j'ai jamais de réponse. »

Il n'est pas évident de proposer une échelle commune d'évaluation sur la fréquence, les modalités, le nombre de démarches réalisées. A défaut, Pôle Emploi s'appuie sur le « projet personnalisé d'accès à l'emploi » (PPAE) qui détermine « l'offre raisonnable d'emploi » :

« Vous devez accomplir des démarches effectives et régulières de recherche d'emploi et accepter les offres raisonnables d'emploi. Lors des actualisations du PPAE, les éléments constitutifs de l'offre raisonnable d'emploi sont révisés afin d'augmenter les perspectives de retour à l'emploi. Une offre raisonnable d'emploi est compatible avec vos qualifications et compétences professionnelles [...] ».

Le PPAE prévoit de revisiter les conditions de « rationalisation » de l'offre d'emploi, c'est-à-dire de baisser, le seuil des prétentions salariales selon la durée d'ancienneté d'inscription et d'augmenter les temps de trajet, domicile / travail selon des barèmes prédéfinis. Le refus d'une offre d'emploi dite raisonnable constitue un des motifs de radiation. Il s'agirait donc de réajuster ses ambitions. Voire s'adapter aux opportunités locales<sup>392</sup>. Pierre en a déjà fait l'expérience il y a quelques années :

« On m'a parlé que l'UDIMEC<sup>393</sup> souhaitait intégrer dans le secteur des personnes sans expérience. [...] Même si j'avais aucune affinité avec le secteur ».

---

390 D., Demazière et M-T., Pignoni, *Chômeurs du silence à la révolte*, op. cit.

391 P., Concialdi, « Pauvreté, précarité et chômage », op. cit. : « Ce constat corrobore celui dressé quelques années plus tôt à partir du suivi sur 18 mois d'une cohorte de Rmistes. Plus des trois quarts des allocataires avaient effectué des démarches actives de recherche d'emploi. Cependant, la moitié d'entre eux n'avait pas reçu de réponse et, pour les autres, leur entretien n'avait donné aucun résultat dans quatre cas sur cinq. Dans les rares cas (10 %) où les allocataires du RMI avaient refusé un emploi offert, une faible minorité l'avait fait pour des raisons financières ».

392 N., Duvoux, *Le nouvel âge de la solidarité*, op. cit., p 41.

393 L'UDIMEC est une union qui regroupe des entreprises de la métallurgie.

Si Pierre est très conciliant, car il réitère encore actuellement volontiers les positionnements sur des offres d'emploi local (« Oui, je les fais tous. Et je m'en vais dès qu'ils autorisent à quitter la salle »), Vanda s'insurge avec véhémence : « Ils confondent tout » regrette-elle, « On m'a envoyé une offre de pépiniériste. Ça n'a rien à voir ! ça m'a vaccinée ».

Cette injonction incombe autant aux populations précaires qu'aux professionnels de l'emploi, aux institutions et structures d'Insertion par l'Activité Economique, tous, soumis eux-aussi à des résultats de retour à l'emploi quantifiés. Mais comment y répondre ? Cela relève d'une gageure<sup>394</sup>, compte tenu de l'explosion du chômage qui ne cesse de croître depuis les années quatre-vingts. Didier Demazière évoque « un mandat sous pression ». Serge Paugam renvoie la responsabilité aux pouvoirs publics : « Les politiques d'emploi ont été fondées ces dernières années sur la lutte contre le chômage. Elles ont valorisé le fait d'avoir un emploi quel que soit son contenu, quel que soit aussi son apport à l'équilibre de la personne<sup>395</sup>. »

C'est dans la relation à l'accompagnement que se détermine ce partage des enjeux. Pierre les intègre puisqu'il justifie ses démarches, comme « preuves formelles de son investissement », par rapport à sa conseillère emploi : « Oui, un peu pour lui faire plaisir car je la respecte beaucoup. Mais comme je suis dans le PLIE<sup>396</sup> et qu'elle aussi est dans le PLIE, ça suppose que nous devons l'un et l'autre réaliser des démarches ». Néanmoins, il précise que ni l'un ni l'autre n'est dupe. Il s'acquitte de son devoir, en émargeant, et s'ouvre à la possibilité d'une « découverte, on sait jamais, peut-être... ». Ainsi, Isabelle Astier suggère que « [I]es professionnels sont comme sur le fil du rasoir [...] convaincus que le salut de chacun se tient dans la capacité à savoir ce qu'il est et ce qu'il veut devenir. À travers la pratique du projet se développe toute une rhétorique de l'authenticité et de la sincérité envers soi-même.<sup>397</sup> » Pierre en accepte volontiers le jeu en contextualisant les règles coercitives et le risque de sanction : « C'est une aberration légitime. Car c'est quand même des fonds. A partir du moment où il y a des gens qui abusent, on est obligé de créer des règles pour des gens qui n'en abusent pas. C'est souvent la minorité qui pose problème à la majorité. Tout le monde est assujéti au même système ».

---

394 D., Demazière, « Qu'est-ce que le travail d'accompagnement des chômeurs ? », *op. cit.*, p 139 sq.

395 S., Paugam, « Présentation » *Le salarié de la précarité*, *op. cit.*

396 Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi : « Les PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi) poursuivent un objectif d'accès à l'emploi durable des personnes exclues du marché du travail. » In <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/article/plie-plans-locaux-pluriannuels-pour-l-insertion-et-l-emploi> consulté le 14/09/18.

397 I., Astier, « Protéger autrement », *op. cit.*

La tendance actuelle des politiques publiques est claire : mettre à l'emploi et baisser les taux de chômage. Mais l'obligation de recherche d'emploi, tout comme le tri des chômeurs, répond davantage à une gestion rationnelle, privilégier coûte que coûte l'équation besoin et main d'œuvre, offre et demande. Elle relève d'une stratégie, politique et individuelle, et modifie le rapport au chômage, le « métier de chômeur », comme celui des professionnels de l'emploi et de l'insertion. Elle se doit d'être efficace.

### 1.32 Le cercle vicieux des mesures transitoires : entre itération et enfermement

Si les politiques d'insertion développées dans les années quatre-vingts se voulaient ponctuelles et expérimentales, « leur consolidation progressive marque l'installation dans le provisoire comme régime d'existence<sup>398</sup> ». La précarisation de l'emploi et la montée du chômage creusent le « déficit de places occupables dans la structure sociale, si l'on entend par places des positions auxquelles st associées une utilité sociale et une reconnaissance publique<sup>399</sup> ». Le paysage a changé. L'avènement du précarariat, en tant qu'expérience commune de la précarité, malmène bien davantage encore les populations vulnérables :

« Voilà ce qui est nouveau. Nous avons affaire à un individu en maintenance, qu'il faut entretenir dans ses fonctions et qualités, sujet à révision lorsque son parcours est cabossé. L'objectif de nombreuses politiques sociales, des politiques de l'emploi ou encore de formations est d'accompagner les individus afin de leur donner les moyens de se maintenir en état, de demeurer actifs ou de le redevenir. Le problème n'est plus, comme au début du xxe siècle, d'intégrer des individus en les rattachant à leurs groupes d'appartenance mais plutôt de les amener à participer en élaborant un projet d'insertion dans un atelier de réparation<sup>400</sup>. »

Dynamiser, mobiliser, valider, professionnaliser, requalifier, qualifier... correspondent aux objectifs désormais poursuivis. En atteste le tableau suivant qui illustre des mesures et dispositifs auxquels les personnes ont participé<sup>401</sup> :

---

398 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale, op. cit.*, p 682.

399 *Ibid*, p 665 sq.

400 *Idem*.

401 Ne figurent dans ce tableau que les mesures et dispositifs que les personnes ont cités dans les entretiens. Les frises en annexe qui restituent les trajectoires, sont complétées par les informations connues (CV, accompagnement dans le cadre du parcours sur l'ACI)

### Le risque d'enfermement dans des mesures et dispositifs

Prénom	Mesures et dispositifs réalisés
Fadil	ADEMA, stages, ACI, formation qualifiante et professionnalisante
Jaffar	Remise à niveau français, ACI, stage
Laurent	ACI, formation professionnalisante et qualifiante, Garantie jeune
Myriem	ADEMA, stages, formation professionnalisante, IAE, stages
Clément	ACI, prestations Techniques de Recherche d'Emploi, formation professionnalisante, AI
Pierre	Bilans de compétences, « c'était mon deuxième ou mon troisième », Dynamic 'Emploi, Forum RSA, ACI, formation professionnalisante
Céline	2 ACIs, stages, formation professionnalisante, pré-qualification, qualification
Vanda	Stage de remobilisation, ACI, formation professionnalisante, stages

La réinsertion n'est plus appréhendée comme « une période transitoire entre deux emplois, mais une solution durable<sup>402</sup> » qui s'est détournée des objectifs initiaux. Pour Robert Castel, cela s'apparente à un *placebo* occupationnel, qui tend à faire oublier le non-emploi par une multitude d'activités, une « situation de flottaison dans une sorte de no man's land social<sup>403</sup> », où l'on « épuise sans grand succès à requalifier ou à remotiver<sup>404</sup> » les chômeurs de longue durée.

Or le risque est grand d'une part de proposer des « stages parkings », des dispositifs plus ou moins adaptés, et d'autre part, d'y enfermer de manière durable les individus, faute d'autre solution. Docile, Pierre reconnaît s'être « un petit peu fait emmener. On avait dit, à la base, j'étais venu sur l'info collective pour avoir les contenus de formation. Sauf qu'ils enchaînent les tests, j'ai fait le package ». Petits pas, étapes transitoires, ou « sas », et « cul-de-sac<sup>405</sup> » ? Pour les plus éloignés de l'emploi, Isabelle Plond-Morand rappelle que l'Insertion par l'Activité Economique constitue « des alternatives à l'emploi afin d'éviter le désœuvrement ou la déserrance ». Pour Karima, il n'en n'est rien, c'est un pis-aller :

« D'abord ça n'aboutit à rien dans quatre-vingt-dix pour cent des cas. C'est des leurres. On ne sort pas vraiment pour ceux qui sont dans la misère, de la misère en leur donnant vingt-six heures par semaine. C'est vraiment du foutage de gueule, pour être vulgaire. Moi j'ai pas senti qu'on avait vis-à-vis de nous... Comment dire ? On était de passage. Et c'était clair qu'on était de passage. Et puis il y avait cette histoire de sept mois renouvelables. Je trouve que c'est atroce. Moi je trouve que c'est tout le système est à refaire. Soit-disant, c'est fait pour les

402 O., Gajac, « La notion de désaffiliation chez Castel », *op. cit.*

403 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale, op. cit.*, p 665 sq.

404 *Idem.*

405 *Ibid*, p 698.

personnes. Mais rien n'est fait pour les personnes. Dans sept mois, peut-être que tu te casses, peut-être que tu restes ».

Si c'est la seule occurrence citée dans l'échantillonnage, elle révèle des dysfonctionnements et exprime peut-être néanmoins ce que d'autres ont censuré. Cependant, Pierre, fait aussi le constat douloureux de l'inadaptation du dispositif par rapport à la durée :

« C'est une utopie quand tu y es, une dystopie quand t'en sors. Parce que moi je me suis énormément attaché à la structure et aux gens. Ça a été la chute. [...] Ça fait partie des choses qu'on ne peut pas préparer. », « Typiquement aux jardins, vous faites des contrats de sept mois. Vu que l'agrément est de vingt et un mois, ça fait trois fois sept, vingt et un mois. On n'utilise pas l'agrément dans sa pleine efficacité. Après le piège, c'est que si pas de limites, c'est-à-dire rester aux jardins *ad vitam aeternam*, j'aurais pas dit non. Ça dépend de la perspective dans laquelle tu te places. Si tu te situes dans la perspective où tu veux que la personne évolue, tu peux le voir négativement, mais au niveau de la personne, j'aurais été comblé. D'être bien, ça y a aucun doute, si j'étais resté aux jardins *ad vitam aeternam*, c'est pas sûr que je me sois bougé comme là. C'est malheureusement retors. »

*Idem* pour Céline qui s'est repositionnée quelques années plus tard, faute d'avoir trouvé un emploi. Sa candidature a été refusée : « Faut laisser la place aux autres. Mais j'me suis bien plu aux jardins. » L'insertion par l'activité économique s'apparente à une bulle dans laquelle les populations précaires se projettent, à défaut d'autre chose, presque indéfiniment. Clément, accordant peu d'importance à la qualification du travail et au statut, envisage effectivement l'entreprise d'insertion davantage comme une finalité qu'une échappatoire : « J'aimerais aller sur l'Entreprise d'Insertion » afin « d'accéder à la dignité du travail<sup>406</sup> » procurée par la fiche de paye. Elle lui permettrait d'occuper un poste à temps plein, et cette perspective est davantage réjouissante que les missions ponctuelles qu'il réalise actuellement en association intermédiaire. Pierre quant à lui, qui se concentre actuellement sur sa démarche de validation d'acquis, se satisfait de celles-ci :

« L'Association intermédiaire, car je n'avais pas de projet défini dans le marbre à ce moment-là. Du coup, c'était continuer d'avancer sur le projet tout en ayant... un peu comme le chantier d'insertion, mais l'étape d'après. Et ça permettait de voir des postes différents car vu qu'on est sur des missions à droite de gauche, on voit des secteurs différents, voir s'il n'y avait pas une révélation qui poussait se faire. Ça permettait aussi de garder le pied dans le monde du travail. Garder cette dynamique, cet élan, pas le briser par une période où je ne fais rien ».

Pour Robert Castel<sup>407</sup>, ce « stade transitoire », cet « état « transitoire-durable » », concourt à maintenir entre « l'exclusion et l'insertion définitive » :

« En d'autres termes, en quoi peut consister une insertion sociale qui ne déboucherait pas sur une insertion professionnelle, c'est-à-dire sur l'intégration ? Une condamnation à l'insertion perpétuelle, en somme. Qu'est-ce qu'un inséré permanent ? Quelqu'un que l'on n'abandonne pas complètement, que l'on accompagne dans sa situation présente en tissant autour de lui un réseau d'activités, d'initiatives, de projets. [...] Mais ces tentatives ont qqch de pathétique. Elles évoquent le travail de Sisyphe poussant son rocher qui toujours redévale la pente au

---

406 N., Duvoux, *Le nouvel âge de la solidarité*, op. cit., p 41.

407 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, op cit., p 699 sq.

moment d'atteindre le sommet car il est impossible de le caler à une place stable. [...] Pour beaucoup d'entre eux l'insertion n'est plus une étape, elle est devenue un état<sup>408</sup>. »

Cela signifie que les politiques et les pratiques d'insertion créent ou maintiennent des nasses qui enferment les personnes dans une forme d'inertie, non plus un statut, mais un état intermédiaire, plus ou moins stable et maîtrisé. Pour Serge Paugam, ce ne serait même plus un dysfonctionnement du système, mais une contribution à la régulation économique du système social, « conserver le *statu quo* social » qui légitimerait la raison d'être de l'intervention sociale :

« Si les pauvres, par le fait d'être assistés, sont profondément dévalorisés, ils ne sont pas en dehors de la société puisque leur condition dépend entièrement de mesures sociales reconnues comme légitimes. Peut-on dire de la même manière que les salariés précaires remplissent une fonction précise dans le système économique et social, conformément non pas à un dysfonctionnement de ce système, comme le suggérerait aujourd'hui Durkheim, mais, au contraire, à sa logique même <sup>409</sup>? »

Nicolas Duvoux y perçoit la contradiction entre les enjeux des politiques d'emploi et générales, « les premières [ayant] souvent pour fonction de compenser et de corriger les effets que les secondes ont suscités » : « [c]omme toute politique ciblée sur un objet particulier, les politiques d'insertion ne peuvent réussir qu'à la condition de ne pas être à rebours des politiques générales. Or il y a une contradiction entre les politiques particularistes, qui ambitionnent d'intégrer durablement les individus sur le marché du travail, et les politiques générales qui favorisent le développement du travail précaire, faiblement rémunérateur et peu qualifiant.<sup>410</sup> »

## II Subir la prédominance d'une logique adaptative d'insertion

### 2.1 L'amélioration de l'employabilité des individus

#### 2.1.1 L'intériorisation des carences supposées

Le développement de mesures et dispositifs est relativement récents puisqu'ils n'existaient pas en période de plein-emploi. Ils s'inscrivent dans des modalités d'intervention sociale, des démarches d'insertion qui visent à améliorer les situations individuelles des populations précaires ou chômeurs. En effet, « [l]es lieux de traitement du chômage fonctionnent selon le principe de l'individualisation, en particulier, à travers le développement d'entretiens individuels avec des professionnels de l'emploi, de bilans personnels et professionnels et de diverses prestations visant à faire le point sur la situation personnelle du chômeur. [...] Les

---

408 *Ibid.*

409 S., Paugam, « Présentation », *Le salarié de la précarité, op. cit.*

410 N., Duvoux, *Le nouvel âge de la Solidarité, op. cit.*, p 32.

chômeurs sont généralement renvoyés à leurs carences supposées, quand ce n'est pas à leurs handicaps, autant de facteurs personnels et biographiques censés expliqués le chômage de l'individu<sup>411</sup> ». Ils sont donc, « démonétisés », « infériorisés par l'inventaire de leurs difficultés ». De quoi retourne-t-il ? Ce peut être l'absence d'expérience, compensée par des stages en entreprise (Céline, Vanda, Fadil, Laurent, Myriem, Jaffar, Clément) ou par un dispositif. Par exemple, ADEMA<sup>412</sup> pour découvrir le secteur agricole et valider le projet professionnel pour Myriem et Fadil. Si le second en était très satisfait, la première exprime qu'« [i]ls s'étaient trompés ». L'absence de qualification est souvent évoquée aussi. Elle est pondérée par des pré-qualifications ou des formations diplômantes. Par exemple, Cécile raconte : « A Romans, c'était un mini-diplôme, c'était pas le gros gros diplôme de maroquinerie, pour dire que je savais me servir d'une machine. C'était vraiment de la découverte ». Elle explique aussi son attrait pour le « CAP, ça [l]'intéressait, car [elle n'] avai[t] pas de diplôme. C'était compliqué. [S]a dyslexie... ». Fadil peinait aussi, « plein de bonne volonté, [...] à cherch[er] du fixe. Pas assez formé... ». Alors pour lui, « c'était important d'avoir le diplôme ». Or, « [d]ans cette perspective, [l]a condition n'est jamais reliée à celle de[s] semblables, elle n'est pas référée au contexte économique, [à un chômage qui frappe dix pour cent de la population, non, ] elle est [...] individualisée et privatisée<sup>413</sup> ». Car comme le soulignent Didier Demazière et Maria-Teresa Pignoni, cette évaluation est d'autant « plus infâmante et culpabilisante [qu'] elle est attribuée à des traits personnels, défauts, carences ou handicaps individuels, plutôt qu'à des causes structurelles. Cette mise en forme sociale du chômage, [est] intériorisée par les personnes concernées elles-mêmes [...]»<sup>414</sup> ». Il s'agit par exemple d'optimiser sa présentation orale dans le cadre d'un stage destiné à travailler les techniques de recherches d'emploi, par rapport aux troubles d'élocution, à l'hygiène corporelle, soigner et adapter sa tenue vestimentaire... « Mais, paradoxalement, cette socialisation du chômage fonctionne sur le principe de l'internalisation : les chômeurs s'attribuent à eux-mêmes les causes de leur malheur, ils se définissent comme fautifs, ils

---

411 *Idem.* Ils citent C., Guitton, « De l'observation d'une mesure à l'évaluation d'une politique », *Former pour insérer. Evaluation d'une politique de lutte contre le chômage de longue durée*, Syros-Alternatives, 1992.

412 Sur le site, du FAFSEA, l'OPCA du domaine agricole, sont expliqués les objectifs et contextes de ce dispositif : « Les partenaires sociaux agricoles ont créé un nouveau dispositif à vocation sociale et professionnelle : ADEMA (Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles). Cette opération innovante est appuyée par l'Etat à travers la convention relative à l'utilisation des fonds au titre du FPSPP\*, signée avec les partenaires sociaux agricoles. Objectif d'ADEMA : Faire découvrir les métiers de l'agriculture aux demandeurs d'emploi. Pourquoi ? Parce qu'en France l'agriculture a d'importants besoins en main d'œuvre salariée, tant pour pourvoir des emplois qualifiés permanents que pour des activités saisonnières. In <http://www.fafsea.com/adema/prescripteurs/presentation/contexte.html>, consulté le 10/09/18.

413 *Idem.*

414 *Ibid.*, p 42.

s'identifient comme dominés à bon droit. Ainsi plus le chômage devient un phénomène public qui campe au centre de la société, plus il est déréalisé et renvoyé à une affaire privée et personnelle<sup>415</sup> ». Ce peut-être aussi l'âge : trop vieux pour les plus âgés, ou trop jeunes, pour Cécile et Laurent. L'exemple de la mobilité est d'autant plus frappant qu'il touche cinq personnes rencontrées dans le cadre des entretiens : soit n'ayant pas ou plus le permis, soit dépourvu de véhicule personnel. Néanmoins, que ce soit dans le cadre des entretiens d'accompagnement, ou d'éventuels recrutements avec des agences pour des entreprises desservies par les transports en commun, la mobilité s'avère rédhitoire. Clément explique : « Les gens, ils y croient pas que t'es mobile en train. Ils raccrochent au téléphone. » Il vient d'acquérir un véhicule : « Ça m'a remis dans le chemin, le droit au travail. Depuis que j'ai ça, c'est royal. Maintenant les portes s'ouvrent. » Alice nourrit les mêmes espoirs : « Avec la voiture, ça sera plus facile ». Tous les deux ont intériorisé des freins à l'employabilité et trouvé des solutions, en investissant dans un véhicule.

### 2.12 L'invention d'un double concept pour répondre à une nouvelle organisation sociale et économique : l'employabilité et l'inemployabilité

« Il n'y a plus de problème d'emploi mais des problèmes d'employabilité » déclarait Nicolas Duvoux, il y a quelques mois, dans *La grande table* sur France Culture<sup>416</sup>. Le concept paraît barbare. Nonobstant, s'il est assez récent dans notre vocabulaire, il envahit la littérature sociologique<sup>417</sup> qui se préoccupe des populations vulnérables et de la précarité. Témoin des évolutions contemporaines, le terme apparaît par analogie avec son homologue anglais, *employability*. *L'Encyclopédie Universalis* le définit comme « la possibilité que quelqu'un a d'être affecté à un nouvel emploi<sup>418</sup> ». Isabelle Plond-Morand rapporte les propos d'un dirigeant d'entreprise d'insertion : « on ne sait pas en fait si ce sont les personnes qui se sont éloignées ou si c'est l'emploi qui s'est éloigné d'eux<sup>419</sup>... ».

---

415 D., Demazière et M-T., Pignoni, *Chômeurs, du silence à la révolte*, op. cit., p 50.

416 Emission diffusée le 27/04/2018.

417 Didier Demazière, Marie Salognon, Serge Ebersold, Isabelle Plond-Morand, Nicolas Duvoux, Patrick Cingolani...

418 In <https://www.universalis.fr/dictionnaire/employabilite/> consulté le 09/09/18. A noter que l'employabilité est entrée dans les sites officiels, notamment, celui de l'Organisation Internationale du Travail, qui le définit comme la capacité à accéder à l'emploi, mais aussi à évoluer.

419 I., Plond-Morand, *L'employabilité: ambiguïtés d'un concept: le cas des entreprises d'insertion de Bourgogne et Franche-Comté*, op. cit., p 117.

Effectivement, pour Marie Salognon<sup>420</sup>, « [...] l'employabilité des individus n'est ni individuelle ni naturelle, mais plutôt construite collectivement, ce qui pose la question de la logique d'intervention publique ». Serge Ebersold<sup>421</sup> explique que c'est la gestion du traitement social du non-emploi qui crée l'inemployabilité des personnes : « [c]omme il n'y a pas de travail pour tout le monde, le système économique fabrique des « handicapés sociaux<sup>422</sup> ». Car le chômage fait face à une « nouvelle organisation économique et sociale et non une crise conjoncturelle<sup>423</sup> » qui s'est « construite autour d'une idéologie du sans-emploi qui a glissé en inemployable ».

Pierre Concialdi relève deux problèmes majeurs avec le concept d'employabilité, d'abord dans une perspective empathique, « il contribue à fragiliser l'ensemble des salariés. Au motif d'aider les plus pauvres, on contribue ainsi à nourrir la précarité [...], le second problème, plus fondamental, est que cette représentation compassionnelle repose sur un diagnostic erroné. [...] Ce qui freine leur accès à l'emploi, ce n'est pas leur incapacité ou leur inemployabilité supposées, mais le regard que la société et, au premier chef, les employeurs, portent sur elles<sup>424</sup>».

Didier Demazière incrimine de fait les services d'accompagnement qui responsabilisent et culpabilisent les populations précaires<sup>425</sup> : ce n'est finalement plus leurs « propriétés professionnelles (qualifications, expérience...) ou les caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe) qui les excluent mais « leur situation de différence ou de rupture par rapport au lien social minimal censé fonder la normalité qui conditionne leur marginalité<sup>426</sup> ». Cette nouvelle conception transforme fondamentalement les accompagnements ou mesures publiques en instances « d'évaluation de leur situation personnelle et de mesure de leur « employabilité ». Ce ne sont pas des lieux de construction et de reconnaissance de leur valeur sociale, mais des lieux de définition de leur valeur marchande<sup>427</sup> ». Ainsi, « [...] le chômeur fait l'objet de diagnostics, bilans, et autres évaluations qui débouchent invariablement sur des

---

420 M., Salognon, « L'exclusion professionnelle : quelle implication des entreprises ? », *Horizons stratégiques*, vol. 7, no. 1, 2008, pp. 52-71.

421 *Idem*.

422 I., Plond-Morand, *op. cit.*, p 60. Elle définit là, l' « inemployable » de Serge Ebersold.

423 I., Plond-Morand, *ibid*, p 77.

424 P., Concialdi, « Pauvreté, précarité et chômage », *op. cit.* Il s'appuie sur V., Simonnet, « Le RSA est-il plus incitatif à la reprise d'emploi que le RMI ? », *Connaissance de l'emploi*, n°93, juin 2012

425 D., Demazière, « Qu'est-ce que le travail d'accompagnement des chômeurs ? » *op. cit.*,

426 S., Ebersold, *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, *op. cit.* d'après l'approche de M., Xiberras, *Les théories de l'exclusion*, 1993 et P Nasse *Exclus et exclusions* 1992.

427 D., Demazière et M-T., Pignoni, *Chômeurs : du silence à la révolte*, *op. cit.*, p 53.

prescriptions et la participation à des dispositifs censés améliorer son employabilité. Quelle que soit sa situation, le chômeur est sommé de se mobiliser personnellement contre sa condition ; et s'il n'y parvient pas ou si ses efforts ne donnent pas de résultat, c'est dans sa situation personnelle, dans sa biographie que l'on va rechercher l'explication, en identifiant des obstacles intermédiaires à franchir<sup>428</sup>. » Cette approche permet par ailleurs d'autant plus de justifier et légitimer des périodes transitoires préalables, des étapes quasi-permanentes, les sas et nasses, dont l'objectif n'est plus l'accès à l'emploi. En effet, « faute de pouvoir fournir un emploi à tous, [l]es politiques publiques déplacent le centre de gravité de la signification du chômage [...] [c']une autre manière de dire le chômage <sup>429</sup> ».

## 2.2 Le déploiement des mesures et dispositifs publics au service des entreprises

### 2.21 Un appui aux recrutements par une logique d'empilement

Pléthore de mesures et dispositifs publics émergent donc ces dernières années pour favoriser le développement d'emploi en France. Stages, exonérations de charges... auxquels se rajoutent les exemples que nous venons de parcourir : *Garantie jeunes*<sup>430</sup> pour Laurent, *Action Orientation Formation* pour Vanda, *Stage d'Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles* pour Myriem et Fadil, contrat aidé pour Robert et *a minima*, pour tous, au moins un passage sur un chantier d'insertion... Loin s'en faut, cela ne manque pas : « [i]ls existent, il s'agit à la fois d'aides monétaires et non monétaires, tout un « arsenal » avec un revirement entre les années 90 et 2000 » qui tente de promouvoir l'accès au travail<sup>431</sup>, coûte que coûte... Mais le taux de chômage et la durée de chômage continuent de croître inexorablement. Là où le bât blesse, c'est davantage pour Yannick L'Horty, dans « l'empilement » des dispositifs, l'éparpillement des acteurs et des institutions :

---

428 *Idem.*

429 *Ibid*, p 51.

430 « La garantie jeunes permet d'accompagner les jeunes en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. C'est une modalité spécifique du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA). Pour la mettre en œuvre, un contrat est signé entre le jeune et la mission locale. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière. » In <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32700> consulté le 10/09/18.

431 « Les nouveaux mots d'ordre de ces décennies sont « To make work pay », « (re)valoriser le travail », « inciter au retour à l'emploi », « désinciter à l'inactivité ». Au travers d'un grand nombre de dispositifs nouveaux, on veut désormais soutenir l'offre de travail alors que l'objectif poursuivi jusqu'à la fin des années 1980 par l'action publique était plutôt d'encourager les retraits d'activité (par des mécanismes de préretraite notamment). L'objectif n'est plus de diminuer le taux de chômage en favorisant le retrait du marché du travail, mais d'accroître le taux d'emploi en encourageant les personnes à occuper un emploi et en incitant les entreprises à créer des postes de travail », non, le problème se situe dans l'« empilement ». Y., L'Horty, « 4. Politiques de l'emploi : pourquoi ça ne marche pas ? », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 13, n° 1, 2013, pp. 91-102.

« La constitution progressive d'un vaste ensemble de dispositifs par de multiples acteurs fait que cet ensemble est d'une grande complexité institutionnelle et est composé de multiples guichets (Pôle emploi, missions locales, caisses d'allocations familiales, etc.). Du coup, des subtilités de modalités d'attribution, de calcul des montants d'aides, de contenu de dispositifs d'accompagnement échappent souvent aux employeurs et aux demandeurs d'emploi, et parfois même aux référents qui les conseillent et les suivent. Dans un contexte d'instabilité économique, cette complexité pénalise les changements de situation, ceux des employeurs et ceux des personnes, qui impliquent un coût déclaratif (notamment lors d'un changement de situation professionnelle), des excès de paiement d'impôts et de cotisations, et aussi des indus d'indemnisation du chômage et de prestations sociales aux conséquences parfois extrêmes dans les situations de détresse individuelle. En outre, les dispositifs qui s'accumulent perdent en lisibilité et en notoriété, les aides sont mal comprises, voire ressenties comme arbitraires. Elles ne parviennent plus à orienter les comportements<sup>432</sup>. »

Le site de la DARES présente d'ailleurs les mesures à l'emploi par logiques catégorielles qui distinguent les jeunes, des handicapés, des chômeurs, des créateurs... Cette présentation disloque tout autant les populations, que les mesures mobilisables et les incitations monétaires. Difficile effectivement pour un employeur, initié ou non, de s'y retrouver et de solliciter les dispositifs adaptés. A cet empilement, se rajoute le mille-feuille des logiques des compétences territoriales : au Département, la compétence sociale, et à la Région et / ou aux intercommunalités, le développement économique. Cette répartition nécessite une coordination de l'ensemble des acteurs. Mais elle se confronte souvent à d'autres logiques : catégorielles pour les populations, économiques et politiques, selon les priorités des élus et des budgets alloués.

Parallèlement, au déploiement d'actions publiques destinées à favoriser l'emploi, par des incitations, Serge Ebersold voit l'avènement d'une nouvelle institution, celle de l'entreprise. Il explique qu'on l'a doté d'« un caractère normatif [...] au point de remettre entre [se]s mains [...] le pouvoir quasi-exclusif de définir les principes qui font la normalité et, ce faisant l'anormalité professionnelle<sup>433</sup> ». Ce constat, que partage Marie Salognon, sous-tend sa responsabilité et dans « les modes de gestion et de sélection de la main d'œuvre » et « dans la construction de l'« inemployabilité » des travailleurs<sup>434</sup> ». En d'autres termes, les entreprises – en tant qu'acteur économique et social - jouent un rôle, dans l'accès à l'emploi et son maintien, dans le non-emploi, comme dans le chômage. Or, elles opèrent souvent, que ce soit dans leurs recrutements, ou dans l'intégration au poste, par des démarches adaptatives. C'est au candidat, ou à la nouvelle recrue (salariné ou stagiaire) de s'ajuster, de coller aux attentes.

La première barrière consiste à susciter l'intérêt ou la curiosité des recruteurs. Or, « [I]es stratégies de présentation de soi conseillés aux sans-emploi sont unanimes à faire des

---

432 *Idem.*

433 S., Ebersold, *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion op. cit.*, p 157.

434 M., Salognon, « L'exclusion professionnelle : quelle implication des entreprises ?, *op.cit.*

symboles et des règles qui spécifient l'entreprise, ses pratiques, ses normes et ses valeurs, des ressources à mobiliser pour transformer les contraintes et les exigences logiques, qui rendent la décision du recrutement « naturelle ». La pertinence et l'efficacité d'un CV comme d'une lettre de motivation sont entièrement subordonnés à l'utilisation qu'en font les recruteurs<sup>435</sup> ». De fait, les techniques de recherche d'emploi, sont supplantées par des véritables stratégies qui se doivent de « [...] prévenir toute distanciation ou pire, toute rupture avec la sphère de l'entreprise, ses besoins et ses particularités. Mesurant la distance à l'emploi à la distance à l'entreprise [...] elles invitent vivement le sans-emploi à rejeter tout comportement s'éloignant des principes régissant l'exercice d'une activité professionnelle pour se parer des attributs de celui qui travaille, qui entreprend, et pour se les approprier.<sup>436</sup> » Sacré défi à relever pour des personnes privées durablement d'emploi depuis longtemps qui se doivent d'intégrer *a priori* les normes de l'entreprise.

Par ailleurs, tout un attirail de mesures et d'actions individuelles et collectives émergent dernièrement, dans la perspective d'associer services de l'emploi et acteurs économiques. Leur mise en place, présente des perspectives concrètes d'emploi et de formation pour les populations précaires et nécessite une coordination. Comment s'opèrent les recrutements ? Par quelles modalités écarte-t-on ou choisit-on les participants ? Il s'agit d'une démarche sélective, d'autant plus sélective, qu'elle associe l'ensemble des parties-prenantes, du service public de l'emploi, des institutions locales (mission locale, PLIE, Services du Département, organismes de formation...) et que chacun s'acquitte de son rôle.

Pierre, s'est investi – le mot est juste - il y a quelques années, sur un positionnement dans le cadre d'un CARED collectif de programmeur informatique. Le recrutement se déroulait en plusieurs étapes, s'écoulant entre le mois de juin et septembre : information collective, prescription, présélection des candidatures, tests psychotechniques à distance, présentation vidéo, tests « piscine », entretiens avec organisme de formation (créé et mutualisé à l'occasion par les entreprises) et employeurs. Les tests réussis, il a été écarté du recrutement par le film de présentation personnelle qu'il a réalisé dans l'été. Pierre n'a reçu qu'une réponse dans

---

435 S., Ebersold, *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, op. cit., p 169.

436 *Ibid*, p 157.

l'automne, conventionnelle et laconique. Echech<sup>437</sup> d'autant plus douloureux pour lui, qu'il nourrissait ce projet depuis longtemps.

Céline a suivi un parcours de recrutement relativement similaire :

« Le recrutement : info collective, tests chronométrés : couture, découpe... Si n'on arrivait pas dans les temps, on virait. Des tests de géométrie, deux entretiens d'embauche, l'un avec le chef d'atelier, l'autre la responsable et le patron du site. Ce qu'ils recherchaient : motivation, volonté. Comme j'avais fait une formation en piquage, j'avais rapporté des choses que j'avais faites. Du coup, il m'a fait tourner dans l'atelier et m'a demandé les noms des machines. J'ai enchaîné sur six mois de formation professionnelle puis l'entrée en CAP [...] à Givors. »

La période de préformation, intégrée au parcours sur-mesure de l'entreprise, ne correspond pas au statut de salarié, mais à celui de stagiaire de la formation professionnelle. Céline, en tant que demandeur d'emploi, ne percevait donc, pas de salaire, mais des indemnités d'assurance chômage, – encore fallait-il qu'elle ait acquis suffisamment de droits - avant d'intégrer, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, le CAP suivi du CDI.

Pour ces deux exemples extraits de l'échantillonnage, le risque d'échec s'avère d'autant plus grand et stigmatisant qu'il est rédhibitoire : en effet, impossible de représenter les tests, pour une durée déterminée (de six mois à un an) ou à vie, pour la maroquinerie.

Ces deux situations, si elles révèlent bien l'effort de coordination locale, rendent compte de l'exigence portée sur les candidats. D'un côté, les recrutements sont ouverts à des personnes sans expérience, des populations vulnérables donc, de l'autre, les modalités de recrutement sont d'autant plus sélectives, que chaque acteur rajoute son expertise et ses attentes, quant à la capacité à suivre une formation (compétences rédactionnelles et d'analyse), à s'intégrer (compétences relationnelles), à tenir un poste de travail (respect des consignes, motivation...), à être mobile et disponible... , tout autant de critères « normati[fs] et excluant[...]s, [auxquels se rajoutent] [...] des modalités subjectives<sup>438</sup>». Au final, il semblerait que l'on exige davantage que ce que nécessite le poste réel, au risque qu'il y ait une inadéquation de l'offre et de la demande. C'est le cas de Pierre, peu enclin à travailler dans l'industrie<sup>439</sup>, mais qui a réussi les tests :

---

437 Cette expérience témoigne des difficultés d'accès à un projet qui tient à cœur *a contrario* d'un autre parcours de recrutement similaire en usinage, qui ne le motivait pas, qu'il a intégré au regard des résultats aux tests. Voir plus loin.

438 I., Plond-Morand, *L'employabilité: ambiguïtés d'un concept: le cas des entreprises d'insertion de Bourgogne et Franche-Comté*, op. cit., p 90.

439 Secteur qu'il a abandonné par la suite du fait du manque d'intérêt pour les tâches d'usinage et de fraisage trop répétitives et des allergies occasionnées par les résidus et poussières métalliques.

« Il y avait une sorte d'info collective, le package : la présentation du métier, des témoignages de recruteurs, des tests par simulation qui sont censés reproduire les aptitudes requises pour le métier d'opérateur régleur en usinage. J'ai fait les tests. J'ai eu un super bon score. C'est pas très étonnant, car ça fait appel à la logique. [...] Les entreprises auxquelles j'avais postulées, elles avaient déjà pris d'autres personnes. Mais comme j'avais de très bons scores, ils m'ont proposé de continuer, même si j'avais pas de stage. Au point où j'en suis, j'ai dit, ouais on part... J'ai fait la préprofessionnalisation avec une entreprise finalement. Six à huit semaines de stage. Et j'ai enchaîné par un CDD au sein de cette entreprise, en tant qu'opérateur numérique, en décolletage. »

Face à ces logiques de sur-mesure, voire une culture adaptative, les tentatives inclusives peinent à renverser les pratiques. Alice, qui bénéficie d'un accompagnement spécifique, - intégration en entreprise et aménagement de poste du fait d'un handicap -, en a fait la douloureuse expérience :

« Je suis suivie par l'AFIPH. Justement, un jour il est venu me voir travailler, il a pris des photos. [...] C'est pas votre boulot, il m'a dit. Quand il y a un problème comme ça, il faut le régler. Il leur a envoyé un email. La boîte, ils voulaient rien savoir. Ils ont pas voulu discuté. »

Problème d'employabilité rétorquerait peut-être l'entreprise utilisatrice ? Car Jean-Pierre Le Goff alerte sur « l'injonction managériale à l'autonomie [qui] tend à rendre les salariés responsables de leurs compétences et de leurs performances, et finalement de leur « employabilité » dans l'entreprise et sur le marché du travail<sup>440</sup> ». Malheureusement, s'il faut se garder d'une vision catastrophiste et généraliser, d'autres *scenarii* de ce type sont rapportés, souvent dans le cadre de stage. Ils se traduisent par des écarts entre l'objet des négociations, objectifs pourtant discutés, formalisés et la réalité. Pourtant, ces immersions s'appuient sur des logiques inclusives en multipliant et diversifiant les échanges : rencontres initiales, bilans en cours et fin de période. Mais rien n'y fait : c'est au stagiaire, sommé de s'adapter aux impératifs de production, de consentir à faire autre chose que ce qui était prévu, à accélérer rapidement sa productivité, à modifier ses horaires... en un mot, à s'ajuster. L'exemple que cite Vanda est d'autant plus riche qu'elle dénonce les aides publiques incitatrices :

« C'était atroce. Je la fais pas cette deuxième semaine. J'étais à l'usine. En plus, il reçoit des sous pour te faire bosser. Le boulot, c'était pas bien. J'avais repoté toute la semaine. Sous prétexte que tu lui fais perdre du temps, moi, j'ai bossé gratos, pire, il a touché des sous. Mon objectif, c'était de voir l'horticulture. T'es sous une serre mais à l'usine. Je voulais aller aux champs. »

## 2.22 Le recours aux formes atypiques d'emploi au service de l'entreprise : flexibilité, souplesse et rentabilité

Patrick Cingolani et Valentine Hélardot, s'entendent sur l'utilisation d'emplois atypiques à des fins de subordination. Ils revêtent de par leur caractère provisoire, la sujétion « conforme

---

440 J-P., Le Goff, « Evaluation, l'intériorisation des normes », *Revue Projet*, vol. 291, no. 2, 2006, pp. 67-72.

aux exigences de l'employeur <sup>441</sup>» : isolement, pression, contraintes de conditions, souplesse et adaptabilité, autant de facteurs qui constituent des mises à l'épreuve pour les individus.

En premier lieu, **les emplois précaires isolent**. Difficile de nouer des relations avec les collègues, et de se fondre dans un collectif, lorsque l'on travaille à temps partiel, sur une courte durée ou dans le cadre d'externalisation (prestations en association intermédiaire). De manière générale, explique Valentine Hélardot<sup>442</sup>, la précarisation réduit au silence et à « l'atomisation » les précaires. Aussi, le recours aux emplois atypiques garantit la paix sociale en évitant tout mouvement collectif. A l'inverse, on ne peut tolérer des revendications, même justes et justifiées, qui iraient à l'encontre des habitudes et menaceraient les avantages des stables. Nabil relate une expérience de mission intérimaire où il s'est mis à dos l'ensemble des coéquipiers permanents, qui dissuadèrent un autre précaire de déclarer son accident de travail, par peur de perdre leurs primes :

« ça n'a pas de prix la santé. Ils sont tellement esclaves les gens... des vendus pour cent euros, par peur de perdre leur prime. [...] Ils m'ont bien grillé. Suspension de droits durant quatre mois : plus d'ARE, pas de prime de précarité. Ils ont fait comme si j'étais parti. C'est eux qui ont mis un terme à la mission ».

Pour Valentine Hélardot, « c'est une « rupture considérable par rapport à toute l'histoire de la société salariale qui s'est précisément construite sur des luttes collectives<sup>443</sup> ».

En second lieu, l'utilisation des emplois précaires permet **de répondre à des contraintes plus fortes, que d'ordinaire**, celles auxquelles l'entreprise ne confronte pas ses permanents : soit par la **cadence exigée**, (Laurent en stage en jardinerie, Fadil en production horticole, Céline, en contrat aidé comme ASH) soit par **la pénibilité** (Laurent en stage en jardinerie, ou Jaffar, en pépinière).

C'est aussi la **souplesse et la flexibilité** qu'attendent les employeurs des travailleurs précaires, calculant pour les temps partiels, des temps de travail hebdomadaires très serrés et comptant sur leur investissement, leur souplesse pour réajuster d'eux-mêmes. Les temps partiels ont aussi la caractéristique d'assujettir d'autant plus, qu'on exige souvent un excès d'**adaptabilité aux horaires discriminants**<sup>444</sup>. L'exemple d'Alice est particulièrement éloquent : alors qu'elles travaillaient à deux, dix heures hebdomadaires, et peinaient à boucler le cahier des charges, Alice s'est retrouvée très vite seule à assumer la prestation sans que son temps de

---

441 P., Cingolani, « Emploi et travail précaires », *op. cit.*

442 V., Hélardot, « Précarisation du travail et de l'emploi », *op. cit.*

443 *Idem.*

444 P., Cingolani, « Emploi et travail précaires », *op. cit.*

travail augmente. De fait, elle réalisait bien plus d'heures que celles officielles et rémunérées : « enfin, à la base, quarante heures par mois. C'est impossible à faire. Je partais [plus tard] car j'étais tributaire des transports en commun ».

Ces types d'emploi constituent souvent des étapes sélectives, où le précaire s'investit outre-mesure, pour gagner sa place : mission reconduite, passage en CDI... C'est une **forme de mise à l'épreuve**, dans laquelle le salarié ou le stagiaire est évalué, comme s'il était intégré et autonome. C'est ainsi que Myriem a enchaîné stage, CDD TESA, avant le CDI qu'elle occupe aujourd'hui encore depuis sept ans. Il s'agissait de tester sa performance avant l'embauche. L'exemple mérite d'autant plus d'intérêt, que quelques semaines auparavant, elle avait réalisé un autre stage en production biologique, où elle ne satisfaisait pas le rythme attendu.

Ces formes d'emploi atypique revêtent des enjeux de marchandisation<sup>445</sup>. Enjeux que refuse catégoriquement Jaffar, aujourd'hui, désormais à son compte en refusant des stagiaires. Il s'en explique par deux motifs : à la fois, il ne peut exiger eux d'une autonomie, il refuse de les mettre sous pression et n'a pas les moyens de les rémunérer :

« Les gens me proposent des stages. Les organismes. J'te jure, je peux pas. Je peux pas payer qqn. Je le paye, je peux pas. Je le fais travailler comme ça, je peux pas. Un stagiaire, il vient pour 15 jours, du matin au soir. Il n'apprend rien là. Il vient pour t'aider. Mais d'abord il va nettoyer. Il peut pas faire autre chose. Je peux pas lui donner les côtes d'agneau à couper. Il va trouver que tu lui à rien appris. Et sa famille, et sa p'tite copine. Je travaille un peu plus si je suis sans lui. Et tu perds du temps, tu perds du temps, tu perds du temps. Et pour lui, sa famille, tu l'as fait travailler comme un chien, tu l'as exploité. On connaît la chanson. Chaque année, ils m'appellent, je prends pas. Cette dernière année, j'ai pas pu dire au papa non. Alors, je lui ai dit : « C'est compliqué pour moi. Mais s'il veut venir, regarde, je lui mets la chaise. Et il regarde ». « Non, non, non, il va t'aider ». Pour moi, en boucherie, il va rien apprendre. Il va perdre du temps. »

Les politiques publiques développent des actions en faveur des entreprises pour conjurer le chômage et favoriser l'emploi. Mais si elles concourent à soutenir les entreprises, elles renvoient à l'employabilité des individus, un concept stigmatisant et discriminant (processus d'intériorisation des carences, écartement des recrutements...) pour les personnes qui les met à l'épreuve en amont (par le refus de recrutement), ou en aval (par l'adaptabilité exigée en emplois atypiques). Cette perspective qui tente de répondre aux enjeux économiques et sociaux, entraîne le risque de désaffiliation des individus. C'est donc à eux de se mobiliser et de se débrouiller.

## 2.3 La mobilisation des stratégies individuelles : la débrouille

### 2.31 L'épreuve de la décollectivisation

---

445 Plusieurs sociologues dénoncent cette marchandisation : Didier Demazière, Serge Ebersold notamment.

L'ouvrage de Didier Demazière et Maria-Térésia Pignoni, *Chômeurs, du silence à la révolte*<sup>446</sup>, interroge la capacité des chômeurs à s'organiser collectivement et la place qu'on leur confère dans l'espace public, le « droit d'expression » en tant qu' « interlocuteurs acceptables<sup>447</sup> ». A juste titre. Et cette perspective peut aussi s'étendre aux individus précaires. Quoi de commun entre Karima, Damien, Yvan qui ne se sont jamais rencontrés et les autres excepté, l'expérience du chômage et de l'emploi délité ? Ni la profession, ni l'âge, ni la culture, ni le territoire, ni les habitudes... D'un côté comme de l'autre, précaires et chômeurs, souffrent de non-appartenance collective : aucune unité possible<sup>448</sup>. Alors comment prendre part à la vie sociale ? Mais aussi comment réparer ou protéger une identité fragmentée ?

D'une part, la condition du chômage isole, du fait de l'hétérogénéité des situations, elle est « univoque<sup>449</sup> », d'autre part, elle est rarement dicible. Elle est même taboue du fait du sentiment de dégradation vécue, mais aussi elle dérange par le poids des chiffres officiels, par les inquiétudes et les attentions qu'ils suscite<sup>450</sup> :

« [...] l'infériorité sociale des chômeurs ne réside pas seulement dans le sentiment d'humiliation issu de la privation d'emploi, ni dans l'isolement social et la paralysie elle signifie aussi un déni de citoyenneté, une limitation sévère de leur existence sociale. Les chômeurs sont dépossédés de la parole sur le chômage : celui-ci correspond à un espace investi par le langage de l'autre où il n'y a pas de place pour se représenter soi-même, un espace où règnent les catégories officielles au détriment de la langue naturelle des personnes concernées, un espace sans voix, où l'expérience vécue n'est pas dicible. Le développement de l'action publique collective en direction des chômeurs, ce que l'on appelle habituellement les politiques d'aides à l'insertion et à la réinsertion professionnelles, contribue à renforcer l'encadrement des chômeurs et à réduire tout espace de parole. <sup>451</sup>»

Effectivement, la gestion du chômage réduit au mutisme, de manière symbolique et concrète.

C'est ce que rapporte Clément :

« Je commence à parler. Il me coupe la parole. J'ai horreur qu'on me coupe la parole. J'ai dit, mais il veut plus rien comprendre. Après, je comprends plus rien. J'ai dit : Mais laissez- moi parler. »

Le cadre strict et gestionnaire des services publics de l'emploi malmène et déshumanise. Clément, qui a parcouru quarante kilomètres<sup>452</sup>, pour se rendre sur l'est de l'agglomération grenobloise en voiture sans permis, aux heures de pointe, raconte encore :

« C'est sûr qu'il fallait partir tôt le matin. On est arrivé, la réunion avait commencé. C'était pour neuf heures. Je suis arrivé à neuf heures dix. J'me suis fait jeter comme un chien. Quand c'est comme ça, olalala... J'ai posé mon CV, je suis reparti. J'ai rien fait du tout. Ça m'a fait arriver à midi, midi et demi. »

---

446 D., Demazière et M-T., Pignoni, *Chômeurs, du silence à la révolte*, op. cit.

447 *Idem*, p 14.

448 R., Castel, *La montée des incertitudes, Travail, protections, statut de l'individu*, op. cit., p 439.

449 D., Demazière et M-T., Pignoni, *Chômeurs, du silence à la révolte*, op. cit., p 28.

450 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, op. cit., p 666 sq.

451 D., Demazière et M-T., *Chômeurs, du silence à la révolte*, Pignoni, op. cit., p 49.

452 Trajet Rives – Saint Martin d'Hères aller.

Déstabilisé, il en a oublié les motifs de la démarche d'insertion et n'a retenu de cette expérience que le rejet : « Je sais plus ce que c'était. J'ai oublié. Moi quand ça va pas, je zappe complètement. »

Il n'est pas le seul à faire part d'accompagnement dissuasif des services publics de l'emploi. Céline, Vanda et Pierre en évoquent aussi. Par rapport à leurs projets : Céline pour la maroquinerie, « J'y avais déjà pensé avant. Mais Pôle Emploi m'avait un peu dégoutée » ; Pierre sur les « chemins d'accès », « Lui était davantage chaud pour l'entrée en formation, moi, davantage chaud pour la VAE » et Vanda, pour son positionnement sur le chantier d'insertion « J'avais vu quelqu'un à l'ANPE. Je cherchais. Il y avait des postes à Cocagne. Vu mon âge, j'avais droit à des contrats aidés. Que voulez-vous qu'il m'arrive ? J'ai insisté. J'ai dû insister. Elle ne voulait pas m'envoyer là ». Tout autant de témoignages qui corroborent la déstabilisation de choix, d'identités professionnelles et de trajectoires. Autant de témoignages qui révèlent que les politiques sociales « les [...] placent dans des conditions de vulnérabilité et de l'assistance, propices à les faire pencher dans la zone de désaffiliation<sup>453</sup> ».

Outre ces apports théoriques de la sociologie du chômage, étayés par les entretiens, Robert Castel démontre que le développement de nouvelles formes d'emploi atypiques occasionne le même processus d'individualisation et réduit à la « décollectivisation<sup>454</sup> » :

« Manquent alors les points d'appui pour l'organisation et l'action collectives dont la grande entreprise a représenté le modèle. La conséquence de ces changements objectifs, c'est que le travailleur comme personne est de plus en plus renvoyé à lui-même, et appelé à se mobiliser lui-même pour tenter de faire face à ces situations. Plus, semble-t-il, les conditions de travail sont précaires, et plus les travailleurs sont contraints à se débrouiller, à bricoler, à essayer de se tirer tant bien que mal d'affaire. Sous ces conditions, peut-on parler de "classes" d'individus, ou d'individus atomisés, en quelque sorte condamner à être des individus, individus par défaut d'appartenance à des collectifs ?<sup>455</sup> »

Il s'interroge sur les capacités des individus les moins qualifiés, « ceux qui manquent le plus de capitaux, non seulement économiques, mais aussi culturels et sociaux, [...] ceux qui pâtissent le plus lorsqu'un modèle d'individualisation des rapports de travail se substitue à un modèle de collectivisation<sup>456</sup> ». Car c'est désormais à lui et à lui-seul qu'incombe la « responsabilité principale d'assumer [...] les aléas de sa trajectoire professionnelle<sup>457</sup> ».

### 3.32 Des supports d'intégration rapprochés pour se réaffilier

---

453 O., Gajac, « La notion de désaffiliation chez Robert Castel », *op. cit.*

454 R., Castel, *La montée des incertitudes*, *op. cit.*, p 373.

455 *Ibid*, p 372.

456 *Ibid*, p 373.

457 *Idem*.

Reste alors désormais à s'interroger sur les capacités et possibilités de prendre part à la vie sociale et collective, malgré les épreuves de décollectivisation, d'individualisation, de fragmentation et dislocation, de rupture des réseaux de semblables - salariés ou chômeurs-, les rejets mêmes parfois des politiques publiques de l'emploi. Car ils subissent, par leur double condition chômeurs - précaires, intrinsèque au précaire, des processus de désaffiliation<sup>458</sup>. En effet, pour Robert Castel, les mutations de la question sociale, la dégradation de la norme du travail stable, déplacent les individus aux confins de zones limites, houleuses, fragiles, qui mettent en péril leur insertion :

« Il est impossible de tracer un cordon sanitaire entre ceux qui tirent leur épingle du jeu et ceux qui basculent, et cela pour une raison de fond : il n'existe pas des "in" et des "out", mais un continuum de positions qui coexistent dans un même ensemble et se "contaminent" les uns les autres<sup>459</sup> ».

Pierre évoque naturellement les termes de « grotte » et « trou » pour rendre compte de cette désaffiliation qu'il subit. C'est à eux, individuellement de trouver d'autres voies pour maintenir, réparer, restaurer ces liens par d'autres supports d'intégration sociale, une réaffiliation « dont le mode d'emploi n'est pas toujours donné d'avance, et pour lesquelles il ne dispose pas toujours des ressources suffisantes pour retomber sur ses pieds<sup>460</sup> ». D'ailleurs, ils l'expriment : il leur faut « se débrouiller » (trois occurrences verbales) dans un « système » (terme exprimé huit fois).

Robert Castel évoque la difficulté, notamment pour les situations intermédiaires dans lesquelles se situe l'échantillonnage – les sphères de l'assistance et la vulnérabilité - à évaluer<sup>461</sup> la densité des relations extra-professionnelles, la « protection rapprochée<sup>462</sup> » car « [...] [e]lles [...] apparaissent moins précises de ce côté-là que de celui du travail. Sans doute

---

458 La désaffiliation est l'aboutissement d'un double processus de décrochage par rapport au travail et à l'insertion relationnelle, qu'il situe sur deux axes. Robert Castel dénombre quatre sphères de l'existence : l'intégration : personnes bien intégrées sur le marché du travail et dans un réseau de proches ; l'assistance : personnes éloignées du marché du travail, mais intégrées dans un réseau de proches ; la désaffiliation : personnes éloignées du marché du travail et isolées ; la vulnérabilité : où se combinent fragilité des liens sociaux primaires et familiaux et la précarité sur le marché du travail, c'est la zone centrale. Sources : Robert Castel, Olivier Gajac et Claude Martin. Le schéma de désaffiliation de Castel ne figure qu'en annexe (Annexe 6) dans la mesure où il ne limite pas la compréhension du mémoire. Seuls les éléments en lien direct avec le sujet sont traités ici, à savoir les processus de réaffiliation rapprochée.

459 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale, op. cit.*, p 715.

460 R., Castel, *La montée des incertitudes, op. cit.*, p 145 sq.

461 « Sauf erreur, il n'existe pas de réponse vraiment convaincante à cette question au-delà soit d'analyses ponctuelles du type histoires de vie, soit de proclamations générales [...] », R., Castel, *Les métamorphoses, op.cit.*, p 672.

462 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale, op.cit.*, p. 672.

parce qu'elles font intervenir davantage de variables, que l'on contrôle moins facilement que dans le cadre des relations au travail<sup>463</sup> ».

Mais il repère cependant plusieurs espaces : le collectif de travail, le quartier, les modes de vie, l'appartenance politique<sup>464</sup>. Si le phénomène est complexe car « [...] il ne s'agit pas de corrélations mécaniques puisqu'une forte balance sur un axe peut compléter la faiblesse de l'autre [...], [p]our la période contemporaine, il est encore plus difficile de maîtriser ces relations, car l'Etat social intervient comme un personnage omniprésent<sup>465</sup> ».

Pour Clément, c'est essentiellement dans la sphère familiale, qu'il trouve les ressources, sociales et économiques, qui contribuent à se protéger de rapports relationnels dissymétriques et dégradants, éviter la stigmatisation, restaurer son identité et lui procurer son autonomie :

« Des choses qui manquent : rien. Non, ça va très bien. Plus que prévu [...] On a notre vie tranquille. On fait ce qu'on veut. Personne qui commande, pas d'obligation », Si j'ai un travail définitif, oui, je peux faire un crédit. Les banques, elles vont me dire non [...] mais j'ai du soutien familial. Pas limité. Personne ne me donne des ordres. J'ai encore mon père et mon beau-père qui nous font l'avance. Ils me disent : « Ne te presse pas ». »

La plupart des individus confirment des rapports familiaux denses, solidaires et structurants. Outre les liens à la famille, qui constituent une véritable « protection », communément partagée<sup>466</sup>, la réaffiliation s'inscrit aussi par des relations<sup>467</sup> aux « collègues », « amis », un « réseau » de proches. Pour autant, ces étayages, s'avèrent parfois fragiles et s'apparentent à une bouée de secours ; Laurent semble les maintenir, coûte que coûte, pour ne pas basculer dans la désaffiliation : « J'me suis toujours intéressé au foot. Avec la coupe du monde, c'est quelque chose d'important. Avec des copains sur un site. On parle du match ». Or ces relations virtuelles, régulières, révèlent sa profonde détresse et une situation aux marges de la vulnérabilité : « C'est un peu par la force des choses que je me passionne par ça. Si j'avais autre chose, je ferais autre chose ». Certains reviennent de loin, de la « galère ». Comme l'expriment Céline, Laurent et Fadil : « au début je galérais. [...] Et là ça va ».

En effet, réaffilier, à l'instar de désaffilier, ce n'est pas enclencher un interrupteur, entériner un état, c'est reconstituer un processus. Un parcours qui rétablisse le capital relationnel et ramène les personnes *a minima*, au centre, dans la zone de vulnérabilité, ou mieux, celle

---

463 R., Castel, « Individus, risques et supports collectifs », *op. cit.*

464 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale, op.cit.*, p 669

465 *Idem.*

466 Quatre-vingt-trois occurrences lexicales mentionnées dans les entretiens. Hormis Karima et Pierre, tous ont évoqué ces relations familiales soutenantes.

467 Respectivement, dix-neuf, onze et quatre occurrences terminologiques citées dans le cadre des entretiens.

d'assistance ou d'intégration. Car il ne s'agit que d'un déplacement. Robert Castel insiste : ils n'ont nullement perdu leurs caractéristiques. Il faut juste les re-liaison. L'exemple de réaffiliation de Pierre témoigne parfaitement de cette démarche : il s'entraîne par étapes progressives, à se re-liaison :

« D'abord j'ai fait Dynamic emploi, en mars 2015. C'était sur deux semaines, pour être au contact avec les autres, reprendre confiance, parce quand on n'a vu personne pendant très longtemps, ou juste joué aux jeux vidéo, on sait plus trop ce que l'on vaut ».

Cette action d'insertion, de « remobilisation » impacte au-delà des compétences professionnelles attendues<sup>468</sup> par des effets de leviers sociaux et identitaires, « la rencontre de personnes confrontées à des situations similaires, les opportunités d'échanges [...] [qui] [...] raffermi[ssent] le sentiment d'appartenance et le processus identitaire fragilisé par la perte d'emploi<sup>469</sup> ». Cette étape qu'il a reconduite dans un autre cadre, s'apparente à l'« asociale-sociabilité », c'est-à-dire « des configurations relationnelles plus ou moins évanescences qui ne s'inscrivent pas ou s'inscrivent d'une manière intermittente et problématique dans les "institutions" reconnues, et qui placent les sujets<sup>470</sup> qui les vivent en situation d'apesanteur<sup>470</sup> » :

« [...] Et puis pour continuer l'entraînement, au fait d'être en contact avec un groupe, je suis allé au forum territorial. Mais en soi, ça ne m'intéressait pas. L'aspect social, à la base. Le fait d'être en contact avec des gens, c'est pas naturel pour moi. Je suis dans une démarche, j'ai cherché à m'affranchir de toute appartenance à un groupe quelconque. Et de base, ayant un côté asocial, car ça me draine, j'ai tendance à minimiser mes contacts. [...] C'était un challenge. C'était déjà cette démarche que j'avais commencé en allant au forum territorial une fois par mois. Quand j'ai commencé aux jardins, j'ai vraiment essayé d'être dans cette dynamique de groupe. Par exemple, les deux premiers mois, je suis allé au repas collectif. Et à la fin de ce temps, je ne me reconnaissais tellement pas dans la majorité des gens, et ça me drainait énormément. Je me suis isolé. »

Cela ne suffit donc pas à rétablir la protection rapprochée nécessaire. Car s'il ne s'agit plus d'une absence totale de liens, ce qui fait défaut, dès lors, pour Pierre, c'est « l'absence d'inscription [...] dans des structures qui portent un sens<sup>471</sup> » ou d'« existence de projets à travers lesquels les interactions prennent sens<sup>472</sup> » :

« Puis, j'ai eu l'occasion de faire des rencontres qui me nourrissaient intellectuellement, ne me drainaient pas. Et à ce moment-là, je suis passé dans une autre démarche. Je suis passé d'humaniste désenchanté à réapprécier le contact avec les personnes. Je me suis acclimaté, entraîné, ne serait-ce que porter des masques à plus longs termes. Là, c'est le contact toute la journée et ça se répète la semaine d'après, la semaine d'après, la semaine d'après... »

---

468 « Et puis, réfléchir à ce qu'on aime, faire des simulations d'entretien, réapprendre à se présenter », précise Pierre.

469 S., Ebersold, *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, op. cit., p 23.

470 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, op. cit., p 701.

471 *Ibid*, p 673.

472 *Idem*.

Au final, pour Pierre, comme pour Fadil, la réaffiliation passe par leur réinscription dans des projets ou structures éthiques : l'agriculture urbaine, les ateliers de jardinage au centre social autogéré, « C'est un beau projet », « Il y a de bonnes initiatives », explique Fadil. « C'est une association qui me plaît. Le projet me plaît, le cadre me plaît, le travail me plaît » témoigne Pierre. Ces valeurs partagées leur permettent de rétablir des rapports protégés répétés, réguliers qui re-lient, réaffilient. Ils font écho à l'action empruntée à Hannah Arendt dans la deuxième partie, c'est-à-dire une contribution à la transformation sociale, par l'échange, le dialogue ou l'animation d'atelier.

Le tableau ci-dessous présente les supports d'intégration relevés dans le cadre des entretiens réalisés et le nombre d'occurrences recensées :

**L'intégration rapprochée : quels supports d'intégration sociale pour se réaffilier ?**

Capital d'intégration développé	Supports identifiés	Nombre d'occurrences relevées	Expériences citées
Développement du capital humain	Relations d' « asociale-sociabilité »	7	Participation à des sessions de remobilisation, utilisation de prétexte pour s'entraîner : forum territorial, SIAE, atelier d'écriture, tir à l'arc, réseaux sociaux pour maintenir des liens...
	Relation d'accompagnement	1	Choix d'un accompagnement emploi non obligatoire
	Relations amicales	4	Amis et ex-collègues
	Relations voisinage	4	Au sein du quartier (fréquentation lors d'événements, bar, centre social)
	Relation familiale	8	Couple, fratrie, parents, famille
Développement du capital culturel	Relation par affinités d'activité	3	Loisirs, activités et passions partagées : sport, cuisine, nouvelles technologies
Développement du capital éthique, politique, ethnologique	Relation par affinités de valeurs	6	Contribution à des associations et projets environnementaux : permaculture, verger conservatoire, atelier jardinage, atelier fabrication de produits écologiques, sensibilisation à l'environnement, à la faune et la flore, aux pratiques de développement personnel, à la médecine alternative (rituels)

Les enquêtes révèlent plusieurs types de protection rapprochée, dans le cadre intimiste (famille, voisin, amis...), mais aussi institutionnel, et au travers de préoccupations citoyennes, qui traduisent la capacité intrinsèque des personnes précaires à se débrouiller pour prendre place dans le collectif et participer à la vie sociale.

### 3.33 Utiliser des marges de manœuvre

Néanmoins si les individus parviennent à restaurer des liens pour se maintenir dans la vie sociale et collective, comment s'émanciper de l'injonction paradoxale de l'Etat social actif ? Accéder à un emploi, malgré des politiques de recrutement excluantes, des perspectives d'emploi atypiques, assujettissantes, aliénantes, bref, en quelques mots, des « en-deçà de l'emploi » comme l'exprime Robert Castel ? Quelles marges de manœuvre peuvent-ils donc mobiliser ? Est-ce possible de s'affranchir des obligations internalisées et de poser son

individualité ? Car dans de telles conditions, avec la dégradation du socle identitaire social en France, il faut reconnaître qu'il n'est pas aisé de se positionner, « de parler en son nom propre, même pour dire non<sup>473</sup> ».

Vanda l'explique très bien : « Oui, des choix. Des marges de manœuvre, oui et non. Je suis encore beaucoup trop dans le « il faut ». J'aimerais bien être moins dans le sens du devoir. Je sais pas d'où ça vient. ». Pareil pour Myriem, « Je suis allée au forum exprès avec cette problématique : « faire des choix avec la distinction de ce qui est de l'acceptation / résignation. » Depuis deux mille quatorze, Pierre fait le choix de ses accompagnements, d'abord dans le cadre du RSA par le « parcours renforcé », plus soutenu, mais aussi par une adhésion depuis deux mille dix-sept, à un accompagnement non-obligatoire, plus informel, qui non seulement autorise des espaces de parole significatif du processus de réaffiliation, mais le contraint par la régularité des entretiens, à avancer :

« Le PLIE, c'est à ma demande, car [la conseillère] n'a plus l'obligation de me suivre. Mais on en avait parlé elle et moi. Comme faire des démarches, c'est contre-nature, J'ai souhaité que [la conseillère] continue sur l'accompagnement, pour entre guillemets, même si c'est pas super formel, il y a des échéances. Ça me contraint. Ça me force. Même si j'ai pas la volonté d'avancer. Des fois, je me dis et c'est même la veille, « ah, il faut que je fasse quelque chose. Et elle aussi peut me donner de pistes. Autant la prospection en géologie, ça pourrait m'intéresser, autant la prospection nébuleuse travail, ça ne m'intéresse pas. Et puis il y a aussi son réseau avec des infos auxquelles je n'ai pas forcément accès. Mais le moteur, c'est vraiment avoir une sorte d'échéance. »

Pour Alice, c'est le choix de se battre, par le recours aux instances prud'homales suite à un licenciement abusif :

« Mon avocate, quand elle a vu ça... Et après ils ont reconnu que j'avais raison. [...] Mon travail, je le connais. Ils ne pouvaient rien me dire. En plus j'avais fait HACCP. C'est pour tous les autres aussi. La fille d'avant et les précédentes aussi. On a signé le papier comme quoi, ils me devaient quatre cents euros et on fait conciliation ».

Si cette démarche<sup>474</sup> contribue à restaurer son identité professionnelle, elle l'étend aussi à une reconnaissance symbolique plus large, aux autres précaires. Ce vécu résonne avec l'expérience de Nabil qui s'est interposé pour défendre le droit à la protection de son collègue intérimaire, victime d'un accident de travail.

Globalement, ce qui fait consensus, c'est le refus des situations d'emploi, formel ou informel qui ne leur conviennent pas ou plus : ne plus travailler au noir (Fadil, Laurent, Clément), ne pas renouveler un contrat de travail (Vanda, Céline, Pierre, Karima), ne plus travailler dans un secteur d'activité (Jaffar) ou dans une organisation qui heurte les valeurs (Myriem, Vanda,

---

473 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale, op. cit.*, p 666 sq.

474 Démarches réalisées avec le soutien d'une avocate et du conseiller AFIPH ayant analysé le poste de travail et ses dysfonctionnements, puis sollicité l'entreprise utilisatrice qui n'avait pas répondu à ses sollicitations.

Fadil) de manière globale. Ces positionnements donnent lieu à des ruptures de trajectoires professionnelles. Elles prennent la forme de démissions (Vanda, Karima), de négociations formelles (rupture conventionnelle pour Jaffar) ou informelles dans le cadre de travail au noir, des interruptions de stage (Jaffar et Vanda) et surtout de non-renouvellement de CDD (Pierre, Vanda, Karima, Céline, Mohamed, Jean).

Qu'est-ce qui peut motiver à risquer à nouveau le chômage ? ou le non-emploi ? C'est la valeur qu'ils accordent au travail, qui se traduit par le refus. Celui de se soumettre à des rapports de subordination excessifs qui menacent leur intégrité :

« A. est très à l'écoute. Mais L., elle a une personnalité. Y'a des trucs c'est impossible. [...] « Toi tout seul, je restais », je lui ai dit. J'aurais trouvé ça super intéressant. Non mais là, je fais pas des choses aberrantes. Je ne casse pas mon corps à faire des choses aberrantes. Et c'était vraiment ça. Car j'ai envie de garder mon corps. Je veux bien faire souffrir mon corps en maraîchage parce qu'on est en retard. Elle nous a fait arracher des planches de choux et ramasser des cailloux : elle a un broyeur, un tracteur, une benne. Elle ne prend pas l'équipement. [D]es trucs énormes, je me disais : bah, non. 10 ans d'expérience. Quand même. Je dis pas, car j'arrive pas avec mes gros sabots. Je suis restée quand même 7 mois et ils souhaitaient que je reste. »

Ou encore à exercer des tâches répétitives et découpées du processus, qui les aliènent :

« Moi, tu vois, mon rêve, c'est la société chasseur cueilleur, où chacun est à sa place. Tout est simple. Et là, on est arrivé à un stade, ça s'est fait crescendo où les révolutions industrielles qui ont amplifié ce phénomène. On est tellement dans une hyper spécialisation. On sait faire qu'une seule chose. Mais vraiment qu'une seule chose. Un usineur, je prends cet exemple, pour l'avoir fait, soit il est sur sa machine, opérateur, soit il fait le dessin, soit il fait le programme. Mais personne qui fait les trois. C'est cloisonné. On est formé à faire que ça. [...] On est dans notre bulle mais on voit pas le reste. Et c'est dommageable. Les paysans d'autre fois, ça leur prenait un temps fou. Ils faisaient tout le process jusqu'à la vente. L'usineur, il fait que sa pièce. Il voit pas tout ce système. Sommes-nous encore humains ou des machines biologiques ? Cela ne m'intéresse pas fondamentalement [...] Ce n'est pas le nombre d'heures qui m'effraie. C'est ce côté renfermé, hyper cadré où tu n'es pas stimulé intellectuellement. [...] Ce que j'ai écarté, l'industrie. Je ne m'y reconnais pas. Le bruit. Les tâches et tous les impacts sur la société, l'environnement. C'est pas stimulant intellectuellement. Usinage fraisage, c'est vraiment le pis. On a une machine A et une machine B. Et c'est tout. »

Toutefois, de tels positionnements, où on privilégie le non-emploi à l'emploi, « c'est rarement que le chômage [...] apparaît en tant que tel comme une condition supérieure à toute autre<sup>475</sup> ». C'est davantage, des moyens d'« améliorer, à moyen ou long terme, sa position sur le marché du travail<sup>476</sup> ». Ce qui se joue dans ce type de choix, c'est la dimension expressive, pour échapper à des situations d'intégration disqualifiante (Vanda, Jaffar, Céline, Pierre, Clément, Laurent, Nabil, Myriem, Damien, Yves, Karima, Ginette) et laborieuse (Karima, Jaffar et Vanda) « dans l'espoir d'obtenir un emploi satisfaisant [...], dans l'attente d'intégrer une formation, dans la perspective de bâtir un projet professionnel...<sup>477</sup>».

---

475 D., Demazière et M-T., Pignoni, *Chômeurs, du silence à la révolte, op. cit.*, p 31.

476 *Ibid*, p 32.

477 *Idem*.

Les entretiens révèlent que le choix de formes d'emploi atypique se propage, comme si elles constituaient déjà, au moins chez les populations vulnérables, une norme, déjà intériorisée, voire comme le suggèrent Stéphane Beaud et Liza Kerivel, « une norme du travail [...] relativement protectrice<sup>478</sup> ». Pour Damien et Yvan, des CDDs qui leur permettent d'alterner des périodes travaillées, où ils bénéficient d'un salaire, d'une protection, d'une reconnaissance et des périodes indemnisées, où ils se consacrent à des projets personnels. Pour Myriem, « le choix du temps partiel, le choix de multiplier deux employeurs à temps partiel » et d'alterner deux activités complémentaires, production et vente. Et pour un certain nombre d'entre eux, le choix de l'insertion par l'activité économique, à un moment dans leur trajectoire, pour le secteur d'activité et comme une étape professionnelle :

« Si on s'oriente sur les jardins, hormis la situation géographique, c'est qu'*a minima*, on est attiré par la thématique de la nature ou le maraîchage. Mon choix de m'orienter dans les jardins, c'était ça, être en accord avec les valeurs ou le cadre, être en accord avec le chantier d'insertion, c'est ça qui va conditionner son implication, à quel point on le vit bien, quoi. [...] Clairement. Dans la seconde hypothèse. Ça dépend de l'implication, comment elle évolue dans son parcours. Ça reste une étape dans un parcours. Elle était nécessaire. J'ai choisi les jardins exprès car je voulais le contact avec la nature. Mais je me retrouvais là-dedans. » (Pierre)

Cette perception rejoint celle de Mircea Vultur. Il distingue contrat juridique, protection formelle et contenu du travail et envisage, comme le souligne Maryse Bresson<sup>479</sup>, certains emplois atypiques comme des emplois de qualité. Isabelle Plond-Morand perçoit l'insertion par l'activité économique comme une mesure positive, une « nouvelle approche d'un espace de liberté, d'un sas anthropologique dans lequel chacun pourrait vivre avec les autres en réalisant à son niveau, une activité compatible avec ses moyens et sa volonté, variable dans le temps, et atteindre ainsi un développement personnel suffisant<sup>480</sup> ». Le témoignage de Vanda confirme cette hypothèse :

« Moi, j'avais trouvé que c'était une super solution, une très bonne expérience [...] Pour les gens que j'ai rencontrés, dans un public très différent. Et ça c'était chouette. Je garde les miens. Pas tous, mais je garde les miens. Et parce que ça m'a permis d'enfin trouver après toutes ces années, ce que j'avais envie de faire. [...] Et ça c'est un lieu où comme tu n'es pas pressé par le temps, on exige pas de toi des compétences tout de suite, on te laisse le temps d'apprendre. »

L'insertion par l'activité économique répondrait « aux modifications de l'espace social<sup>481</sup>, » « de la valeur temps<sup>482</sup> » et occasionnerait, des compétences économiques qui associent

---

478 S., Beaud et L., Kerivel, « Jeunes précaires dans un bassin d'emploi actif », *op. cit.*

479 M., Bresson, « Précarité, Etat des lieux », *op. cit.*

480 I., Plond-Morand, *L'employabilité: ambiguïtés d'un concept: le cas des entreprises d'insertion de Bourgogne et Franche-Comté*, *op. cit.*, p 187.

481 *Idem.*

482 *Idem.*

travail et salaire, sociales (par la restauration des liens), politiques (engagement) et philosophiques (place de l'individu dans la société). Pierre va dans ce sens :

« Oui par rapport à mon parcours, déjà j'ai repris contact avec la nature, me passionner et c'est pour ça que je peux m'investir professionnellement dans un nouveau projet. Après, il y a eu aussi ce côté, contact social. On est en contact avec des gens. Ça m'a permis de m'y confronter. Et c'est un bon exercice. C'est un peu comme une désensibilisation, comme pour les allergies sur le volet social. J'ai finalement fait les deux extrêmes. Sur le côté plus concret, ça reste une étape, pour les personnes très éloignées comme moi à l'époque. Ça reste une expérience à mettre sur son CV. Pendant 2 ans, on s'est levé. On a fait des tâches dans le cadre du travail. On a acquis des compétences. C'est des choses à mettre en valeur. Même si ça reste un CDD d'insertion, un mi-temps. [...] *A minima*, on peut mettre en valeur cette expérience. Et même s'il y a rien derrière, moi, oui, j'en sors avec quelque chose. Mais *a minima*, c'est les contrats réalisés, vingt et un mois d'expérience, ça ré-ouvre des droits, derrière tu peux faire de la formation. *A minima*, y a quand même des choses, que ce soit juste précarisant pour les précarisants, non. Hormis pour des cas extrêmes et c'est la faute des personnes, même s'il peut y avoir des choses à sa décharge ou en cas d'abandon. Dans ce cas, pas de droits effectivement. Mais dans ce cas est-ce la faute de la structure ou de la personne ? Non, ce n'est pas la structure ou le type d'emploi qui est pénalisant. A un moment, on est libre de nos choix et on est libre de faire de mauvais choix. Ou alors des choix qui ne sont pas forcément mauvais car en accord avec nos convictions. Dans ce cas-là, on assume les conséquences. L'existence des SIAE et la démarche d'insertion ne peut pas être mauvaise, mais il faut la voir comme une étape. Ce n'est pas une finalité. »

Soit des marges de manœuvre – si infimes soient-elles – existent, ou plus exactement les populations précaires s'en débrouillent, frôlent les limites des injonctions et des conventions, normatives et attendues des politiques publiques de l'emploi. Renvoyés à eux-mêmes, malmenés par des instances et institutions, les leviers qu'ils actionnent occasionnent parfois des ruptures de trajectoire pour réparer des individualités cabossées et maintenir avec cohérence, des valeurs éthiques et un rapport au travail fort. Ils mobilisent d'autant plus ces marges de manœuvre qu'ils parviennent à se réinscrire dans des réseaux d'échanges pour se réaffilier. C'est pourquoi Robert Castel insiste sur l' « ingéniosité », la « débrouillardise<sup>483</sup> » qu'ils mettent en œuvre.

---

483 R., Castel, *La montée des incertitudes, op. cit.*, p 441.

## Conclusion

Comment clore un sujet aussi vaste que le rapport au travail ? Les propos tout dernièrement, mi-septembre 2018, tenus par le Président Macron, soulèvent à nouveau, la polémique. Actualité construite sur une idéologie libérale de l'emploi à tout prix, qui associe de manière réductrice, vouloir et pouvoir. Actualité d'autant plus significative, qu'elle touche le secteur d'activité des *Jardins de la Solidarité*, l'horticulture. Or, c'est un phénomène global, total, tirillé par de multiples enjeux difficilement compatibles : entre plaisir et contrainte, entre émancipation et subordination, entre obligation et droit... Est-ce le fruit des couches sédimentaires successives des évolutions du travail ou la nature même du travail qui crée autant de dichotomie ? Ou encore l'évolution de la question sociale ? Plus que quiconque *a posteriori*, ces tensions touchent de plein fouet les populations vulnérables, les moins à même à trouver des issues dans l'emploi accessible, aujourd'hui et ici, en France. Et les plus souvent confrontées à devoir rechercher un autre emploi. Car le « travail [...] [comme l'écrit Robert Castel] est plus que le travail, et donc le non-travail est plus que le chômage<sup>484</sup> ».

Pour répondre à notre problématique, le rapport au travail, qu'entretiennent les populations vulnérables, nous pouvons d'ors et déjà, poser des éléments issus de l'analyse. Le travail, au sens large est essentiel pour les individus interrogés. Le travail, c'est-à-dire, l'activité, prime sur la forme, l'emploi<sup>485</sup>. Les formes d'engagement et d'intégration mises en lumière dans la première partie l'attestent. Dans le champ de leur possible, limité certes, ils privilégient la satisfaction du travail, à la sécurité d'emploi. Car si le travail leur procure des ressources directs et indirectes, et des protections minimales dans le cadre de l'emploi, ils tiennent majoritairement à développer les deux dimensions, expressives et sociologiques : s'épanouir, développer et utiliser leurs compétences (cent-soixante-six occurrences verbales liées au plaisir au travail contre quarante renvoyant à la contrainte), et travailler au sein d'organisations qui favorisent la « sociabilité<sup>486</sup> », au sein de relations d'équipe et d'ambiance agréables (cent-soixante-dix-huit occurrences verbales recensées) où ils sont reconnus et valorisés. Ils sont attachés à leur métier et leur profession (cent-soixante-quatre occurrences

---

484 R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, *op. cit.*, p 623.

485 Par contre, difficile encore de faire la part des choses entre intériorisation des formes d'emploi atypiques, choix, appréhensions et résignation.

486 Terme que préfère Dominique Méda, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, *op. cit.*, p 22.

verbales dénombrées). Est-ce à dire qu'ils privilégient l'instabilité ? La discontinuité alors ? Pas nécessairement. Mais leurs attentes légitimes les placent dans une situation inconfortable, où parallèlement, ils aspirent à réunir ces composantes et se confrontent à la « montée des incertitudes » entretenue par le précarariat. Ils sont exposés de manière quasi-permanente aux risques de dégradation qui impactent concrètement (irrégularité des ressources et difficulté de projection dans le temps), mais aussi, et surtout, sur le plan symbolique. Dépossédés d'une position sociale<sup>487</sup> qu'assurait l'emploi typique, ils sont privés d'une reconnaissance et soumis à une identité fragmentée. C'est spécifiquement là où sourde la vulnérabilité, d'une dépendance de la reconnaissance d'autrui. Elle est produite par le contexte de l'évolution sociale, au croisement des parcours biographiques et des politiques publiques. Mais elles évitent bien des drames, comme le rappelle Robert Castel. Néanmoins, l'institutionnalisation d'emplois atypiques, favorisant et maintenant le précarariat, d'autant plus dans des logiques d'intégration adaptative, le choix d'une gestion rationnelle du non-emploi disloquant et stigmatisant, et le traitement d'intervention sociale, focalisé sur les individus, correcteur et culpabilisant, renforcent les risques de déstabilisation, d'individualisation, de décollectivisation et de vulnérabilité. Ces risques sont issus d'une « construction sociale, et une convention sociale qui met en jeu des institutions, des normes culturelles, des codes juridiques, des pratiques administratives, des règles sociales, des interprétations subjectives qui construisent le chômage<sup>488</sup> ».

Alors, soit les individus développent un rapport salarial discontinu. S'ils sont démunis face à l'emploi, ils s'occupent et ils travaillent pourtant. Ils œuvrent dans des environnements intégrateurs et épanouissants, et y développent l'autonomie dont les prive la précarité d'emploi. Mieux même, ils s'inscrivent « dans une volonté de bien-être social<sup>489</sup> », s'engagent dans la société, dans la communauté, en tant que citoyen et retrouvent une place, un travail,

---

487 C. Taylor, *Grandeur et misère de la modernité*, Bellarmin, 1992, p 65. Cité par I., Astier, « Protéger autrement », *op. cit.*, « "La reconnaissance ne posait pas de problème lorsque l'identité de la personne était largement déterminée par sa position sociale. Le principe qui lui donnait sens ne tenait pas à ses activités ou aux rôles qui lui étaient dévolus, mais à la place qu'elle occupait dans la société. L'identité prenait appui sur des catégories sociales que tout le monde tenait pour acquises. La reconnaissance allait de soi. Le problème pour l'individu contemporain est qu'il doit construire son identité et qu'il ne dispose pas de reconnaissance a priori. " Il doit se la mériter à travers l'échange, et elle peut échouer ». La nouveauté n'est pas le besoin de reconnaissance en tant que tel, mais la possibilité qu'il puisse ne pas être satisfait. Un nouvel idéal moral s'impose, celui de l'authenticité et avec lui, de nouvelles préoccupations surgissent. L'individu contemporain considère qu'il y a une façon d'être humain qui lui est propre. Il doit vivre sa vie de cette façon et non pas imiter celle des autres ».

488 I. Plond-Morand, *L'employabilité: ambiguïtés d'un concept : le cas des entreprises d'insertion de Bourgogne et Franche-Comté*, *op. cit.*, p 73.

489 Isabelle Astier Cite J.-F., Laé, *L'instance de la plainte*, Paris, Descartes & Cie, 1996, p. 23-25. I., Astier. « Protéger autrement », *op. cit.*

que ne leur procure pas l'emploi<sup>490</sup>. C'est pourquoi, on peut conclure en explicitant la stabilité dans leur travail et l'instabilité d'emploi. Loin d'être « passifs et résignés, ayant perdu la volonté de conduire leur vie <sup>491</sup> », ils reconstruisent leur identité voire leur citoyenneté. Celle-ci répond à une double crise, où éthique et économique s'imbriquent, « celle des rapports sociaux centrés sur la place du travail et le chômage, et celle des rapports avec la nature marquée par la dégradation des écosystèmes<sup>492</sup> ». Ils se saisissent d'eux-mêmes et des espaces possibles, se débrouillent, utilisent leur pouvoir d'agir et de faire, dans des centres sociaux autogérés, des associations, au sein du quartier, en milieu urbain et rural. « Responsables [...], « combatifs et [...] créatifs », ils retrouvent leur utilité et agissent indépendamment « [d]es impasses de l'action politique et sociale<sup>493</sup> ».

A l'issue de ce travail, il ne s'agit pas de formuler des préconisations, tout au plus, changer de regard et de mode d'appréhension, pour percevoir des individus malmenés par des dispositifs, des modes d'intervention du traitement social, des politiques de l'emploi en général, qui promeuvent et construisent une employabilité au risque de les enfermer dans des situations où l'inertie les guette. Les individus s'en échappent par d'autres formes de travail que l'emploi et changent le monde à leur échelle. Isabelle Plond-Morand, qui associe pratique professionnelle et recherche théorique, suggère de « redéfinir le rôle des acteurs et de l'entreprise à l'égard de l'emploi en mettant plus de relation de l'entreprise à la société, ce qui devient aussi un nouveau modèle économique-ethno-sociologique<sup>494</sup> ». Denis Olivennes va plus loin, estimant qu'il n'y a aucune « fatalité du chômage de masse ni d'impuissance obligée des pouvoirs publics en la matière ». C'est plutôt de l'ordre d'un profond bouleversement du système de redistribution. Pour lui, le maintien des deux records les plus élevés du Produit Intérieur Brut par habitant et du chômage en France est révélateur : « Cela veut dire que le coût du chômage nous paraît collectivement moins douloureux que celui de sa réduction avec ce qu'une réduction supposerait de transformations de nos habitudes fiscales et sociales ». De fait, cette perception, cette « formulation de la question sociale du chômage » corrobore les pensées de

---

490 « Il faut les aider à retrouver une place normale dans la société. La notion d'insertion désigne ce mode original d'intervention et se donne avec le contrat sa méthodologie : construire un projet qui engage l double responsabilité de l'allocataire et de la communauté, et doit déboucher sur la réinscription du bénéficiaire dans le régime commun », R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat, op. cit.*, p 696.

491 R., Castel, *La montée des incertitudes, Travail, protections, statut de l'individu, op. cit.*, p 441.

492 J., Canonne et C., Bagault, « Hannah Arendt : penser la modernité », *Sciences humaines*, vol. 239, n° 7, 2012, p. 34.

493 C., Dane, « L'empowerment, un concept pour la France ? », *Vie sociale*, vol. 2, n° 2, 2007, pp. 59-72.

494 I., Plond-Morand, *L'employabilité: ambiguïtés d'un concept : le cas des entreprises d'insertion de Bourgogne et Franche-Comté, op. cit.*, p 73.

Didier Demazière et Maria-Térésa Pignoni, qui envisagent une logique politique « dépolitisée<sup>495</sup> » du non-emploi, comme le « produit d'une crise économique globale, [...] le résultat de transformations de l'appareil productif, bref comme un fléau dont on ne peut qu'atténuer les conséquences. Ces interventions correctrices accréditent l'idée que la seule solution est de gérer ses effets, mais qu'il est impossible de combattre le chômage lui-même. Autrement dit, le problème du chômage n'est pas inscrit dans un registre politique<sup>496</sup>». L'hypothèse qu'ils formulent, c'est aussi le maintien paradoxal du chômage et de la précarité pour étouffer l'angoisse collective du chômage<sup>497</sup>, pour se garder d'affecter tout un pan de la population, les inclus et stables.

A ce niveau d'analyse, nous dénombrons déjà six limites qui réduisent le travail de recherche :

- L'échantillonnage, s'il est représentatif de la population accueillie aux jardins, ne touche peut-être que les moins vulnérables des vulnérables, écartant vraisemblablement les invisibles et injoignables, les désaffiliés, les moins stables, les plus précaires.
- Ce travail ne tient pas compte de la disparité des modalités d'intervention sociale du service public de l'emploi, incarné par le Pôle Emploi (huit situations), les services d'accompagnement territoriaux et associatifs (deux occurrences).
- Par ailleurs, par choix de cadrage essentiellement, cette recherche s'est centrée sur le point de vue des individus vulnérables, et n'a pas considéré celui des professionnels de l'emploi. Elle occulte leur pratique et leur ouverture éventuelle au rapport au travail autre que l'emploi.
- Les entretiens réalisés en juillet, au travers de grilles théoriques sociologiques classiques (emploi, chômage et travail) ont éludé les classifications philosophiques que nous avons découvertes et utilisées plus tard, au service des enquêtes. De fait, nous n'avons pas abordé aussi finement les loisirs (voyages, sport...) ou encore démêler ce qui relève de l'œuvre (quelque chose d'accompli), de l'action (sans matérialité)<sup>498</sup> dans la pratique de transmission des savoir-faire.

---

495 D., Demazière et M-T., Pignoni, *Chômeurs, du silence à la révolte*, op. cit., p 53 sq.

496 *Idem*.

497 *Ibid*, p 45 sq.

498 En effet, comment présupposer que les sensibilisations, transmissions, initiations, réflexions aient déjà donné lieu à de nouvelles pratiques chez d'autres ? ou qu'elles se soient limitées à une prise de conscience, à d'autres réflexions ? D'où découlerait la distinction entre matérialité pour le premier cas, et immatérialité, pour le second, selon Annah Arendt, c'est-à-dire, la distinction entre l'œuvre et l'action.

- Par ailleurs, une approche en sociologie des organisations permettrait d'éclairer deux dimensions étroitement liées au rapport salarial des individus, expressives et relationnelles, pour affiner les analyses et inclure les acteurs économiques, les entreprises, dans ce travail.

- Cette étude s'est réduite à des personnes accompagnées dans le cadre d'un seul chantier d'insertion, *Les Jardins de la Solidarité*. Aussi, il ne permet pas de comprendre si ce rapport au travail, s'étend à toutes les personnes de passage en chantier d'insertion, voire à tous les individus soumis au chômage, à la précarité d'emploi, au précariat. Bénéficient-ils de parcours individuels spécifiques ou / et des dispositifs qui encouragent des conceptions d'emploi spécifiques ? Sont-ils tous touchés de la même façon ? N'ayant ni élargi ni transposé les éléments à d'autres, nous n'avons pas pu le vérifier.

Néanmoins, si ce travail trouve des limites, l'ensemble des réflexions et des éléments de réponse pointe et réhabilite la pratique opérée dans le cadre du chantier d'insertion. Au-delà des taux de retour à l'emploi attendus, elle contribue à forger des citoyens, forts de leurs compétences, conscients des enjeux environnementaux et sociaux, qui dépassent des modes de vie consuméristes, s'engagent dans des projets, initient des actions, que l'approche stricto-macro-économique élude.

## Bibliographie :

### *Approche sociologique :*

I., Astier, « Protéger autrement », sous la direction de I. Astier, *Les nouvelles règles du social*, PUF, 2007, pp. 181-186. Disponible sur <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/les-nouvelles-regles-du-social--9782130557159.htm>, consulté le 09/09/18.

——— « Se raconter aux autres », *Sciences humaines*, vol. 184, no. 7, 2007, pp. 5-5.

Disponible sur <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/magazine-sciences-humaines-2007-7-page-5.htm>, consulté le 10/09/18.

S., Beaud et L., Kerivel, « Jeunes précaires dans un bassin d'emploi actif », *Mouvements*, vol. n°35, no. 5, 2004, pp. 52-61. Disponible sur <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/revue-mouvements-2004-5-page-52.htm>, consulté le 27/04/2018.

Y., Benarrosh, « Le travail : norme et signification », *Revue du MAUSS*, vol. no 18, no. 2, 2001, pp. 126-144. Disponible en PDF sur <https://www-cairn-info>, consulté le 14/01/18.

M., Bresson, « Précarité, Etat des lieux », *Sciences humaines*, Vol 289, 2017/2. Disponible sur <https://www-cairn-info>, consulté le 11/01/2018.

——— *Sociologie de la précarité*, Paris, Colin, 2015.

R., Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.

——— « La citoyenneté sociale menacée », *Cités*, vol. 35, n° 3, 2008. Disponible en PDF sur <https://www-cairn-info>, consulté le 17/08/18.

——— *La montée des incertitudes, Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, 2009.

——— « Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précaire » sous la direction de S., Paugam, *Repenser la solidarité*, PUF, « Le lien social », 2007, pp 415 à 433. Disponible sur <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/repenser-la-solidarite--9782130588757.htm>, consulté/ le 20/02/2018.

——— « Individus, risques et supports collectifs », *Idées économiques et sociales*, vol. 171, n° 1, 2013, pp. 24-32. Disponible en PDF sur <https://www-cairn-info>, consulté le 03/08/18.

P., Cingolani, « Emploi et travail précaires », *La précarité*, PUF, 2015. Disponible sur <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/la-precarite--9782130799634.htm>, consulté le 04/03/18.

A., Cottureau, « Théories de l'action et notion de travail : note sur quelques difficultés et quelques perspectives », *Sociologie du travail*, 36<sup>e</sup> année, hors-série, 1994. « Les énigmes du

travail » pp. 73-89. Disponible sur [https://www.persee.fr/doc/sotra\\_0038-0296\\_1994\\_hos\\_36\\_1\\_2150](https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1994_hos_36_1_2150), consulté le 09/07/18.

C., Dane, « L'empowerment, un concept pour la France ? », *Vie sociale*, vol. 2, n° 2, 2007, pp. 59-72. Disponible sur <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/revue-vie-sociale-2007-2-page-59.htm>, consulté le 17/09/2018.

D., Demazière, *Sociologie des chômeurs*, Paris, La Découverte, 2006. Disponible sur <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/sociologie-des-chomeurs--9782707148926.htm>, consulté le 02/02/18.

D., Demazière et M-T., PIGNONI, *Chômeurs, du silence à la révolte, Sociologie d'une action collective*, Paris, Hachette, 1998.

D., Demazière et M., Zune, « L'emploi et le travail vus depuis le chômage : enquête sur les expériences des chômeurs », *La revue de l'IREES*, 2016/2 n° 89. Disponible en PDF sur <https://www-cairn-info>, consulté le 04/03/18.

——— « Qu'est-ce que le travail quand on n'a pas d'emploi ? Le travail non salarié à l'aune des projections d'avenir des chômeurs », Formation emploi, *Revue Française de Sciences sociales*, n° 141, janvier-mars 2018, pp 133-152. Disponible en PDF sur <https://www-cairn-info>, consulté le 04/08/18.

J-P., Durand, « Le paradoxe du travail », *Revue Projet*, vol. 291, no. 2, 2006, pp. 85-90.

Disponible en PDF sur <http://www-cairn-info>, consulté le 05/01/18.

N., Duvoux, *Le nouvel âge de la Solidarité, Pauvreté, précarité et politiques publiques*, Paris, Seuil, 2012.

——— *L'autonomie des assistés, Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, PUF, 2012.

S., Ebersold, *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, Rennes, PUR, 2001.

O., Gajac, « La notion de désaffiliation chez Robert Castel », *Revue du MAUSS permanente*, 28 octobre 2015 in <http://www.journaldumauss.net/?La-notion-de-desaffiliation-chez-1250>, consulté le 23/08/2018.

D., Girardot, « Travail et banalité du mal. Le concept arendtien de travail », *Travailler*, vol. 35, n° 1, 2016, pp. 213-232. Disponible en PDF sur <http://www-cairn-info>, consulté le 14/08/18.

V., Hélandot, « Précarisation du travail et de l'emploi : quelles résonances dans la construction des expériences sociales ? », *Empan* 2005/4, n° 60, p 30-37. Disponible en PDF sur <http://www-cairn-info>, consulté le 12/02/18.

- M., Jahoda, P., Lazarsfeld et H., Zeisel, *Die Arbeitslosen von Marienthal. Ein soziographischer Versuch über die Wirkungen langandauernder Arbeitslosigkeit, 1933, traduit en français par F., Laroche sous le titre Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Éditions de Minuit, 1982.
- J-P., Le Goff, « Evaluation, l'intériorisation des normes », *Revue Projet*, vol. 291, n° 2, 2006, pp. 67-72. Disponible en PDF sur <http://www.cairn-info>, consulté le 04/04/18.
- M., Maruani, E., Reynaud, *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte, 2004. Disponible sur <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/sociologie-de-l-emploi--9782707144485.htm>, consulté le 12/07/18.
- C., Martin, « Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel », *Revue européenne de recherche sur le handicap*, Elsevier Masson, 2013, n°7, pp.293-298. Disponible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00915581>, consulté le 08/08/18.
- D., Méda, *Le travail*, Paris, PUF, 2010.
- *Le travail, une valeur en voie de disparition ?*, Paris, Flammarion, 2010.
- D., Méda et P., Vendramin, « La signification du travail au prisme des générations », sous la direction de D., Méda et P., Vendramin, *Réinventer le travail*, Paris, PUF, 2013, pp. 149-184. Disponible sur <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/reinventer-le-travail--9782130584698.htm>, consulté le 08/07/18.
- A., Norbert et J-L., Laville, « La construction des identités au travail », *Sciences humaines*, vol. 149, n° 5, 2004. Disponible sur <https://www-cairn-info>, consulté le 09/02/18.
- D., Olivennes, « Le « désenchantement » du travail », *Le Débat*, vol. 89, n° 2, 1996, pp. 106-110. Disponible en PDF sur <https://www-cairn-info>, consulté le 12/03/18.
- S., Paugam, « Salaire, plaisir, reconnaissance », *Sciences humaines*, vol. 114, n° 3, 2001. Disponible sur <https://www-cairn-info>, consulté le 09/06/18.
- « La solidarité organique à l'épreuve de l'intensification du travail et de l'instabilité de l'emploi », *Repenser la solidarité*, PUF, 2011, pp. 377-396. Disponible sur <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/repenser-la-solidarite--9782130588757.htm>, consulté le 06/06/18.
- *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, PUF, 2010. Disponible sur [https://www-cairn-info.iepnomade-.grenet.fr/feuilleter.php?ID\\_ARTICLE=PUF\\_PAUGA\\_2010\\_01\\_0005](https://www-cairn-info.iepnomade-.grenet.fr/feuilleter.php?ID_ARTICLE=PUF_PAUGA_2010_01_0005), consulté le 17/02/18.
- F., Piotet, « Emploi-travail, le grand désordre », *Revue Projet*, vol. 291, n°2, 2006, pp. 73-78. Disponible sur <https://www-cairn-info>, consulté le 08/02/18.

I., Plond-Morand, *L'employabilité: ambiguïtés d'un concept: le cas des entreprises d'insertion de Bourgogne et Franche-Comté*, Paris, L'Harmattan, 2012.

C., Ramaux, « Quelle théorie pour l'État social ? Apports et limites de la référence assurantielle. Relire François Ewald 20 ans après L'État providence », *Revue française des affaires sociales*, n° 1, 2007, pp. 13-34. Disponible sur <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/revue-francaise-des-affaires-sociales-2007-1-page-13.html>, consulté le 19/09/2018

P., Riutort, *Précis de sociologie*, Paris, PUF, 2014. Disponible sur <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/precis-de-sociologie--9782130624660.htm>, consulté le 27/01/18.

M., Salognon, « L'exclusion professionnelle : quelle implication des entreprises ? », *Horizons stratégiques*, vol. 7, n° 1, 2008, pp. 52-71. Disponible sur <https://www-cairn-info>, consulté le 08/02/18.

R., Sainsaulieu, *L'identité au travail. Les effets culturels de l'organisation*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2014. Disponible sur <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/l-identite-au-travail--9782724614954.htm>, consulté le 04/01/2018.

D., Schnapper, *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard, 1981.

P., Semonwicz, *Collaborer pour insérer, Les partenariats sociaux dans l'insertion par l'activité économique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017.

X., Vega, (de la), « Les tribulations de la valeur travail », *Sciences humaines* N°222, n° 1, 2011, disponible sur <https://www-cairn-info>, consulté le 13/01/2018.

——— « Le travail sens dessus dessous », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, vol. 10, n° 3, 2008. Disponible sur <https://www-cairn-info>, consulté le 13/01/2018.

#### *Ouvrages généraux :*

H., Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calman-Lévy, 1983.

M-P., Cazals-Ferré et M-C., Llorca, « Chapitre 2. Précarité et vulnérabilité : notions et approches », *Précarité et vulnérabilité psychologique*, ERES, 2004, pp. 29-40. Disponible sur <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/precarite-et-vulnerabilite-psychologique--9782749202495.htm>, consulté le 08/05/2018.

Cicéron, *Traité des devoirs*, XLII, « Les stoïciens », Paris, La Pléiade, 1962.

L., Jacquot et B., Balzani, *Sociologie du travail et de l'emploi*, Paris, Ellipses, 2010.

J., Gautié, « De l'invention du chômage à sa déconstruction », *Genèses*, vol. 46, n°. 1, 2002, pp. 60-76. Disponible en PDF sur <https://www-cairn-info>, consulté le 13/11/2017.

Y., Zoberman, « Le chômage, le plus vieux métier du monde ? », *Une histoire du chômage. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éditions Perrin, 2011. Disponible sur <https://www-cairn->

info.iepnomade-2.grenet.fr/une-histoire-du-chomage--9782262037871.htm, consulté le 05/06/2018.

*Approches économistes :*

M. G., Bruna, « Des circularités maussiennes au travail à la désaffiliation sociale des chômeurs », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 13, no. 1, 2013, pp. 81-85. Disponible en PDF sur <https://www-cairn-info>, consulté le 14/08/2018.

P., Concialdi, « Pauvreté, précarité et chômage », *Spécificités* 2014/1, n° 6, p. 30-43.

J-M., Harribey, « Travail, emploi, activité : essai de clarification de quelques concepts », *Economies et Sociétés*, Série « Economie du travail », A.B., 1998, n° 20, 3, p. 5-59.

Disponible en PDF sur <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/travail/travail.pdf>, consulté le 12/07/2018.

Y., L'Horty, « Politiques de l'emploi : pourquoi ça ne marche pas ? », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 13, n° 1, 2013, pp. 91-102. Disponible en PDF sur <https://www-cairn-info>, consulté le 04/09/2018.

*Dictionnaires et traités :*

A., Bevort, A., Jobert, M., Lallement, A., Mias (sous la direction), *Dictionnaire du travail*, Paris, PUF, 2012.

J., Etienne, F., Bloess, P., Noreck et J-P., Roux, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Hatier, 2011.

T., Pillon et F., Vatin, *Traité de sociologie du travail*, Toulouse, Octares, 2007.

A., Rey (sous la direction), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2012.

*Articles d'encyclopédies et dictionnaires consultés sur internet (par ordre d'apparition) :*

D., Demazière, « Chômage - Sociologie du chômage », *Encyclopædia Universalis*, in <https://www.universalis.fr/encyclopedie/chomage-sociologie-du-chomage/2-une-construction-historique-et-institutionnelle/> consulté le 06/08/18.

J-É., Mestre, « Chômage - Définition et mesure », *Encyclopædia Universalis*, in <http://www.universalis.fr/encyclopedie/chomage-definition-et-mesure/> consultée le 10/08/18.

« Employabilité » in <https://www.universalis.fr/dictionnaire/employabilite/> consulté le 09/09/18.

*Etudes statistiques officielles :*

C., Babet, « Comment ont évolué les métiers en France depuis 30 ans ? » *Dares Analyses*, Janvier 2003, n° 3. Disponible en PDF sur <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-003.pdf>, consulté le 11/08/2018.

N., Pradines, « La précarité s'inscrit dans la durée », *Dares*. Disponible sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1291896>, consulté le 03/09/2018.

*Références internet utilisées (par ordre d'apparition dans le mémoire) :*

<http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politiques-insertion/lutte-pauvrete/> consulté le 10/11/2017.

<https://www.legifrance.gouv.fr> consulté le 23/07/18

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/> consulté le 23/07/18

<https://blogs.mediapart.fr/flebas/blog/240316/l-arnaque-de-l-etymologie-du-mot-travail> consulté le 30/07/18.

<http://www.penserletravailautrement.fr/mf/2016/09/tripalium.html> consulté le 14/09/18.

<http://renoirclioblog.over-blog.com/article-23763817.html> consulté le 01/08/2018.

[https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Encyclop%C3%A9die/1re\\_%C3%A9dition/TRAVAIL](https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Encyclop%C3%A9die/1re_%C3%A9dition/TRAVAIL) consulté le 03/08/18.

<https://travailetqualitedevie.wordpress.com/tag/turgot/> consulté le 14/09/18.

<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/7ej.asp> consulté le 03/08/18.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1303> consulté le 06/08/18.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1479> consulté le 08/08/2018.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1129> consulté le 06/08/2018.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2013> consulté le 08/08/2018.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1570> consulté le 11/08/2018.

<https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Preambule-de-la-Constitution-du-27-octobre-1946> consulté le 06/09/2018.

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/les-demandeurs-d-emploi-inscrits-a-pole-emploi-les-series-mensuelles-nationales>, consulté le 08/08/2018.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1415> consulté le 08/08/2018.

<https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/article/plie-plans-locaux-pluriannuels-pour-l-insertion-et-l-emploi> consulté le 14/09/18.

<http://www.fafsea.com/adema/prescripteurs/presentation/contexte.html>, consulté le 10/09/18.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32700> consulté le 10/09/18.

*Site internet :*

« Cultivons nos toits », in <http://www.les48h.fr/grenoble/> consulté le 19/08/2018.

## Table des matières :

Introduction	p. 10
Partie 1 Qu'est-ce que le travail aujourd'hui ? Quelles dimensions recoupe-t-il ?	p. 21
<b>I Le travail : de l'Antiquité à la société post-moderne</b>	<b>p. 22</b>
1.1 L'héritage d'interprétations sémantiques et historiques	p. 22
1.11 Détour étymologique et sémantique	p. 22
1.12 Eclairage historique	p. 22
1.121 <i>Une activité inexistante ou dégradante</i>	p. 23
1.122 <i>Le travail comme facteur de production</i>	p. 24
1.123 <i>Le travail, quelle acception choisir ? quelle définition retenir du travail ?</i>	p. 24
1.2 Les dialectiques à l'œuvre :	p. 25
1.21 <i>Le travail, d'une contrainte, le travail forcé au droit du travail</i>	p. 25
1.22 <i>Entre aliénation et émancipation</i>	p.28
1.3 Pourquoi travailler aujourd'hui ?	p. 31
1.31 <i>L'hégémonie du travail dans notre société</i>	p. 31
1.32 <i>Quelles formes d'épanouissement au travail ?</i>	p. 33
1.321 <i>Homo faber / sociologicus / economicus (Paugam)</i>	p. 35
1.322 <i>Les formes d'engagement dans le travail</i>	p. 41
<b>II Les pendants au travail : privation et forme</b>	<b>p. 49</b>
2.1 Le chômage comme pendant au travail par sa privation : la construction sociale d'un phénomène récent ?	p. 49
2.11 <i>Détour étymologique et historique : d'un terme ancien à l'invention d'un phénomène inédit</i>	p. 49
2.12 <i>Le chômage professionnel, une « promotion sociale » ?</i>	p. 50
2.13 <i>Le chômage contemporain, trois définitions officielles</i>	p. 52
2.14 <i>Subir la crise de statut</i>	p. 53
2.141 <i>Une identité fragmentée</i>	p. 54
2.142 <i>Le vécu du chômage total</i>	p. 56
2.2 Favoriser le travail par l'émiettement de l'emploi	p. 58
2.21 <i>L'émiettement de l'emploi ou « l'institutionnalisation du sous-emploi »</i>	p. 58
2.211 <i>Le CDI, norme d'emploi ou mythe ?</i>	p. 59
2.212 <i>La projection dans l'emploi visé, comme processus biographique et réflexif. Place versus contrat ?</i>	p. 61
2.22 <i>Les différentes formes d'intégration et ses déviances</i>	p. 64

2.221 <i>L'intégration assurée (satisfaction travail / sécurité emploi)</i>	p. 65
2.222 <i>L'intégration incertaine (satisfaction dans le travail / insécurité d'emploi)</i>	p. 65
2.223 <i>L'intégration laborieuse (insatisfaction travail et sécurité d'emploi)</i>	p. 66
2.224 <i>L'intégration disqualifiante (insatisfaction travail et insécurité emploi)</i>	p. 67
<b>Partie 2 Dépasser l'aléatoire par les trajectoires individuelles : du précarariat à l'organisation d'activités au service des besoins et valeurs</b>	<b>p. 70</b>
<b>I De la précarité au précarariat :</b>	
<b>d'un passage à un état, entre instabilité et permanence</b>	<b>p. 71</b>
1.1 <b>La précarité ou l'expérience d'une dépendance économique et sociale</b>	<b>p. 71</b>
1.11 <b>Contextualiser la précarité en France dans la société post-moderne : de l'étymologie au phénomène actuel</b>	<b>p. 71</b>
1.12 <b>Une notion soumise à des perceptions subjectives et relatives, ethnocentristes</b>	<b>p. 77</b>
1.2 <b>Conjuguer avec l'aléatoire : l'épreuve du temps</b>	<b>p. 79</b>
1.21 <i>La difficulté à se projeter : entre incertitude et réactivité</i>	p. 79
1.22 <i>Discontinuité et quasi-permanence</i>	p. 81
<b>II Survivre au chômage</b>	<b>p. 88</b>
2.1 <b>Compenser les effets délétères du chômage : Des expériences très actives</b>	<b>p. 88</b>
2.11 <b>Le Chômage inversé</b>	<b>p. 92</b>
2.12 <b>Le chômage différé</b>	<b>p. 94</b>
2.2 <b>Rendre l'emploi accessible</b>	<b>p. 95</b>
2.21 <b>Préparer l'emploi, le « projet »</b>	<b>p. 98</b>
2.22 <b>La distanciation au salariat</b>	<b>p. 98</b>
2.221 <i>Le « bricolage »</i>	p. 99
2.222 <i>Le travail indépendant ou l'auto-emploi</i>	p. 100
<b>III Créer des zones de stabilité par l'organisation d'activités</b>	<b>p. 104</b>
3.1 <b>Transfigurer les activités non salariées : le travail, l'œuvre, l'action à l'époque contemporaine pour répondre aux besoins individuels et citoyens</b>	<b>p. 105</b>
3.11 <b>Répondre à la nécessité vitale, l'animal laborans</b>	<b>p. 106</b>
3.12 <b>Ouvrir de nouveaux espaces de dialogue, l'homo faber</b>	<b>p. 107</b>
3.13 <b>S'engager comme citoyen dans l'otium</b>	<b>p. 108</b>
3.111 <i>L'engagement citoyen et solidaire</i>	p. 109
3.112 <i>L'engagement écologique</i>	p. 110

3.2 Réinscrire les activités dans le registre du travail :	
l'encastrement des activités par Harribey	p. 111
3.21 Activité	p. 112
3.22 Occupation	p. 113
3.23 Travail	p. 114
<b>Partie 3 L'épreuve de la discontinuité des politiques publiques</b>	<b>p. 119</b>
<b>I Les populations vulnérables</b>	
<b>au prisme des enjeux des politiques publiques de l'emploi</b>	<b>p. 120</b>
1.1 De l'Etat providence à l'état social actif, trois logiques et ruptures successives	p. 120
1.11 Première rupture : le recul de l'assurance pour l'assistance	p. 120
1.12 Deuxième rupture : la régulation des dépenses publiques sociales	p. 121
1.13 Troisième rupture : Vers la responsabilisation des individus	p. 123
1.2 La gestion du non-emploi	p. 126
1.21 L'évaluation et le dénombrement des chômeurs : une mise en scène	p. 126
1.211 <i>Trois indicateurs d'évaluation et de mesures du chômage :</i>	
<i>l'échec d'une sociographie</i>	p. 126
1.212 <i>Le non-dénombrement de certains chômeurs</i>	p. 127
1.213 <i>L'échantillonnage comme miroir de la complexité</i>	p. 129
1.22 Une dislocation catégorielle stigmatisante	p. 131
1.23 Vécus et représentations des relations d'accompagnement, entre adhésion et mise à distance	p. 133
1.3 Répondre aux injonctions	p. 137
1.31 L'obligation d'actes positifs de recherche d'emploi	p. 137
1.32 Le cercle vicieux des mesures transitoires : entre itération et enfermement	p. 140
<b>II Subir la prédominance d'une logique adaptative d'insertion</b>	<b>p. 143</b>
2.1 L'amélioration de l'employabilité des individus	p. 143
2.11 L'intériorisation des carences supposées	p. 143
2.12 L'invention d'un double concept pour répondre à une nouvelle organisation sociale et économique : l'employabilité et l'inemployabilité	p. 145
2.2 Le déploiement des mesures et dispositifs publics au service des entreprises	p. 147
2.21 Un appui aux recrutements par une logique d'empilement	p. 147
2.22 Le recours aux formes atypiques d'emploi au service de l'entreprise : flexibilité, souplesse et rentabilité	p. 151
2.3 La mobilisation des stratégies individuelles : la débrouille	p. 153
2.31 L'épreuve de la décollectivisation	p. 153
3.32 Des supports d'intégration rapprochés pour se réaffilier	p. 155

3.33 Utiliser des marges de manœuvre	p. 159
Conclusion	p. 164
Bibliographie	p. 169
Table des matières	p. 176
Table des annexes	p. 180
Annexes	p. 181

## Table des annexes

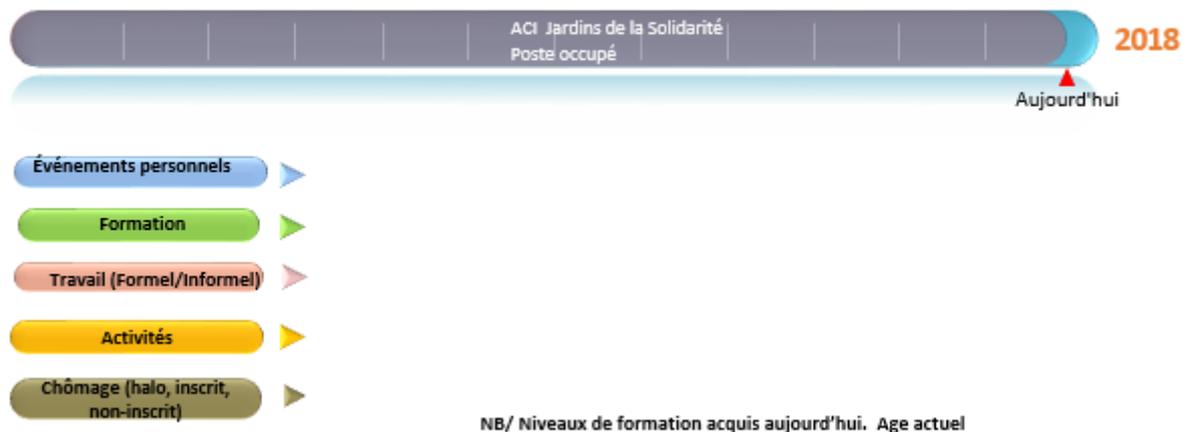
Annexe 1 : Constitution de l'échantillonnage des personnes / statistiques des personnes accueillies entre 2008 et 2017.....	p. 181
Annexe 2 : Légende des frises.....	p. 182
Annexe 3 : Frises biographiques.....	p. 183
Annexe 4 : Questionnaire d'enquêtes.....	p. 189
Annexe 5 : Tableau des occurrences verbales extraites des entretiens :	
« Les mots pour le dire ».....	p. 190
Annexe 6 : Schéma de la désaffiliation / réaffiliation de Castel .....	p. 196
Annexe 7 : Autorisations de traitement des données et de diffusion .....	p. 197

Annexe 1 : Constitution de l'échantillonnage des personnes /  
statistiques des personnes accueillies entre 2008 et 2017 :

Par niveau de formation :												
Niveau de formation et année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total	Représentativité à l'échelle de 10 personnes
123	5	6	4	4	4	2	0	2	9	12	171	3,33
4	7	9	7	8	8	4	4	5	5	2	63	1,23
5 et 5 bis confondus	31	37	43	26	24	29	30	26	25	24	300	5,8
6	8	10	8	8	9	17	11	14	12	13	116	0,3
Total	51	62	62	46	45	52	45	47	51	51	512	10,715

Par âge :												
Age et année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total	Représentativité à l'échelle de 10 personnes
Moins de 26 ans	6	11	25	10	12	17	9	10	14	13	127	2,48
26 à 45 ans	35	38	26	19	18	26	24	25	25	27	263	5,13
45 à 55 ans	9	13	11	16	14	9	7	3	5	10	97	1,89
Plus de 55 ans	1	0	0	1	1	0	5	9	7	1	25	0,48
Total	51	62	62	46	45	52	45	47	51	51	512	9,98

## Annexe 2 : Légende des frises

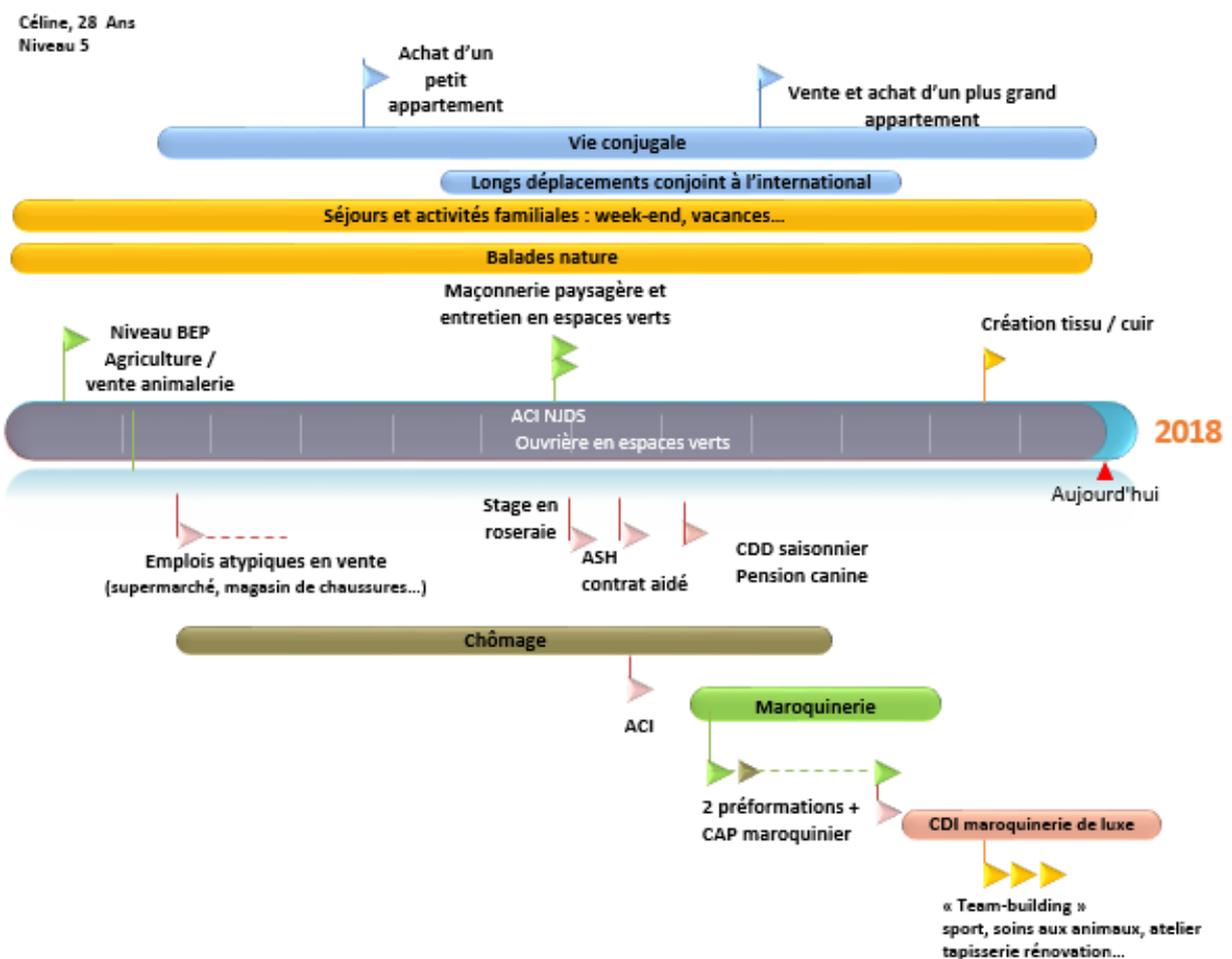
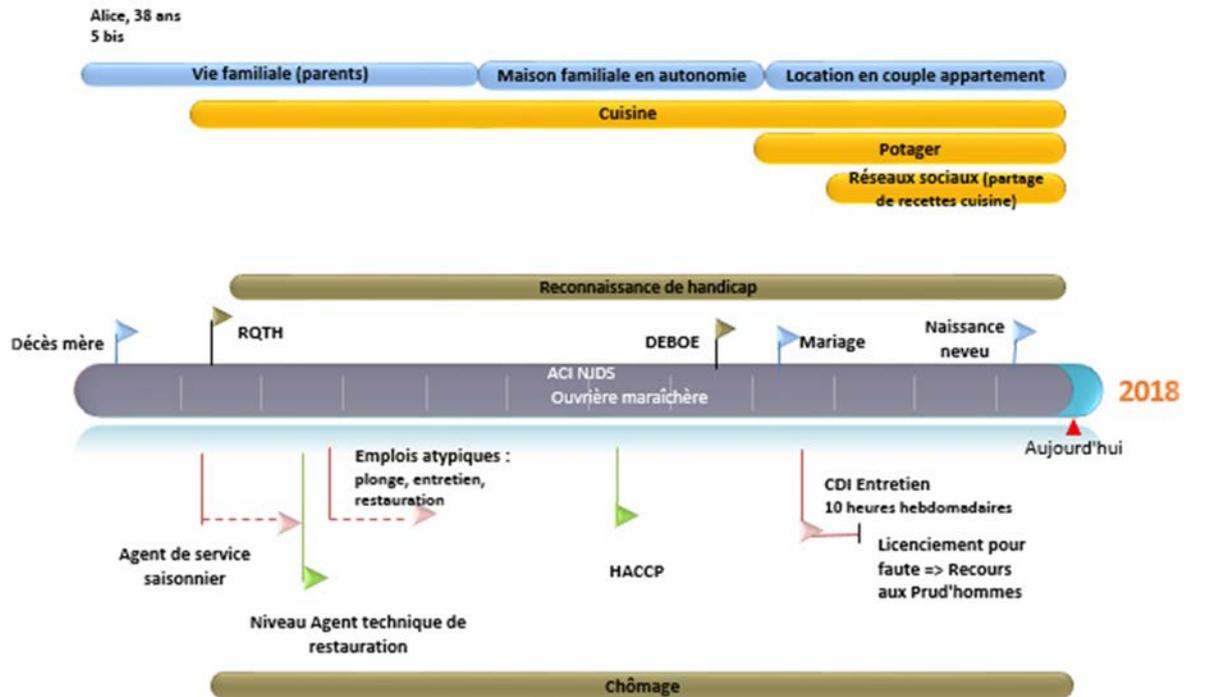


Le poste, **ouvrier en espaces verts** correspond à une triple activité : production en pépinière, horticulture et entretien d'espaces verts.

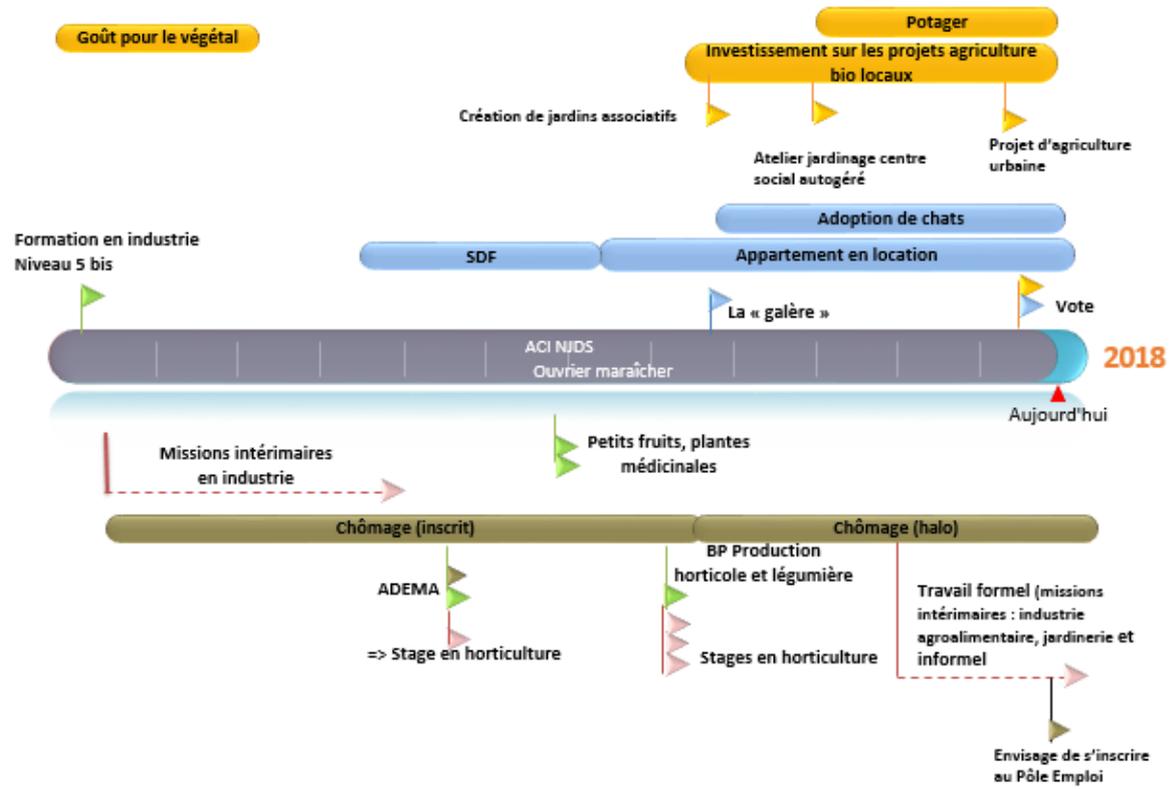
Le poste **ouvrier en maraîchage** correspond à la production maraîchère en agriculture biologique.

Le poste **animateur réseau** correspond à agent administratif polyvalent (relation clientèle, petit secrétariat, saisie comptable).

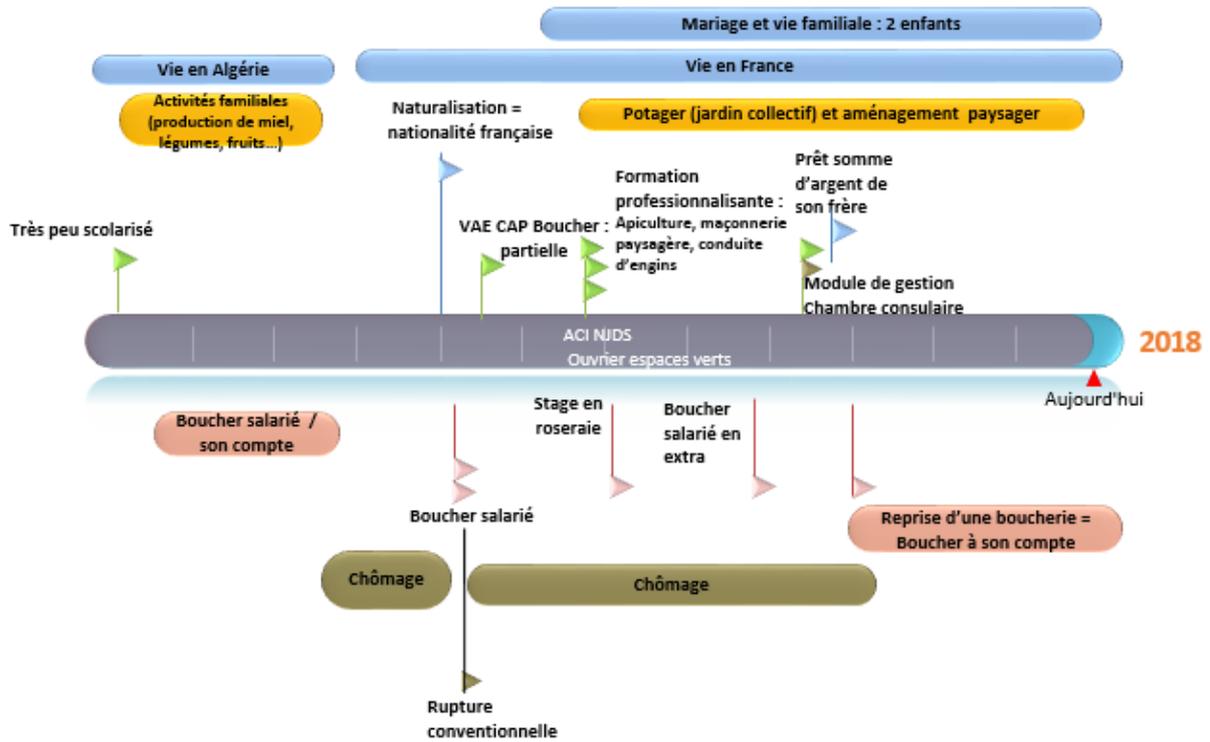
## Annexe 3 : Frises biographiques individuelles



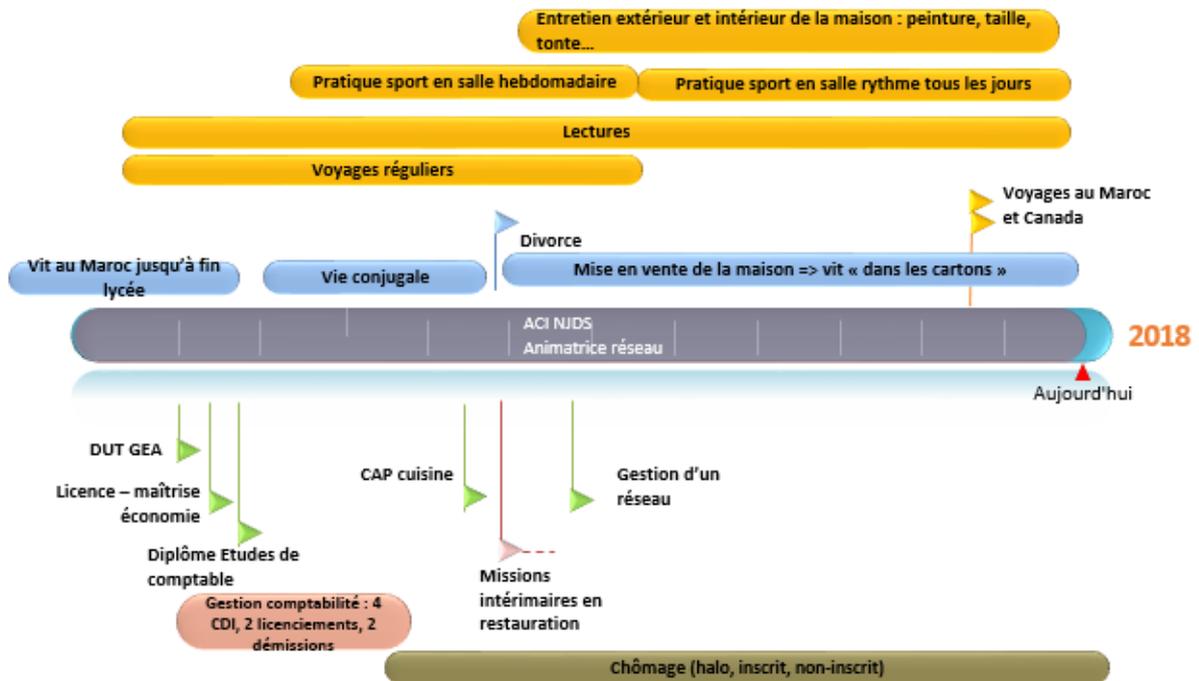
Fadil, 47 ans  
Niveau 5



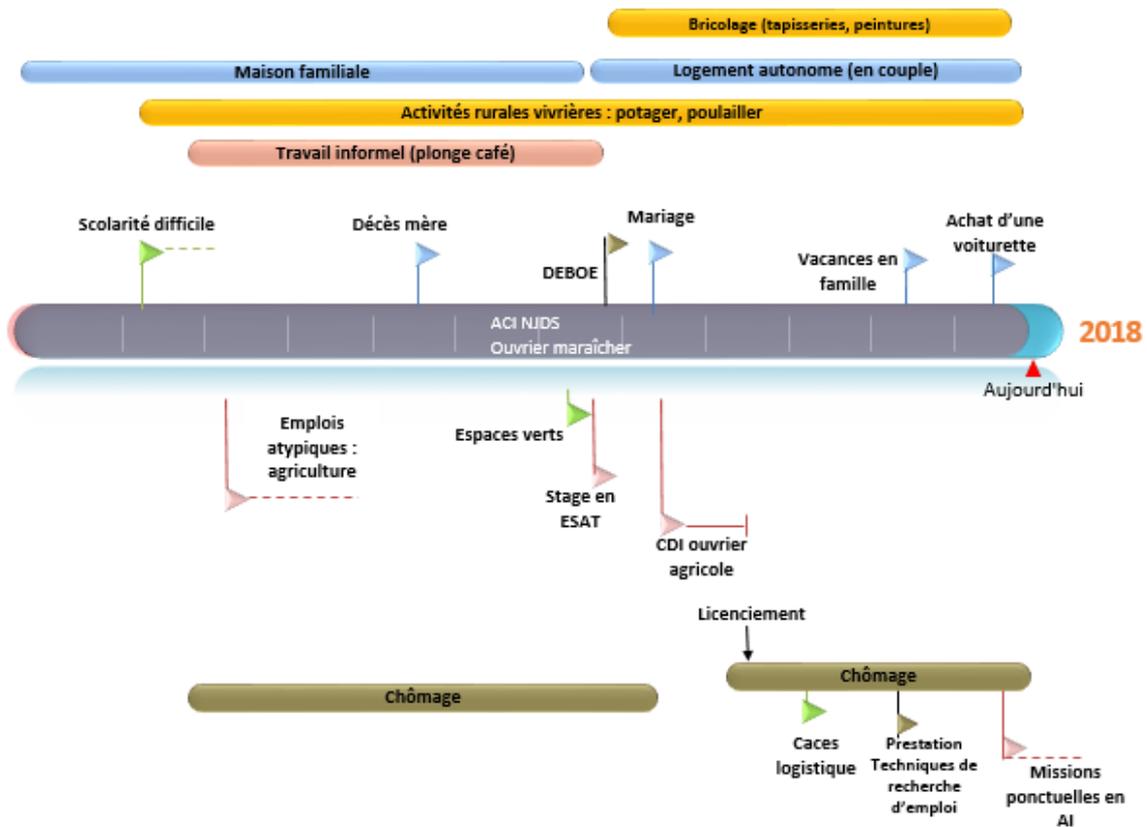
Jaffar, 52 ans  
Niveau 6



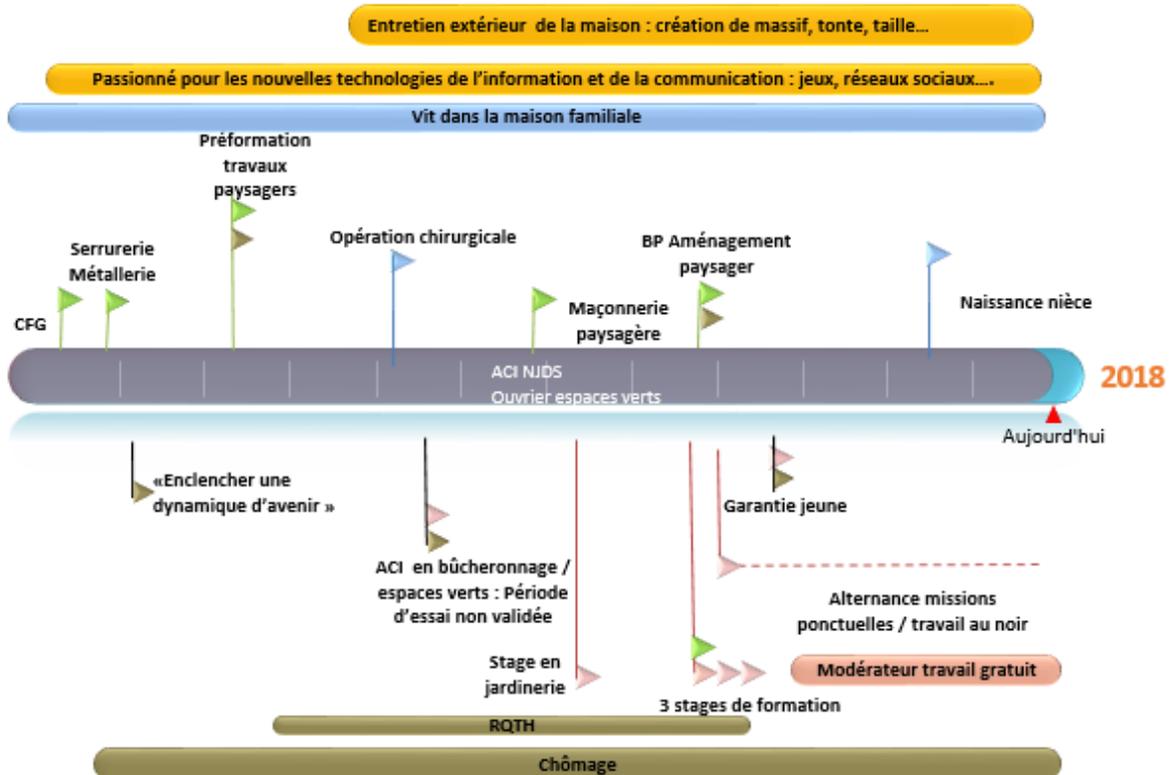
Karima, 62 ans  
Niveau 1



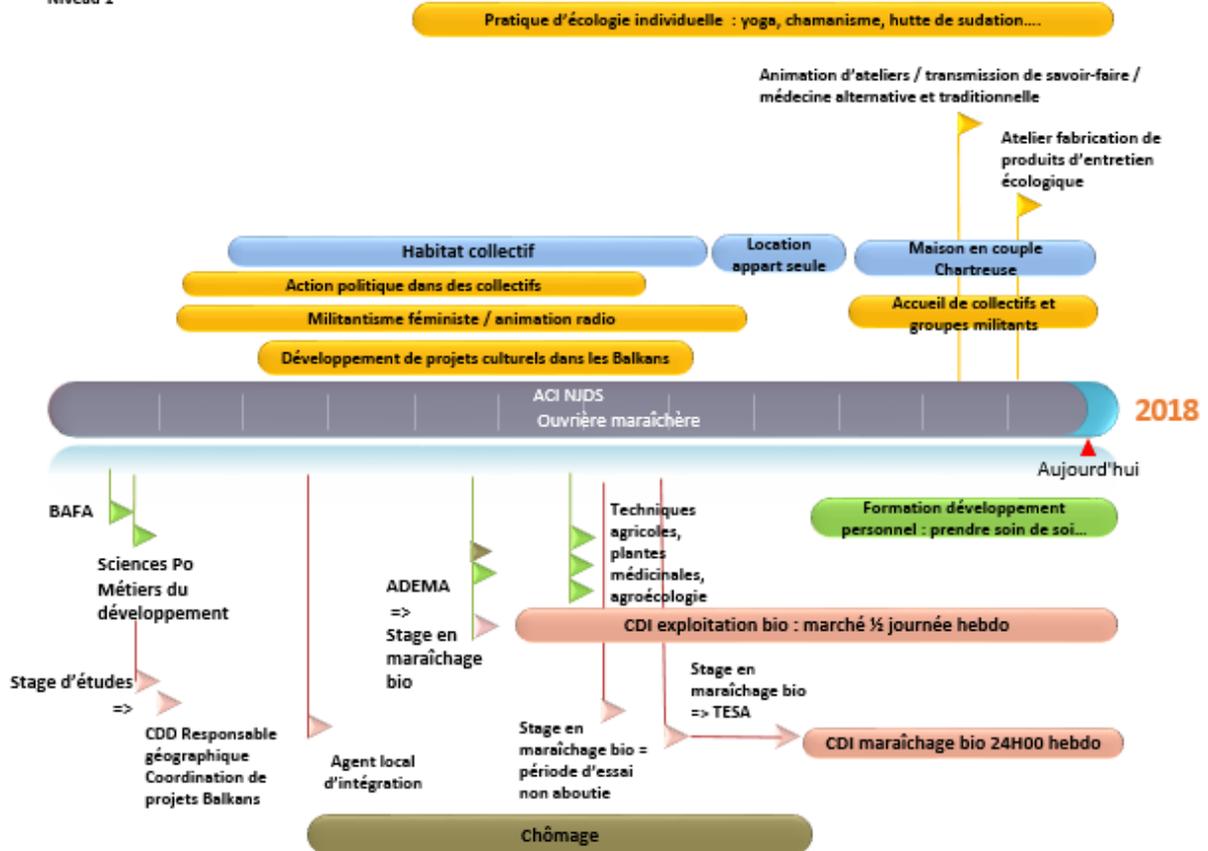
Clément, 51 ans  
Niveau 5 BIS



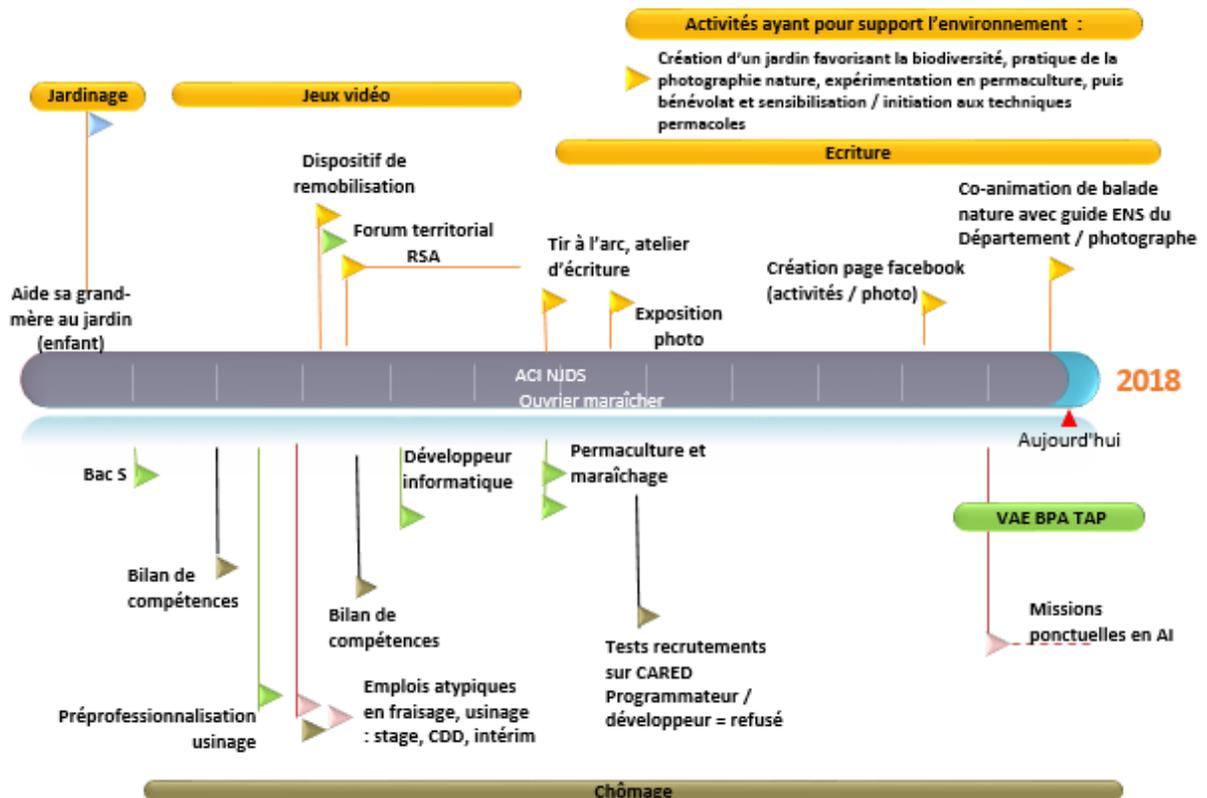
Laurent, 25 ans  
Niveau 5



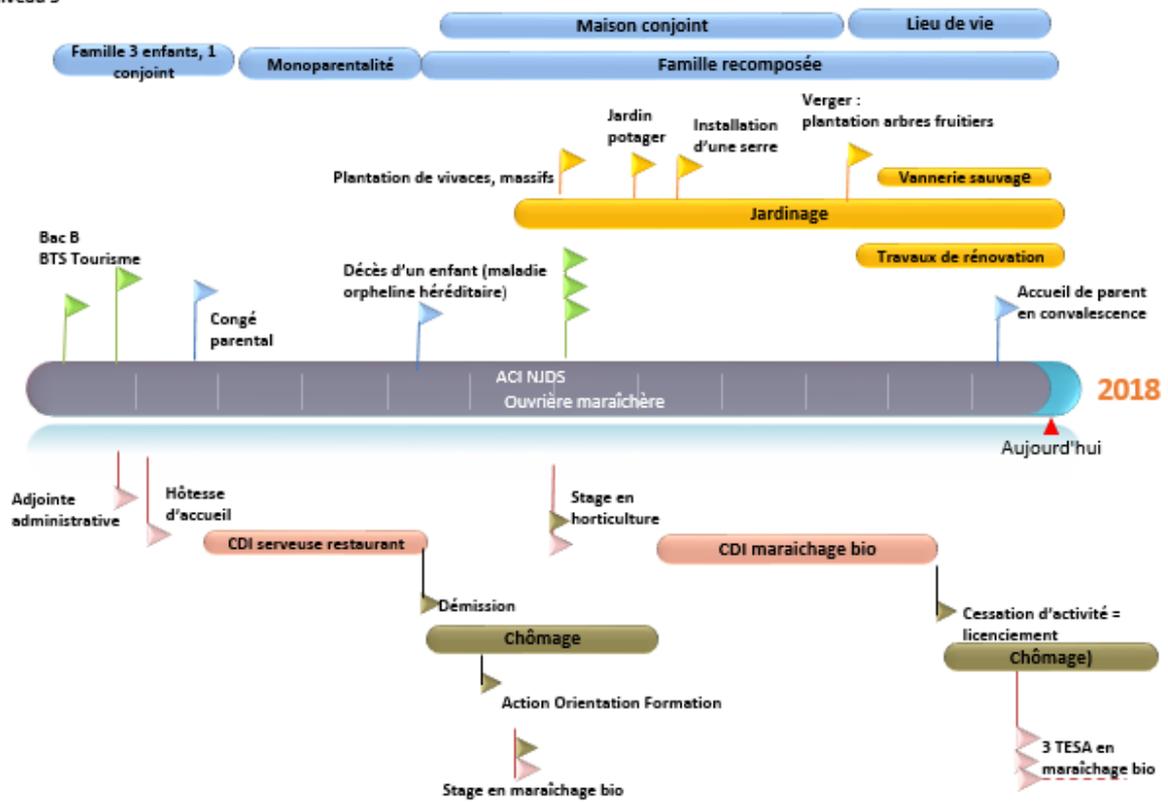
Myriem, 36 ans  
Niveau 1



Pierre, 30 ans  
Niveau 4



Vanda, 57 ans  
Niveau 3



## Annexe 4 : Questionnaire d'enquête

### **Question initiale :**

De quoi est fait ta vie actuellement ?

### **Questions de relance :**

Est-ce qu'il y a des choses qui manquent ?

Des choses qui te plaisent plus que d'autre ? Moins que d'autre ?

Des choses stables ? Des choses moins stables ?

Penses-tu pouvoir faire des choix ?

Qu'aimerais-tu transmettre à ton enfant ? Aimerais-tu qu'il connaisse la même trajectoire ?

C'est quoi pour toi, la différence entre travail / emploi ?

Travailler, ça sert à quoi ?

[...]

Annexe 5 : « Les mots pour le dire ». Occurrences verbales dénombrées dans les enquêtes :

**Chômage / non-emploi :**

Chômage	8
Grotte	3
Inactivité	0
Licenciement / fermeture de boîte	5
Trou	1
Age sombre	1
Total	18

**Statuts emploi / travail / chômage évoqués :**

Associé	5
Chômeur	0
Gérant	3
Handicapé / RQTH	3
Intérimaire	15
Retraite	11
Salarié	3
Artisan / à son compte	1
Total	41

**Travail et travailler :**

Activité	17
Bénévole	1
Black	8
Bosser	7
Boulot	27
Bricolage	4
Chantier	17
jardiner (production vivrière)	34
jardiner (aménagement paysagiste)	5
Production	9
Travailler	74
Trimer	1
Total	204

**Emploi :**

CDD	4
CDI	7
Contrat	14
Droits	16
emploi-yé	39
Intérim-aire	18
marché de l'emploi	1
Protection / Assurance	5
Remplacement	9
Mission	8
Saisonnier	1
Salarié	3
Temps de travail (hebdomadaire, partiel, plein)	6
Temps partiel ou mi-temps	5
TESA	2
Embauche	2
Mission	8
Total	148

**Ressources / charges => sur le plan économique**

Aides (financières)	3
Alimentaire	10
Allocation ( logement...	3
Rien (absence de ressources)	3
ARE	12
besoin (matériel)	8
Démuni – fragile	5
économique (-e) ser – que	6
Euros	16
Evolution promotion	1
Frais	2
Loyer	6
Paye –r	16
Prime	7
Prime d'activité	5
Ressources	4
Revenus	2
RSA (avoir le RSA)	6
Salaire	17
Toucher (= des ressources)	7
Total	139

**Sphère familiale :**

Conjoint - e / copain -ine	5
Couple	2
Enfant / grossesse / bébé	16
Famille	28
mariage – marié	3
mari / femme	1
Mère	7
Parents (Grands) / parentalité / parental	5
Père / papa	10
Seul / isolé	6
Total	83

**Relationnel professionnel (équipe, reconnaissance, responsabilité) :**

Ambiance	5
Ami	11
Appartenance	3
Collègue	19
Déléguer	1
Groupe	12
Humain	9
Lien	6
Gens	33
Personne (nom cité)	30
Place (avoir, faire)	12
Reconnaissance	6
Relationnel	1
Réseau	4
Social	14
Statut	6
travail d'équipe	2
transmission	4
Total	178

**Représentations recherche d'emploi :**

se bouger	1
Démarches	12
Hydre	1
Nébuleuse	5
Obligation obligé	6
Package	2
Paperasse	7
Se débrouiller	3
Me tomber dessus	2
S'en foutre	1
Seul	6
Système	8
Trace	1
Total	55

**Dispositif d'accompagnement / politiques publiques emploi :**

Accompagnement	3
ADEMA	2
AFIP	3
Garantie Jeune	3
Groupements d'employeurs	1
Information collective	3
Mission locale	2
Offre	7
Pôle emploi / ANPE	20
PLIE	2
recrutement / entretien (suivi et recrutement)	12
Stage	21
Tests	6
suivi et re-suivi	2
Précarisant	6
Stigmatisant	1
insertion	5
Parcours	8
ACI (noms) ou SIAE	7
AI	6
Chantier d'insertion	0
Cocagne	1
Jardins	51
Total	172

**Métier / profession :**

Apprendre	21
Capacités habiletés	2
Compétences	7
Connaissances	9
Diplôme	17
Formation	33
Métier	9
Profession / -nel ou -nalisant	17
Projet	19
Qualification	0
Voie	2
Expérience	23
Transmission	5
Total	164

**Subordination :**

Abandon / départ / ne pas continuer / partir	15
Absence	2
Associé	4
CA	1
Chef	12
Client	7
Directrice	0
Employeur	2
Boîte	8
Encadrant	1
Entreprise / exploitation	13
gestion et RH / responsable	4
Patron	9
Privé	1
Prud'homme	1
rythme / rentabilité / course	14
turn-over	2
Total	96

**Travail contrainte :**

Fatigant Fatigué fatigue	5
Aliénant	1
Compliqué / Pas facile	25
Aberrant / pas très logique	3
Escrocs / profiter de / recevoir des sous	3
Esclave	1
Usé / usant	2
Total	40

**Plaisir au travail :**

Adoré	1
Aime	31
Gratifiant Fierté	6
Bonheur / content	2
Intérêt	0
Plaire / plaisir	14
Bien (au travail)	83
Royal	5
Stimul-ant	9
Valeurs	15
Total	166

# Annexe 6 : Schéma de désaffiliation / réaffiliation (Robert Castel)

**Le concept de désaffiliation de Castel :**

La désaffiliation est l'aboutissement d'un double processus de décrochage par rapport au travail et à l'insertion relationnelle (deux axes).

Robert Castel dénombre quatre sphères de l'existence :

L'intégration : personnes bien intégrées sur le marché du travail et dans un réseau de proches ; l'assistance : personnes éloignées du marché du travail, mais intégrées dans un réseau de proches ; la désaffiliation : personnes éloignées du marché du travail et isolées ; la vulnérabilité : où se combinent fragilité des liens sociaux primaires et familiaux et la précarité sur le marché du travail

Sources : Robert Castel, Olivier Gajac et Claude Martin

